

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 1^{ER} CYCLE

**Université de Reims Champagne-Ardenne -
URCA**

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 19/09/2023



Au nom du comité d'experts¹ :
Séverine Leidwanger, présidente

Pour le Hcéres² :
Thierry Coulhon, président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université de Reims Champagne-Ardenne - URCA, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont plusieurs concernent le 1^{er} cycle (loi ORE, accès aux études de santé notamment, bachelors universitaires de technologie, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 1^{er} cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions comprenant une rencontre avec les équipes de pilotage politique et administratif des formations, et avec des formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après :

Domaine Arts, lettres et langues :

- Licence *Arts*
- Licence *Langues étrangères appliquées*
- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- Licence *Lettres*
- Licence *Philosophie*
- Licence professionnelle *Métiers du design*
- Licence professionnelle *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*
- Licence professionnelle *Bois et ameublement*

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Formations relevant du périmètre BUT *Carrières Sociales*
- Licence *Géographie et aménagement*
- Licence *Histoire*
- Licence *Psychologie*
- Licence *Sciences de l'éducation*

Domaine Droit, économie, gestion :

- Formations relevant du périmètre BUT *Carrières juridiques*
- Formations relevant du périmètre BUT *Gestion administrative et commerciale des organisations*
- Formations relevant du périmètre BUT *Gestion des entreprises et des administrations* (IUT de Troyes)
- Formation relevant du périmètre BUT *Gestion des entreprises et des administrations* (IUT de Reims-Châlons-Charleville)
- Formations relevant du périmètre BUT *Management de la logistique et des transports – MLT* (intitulé national de la spécialité de BUT 2021-2022 : *Gestion logistique et transport - GLT*)
- Formations relevant du périmètre BUT *Techniques de commercialisation* (IUT de Troyes)
- Formations relevant du périmètre BUT *Techniques de commercialisation* (IUT de Reims-Châlons-Charleville)

- Licence *Administration économique et sociale*
- Licence *Droit*
- Licence *Économie et gestion*
- Licence *Sciences sanitaires et sociales*
- Licence professionnelle *Activités juridiques : métiers du droit social*
- Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*
- Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : supports opérationnels*
- Licence professionnelle *Commercialisation de produits et services*
- Licence professionnelle *Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle*
- Licence professionnelle *Management des activités commerciales*
- Licence professionnelle *Management et gestion des organisations*
- Licence professionnelle *Métiers du notariat*
- Licence professionnelle *Métiers du commerce international*

Domaine Santé :

- Diplôme de formation générale en *Sciences maïeutiques* (DFGSMa)
- Diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFGSM)
- Diplôme de formation générale en *Sciences odontologiques* (DFGSO)
- Diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques* (DFGSP)

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Formations relevant du périmètre BUT *Génie civil – construction durable*
- Formations relevant du périmètre BUT *Génie électrique et informatique industrielle*
- Formations relevant du périmètre BUT *Génie industriel et maintenance*
- Formations relevant du périmètre BUT *Génie mécanique et productique* (IUT de Troyes)
- Formations relevant du périmètre BUT *Génie mécanique et productique* (IUT de Reims-Châlons-Charleville)
- Formations relevant du périmètre BUT *Hygiène, sécurité, environnement*
- Formations relevant du périmètre BUT *Mesures physiques*
- Formations relevant du périmètre BUT *Informatique*
- Formations relevant du périmètre BUT *Métiers du multimédia et de l'Internet*
- Formations relevant du périmètre BUT *Packaging, emballage et conditionnement*
- Formations relevant du périmètre BUT *Réseaux et télécommunications*
- Licence *Électronique, énergie électrique, automatique*
- Licence *Génie civil*
- Licence *Informatique*
- Licence *Mathématiques*
- Licence *Physique, chimie*
- Licence *Sciences de la vie*

- Licence *Sciences de la vie et de la Terre*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : Éducation et motricité*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : Ergonomie du sport et performance motrice*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : Management du sport*
- Licence *Sciences et technologies*
- Licence *Sciences pour l'ingénieur*
- Licence *Sciences pour la santé*
- Licence professionnelle *Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives*
- Licence professionnelle *Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques*
- Licence professionnelle *Métiers de l'électricité et de l'énergie*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : conception de produits industriels*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique*
- Licence professionnelle *Métiers du bois*
- Licence professionnelle *Métiers du BTP : bâtiment et construction*
- Licence professionnelle *Métiers du BTP : génie civil et construction*
- Licence professionnelle *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web*
- Licence professionnelle *Productions végétales*
- Licence professionnelle *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*
- Licence professionnelle *Technico-commercial*
- Licence professionnelle *Valorisation des agro-ressources*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle de l'université de Reims Champagne-Ardenne - URCA a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par Madame Séverine Leidwanger, maître de conférences en mathématiques à l'université Paris Cité. La vice-présidence du comité a été assurée par Monsieur Samuel Maveyraud, professeur des universités en économie à l'université de Bordeaux.

Ont également participé à cette évaluation :

M. Bernard Augé, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Montpellier ;

Mme Cécile Chabas-Laquièze, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles au CNAM ;

M. Philippe Germain, maître de conférences en STAPS à l'université d'Orléans ;

Mme Caroline Ladage, professeure des universités en sciences de l'éducation à Aix-Marseille Université ;

M. Aurélien Lamy, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Caen Normandie ;

M. Frédéric Lemaitre, professeur des universités en chimie à Sorbonne université ;

M. Ion Octavian Pop, maître de conférences en génie civil à l'université de Limoges ;

Mme Emmanuelle Poulain-Gautret, maître de conférences en lettres françaises à l'université de Lille ;

Mme Amal Qobaa, étudiante en microbiologie à l'université de Montpellier ;

Mme Cécile Raillard, maître de conférences en chimie à l'université de Nantes ;

Mme Michèle Reisdorf-Cren, maître de conférences en physiologie à l'université Versailles-Saint-Quentin en Yvelines ;

Mme Valérie Roger-Leroi, professeure des universités en sciences odontologiques à l'université de Clermont Auvergne ;

Mme Sophie Vidaud, chargée de mission titres et diplômes, UIMM ;

M. Marc Villa, professeur agrégé en génie civil à l'université de Toulouse III-Paul Sabatier.

M. Pierre-Yves Gilles, conseiller scientifique, et M. Maxime Vasnier, chargé d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) propose une offre de formation du 1^{er} cycle variée avec 76 formations incluant 26 licences, quatre diplômes de formation générale en santé (DFG), 27 licences professionnelles (LP) et 19 formations relevant du périmètre dans lequel se construisent les bachelors universitaires de technologie (BUT). Elle propose d'autre part deux doubles diplômes, un double diplôme licence Sciences de la vie / Bachelor of Arts and Sciences en partenariat avec Sciences Po Paris, site de Reims, et une double licence Arts / Diplôme national supérieur professionnel d'artiste de cirque avec le Centre national des arts du cirque (CNAC).

Cette offre de formation, qui couvre tous les domaines, accueille 10 558 étudiants en licence (3 874 en Arts lettres langues (ALL) et Sciences humaines et sociales (SHS), 3 454 en Droit économie gestion (DEG), 3 230 en Sciences et technologie (ST)), 628 en licence professionnelle hors BUT (46 en ALL-SHS, 283 en DEG, 299 en STS), 916 en santé (hors première année du cycle qui compte 497 étudiants en PASS et 337 en L.AS, ces derniers étant déjà comptabilisés en licence) et 3 571 dans les formations relevant du périmètre des BUT.

Cette offre de formation est portée par huit unités de formation et de recherche (UFR Lettres et sciences humaines (LSH) ; Droit et science politique (DSP) ; Sciences économiques, sociales et de gestion (SESG) ; Sciences exactes et naturelles (SEN) ; Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ; Médecine ; Odontologie ; Pharmacie), deux instituts universitaires de technologie (IUT) pluridisciplinaires (IUT de Reims-Châlons-Charleville et IUT de Troyes), l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE, qui porte la licence Sciences de l'éducation) et deux écoles d'ingénieurs internes (École nationale supérieure d'ingénieurs de Reims (ESIREims) et École d'ingénieurs en sciences industrielles et numérique (EISiNe), créée en 2019).

Elle se déploie sur cinq sites de formation implantés dans chacun des départements de l'académie de Reims : Charleville-Mézières, Reims, Châlons-en-Champagne, Troyes et Chaumont.

L'URCA est lauréate de deux appels à projets (AAP) du Plan d'investissement d'avenir (PIA) environnant l'offre de formation du 1^{er} cycle : le projet AILES (Accompagnement à l'intégration des lycéens dans l'enseignement supérieur ; PIA3-Territoires d'innovation pédagogique, 2018) et DeMETeRE (Déploiement de micro-environnements territoriaux pour la réussite étudiante ; PIA4 – Démonstrateurs de l'enseignement supérieur, 2021). L'impact de ces projets structurants n'est pas encore visible pour cette évaluation.

Analyse globale de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'URCA a mis en place son offre de formation de premier cycle dans un contexte budgétaire difficile (plan de retour à l'équilibre) et a dû faire face, dans le contexte de la crise sanitaire, aux réformes du premier cycle (loi ORE, réforme de l'accès au premier cycle des formations de santé, mise en place des bachelors universitaires de technologie (BUT)).

Les axes stratégiques de l'URCA pour cette offre de formation, décrits aussi bien dans le dossier d'autoévaluation (DAE) de l'établissement que dans le document intitulé « Lettre de cadrage en vue de la réalisation des projets de L, LP et M », visent à : une augmentation de la réussite des étudiants et de l'insertion professionnelle des diplômés ; au développement de la formation continue ; au renforcement de la formation au développement durable et à la responsabilité sociale et à une ouverture à l'international.

Durant cette accréditation, plusieurs de ces objectifs ont été atteints dans le 1^{er} cycle. La réussite des étudiants en licence a progressé au cours de cette période avec une obtention du diplôme en trois ans passant de 37 % à 44 %, celle du DUT en deux ans passant de 68,4 % à 71,2 %. Les enquêtes fournies par les licences professionnelles indiquent de très bons taux d'insertion, ceux-ci sont cependant à nuancer au vu des taux de réponse parfois peu élevés. Il faut aussi souligner une forte implication du monde socio-économique au sein de certaines formations, par l'intermédiaire de partenariats (par exemple avec le Centre de formation d'apprentis de l'industrie (CFAI) Sud Champagne et l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIM) pour la LP *Métiers de l'industrie : conception de produits industriels*) ou de collaborations (par exemple avec la Fédération régionale des travaux publics Grand Est (FRTP) pour la LP *Métiers du BTP : génie civil et construction*). En matière d'internationalisation, l'établissement a franchi une première étape avec la présence d'une UE de langues dans chaque année du cursus, grâce notamment à la mise en place de la plateforme Altissia, et la certification en langues rendue obligatoire pour tout étudiant du premier cycle.

D'autres plans d'action sont moins aboutis. Ainsi, la formation continue est potentiellement ouverte dans tous les diplômes, mais les aménagements pour ce public spécifique étant encore très rare, il y a dans les faits peu de stagiaires inscrits sous ce régime. Un constat identique peut être fait concernant l'accueil fait aux demandes de validation des acquis personnels et professionnels (VAE, VAP) où l'on peut toutefois souligner l'exception de la LP *Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives*.

Il en est de même pour la formation en alternance, nombre de licences professionnelles sont théoriquement ouvertes à l'apprentissage ou aux contrats de professionnalisation, mais n'accueillent cependant pas forcément les alternants correspondants (actuellement 50 %). La montée en puissance du département de la formation professionnelle permettra de développer cet axe pour la prochaine accréditation. La formation au développement durable et à la responsabilité sociale apparaît diversement dans le premier cycle, l'établissement soulignant que les actions en lien avec cette orientation ont été retardées. Cet aspect reste encore peu développé dans des formations où il pourrait être central, par exemple, licence *Physique, chimie*, LP *Métiers de l'électricité et de l'énergie*, BUT *Hygiène Sécurité Environnement*.

Avant de développer ces différents axes, il est important de souligner que la transformation de l'offre de formation n'a pu être mise en place à défaut de moyens obtenus en réponse aux appels à projet, concernant par exemple l'appel à projets du PIA 3 « Nouveaux cursus universitaires » pour lesquels l'URCA a présenté quatre dossiers à titre principal ou secondaire, sans succès. La crise sanitaire a bien conduit à un changement de pratiques, avec l'augmentation de l'utilisation des différentes plateformes (moodle, etc.) et le développement d'évaluation d'UE par des projets personnels, mais l'impact réel, une fois le retour à la normale opéré, n'est pas actuellement quantifiable à la lecture des documents fournis, dans la mesure où il est difficile d'appréhender les modalités d'utilisation des plateformes.

L'architecture de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation actuelle de l'URCA a été conçue avant la publication de l'arrêté licence de 2018 et avant les réformes de l'accès à la première année de santé, du BUT et de la formation professionnelle.

Par l'intermédiaire de sa lettre de cadrage, l'établissement a su imposer une architecture commune à toutes les formations de licence : cinq UE de six crédits ECTS par semestre, dont au minimum trois unités d'enseignement (UE) fondamentales et une UE de compétences transversales. Il a aussi imposé un élément constitutif d'UE de langue par année et un élément constitutif d'UE lié au numérique, un stage pendant la formation, une initiation à la recherche et des enseignements de pré-professionnalisation ou de professionnalisation. Il était prévu que cette structuration évolue, au cours des cinq années du contrat quinquennal et en lien avec la mise en œuvre de l'arrêté licence de 2018, vers des majeures/mineures, la personnalisation des parcours, les blocs de connaissances et de compétences, etc. Ce cadrage homogène des licences devait aussi faciliter la pluridisciplinarité, qui est actuellement peu développée hormis pour les licences qui le sont par nature (comme *Administration économique et sociale*) et les mutualisations des semestres en début de cursus. Malheureusement, la crise sanitaire a arrêté le travail initié.

Différentes passerelles existent au sein du premier cycle. Les licences sont construites pour permettre une réorientation entre le semestre 1 et le semestre 4 vers d'autres licences ou vers des licences professionnelles. Dans le même domaine disciplinaire, les passerelles sont possibles entre mentions d'un même portail, mais elles sont peu effectives ou formalisées entre les licences de domaines disciplinaires différents. D'un autre côté, des passerelles des DUT vers les licences du même domaine disciplinaire existent également. Les licences professionnelles ont, quant à elles, été pensées en lien avec les DUT et les licences proposées sur le site géographique, ainsi qu'avec les brevets de technicien supérieur (BTS) portés par des lycées du territoire. Concernant l'articulation entre le 1^{er} et le 2^e cycle, les licences sont en cohérence avec les masters, tant disciplinaires que ceux des métiers de l'enseignement, de l'éducation, et de la formation (MEEF), et les diplômes portés par les écoles d'ingénieur de l'URCA.

Les réformes du BUT et de l'accès à la première année des études de santé ont fait évoluer l'architecture de l'offre de formation. Ainsi, la réforme du BUT a impliqué une réorganisation de l'offre des licences professionnelles dont un certain nombre a été intégrée dans les nouveaux cursus de BUT. Pour les autres, le DAE indique que les LP qui sont maintenues le sont pour répondre à des besoins spécifiques du monde professionnel, telle que la LP *Métiers du bois*. Cependant, dans la nouvelle offre de formation, il reste 26 licences professionnelles suspendues, dont 12 portées par les IUT et certaines relevant parfois du même domaine qu'un BUT. Le comité regrette que dans ce dernier cas, les raisons du maintien ne soient pas explicitées. Plus généralement, le comité remarque qu'il n'y a pas de documents expliquant le cadrage retenu par l'établissement concernant la réforme des BUT, les doublons éventuels entre les deux IUT, les synergies entre les équipes de DUT et de licence professionnelle, les moyens nécessaires à la mise en place de ces réformes aussi bien en locaux qu'en enseignants.

La réforme de l'accès à la première année des études de santé a transformé l'architecture de formation des licences. Elle a été faite en deux temps. La première année (2020) un système incluant un portail accès spécifique santé (PASS) et des licences accès santé (L.AS) a été mis en place avec la création de 10 L.AS. L'année suivante, seules des L.AS ont été proposées. L'accès aux études de santé a ainsi évolué d'une année à l'autre, mais les explications nécessaires à la compréhension de cette évolution ne sont pas mises à disposition du comité, qui regrette que la mise en place de cette réforme n'ait pas été mieux explicitée dans toute sa complexité. L'impact sur les formations ouvrant des L.AS (licences *Psychologie* et *Droit* par exemple), ainsi que sur la fermeture rapide du PASS au profit de la licence *Sciences pour la santé* n'est pas compréhensible à la lecture des documents fournis.

L'articulation nécessaire entre les différentes composantes, les difficultés évoquées dans le DAE de l'établissement, les choix des formations proposant des L.AS, les éventuelles réticences ne sont pas analysées ; il en est de même pour le coût et les moyens obtenus pour cette mise en place. Aucune des formations ne proposant des L.AS n'en fait mention explicitement, seules quelques-unes insèrent dans leurs maquettes les éléments relatifs à l'accès aux études de santé que l'on trouve également dans le DAE du Diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFGSM). Le comité a dû attendre les auditions pour mesurer l'impact de la mise en place de cette réforme sur les étudiants et comprendre son organisation pratique, n'ayant pas eu auparavant accès à un document précisant le profil des admis en deuxième année en 2020 et 2021, la mise en place éventuelle d'épreuves orales, l'articulation entre les évaluations pour l'accès aux études de santé et celles de la mention pour réussir le parcours disciplinaire dans lequel sont inscrits les étudiants en L.AS.

L'accompagnement des étudiants du 1^{er} cycle à la réussite

Les dispositifs d'information-orientation mis en place pour le 1^{er} cycle sont diversifiés : journées portes ouvertes, forums et salons, actions en lycée, site internet de l'université et portail ImmerSup, flyers, réseaux sociaux, etc. Cet effort d'information est partagé par l'ensemble des formations pour l'accès en première année du premier cycle ; il est accompagné d'actions ciblées pour les étudiants de DUT et de BTS pour l'accès en licence professionnelle.

L'impact de ces dispositifs sur l'attractivité de ces formations est peu analysé. Pour les licences, les capacités d'accueil sont en moyenne atteintes à 87 %. L'analyse quantitative et qualitative des candidatures et des inscrits, hétérogène d'une formation à l'autre, est dans l'ensemble limitée : certaines formations n'analysent pas l'attractivité (licence *Lettres*, licence *Arts*), d'autres utilisent des outils spécifiques (questionnaire en licence *Géographie et aménagement*) et la plupart s'appuient sur les inscriptions et les admissions via Parcoursup. Pour les licences professionnelles, les capacités d'accueil sont en moyenne atteintes à 83 %. L'impact des dispositifs d'information n'est pas davantage étudié, mais la mise en place de l'application e-Candidat a visiblement contribué à l'accroissement du nombre de candidats. Ces formations sélectives font état d'un bon niveau quantitatif et qualitatif d'attractivité (+2,6 % en premier cycle au cours de la période accréditée) sans qu'un lien formel ne soit fait avec les dispositifs d'information-orientation.

Il existe une convention entre l'URCA et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) locales dont il est fait mention, par exemple, dans la licence *Électronique, énergie électrique, automatique* et la licence *Mathématiques* (où environ 1/6 de l'effectif de L3 vient de CPGE). Dans le diplôme de formation générale en *Sciences odontologiques* (DFGSO), on peut noter que des partenariats académiques avec d'autres universités sont en place pour le PASS et les L.AS avec l'université de Rouen Normandie et l'université de Picardie Jules Verne (UPJV - Amiens).

Pour améliorer le dispositif d'orientation des étudiants, le projet AILES est en cours de déploiement depuis 2020. Son impact n'est à ce jour pas mesurable même si certaines formations (par exemple, la licence *Droit*) qualifient les débuts d'encourageants (rencontre avec enseignants, proviseurs, psychologues de lycées ; mise en place d'outils d'information pour les lycéens...).

Des dispositifs d'accompagnement ont été mis en place à différents niveaux pour favoriser la réussite des étudiants du 1^{er} cycle. Un premier niveau concerne la structuration et les contenus de formations. Ainsi, plusieurs portails sont proposés au début du cursus de licence. La majorité des portails sont proposés au semestre 1 uniquement : *Lettres et Philosophie* ; *Histoire et Géographie et aménagement* ; *Langues étrangères appliquées et Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* ; *Mathématiques et Informatique* ; *Électronique, énergie électrique, automatique (EEEE)*, *Génie civil et Physique, chimie*. Certains peuvent aller jusqu'au semestre 3 : *Sciences pour la santé, Sciences de la vie et Sciences de la vie et de la Terre*. Sont également proposés des enseignements mutualisés entre mentions de licence, par exemple *Économie et gestion, Administration économique et sociale (AES)* et *Sciences sanitaires et sociales*. Les portails offrent une spécialisation progressive dans l'orientation des étudiants, mais la personnalisation des parcours est moins possible qu'avec une structuration en majeures/mineures.

Une autre limite de cette offre de formation est le déploiement encore timide de l'approche par compétence : seules quelques formations ont élaboré un référentiel des compétences (licence *STAPS : ergonomie du sport et performance motrice*) ou des blocs de compétences (LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*). De même, l'approche programme (AP) a été mise en place dans un nombre de formations limité, mais l'essaimage de cette approche devrait être facilité par la diversité des diplômes et des domaines déjà impliqués dans ce chantier : licences *AES ; Physique, chimie ; Philosophie ; Génie civil ; Électronique, énergie électrique, automatique* ; Diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques (DFGSP)*, Diplôme de formation générale en *Sciences odontologiques (DFGSO)*, LP *Techniques de commercialisation (TC)*, *Métiers du notariat*. Cette généralisation des approches programme et/ou par compétences pourrait s'appuyer sur la plateforme Mahara, e-portfolio proposé par l'URCA, qui ouvrira après la période d'évaluation (2021-2022), sous réserve d'en faire un bilan.

La sensibilisation au développement durable est peu présente dans les formations. Le comité fait remarquer que les informations non homogènes données par les formations ne permettent pas d'avoir une vue d'ensemble ni d'indiquer si les compétences acquises sont reconnues ou valorisées. Les réponses vont de l'intégration du télétravail dans le développement de projet ou des points d'attention sur le coût énergétique des courriels à des enseignements structurés autour du développement durable ou des conférences spécifiques. Pour ce qui concerne l'acquisition de la culture et des compétences numériques, la certification PIX n'est pas encore complètement déployée au sein de l'établissement, elle paraît uniquement dans les licences *Arts, Géographie et aménagement, Histoire, Lettres et Psychologie*.

Les équipes pédagogiques se sont également saisies de la question de la réussite étudiante par le biais de plusieurs dispositifs, très dépendants des formations. Au niveau des modalités d'enseignement, le passage en cours/TD dans certaines formations (licence *Sciences et technologies* ou *Informatique*, par exemple), ainsi que le développement d'UE avec évaluation de projets ont eu un effet positif sur la réussite des étudiants. L'utilisation croissante du numérique, à la fois en présentiel (vidéoprojecteurs, sonorisation des salles) et en distanciel, a été contrainte par la crise Covid-19 sans engouement pour développer l'hybridation des enseignements une fois la situation redevenue normale.

Au niveau de l'accompagnement, il y a aussi une forte hétérogénéité entre, par exemple, la présence d'un enseignant référent pour chaque étudiant en *Mathématiques* et l'absence de dispositif d'aide à la réussite autre que le tutorat en *Géographie et aménagement*. Une forme spécifique de ce dernier est proposée en licence et en licence professionnelle au sein d'un dispositif « 100 % réussite » de lutte contre le décrochage universitaire : mis en place à l'URCA en partenariat avec la région Grand Est dès janvier 2020, ce dispositif dénommé RICOCHET s'est transformé en 2021 en Diplôme universitaire DARIO (Dispositif d'accompagnement et de remobilisation à l'insertion et l'orientation).

Le dispositif « Oui-si » a également été déployé avec deux modalités variant selon les composantes : les UFR STAPS, SESG, DSP ont privilégié l'accompagnement et le soutien tandis que les UFR SEN et LSH ont assorti ces modalités d'une validation de la L1 en deux ans. Depuis 2019-2020, le nombre de parcours « Oui-si » a diminué de 25 %, par manque de candidats ou par décision du responsable de la mention : en moyenne, seuls 3 % des étudiants sont inscrits dans ce dispositif. S'il n'est pas encore possible d'en faire un réel bilan en termes d'efficacité, les données étant incomplètes et biaisées par la crise Covid-19, on peut constater des taux de réussite faibles pour la première année des étudiants dans ces parcours « Oui-si » comme cela est indiqué en licence *Droit* par exemple.

Les effets de ces dispositifs sur la réussite étudiante ne sont ainsi que partiellement connus et plus globalement les taux de réussite en premier cycle ne sont pas toujours accessibles. C'est le cas pour certains DUT dont les résultats ne sont pas systématiquement communiqués et ne peuvent par conséquent pas être évalués. Mais lorsque ces taux de réussite sont indiqués dans le rapport d'autoévaluation des formations relevant du périmètre des BUT, ils sont très élevés (supérieurs à 90 %). Les taux de réussite sont aussi très élevés en licence professionnelle (proches de 100 % pour un certain nombre d'entre elles : *LP Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* et *LP Assurance, banque, finance : supports opérationnels*). Les taux de réussite dans les diplômes de santé (en *Sciences médicales, odontologiques, maïeutiques*) sont également très bons (supérieurs à 80 %) et ils sont relativement bons en *Sciences pharmaceutiques* (entre 70 et 80 %). Les licences générales ne suivent pas toutes leurs taux de réussite (licence *Arts*). Pour celles qui le font, leurs taux de réussite sont hétérogènes entre les années de la période d'évaluation (en grande partie liés à l'effet Covid-19) et en fonction des domaines disciplinaires. Ils sont en L1 en moyenne inférieurs à 50 % (43 % en 2019, 60 % en 2020 et 45 % en 2021) puis croissent régulièrement jusqu'à la fin de la licence (taux de réussite supérieurs à 75 % en L3). Pour l'année de L1, ces taux sont en augmentation, mais restent en deçà de ceux des autres universités 45,5 % en 2019, excepté pour l'année de la crise sanitaire.

Enfin, également mis en place pour augmenter la réussite étudiante, le projet DeMETeRE (démonstrateurs de l'enseignement supérieur) est une stratégie intéressante de décloisonnement entre université et monde professionnel, mais le comité ne dispose pas à ce stade de données d'impact.

L'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche

L'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche est en voie de développement. Même si cela correspond à des niveaux de participation divers, les enseignants-chercheurs de l'établissement interviennent dans toutes les formations du premier cycle de l'établissement, sauf une. Il s'agit du diplôme de formation générale en *Sciences maïeutiques* (DFGSMa) dont la situation devrait évoluer grâce à son transfert le 1^{er} janvier 2022 du CHU vers l'URCA en tant que département de maïeutique de l'UFR de médecine. D'autre part, une analyse plus fine au sein des mentions *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) révèle un défaut de participation des enseignants-chercheurs au sein des mentions STAPS : *management du sport* et STAPS : *éducation et motricité*. En effet et conformément à l'application de la nouvelle nomenclature concernant les licences STAPS, l'URCA a transformé trois parcours de la mention unique en trois mentions ayant un tronc commun en L1 et L2, suivi d'une spécialisation en L3.

Dans cette dernière, le pourcentage d'enseignants-chercheurs est extrêmement faible pour les deux mentions citées ci-dessus, ce qui diminue considérablement l'adossement à la recherche et aux laboratoires de recherche de ces deux formations.

Huit licences incluent un travail d'étude et de recherche (TER) dans leur maquette. Pour celles qui n'en ont pas, le comité n'a pu évaluer précisément ni de quelle manière les enseignants-chercheurs dispensent dans leurs enseignements une formation à et par la recherche, ni le temps qu'ils y consacrent (nombre d'heures non mentionné). L'implication des laboratoires de recherche en licence est diverse suivant les formations (stage possible en laboratoire en *Informatique*, en *Économie et gestion*, mais pas en *Mathématiques* par exemple). Lorsque c'est le cas, le nombre d'étudiants en ayant bénéficié, n'est pas mentionné.

Un effort particulier a été fait pour maintenir 30 % du budget de la documentation pour le premier cycle. La formation à la recherche documentaire est obligatoire et intégrée dans les maquettes de L1 ; elle est assurée par le personnel de documentation (5,5 heures en moyenne en licence, une heure en LP, pas d'information complète pour les formations relevant du périmètre des BUT actuellement).

Le manque d'informations sur le devenir des étudiants du premier cycle ne permet pas de voir le lien entre initiation à la recherche et l'orientation des étudiants ensuite vers les masters, que ces derniers soient orientés ou non vers la poursuite d'études en doctorat.

La professionnalisation des formations du 1^{er} cycle

La professionnalisation des formations du 1^{er} cycle est bien avancée. En effet, l'URCA a de nombreux partenaires issus du monde socio-économique et a prévu dans sa lettre de cadrage que la « licence doit comprendre des enseignements de pré-professionnalisation ou de professionnalisation faisant intervenir des personnels extérieurs à l'université ». Ce cadrage est bien respecté par 65 % des licences, qui proposent des conférences ou des réunions d'informations sur les métiers assurées par des intervenants professionnels dans les UE de stages. Pour les licences professionnelles et les formations relevant du périmètre des BUT, le cadrage national spécifique et strict concernant la part de professionnalisation (au moins 25 % des enseignements doivent être assurés par des professionnels) est suivi par 84 % des licences professionnelles (hors LP intégrant les BUT). Le comité se demande quelle est la démarche de suivi mise en place par l'établissement lorsque ce cadrage national n'est pas respecté. L'établissement soutient une politique active d'ouverture de formations en apprentissage en ayant notamment créé une direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage (DFPA), mais le comité souligne que les licences professionnelles ou les BUT ne sont actuellement pas tous ouverts à l'alternance. L'un des défis est de rendre compatible l'accueil de publics mixtes (formation initiale et alternance). Les modalités mises en place pour ce faire sont très diverses, soit en constituant des groupes spécifiques avec calendrier spécifique (ce qui pose des problèmes organisationnels), soit un même calendrier. Certaines licences professionnelles sont proposées en alternance pendant 18 mois, pour répondre aux besoins des partenaires du monde socio-économique de ces LP d'avoir les apprentis en entreprise 12 mois sur les 18 mois de formation. Mais au vu du peu d'attractivité de ces LP en alternance, le comité s'interroge sur l'impact positif de ce montage pour l'organisation de la formation et pour les étudiants.

Parmi les autres dispositifs de professionnalisation, un cadrage de la valorisation de l'engagement étudiant a été validé en CFVU, qui permet l'obtention soit de 0,5 points sur la moyenne, soit d'au minimum deux crédits ECTS dans la maquette. L'établissement mentionne qu'une centaine d'étudiants bénéficient de ce dispositif chaque année (effectif du premier cycle non connu). Mais l'appropriation de ce dispositif par les formations est très variée : certaines ne le connaissent pas, d'autres ne l'ont pas mis en place,

Le devenir des diplômés du premier cycle est diversement suivi en fonction des formations. Pour les licences, il est mentionné que l'université ne conduit pas d'enquêtes portant sur l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études, notamment vers les masters de l'établissement. Pour les LP, le faible taux de réponse aux enquêtes ne permet pas toujours d'avoir une vision correcte de ce que deviennent les étudiants, de surcroît pour les formations à faibles effectifs. Ces réserves étant posées, les réponses indiquent que la poursuite d'études après les licences professionnelles est très variable, partant de 7 % (LP *Métiers de l'électricité et de l'énergie*) pour aller au-delà du seuil de 50 % (LP *Activités juridiques : métiers du droit social*, LP *Valorisation des agro-ressources*). Les taux les plus élevés correspondent à une poursuite d'études en alternance ou à des situations spécifiques comme les métiers du notariat. Lorsque le taux de poursuite d'étude est faible, les diplômés sont insérés professionnellement (94 % après 30 mois), mais le niveau des emplois occupés est plus faible que sur le plan national (un tiers au niveau employé ou ouvrier). Pour ce qui concerne les formations relevant du périmètre des BUT, il est difficile désormais de se prononcer sur les poursuites d'études, qui étaient fréquentes à l'issue d'un DUT, ou sur l'insertion professionnelle dont les constats faits dans les LP ne peuvent plus être directement appliqués aux nouveaux diplômés.

L'ouverture à la formation tout au long de la vie en 1^{er} cycle reste à opérer. L'offre de formation n'étant majoritairement pas déclinée en blocs de compétences dans l'offre de formation actuelle, elle n'est pour l'instant ni très lisible ni très accessible à la formation tout au long de la vie et ne facilite pas la venue de ce public spécifique. La DFPA gère les VAE et les VAP ; la cible de 50 VAE par an n'est pas atteinte et le nombre de VAE tend même à diminuer. Mais l'impact de la crise sanitaire semble non négligeable concernant la baisse de ces validations.

L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle

L'ouverture à l'international reste à faire en 1^{er} cycle, comme le reconnaît l'établissement dans son DAE. Il y a en effet peu de mobilités sortantes, même en omettant les années de crise sanitaire. Deux explications sont avancées, l'origine sociale modeste des étudiants qui ne leur permet pas d'envisager un déplacement à l'étranger et le manque de diffusion des informations au sein de certaines formations concernant les dispositifs existants. L'URCA ne propose pas pour l'instant de dispositif spécifique à l'établissement pour aider les étudiants de licence à partir à l'étranger, mais aide au départ les étudiants titulaires de bourses (Erasmus, ministère, région) par la mise en place de référents en lien avec la Direction des relations extérieures et du développement international (DREDI) au sein de chaque UFR. Jusqu'en 2021, il n'y a pas de doubles diplômes en partenariat avec des universités étrangères dans le premier cycle. Il est néanmoins possible dans certaines formations de faire un stage, un semestre ou une année complète à l'étranger. Par exemple, deux étudiants par an de la licence *Informatique* effectuent une année à l'université du Québec à Chicoutimi et environ 70 étudiants de la licence *Langues étrangères appliquées* effectuent leur stage obligatoire dans leur lieu d'accueil Erasmus.

Peu de formations ont actuellement des offres spécifiques pour les publics internationaux ; ceux qui arrivent suivent les cursus habituels. Il est fait mention dans six licences et trois licences professionnelles d'une UE dispensée en langue étrangère. Des dispositifs d'accueil des publics internationaux sont développés en dehors des formations comme les « buddy familles » (parrainage d'étudiants internationaux par des personnels de l'URCA) et les « tandems linguistiques ».

Concernant la formation en langues des étudiants, une plateforme en ligne accessible à tous (ainsi qu'aux personnels) permet de suivre des cours et de passer une certification. Une deuxième langue est proposée dans quelques formations, peu nombreuses, cependant la plateforme Altissia permet aux étudiants de suivre une seconde langue s'ils le souhaitent.

La mobilité des équipes pédagogiques commence à être mise en place avec une mobilité par an dans plusieurs formations (*Histoire, LEA, Informatique...*), mais elle dépend beaucoup de la capacité de la formation à remplacer l'enseignant-chercheur en mobilité.

Le pilotage des formations du 1^{er} cycle

Le pilotage des formations du 1^{er} cycle est à clarifier. En effet, la lecture des différents documents montre un cadrage des formations et un suivi de la soutenabilité par la gouvernance de l'établissement, alors même qu'apparaît une disparité dans la mise en oeuvre de l'offre de formation suivant les UFR : variété des portails proposés ; nombre de semestres communs différents suivant les portails ; ouverture ou non de L.AS suivant les UFR et même au sein d'une même UFR. Il est difficile d'appréhender à quel niveau les décisions sont prises pour tous ces sujets : département, UFR ou équipe présidentielle.

Un manque de communication entre les différents niveaux se dégage. L'équipe présidentielle et ses conseils soulignent qu'une grande subsidiarité est accordée par l'université aux UFR une fois fixé un cadrage centralisé relatif au volume horaire de l'offre de formation et à sa structuration, alors que les responsables de formation et les directeurs d'UFR soulignent de leur côté un cadrage strict et contraignant qui leur est imposé.

Ce décalage transparaît aussi dans le fait que l'appui fourni par la Direction des études et de la vie universitaire (DEVU) est peu mentionné par les responsables de licence. Certains d'entre eux indiquent même ne recevoir aucune donnée de la gouvernance de l'établissement leur permettant le pilotage de leur formation (hormis pour réaliser le travail d'autoévaluation). Certains responsables soulignent par ailleurs l'aide au pilotage dont ils bénéficient de la part de leur UFR par le biais d'une plateforme des formations pour tous les responsables (UFR Sciences exactes et naturelles). Une clarification des processus et des niveaux de décisions entre les départements, les UFR et la gouvernance pourraient permettre une appréhension commune de la chaîne de décision et un meilleur partage de l'information.

La situation est différente dans les IUT où le pilotage est plus clairement identifié. Tous les DUT/BUT de l'IUT Reims-Châlons-Charleville (RCC) sont pilotés par la direction de l'IUT qui réunit au moins mensuellement un conseil des départements.

L'IUT de Troyes quant à lui mentionne que « la subsidiarité, liée au statut des IUT (L713-9) garantit un souci permanent de la soutenabilité des formations tout en conservant l'ambition d'améliorer les équipements, les pratiques pédagogiques et l'accueil des étudiants » ; il alloue à chaque département un budget de fonctionnement et un budget d'investissement sur projet. Les deux IUT ont mis en place un système qualité (indicateurs de pilotage suivis par un comité de coordination suivant la norme ISO 9001) qui est utilisé pour faire évoluer leurs formations du 1^{er} cycle.

Les conseils de département des IUT ou les commissions de licence jouent un rôle important dans l'élaboration des programmes, le suivi des étudiants et des résultats (licence *Psychologie*, licence *Informatique* par exemple).

La question de la place des étudiants dans les organes de régulation est peu développée dans les rapports d'autoévaluation, les conseils de départements semblant être les lieux privilégiés de participation des étudiants au pilotage des formations. Il est ainsi fait mention d'une participation des étudiants aux réunions de l'équipe pédagogique de la licence *Géographie et aménagement* et dans certaines licences professionnelles.

Les conseils de perfectionnement sont dans l'ensemble actifs. Ils contribuent à faire évoluer le contenu des UE, la progressivité ou le rythme de l'alternance pour certaines licences professionnelles (LP *AGOAPS*). Dans certaines formations (dont presque toutes les licences professionnelles et les formations relevant du périmètre du BUT), les étudiants sont appelés à évaluer les enseignements sachant que cette pratique est encore rare en licence même si certaines équipes pédagogiques (celle de la licence *Mathématiques* par exemple) pilotent également l'évaluation de leurs enseignements.

Conclusion

Points forts

- Offre de formation du premier cycle riche et diversifiée,
- Offre de formation conçue en lien avec les besoins du territoire,
- Liens forts avec le monde socio-économique notamment au niveau des licences professionnelles,
- Formation solide en langue étrangère avec une certification en anglais proposée à tous les étudiants et une unité d'enseignement (UE) de langue incluse dans chaque année de formation.

Points faibles

- Communication limitée sur les enjeux pédagogiques et les moyens entre la présidence de l'université, les composantes et les responsables des formations (PIA, UE engagement étudiant ...),
- Manque de données sur la mise en place de la réforme des BUT et leur articulation avec les licences professionnelles, ainsi que sur la réforme PASS-L.AS,
- Mise en place non aboutie de l'arrêté licence (approche par compétences, personnalisation des parcours étudiants...),
- Manque de données sur le devenir des étudiants et évaluation lacunaire des enseignements,
- Internationalisation et formation tout au long de la vie insuffisamment développées (même si le comité est conscient des difficultés induites par la crise sanitaire).

Recommandations

- Améliorer la communication entre les responsables des formations du 1^{er} cycle, les composantes et l'équipe de direction,
- Rendre plus lisible l'offre de formation des BUT (cartographie claire des licences professionnelles et des BUT sur le territoire, articulation des DUT et des LP au sein des périmètres de construction des BUT),
- Conduire une réflexion sur les LP d'une durée de 18 mois : organisation en un an, attractivité,
- Personnaliser les parcours des étudiants et développer l'approche par compétences en s'appuyant notamment sur l'arrêté licence 2018 et sur la loi ORE,

- Renforcer le dispositif de recueil de données sur le devenir des étudiants après le premier cycle pour augmenter les taux de répondants en BUT et en LP, généraliser les enquêtes en licence, ainsi que l'évaluation des enseignements,
- Prévoir une meilleure ouverture à l'international de la prochaine offre de formation, lorsque cela est pertinent.

Points d'attention sur les formations

Points d'attention transversaux :

Un point d'attention transversal est porté sur la lisibilité en interne et en externe de l'offre de formation notamment en lien avec la réforme du BUT et des études de santé.

Liste des formations représentant des points d'attention figurant dans leur évaluation, car ne répondant pas à un ou plusieurs critères d'accréditation :

- Arts, lettres, langues : licence *Arts*, LP *Bois et ameublement*,
- Droit, économie, gestion : licence *AES*, LP *Activités juridiques : métiers du droit social*,
- Sciences, technologie, santé : licence *EEEEA*, licence *STAPS : éducation et motricité*, licence *STAPS : management du sport*, LP *Valorisation des agro-ressources*, LP *Technico-commercial*.

Rapports des formations

LICENCE ARTS

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Arts* est divisée en trois parcours :

- *Arts du Spectacle Vivant* (convention avec la Comédie de Reims, parcours ouvert en 2018),
- *Cirque* (recrutement et cours assurés par le centre national des arts du cirque sur concours, parcours ouvert en 2020, pas d'inscription pédagogique des étudiants ni de cours à l'Université),
- *Musicologie* (en lien avec le Conservatoire).

La formation comporte environ 200 inscrits (respectivement 81/12/98 en 2020-2021).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation permet une poursuite en master pour le parcours *Arts du Spectacle Vivant* et *musicologie* ; les partenariats sont forts, car chaque parcours est construit en lien avec des institutions (Conservatoire à rayonnement régional de Reims, Centre national des Arts du Cirque, École supérieure d'Art et de Design, École nationale supérieure des Arts de la marionnette, classe de la Comédie de Reims, et dans une moindre mesure Comédie de Reims, manège, scène nationale de Reims, Opéra de Reims...). La maquette, du fait du large spectre artistique, inclut une pluridisciplinarité renforcée par des éléments transversaux partagés avec d'autres formations. Le développement durable n'est pas pris en compte.

La formation développe encore très peu l'ouverture à l'international. La formation n'a pas de partenariats internationaux (pas d'Erasmus), très peu de mobilités entrantes (deux en trois ans, à l'exception du parcours *Cirque*) ou sortantes.

La formation présente un adossement à la recherche. L'adossement à la recherche est seulement présent dans 18 heures de TD en S5 de musicologie, mais il existe des cours d'analyse critique en L1 pour les étudiants d'ASV ; une vingtaine d'enseignants-chercheurs participent à la formation, mais les enseignants-chercheurs intervenant dans le parcours ASV n'ont pas de laboratoire commun, et les étudiants n'ont pas de contact avec les laboratoires. Il n'y a pas de formation à la déontologie. La documentation est intégrée à la maquette de S1 (huit heures TD), et de L2 seulement pour ASV (12 heures). Dans le parcours cirque, les étudiants assistent à des colloques ou des journées d'étude (60 heures sur L1/L2).

La formation (uniquement initiale) prend en compte les relations avec le monde socio-économique et les éléments de professionnalisation. La formation travaille avec trois institutions du monde socio-économique régional, mais n'intègre ni alternance ni formation continue. Les deux parcours assurés à l'université bénéficient d'un stage de 35 heures au S4 et les étudiants assistent régulièrement à des conférences de professionnels intégrées dans la maquette. Le parcours *Cirque* intègre des présentations publiques (L1, L2), un stage de 45 heures en L3 et une création de spectacle de fin d'études (172 heures, 10 crédits ECTS). La L3 d'ASV était prévue pour initier à l'insertion professionnelle par le biais d'un vaste projet tutoré étalé sur l'année (L3 organisée autour d'un projet tutoré mené par un artiste et une institution culturelle), mais ni le financement ni le calendrier ne permettent la mise en place de ce projet. En mars 2022 le problème n'a pas été résolu, ce qui remet en cause toute l'architecture de la L3 (ouverte en 2020).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation n'a pas adapté ses méthodes pédagogiques aux compétences. L'approche par compétences n'a pas été mise en place. Il n'existe pas de portfolio ni de prise en compte des compétences acquises en dehors du cursus.

La formation présente des pratiques pédagogiques globalement diversifiées. Elle n'offre aucun cours à distance, mais les espaces et les formats de cours sont variés (conférences, ateliers). Néanmoins seul le parcours *Cirque* a recours aux TP, qui sembleraient pourtant utiles dans les autres parcours (on trouve mention de studio musical, de salle de danse).

La formation présente une adaptation à l'ouverture à l'international inégale. Une langue vivante est obligatoire pour ASV comme pour musicologie durant tout le cycle ; en revanche pour *Cirque*, il s'agit d'un cours optionnel en L1 et 2, qui disparaît en L3. Les mobilités sortantes ne sont pas favorisées. Le parcours cirque compte cinq étudiants étrangers sur 12 (pas de responsable dédié).

La formation n'est pas adaptée aux publics de la formation continue et de l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe, mais suit peu l'attractivité. La formation a recours aux dispositifs d'information traditionnels (salons, JPO, immersion). Le recrutement concerne essentiellement les bac généraux (2/3 L1 en 2020 ; il n'y a pas de détail selon les parcours, ni d'éléments d'analyse). La formation *Cirque* n'est pas inscrite sur Parcoursup. Les CAL des autres formations ne sont pas atteintes, mais la formation *Arts du spectacle vivant* voit ses effectifs croître régulièrement.

La formation ne suit pas formellement la réussite des étudiants. Des chiffres existent pour les taux de réussite, mais ils ne sont pas utilisés ; il n'y a pas de « Oui si » ni d'accompagnement.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études. On ne trouve pas de données pour ASV/*cirque* : les formations sont trop récentes ; il n'y a pas de données pour musicologie.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation manque de moyens pour poursuivre ses objectifs. Le bilan fait état d'un manque de titulaires pour la formation ASV, mais la formation semble nécessiter un large recours aux professionnels (652 heures de cours sur 1538 heures, environ 40 %). La formation ASV a recours à de nombreuses mutualisations. On note une absence totale de mobilités enseignantes. La formation ne semble pas connaître les formations proposées aux nouveaux titulaires et par le service informatique, pourtant mentionnées par les autres formations. Il n'y a pas d'analyse des indicateurs.

La formation dispose d'un processus d'évaluation interne partiel. On note la présence d'un conseil de perfectionnement (absence d'indication de périodicité), dont le compte rendu montre une bonne qualité des échanges. Il n'y a pas d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Les partenariats,
- Un parcours dense et cohérent pour *Cirque*, parcours très structuré pour favoriser l'insertion professionnelle (pas encore de données cependant),
- Le parcours *Musicologie*, disposant d'une bonne assise (chiffres stables), est bien lisible.

Points faibles

- Le parcours *Arts du spectacle vivant* peine clairement à trouver son identité, en mêlant pratique artistique et divers éléments des métiers du spectacle (économie et droit, études filmiques, médiation culturelle...), dans des volumes horaires un peu émiettés,
- De manière générale, la licence *Art* semble manquer d'un pilotage global commun, notamment pour l'analyse des données, l'aide à la réussite – le parcours *Cirque* semble complètement échappé à un

pilotage de la licence *Art*, alors qu'on pourrait envisager une concertation et un partage de données, tous éléments absents du rapport d'auto-évaluation.

NB : Le parcours *Cirque* n'a pas été intégré au rapport d'auto-évaluation. Son faible effectif semble relever d'un choix de sélectivité (concours), mais le rapport ne fournit pas d'éléments sur ce point.

Recommandations

- Il faudrait repenser l'architecture du parcours ASV, peut-être par le biais d'options si le nombre d'étudiants s'y prête (voir s'il est possible de repenser les mutualisations afin de maintenir la soutenabilité),
- Développer l'ouverture à l'international et les nouvelles pratiques pédagogiques,
- Dans la mesure où le parcours ASV est déjà ouvert à des élèves-artistes, une ouverture à la formation continue et à l'alternance semblerait cohérente et enrichirait la formation.

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées*, rattachée à l'UFR lettres et sciences humaines, est divisée en deux parcours de structure identique, *Anglais/allemand* et *Anglais/espagnol*. Elle est répartie sur deux sites : Reims (majoritaire, les deux parcours) et Troyes (uniquement *Anglais-espagnol*). Elle compte environ 450 étudiants, majoritairement inscrits dans le parcours *Anglais-espagnol* (410 vs 69 en 2020-2021). En outre, l'URCA possède une convention avec l'Institut catholique de Paris pour délivrer le Diplôme LEA à sa formation (inscrits à l'ICP : 201 en 2020-2021). La formation initiale présente un portail commun (4 UE/5) avec LLCER au S1.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation se construit à la fois en cohérence et complémentarité avec la licence LLCER *Langues, littératures, civilisations étrangères* (portail commun, équipe pédagogique, réorientation en semestre 2 possible) et avec le master *Langue et société*, parcours LISEAC (*Langues, Interculturalité et Sociétés étrangères appliquées aux affaires et à la culture*). Elle ne dispose pas de partenariats. La pluridisciplinarité, liée à la vocation de la formation, est omniprésente (droit, gestion, commerce, web...). Le développement durable est envisagé par le biais des interventions de professionnels, aux activités liées au développement durable dans le cadre de l'enseignement d'économie sociale et solidaire au semestre 5 (énergies renouvelables, économie circulaire).

La formation est ouverte à l'international. Elle dispose de partenariats Erasmus, elle inclut un stage à l'étranger obligatoire de huit semaines. Il existe des partenariats pour l'anglais (bureau de la coopération internationale avec le Québec) et l'allemand (programme PEA du DAAD, formation d'experts franco-allemands), rien pour l'espagnol.

La formation est peu adossée à la recherche. La finalité de la formation n'est pas tournée vers la recherche (il s'agit de langues étrangères appliquées) ; 36 enseignants-chercheurs interviennent cependant dans la formation ; les questions de déontologie sont essentiellement abordées à l'occasion du rapport de stage ; la formation offre peu de formation à la documentation (quatre heures assurées par les personnels de la BU, comme pour les autres licences).

La formation inclut des relations avec le monde socio-économique et des éléments de professionnalisation. La formation est par définition tournée vers le monde socio-économique ; on ne relève pas d'évocation de lien avec les besoins du territoire, mais on note l'intervention de nombreux professionnels (35, bien que ce nombre inclût des vacataires recrutés pour des cours que les EC pourraient assurer), notamment par le biais d'un enseignement de semestre 5 et semestre 6 (« rencontre avec des professionnels », 12 heures CM, 8 heures TD).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont partiellement adaptées aux compétences. Il n'y a pas d'approche par compétence ; les certifications se font sur la base du volontariat. Les certifications PIX et e-portfolio ont été mises en place après la période de référence.

La formation a engagé un développement et une diversification des pratiques pédagogiques. Il n'y a pas de développement particulier, mais la formation a recours à Wooclap/Kahoot! pour les cours magistraux ; à noter également, la pratique innovante du *serious game*.

La formation est adaptée à l'ouverture à l'international. C'est le cœur de la formation ; les études portent sur deux langues vivantes + une langue vivante 3 obligatoire, des cours en langue étrangère. Les CLES, TOEIC, DELE sont proposés uniquement de façon optionnelle pendant la période de référence. En ce qui concerne la mobilité sortante, la formation inclut un stage de L3 obligatoire, et les séjours Erasmus sont possibles (environ 70 étudiants/an). Les mobilités sont étayées par un module de préparation au stage, des tests de langue avant mobilité Erasmus, l'existence de référents pour chacune des trois zones linguistiques.

La formation n'est pas directement adaptée aux publics de la formation continue et de l'alternance. La formation est en théorie ouverte à la formation continue et à l'alternance, mais sans dispositif dédié (ce qui rend sans doute dès lors l'inscription impossible : aucun candidat) ; des aménagements sont malgré tout mentionnés pour les salariés (pas de précision).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe le suivi de l'attractivité : la formation participe aux événements d'information mis en place par l'université. Le rapport témoigne d'un suivi des inscriptions (connaissance du nombre d'étudiants de L1 issus de bacs professionnels, donnée rarement indiquée dans les rapports : 27 en 2020-2021, contre 183 issus de Bacs généraux et 67 de Bacs technologiques ; une analyse plus fine des taux de réussite des différents publics mériterait d'être envisagée).

La formation suit peu la réussite des étudiants : il n'existe pas de dispositif d'accompagnement, d'aide à la réussite, de « Oui si », de tutorat, alors que les taux d'abandons ou d'échec (aucun crédits ECTS acquis) sont alarmants en L1 (2018-2019 : 162 sur 269 inscrits, 2019-2020 : 130 sur 296 inscrits, 2020-2021 : 133 sur 286 inscrits). Certes, la pandémie doit être prise en compte, mais le nombre d'étudiants ne se présentant pas aux examens ne suffit pas à faire de ceux-ci des « faux étudiants » inscrits pour obtenir une carte. Une réflexion autour de l'information des bacheliers (pour limiter les mauvaises orientations), du poids écrasant des contrôles terminaux en semestre 1 gagnerait à être menée.

La formation analyse peu l'insertion professionnelle et la poursuite d'études : on dispose de peu de données ; le master dédié *LISEAC anglais-espagnol* ne semble pas attirer beaucoup d'étudiants de la formation (9 sur 58 L3 en 2018-2019, 5 sur 53 en 19/20, 10 sur 48 en 2020-2021). Le fait que sa localisation à Troyes n'attire pas les étudiants rémois ne suffit sans doute pas à expliquer ce peu d'intérêt.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation semble manquer de moyens : l'encadrement paraît insuffisant si l'on tient compte du nombre trop élevé d'étudiants en TD (chiffre indiqué : 48, ce qui nuit à la pratique de l'oral). Il existe très peu de mobilités entrantes et sortantes d'enseignants (un de chaque sur la période), mais on peut se demander si c'est un effet de la pandémie. Les jeunes enseignants titulaires sont accompagnés au sein de l'université. Soutenabilité et subsidiarité ne sont pas envisagées.

Le processus d'évaluation interne est limité : il n'y a pas d'évaluation par les étudiants. Un conseil de perfectionnement annuel existe, on note une bonne qualité des échanges retranscrits dans l'exemple fourni (il n'y a pas eu de CP pendant la pandémie : il faudrait peut-être repenser l'emploi du distanciel pour les réunions).

Conclusion

Points forts

- Une structuration de la formation lisible et cohérente,
- Une bonne coopération des équipes LLCER/LEA,
- Une bonne ouverture à l'international.

Points faibles

- Manque de suivi individualisé des étudiants,
- Taux d'échecs important,
- Poursuite d'études.

Recommandations

- On peut recommander d'envisager au moins un cours de remédiation en L1,
- De réduire le recours au contrôle terminal en L1 (mais celui-ci est en lien avec un manque d'encadrement),
- De travailler avec l'université sur la facilitation du recours au tutorat.

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATION ÉTRANGÈRE ET RÉGIONALES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*, rattachée à l'UFR lettres et sciences humaines, offre deux parcours de formation initiale, *Anglais et espagnol* (un parcours en *Allemand* a été fermé par manque d'effectifs), présentant chacun une spécialisation *Français langue étrangère* en L3. Les cours sont dispensés sur deux sites, Reims et Troyes (pas de L2/L3 *Espagnol* à Troyes). Les étudiants suivent majoritairement un cursus d'anglais (597 vs 120 en 2020-2021), et sont majoritairement sur le site de Reims.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en partie en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation partage un portail avec langues étrangères appliquées qui permet les réorientations en L1. Elle permet la poursuite d'étude dans plusieurs masters locaux. Il n'y a pas de partenariat, mais il existe un effort de développement sur deux pôles pour attirer un public plus large, qui ne semble cependant pas entièrement trouver son public à Troyes (pas d'effectifs pour L2/L3 en espagnol). La formation intègre littératures, grammaire, civilisation, la pluridisciplinarité est plus étendue dans la spécialisation FLE. La sensibilisation au développement durable se manifeste par un moindre recours aux photocopies, mais n'est que très marginale dans l'enseignement.

La formation intègre une ouverture à l'international. On note une mobilité Erasmus (17 en 2018-2019, 5 en 2020-2021, baisse liée à la pandémie) et de l'assistantat à l'étranger (CIEP), ainsi qu'un partenariat avec des écoles et universités étrangères. Une vingtaine d'étudiants internationaux intègre la formation chaque année. Le stage de L3 ne se déroule cependant pas à l'étranger.

La formation comporte des éléments d'adossement à la recherche. Il existe en S5 un enseignement « préprofessionnalisation/initiation à la recherche » (quatre heures CM, cinq heures TD) dont le contenu n'est pas détaillé (mise à part une sensibilisation à la déontologie) ; les étudiants sont incités à assister à des colloques, sans modalités précises (pas de liens par exemple concernant des stages dans un laboratoire de recherche). Des enseignants-chercheurs participent à la formation. Quatre heures de présentation de la bibliothèque universitaire et de présentation de la documentation par du personnel des services de documentation sont proposées dans la formation, et les étudiants peuvent acquérir des éléments dans l'EC de S2 « travailler dans un environnement numérique » et dans l'EC de S1 « outils de réussite ».

La formation inclut peu de relations avec le monde socio-économique et d'éléments de professionnalisation. On note une absence de lien avec le monde socio-économique à l'exception du stage de L3 (70 heures, mais seulement deux crédits ECTS), il n'y a pas d'ouverture à la formation continue ou à l'entrepreneuriat (pas de projet tutoré). En S6, existent neuf heures dévolues au parcours professionnel personnalisé.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont peu adaptées aux compétences visées. La formation n'intègre pas l'approche par compétences. Les certifications sont acquises hors maquettes, mais peuvent faire l'objet d'un supplément au diplôme. Il n'y a pas d'e-portfolio.

La formation développe et diversifie ponctuellement les pratiques pédagogiques. Elle manque de matériel dans les bureaux, mais elle développe le recours au numérique en cours ; il existe des formations et tutoriels mis en place par l'URCA.

La formation implique une adaptation au moins partielle à l'ouverture à l'international. Les langues vivantes sont au cœur de la formation ; elle implique l'étude de deux langues et d'une LV3 pendant tout le parcours, de nombreux cours sont dispensés en langue étrangère. Il n'y a cependant pas de stage à l'étranger obligatoire (un job étudiant peut même être considéré comme stage). Les certifications sont hors-maquette. Les mobilités des étudiants sont prises en charge par les RI (mais on trouve aussi des référents RI dans l'équipe pédagogique). On constate cependant assez peu de mobilités sortantes (les chiffres sont-ils liés à la pandémie ?) : respectivement 17, 19 et 5 pendant les trois années analysées.

La formation est en partie adaptée aux publics de la formation continue et de l'alternance. Il existe une ouverture à la formation continue avec aménagements, mais pas d'accompagnement formalisé.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation prend en partie en compte le développement et le suivi de l'attractivité. La formation participe aux événements d'information mis en place par l'université. Le rapport témoigne d'un suivi des inscriptions (connaissance du nombre d'étudiants de L1 issus de bacs professionnels, donnée rarement indiquée dans les rapports : 53 en 2020-2021, contre 291 issus de bacs généraux et 76 de bacs technologiques ; une analyse plus fixe des taux de réussite des différents publics mériterait d'être envisagée).

La formation ne suit pas assez la réussite des étudiants. Il n'y a pas de dispositif d'accompagnement, d'aide à la réussite, de « Oui si », de tutorat, alors que les taux d'abandon ou d'échec (aucun crédits ECTS acquis) sont alarmants en L1 (2018-2019 : 221 sur 416 inscrits, 2019-2020 : 234 sur 433 inscrits, 2020-2021 : 274 sur 434 inscrits). Certes, la pandémie doit être prise en compte, mais le nombre d'étudiants ne se présentant pas aux examens ne suffit pas à faire de ceux-ci des « faux étudiants » inscrits pour obtenir une carte. Une réflexion autour de l'information des bacheliers (pour limiter les mauvaises orientations), du poids écrasant des contrôles terminaux en S1 gagnerait à être menée. De manière générale, on trouve beaucoup d'enseignements en cours magistral (par exemple en ce qui concerne l'étude d'oeuvres littéraires : en anglais au S3, 18 heures CM/9 heures TD pour la littérature américaine), ce qui ne favorise pas la prise de parole. De même, on attendrait plus d'heures réservées à l'oral, au moins en TD (exemple en S6 espagnol : 10 heures seulement d'oral en TD). À noter, il existe des TP en anglais du S3 au S6 (12 heures par semestre), qui gagneraient à être étendus en espagnol (d'autant que les effectifs sont alors moindres). L'EC de S1 « outils de réussite » est bienvenu, mais il comporte huit heures de CM contre six heures de TD, ce qui fait douter de son efficacité réelle.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études : on dispose de peu de données ; un nombre de diplômés assez nettement inférieur au nombre d'inscrits en L3 (73/75/77 vs 141/120/102) et une attractivité limitée des masters sur site : 44/32/41 inscrits après leur licence.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens partiels pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le rapport inclut une demande d'encadrement supplémentaire (cinq enseignants-chercheurs pour la formation ; le taux d'encadrement global est d'un enseignant pour sept étudiants, en majorité donc non enseignants-chercheurs). Il n'y a quasiment pas de mobilités d'enseignants sur la période, mais c'est peut-être un effet de la pandémie (?). Les jeunes enseignants titulaires sont accompagnés au sein de l'université. On trouve mention d'indicateurs de soutenabilité (nombre de groupes, utilisation des cours magistraux) qui ont contribué à une réflexion sur la maquette. Sur la subsidiarité, on manque d'éléments.

La formation n'a pas défini tous les processus d'évaluation interne. Il n'y a pas d'évaluation par les étudiants (il y a eu une enquête électronique partielle en 2019-2020 sur la base du volontariat pour laquelle seules 75 réponses ont été reçues). Il existe un conseil de perfectionnement annuel, où sont présents IA ou IPR, l'exemple fourni témoigne d'une qualité satisfaisante des échanges, on note une présentation de statistiques pour soutenir la discussion (le conseil de perfectionnement n'a pas été tenu pendant la pandémie : il faudrait peut-être repenser l'emploi du distanciel pour les réunions).

Conclusion

Points forts

- Une équipe volontaire (l'autoévaluation est souvent précise),
- Une maquette cohérente dans sa saisie d'une langue vivante,
- Une spécialisation FLE utile.

Points faibles

- Des taux de réussite insuffisants, sans doute liés à plusieurs facteurs : trop peu de TD, de TP et de place faite à l'oral,
- Une certaine timidité dans la place faite à l'international (mobilités insuffisantes, à développer pour le stage),
- Un manque de politique d'aide à la réussite.

Recommandations

- Saisir l'université sur une politique globale d'aide à la réussite,
- Stimuler les mobilités,
- Mieux caractériser la préparation du projet professionnel, qui se dessine tardivement et de manière peu développée (travailler par exemple sur un cadrage des stages, des options différenciantes).

LICENCE LETTRES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Lettres* de l'UFR lettres et sciences humaines, est localisée à Reims, elle offre deux parcours, *Lettres modernes* et *Lettres classiques* (+/- 230 étudiants pour tout le cycle, +/- 200 *Lettres Modernes* vs +/- 30 *Lettres Classiques*) en formation initiale. La L1 est constituée d'un portail commun avec *Philosophie*, quatre UE sur cinq en commun. Une double licence *Lettres-Histoire* est portée par le département d'histoire.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. L'autoévaluation mentionne des collaborations avec le rectorat, l'INSPE, les acteurs culturels (Comédie de Reims, Bibliothèques), mais les données manquent pour évaluer l'importance de ces collaborations. Pluridisciplinarités et interdisciplinarités sont assurées par la maquette de la formation, notamment par le portail de L1 commun à la formation de philosophie, un jeu d'options libres dès la L2 (pas de précision concernant le volume horaire) ainsi que par une double licence *Lettres Classiques - Histoire* (portée par le département d'histoire).

La formation est inégalement ouverte à l'international. Il n'y a pas de partenariat (la dimension frontalière est pourtant mentionnée dans les éléments de stratégie de l'établissement), une seule mobilité sortante d'étudiant en trois ans, rien ne semble formalisé pour développer celles-ci (de type suivi à distance, rattrapage...) ; on note une vingtaine de mobilités entrantes par an en *Lettres Modernes*, mais pas de suivi spécifique mentionné.

La formation bénéficie d'un adossement partiel à la recherche. Les enseignants de la formation sont majoritairement des enseignants-chercheurs ; l'initiation à la recherche, mentionnée dans la maquette de L3, semble un peu fourre-tout (association avec la préparation à l'enseignement ou à l'histoire de la tradition classique, regroupant des cours de stylistique ou de philologie). On aimerait savoir combien de places sont réservées aux étudiants souhaitant faire un stage au CRIMEL, et comment les étudiants sont incités à assister à des colloques (existe-t-il des leviers ?). De même, la sensibilisation à la déontologie n'est pas formalisée. Les heures annoncées comme consacrées à la méthodologie informationnelle et documentaire (16 heures) n'apparaissent pas dans la maquette.

La formation manque globalement de relations avec le monde socio-économique et d'éléments de professionnalisation. La formation reste essentiellement tournée vers l'enseignement, avec un développement original et étayé du FLE, mais propose quelques cours optionnels (métiers du livre, arts du spectacle, arts filmiques) susceptibles d'aider les étudiants à envisager d'autres voies professionnelles. Cependant ces cours optionnels ne permettent pas une entrée dans la vie professionnelle après la licence ; on note une absence de données sur la possibilité de poursuite en masters liés à ces options, une absence de chiffres pour le nombre d'étudiants qui suivent ces options. Seuls deux professionnels participent à la formation (en dehors des participants ponctuels lors de conférences). Il est dommage que le stage de L3 ne donne qu'un seul crédit. Il n'y a pas d'ouverture à la formation continue, en dehors de l'agrégation interne.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne dispose pas complètement de méthodes pédagogiques adaptées aux compétences. L'approche par compétences n'a pas encore été envisagée ; les étudiants disposent d'un portfolio, mais les compétences acquises hors-cursus (par exemple la participation à des associations) ne semblent pas prises en compte.

La formation développe et diversifie peu les pratiques pédagogiques. La maquette se partage en heures CM et en heures TD, en accordant un poids important aux premiers, notamment en S1 (huit CM / trois TD), ce qui peut se comprendre dans le cadre d'une mutualisation, mais qui contribue peut-être à placer les étudiants de L1 en difficulté (environ 50 % de réussite en L1). La formation inclut le recours au numérique et l'intégralité de suivi des heures à distance est mentionnée comme possible, mais aucun encadrement n'est indiqué, d'autant que le rapport signale un manque relatif d'équipement technique des salles.

La formation est en partie adaptée à l'ouverture à l'international. Les étudiants bénéficient d'une heure trente hebdomadaires de LV à partir du S2 et peuvent pratiquer une seconde LV en option libre.

La mobilité ne semble pas assez valorisée (un enseignant responsable, mais pas de modalités de prise en compte mentionnées dans le cursus).

La formation n'est pas adaptée aux publics de la formation continue et de l'alternance. On ne trouve ni formation continue, ni VAE ni VAP dans la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit en partie son attractivité. Les campagnes d'information auprès des lycéens sont menées à partir de supports variés. Les lycéens issus de Bacs technologiques sont peu présents dans la formation. Les CAL ne sont pas atteintes, surtout en Lettres classiques (en 2020-2021, 120 inscrits en L1 en lettres modernes pour une CAL à 150, 23 inscrits en *Lettres Classiques* pour une CAL à 70).

La formation ne suit pas la réussite des étudiants. La formation n'inclut pas de dispositif d'accompagnement hors handicap et ne propose ni aménagement ni admission en « Oui si ». Il n'y a plus d'enseignant référent (ce que regrettent les étudiants), et pas de tutorat.

La formation analyse peu l'insertion professionnelle et la poursuite d'études. Les chiffres manquent de précision ; entre un tiers et la moitié, des étudiants de L3 poursuivent en master, sans qu'il soit possible de savoir tant de quels masters il s'agit que ce que deviennent les autres étudiants (il n'y a pas de chiffres d'insertion professionnelle).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. 35 titulaires interviennent dans la formation (19 LM, 4 LC, le reste issu d'autres départements) contre 28 chargés de cours. Le taux d'encadrement global est très fort, quasiment de deux étudiants par enseignant (en 2020-2021, 120 étudiants pour 63 enseignants), d'environ 3,5 si l'on se limite aux seuls enseignants titulaires. Mobilités sortantes et invitations n'ont pas été autorisées pendant la période de crise sanitaire. Les nouveaux enseignants titulaires reçoivent une formation (pas de nombre d'heures indiqué) et le service informatique est disponible pour des formations ; on ne trouve pas de mise en pratique commune, excepté sur le numérique. Le rapport ne fournit pas d'éléments portant sur le coût de formation (que les chiffres d'encadrement inciteraient à analyser) et la soutenabilité.

La formation a défini un processus limité d'évaluation interne. Il n'existe pas d'évaluation des enseignements en dehors d'initiatives personnelles ponctuelles, la formation dispose d'un conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an (le compte rendu montre la présence d'étudiants et d'extérieurs, ainsi qu'un bon échange entre les étudiants et les enseignants).

Conclusion

Points forts

- Les mutualisations qui permettent aux étudiants d'explorer plusieurs voies malgré la taille relativement réduite du département,
- L'implication individuelle des enseignants dans le suivi des étudiants.

Points faibles

- Manque d'incitation et de suivi pour les mobilités sortantes,
- Pas d'approche par compétences,
- Absence de dispositif d'aide à la réussite couplée à un poids très important des cours magistraux,
- Pas d'ouverture, même partielle, à la formation continue.

Recommandations

- Explorer des voies nouvelles en termes de pédagogie (aide à la réussite, évaluations internes) et de formation (mieux étayer les possibilités de débouchés autres que l'enseignement).

LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Philosophie*, rattachée à la faculté des lettres et sciences humaines, présente un parcours en présentiel (à Reims) et un parcours en distanciel, quasiment identiques dans les EC (présentation différente des UE + premier semestre en présentiel intégré au portail Philosophie/Lettres). On compte environ 180 étudiants inscrits par an, aux deux tiers à distance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation inclut un portail commun avec la licence *Lettres modernes* en L1 et conserve un nombre d'UE libres jusqu'en L3, ce qui permet la pluridisciplinarité. L'ajout de cours liés au droit, à l'anthropologie ou à l'éthique médicale renforce l'interdisciplinarité. Le développement durable est pris en compte par 5 EC ou UE répartis sur le cursus, dont un cours de « philosophie et écologie » en S2. Il existe un DU *Philosophie et médecine* (on ne trouve pas de données sur son taux de fréquentation) et la formation est adossée aux axes de recherche de la MSH (par exemple autour du développement durable).

La formation propose une ouverture limitée à l'international. Malgré plusieurs accords de partenariat Erasmus, les mobilités entrantes et sortantes sont quasi-inexistantes ("malgré une offre importante au niveau des accords Erasmus offerts par la formation, les étudiants ne s'inscrivent pas dans ce dispositif"). On compte cependant des étudiants internationaux dans la formation à distance (six en 2020-2021). Il faut prendre en compte la situation de pandémie, mais la formation ne dispose pas de politique d'incitation interne (par exemple par une responsabilité dévolue au suivi des mobilités).

La formation inclut un adossement à la recherche. La formation à/par la recherche est incluse dans la maquette de la formation en présentiel (une UE en S5 et S6), sous forme de préparation à la rédaction d'un projet de mémoire, mais ces UE sont absentes de la formation à distance. La participation des étudiants à des Journées d'études ou des colloques n'est pas formalisée dans la maquette et les modalités d'incitation restent floues (pas d'indication de liens avec le laboratoire CIRLEP à l'exception d'une invitation à participer aux événements). Les cinq enseignants-chercheurs de la spécialité participent à la formation. Les services de la documentation sont présentés aux étudiants (4 heures). Les données d'autoévaluation mentionnent une UE (L2/L3) de formation à la méthodologie informationnelle, non repérable dans la maquette.

La formation a peu de relations avec le monde socio-économique mais propose certains éléments de professionnalisation. La formation à distance peut concerner des étudiants en formation continue ; il n'y a pas d'intervention de professionnels. La professionnalisation fait l'objet d'une UE de 2 EC dès le S2, mais apparaît notamment par le choix des domaines auxquelles est appliquée la philosophie dans l'ensemble de la maquette (*Droit et philosophie, Philosophie et écologie...*). Le stage, qui n'existe que dans la formation en présentiel, est optionnel (on ne trouve pas de données sur l'orientation de ce stage de 70 heures) ; la formation, qui s'envisage essentiellement dans la perspective d'une poursuite en master, se présente comme préparant également aux concours administratifs, mais ne propose pas d'option en ce sens. Les étudiants ne disposent pas d'un portfolio.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences. La formation applique l'approche programme (mais sans recours aux blocs de connaissances et compétences). Les compétences acquises en dehors du cursus ne font cependant pas l'objet d'une valorisation.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Il existe un parcours à distance ; CM et TD s'équilibrent après la L1, mais la formation à distance est évaluée exclusivement en contrôle terminal, ce qui reste un choix discutable, même s'il peut s'expliquer par le fait que certains étudiants du parcours soient salariés. Au demeurant, ce choix ne semble pas nuire à la réussite des étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation inclut des heures de langue vivante à chaque semestre à l'exception du SI en présentiel. Elle inclut également deux UE (S3 et S4) de philosophie appliquée à l'argumentation dans une langue européenne et à la traduction ou lecture de texte philosophique dans une langue européenne, avec un nombre d'heures important (une cinquantaine d'heures par semestre). Le service d'accompagnement à l'international ne semble pas propre à la formation (pas d'enseignant-référent).

La formation est adaptée aux publics de la formation continue et de l'alternance. La licence à distance est ouverte à la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit inégalement son attractivité. La formation participe aux dispositifs d'information-orientation mis en place par l'université. La formation dispose des chiffres concernant l'évolution des candidatures, mais on note une absence d'analyse portant sur les différents publics (chiffres en 2020-2021 : sur 408 candidats, 70 issus de bacs généraux, 12 de bacs technologiques). La CAL de 70 étudiants n'est jamais atteinte (effectifs très faibles en présentiel dès la L2).

La formation ne suit pas la réussite des étudiants. Il n'y a ni dispositifs d'accompagnement, ni tutorat, ni aide à la réussite, ni « Oui si ». La L1 en présentiel montre pourtant un large taux d'échec (d'une trentaine d'étudiants en L1, on passe à une dizaine en L2 : respectivement 29/18, 35/9, 45/9 pour les trois années étudiées) qui mériterait par exemple une réflexion sur les modalités de contrôle des connaissances (il faudrait peut-être réfléchir au poids des contrôles terminaux en L1) – même s'il faut ici prendre en compte la pandémie. La formation à distance en revanche offre un très bon taux de réussite (elle conserve ses effectifs sur les trois années).

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études. On ne trouve pas d'enquête prise en compte à l'interne.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de tous les moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs. La formation ne dispose que de cinq titulaires, ce qui nuit probablement à l'encadrement par responsabilités et éventuellement aux mobilités sortantes. Le taux d'encadrement pour 2020-2021 atteint presque quatre étudiants par enseignant (180 inscrits, 49 enseignants). Les jeunes enseignants titulaires sont accompagnés au sein de l'université. Soutenabilité et subsidiarité ne sont pas envisagées.

La formation ne dispose pas d'un processus d'évaluation interne formalisé. Il n'y a pas d'évaluation par les étudiants ; il existe un conseil de perfectionnement annuel, dont un exemple de compte rendu extrêmement bref ne permet pas d'évaluer l'intérêt pour l'amélioration de la formation.

Conclusion

Points forts

- Tout en conservant les objets philosophiques traditionnels, la formation fait preuve d'un effort remarquable pour ouvrir la philosophie à des enjeux et des problématiques contemporains, qui pourraient orienter vers des spécialisations (*Science, droit, éthique médicale, anthropologie*),
- La formation à distance, qui offre de bons taux de réussite et qui constitue une offre unique dans la région, est également à saluer.

Points faibles

- Une équipe de titulaires trop réduite,
- Un manque de cours plus franchement tournés vers l'insertion professionnelle en fin de cursus, pour les étudiants qui ne souhaitent pas devenir enseignants : des cours qui pourraient être formalisés par une option de L3,
- Pas de réflexion organisée autour de l'aide à la réussite, de la mobilité, des compétences,
- Il existe un fort écart de réussite entre la licence en présentiel et la licence à distance.

Recommandations

- Réfléchir à favoriser l'ouverture de débouchés pour les étudiants de la formation, notamment en lien avec les différents masters qui pourraient leur être accessibles,
- Rendre le stage obligatoire en L3, et cadrer celui-ci,
- Travailler avec l'université pour la mise en place d'un aide à la réussite en L1 en présentiel.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU DESIGN

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers du design* propose un parcours, *Design éditorial et graphique* hébergé au lycée Charles de Gaulle de Chaumont. L'enseignement a lieu sur trois sites, 40 % au Lycée CDG, 10 % à l'INSPE, et 50 % au Signe, centre national du graphisme. La formation est rattachée à l'UFR lettres et sciences humaines. Les promotions correspondent à la CAL de la formation (16 étudiants).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP Métiers du design est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation s'intègre dans le cadre Arts de l'URCA. Elle vient compléter des L2, BTS, DNMADE 2, DUT et BUT deuxième année. En dehors des partenariats mentionnés avec des bibliothèques et avec l'INSPE de Chaumont, un partenariat régional fort se distingue : Le Signe (centre national du graphisme, installé à Chaumont) est très présent (accueil de cours, accès au fonds de la bibliothèque, exposition de travaux d'étudiants, participation à l'élaboration de la maquette, participation au conseil de perfectionnement). Quelques cours permettent l'adossé à l'UFR lettres et sciences humaines (ex : sémiologie de l'image, histoire de l'édition). Les enjeux de développement durable ne sont pris en compte que dans le domaine de l'impression (pas d'application spécifique au design).

L'ouverture à l'international est très réduite. Il n'existe pas de partenariats internationaux ni d'offre à l'international ; les mobilités sortantes sont possibles (Erasmus), mais rares (deux étudiants par an dans la période étudiée).

L'adossé à la recherche est faible. La recherche ne relève pas des finalités de la formation, mais la première UE du premier semestre s'appuie sur des données de recherche ; la formation peut s'inscrire dans l'un des axes du laboratoire CRIMEL (axe livre, représentation, illustration), mais cette possibilité n'est pas exploitée ; quatre enseignants-chercheurs interviennent dans la formation (on note une erreur de report des sections CNU dans la maquette, toute la formation est rattachée à la 9e section, ce qui ne correspond pas à la nature des enseignements). La déontologie est abordée dans les cours qui traitent du droit à l'image, mais il n'y a pas d'heures spécifiques dédiées. Les cours n'incluent pas de formation concernant la documentation, mais on peut considérer que celle-ci a été reçue dans les années antérieures de formation.

La formation inclut des relations avec le monde socio-économique et des éléments de professionnalisation. La formation vise des recrutements à l'échelle nationale ; alternance et formation continue ne sont pas proposées. Le second semestre est entièrement dédié à l'insertion professionnelle (stage et projet tutoré) en appui sur un bon annuaire d'entreprises ; une dizaine de professionnels interviennent dans la formation. Il n'y a pas d'heures dédiées à l'entrepreneuriat, ce qui peut surprendre dans la mesure où le métier de designer graphique indépendant est mentionné dans les débouchés professionnels.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques ne sont pas adaptées aux compétences. On ne trouve ni approche par compétences ni portfolio.

Le développement et la diversification des pratiques pédagogiques sont limités. Le premier semestre comporte trois UE qui font appel à la technique et à la création (importance des workshops, ateliers de création encadrés par des professionnels), mais globalement les TD priment sur les TP. Les trois lieux qui accueillent les cours offrent des salles de différents types. À cet égard, on s'interroge sur la présence de cours sur le site de l'INSPE, puisque la formation n'a rien à voir avec les métiers de l'enseignement.

La formation est partiellement adaptée à l'ouverture à l'international. Le premier semestre conserve 18 heures de TD d'Anglais appliqué au *Métiers du design*, ce qui permet d'acquérir le vocabulaire nécessaire à une ouverture professionnelle à l'international. Les mobilités ne sont pas encadrées par la formation.

La formation n'est pas adaptée aux publics de la formation continue et de l'alternance. On ne trouve pas d'ouverture à la formation continue ou à l'alternance (le rapport ne donne pas d'explication).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe, mais ne suit pas l'attractivité. L'information passe par les JPO et les réseaux internet ; la formation est attractive (environ 150 candidatures pour 16 places) ; des statistiques concernant le recrutement sont réalisées, mais on ne trouve pas d'indication dans le bilan présenté. On remarque que la formation ne se compose quasiment que d'étudiantes.

La formation n'exige pas un suivi de la réussite des étudiants. La très forte sélectivité de la formation la dispense d'aide à la réussite (100 % de réussite).

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études. Des analyses précises sont menées au niveau de l'université et au niveau de la formation. Le taux de réponse des anciens étudiants nuit cependant à l'analyse. En moyenne, deux étudiants par cohorte trouvent un emploi dans un domaine autre que celui de leur formation, mais la plupart s'insèrent bien dans les professions correspondant à celle-ci. Peu d'étudiants poursuivent en master (un à deux par an), alors que les statistiques montrent une insertion comme employés ou professions intermédiaires : ce point pourrait peut-être faire l'objet d'une réflexion, même si les licences professionnelles ne préparent pas normalement à des masters.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaire pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le taux d'encadrement est très fort : 14 enseignants pour 16 étudiants en 2020-2021. On relève une absence de mobilité des enseignants et l'on ne trouve pas de données sur leur accompagnement. Il n'y a pas non plus d'indication sur soutenabilité et subsidiarité, hormis la mention d'un travail commun du responsable pédagogique URCA avec le directeur des études du Lycée Charles de Gaulle pour le recrutement des professionnels intervenant dans la formation.

La formation n'a pas beaucoup développé un processus d'évaluation interne. Il n'existe pas d'évaluation par les étudiants, mais une forte participation au conseil de perfectionnement (annuel), qui montre une bonne qualité des échanges.

Conclusion

Points forts

- Le partenariat fort avec le SIGNE (Centre national du graphisme), qui accroît la légitimité de la formation,
- La dimension très pratique de la formation (techniques, stage, projet tutoré, workshops), bien orientée vers l'entrée directe dans la vie professionnelle, qui donne de bons résultats.

Points faibles

- En tant que formation courte professionnalisante la formation atteint ses objectifs, mais elle pourrait inclure une incitation à compléter la formation par un master qui permettrait une insertion à un niveau supérieur, d'autant que le recrutement est assez large et ne s'arrête pas aux étudiants issus de BTS ou de DUT,
- L'initiation à l'entrepreneuriat manque dans la maquette.

Recommandations

- Ouvrir les perspectives d'emploi : développer la dimension internationale (stages à l'étranger, coopération avec des formations similaires à l'étranger),
- Valoriser la poursuite d'étude, former à l'entrepreneuriat,
- S'ouvrir à l'alternance et à la formation continue.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU LIVRE : DOCUMENTATION ET BIBLIOTHÈQUES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Métiers du livre* est une licence professionnelle proposée en un seul parcours *Bibliothèques, Musées et Médiation Culturelle* sur le campus des Comtes de Champagne (Troyes). Elle s'adresse aux étudiants de la formation initiale titulaires d'une L2 en sciences humaines, et au tout diplôme de niveau Bac+2 jugé équivalent par la commission pédagogique (DUT, BTS, etc.). En formation continue la formation est possible à condition de pouvoir bénéficier d'un congé de formation. Elle n'est pas ouverte à l'alternance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement du fait qu'elle s'inscrit dans la continuité de l'offre de formation du pôle arts, permettant notamment une poursuite d'études après la licence deuxième année *Lettres modernes*, option *Lettres, arts et patrimoine*, en cohérence avec des besoins du territoire à l'échelle du territoire champardennais auxquels l'URCA souhaite répondre. Différents partenariats locaux existent (médiathèque Jacques Chirac ; musées troyens et la maison du patrimoine).

L'interdisciplinarité est au cœur même de la formation par la diversité de ces champs d'intervention (Bibliothèques, musées et médiation culturelle). La formation intègre les enjeux du développement durable non seulement dans les gestes au quotidien, mais aussi dans une approche disciplinaire dans la gestion des collections et en intégrant des projets tutorés des étudiants axés sur la médiation de l'écoresponsabilité. La formation ne bénéficie pas d'actions dépendant du PIA.

La formation n'est pas ouverte à l'international, il n'existe pas de priorités de l'établissement définies à ce sujet concernant la licence professionnelle.

La licence bénéficie d'un adossement à la recherche en assurant une formation par la recherche avec des cours en lien avec les recherches des cinq enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique. La formation comprend un nombre plus élevé d'intervenants professionnels et n'a pas pour objectif de former des chercheurs. Ceci explique que la maquette ne comprend pas de cours dédié à l'intégrité scientifique et à la déontologie, thématiques cependant mises en lien avec les pratiques professionnelles en médiathèque ou encore en musées et dans les archives. Du fait de sa spécificité disciplinaire 48 heures d'enseignement sont consacrées à la méthodologie informationnelle et documentaire et deux heures (hors maquette) sont dispensées par les services de documentation. L'initiation à la recherche documentaire est également assurée dans le cadre du partenariat avec la médiathèque Jacques Chirac.

Les relations avec le monde socio-économique sont assurées notamment grâce à une convention avec Troyes Champagne métropole facilitant une intégration au tissu socio-économique local par l'intervention d'acteurs du monde culturel et les stages. La formation intègre des éléments de professionnalisation avec des stages de huit semaines minimum, des projets tutorés pour mettre les étudiants en situation. Des enseignements consacrés à l'insertion professionnelle sont animés par des professionnels et des rencontres professionnelles permettent aux étudiants de visiter les institutions culturelles.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre sont adaptées aux compétences visées et vérifient l'alignement pédagogique pour chaque enseignement en cohérence avec la diversité des compétences visées par la formation.

Les compétences des étudiants acquises dans et en dehors du cursus sont valorisées dans le cadre de mises en situation au cours des stages et d'un projet tutoré (médiation culturelle réalisé par l'étudiant dans l'institution qui l'accueille).

Les pratiques pédagogiques mises en œuvre dans la formation sont diversifiées en alternant les approches disciplinaires et les rencontres de terrain et en s'appuyant sur les projets et des mises en situation. La formation a recours aux espaces numériques et consacre une part importante du temps aux cours hors les murs divers au cœur même des milieux professionnels (bibliothèques, musées, espace urbain) visés.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas spécifiquement développés pour permettre son ouverture à l'international, au regard de sa spécialisation en direction du tissu socio-culturel et économique régional. Il existe un enseignement de l'anglais appliqué aux métiers de la culture, mais pas de dispositif pour la mobilité entrante ou sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance, à condition qu'elles se fassent dans le cadre d'un congé de formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics d'une part depuis la mise en place de e-candidat et d'autre part grâce à l'amélioration du site Internet de l'URCA associé aux autres dispositifs tels les Journées Portes ouvertes et de manière plus informelle les réseaux sociaux. Cependant les candidatures sur e-candidat sont vécues comme volatiles. L'équipe pédagogique analyse les profils des candidatures dont le périmètre géographique dépasse récemment celui de la région ce qui témoigne d'une plus grande attractivité. La responsable pédagogique assure une veille stratégique concernant les autres formations du même type au niveau national.

La formation suit la réussite de ses étudiants, son taux de réussite est élevé, résultat d'un suivi pédagogique renforcé du fait des effectifs réduits.

La formation constate une insertion professionnelle élevée et un très faible niveau de poursuite d'études, ce qui est attendu du fait qu'il s'agit d'une licence professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, avec une équipe de sept enseignants-chercheurs correspondant à près de la moitié de l'équipe, et une dizaine de chargés de cours qui représentent les acteurs culturels locaux. Il n'y a pas de mobilité à l'international en lien avec la formation. L'équipe pédagogique accompagne les enseignants professionnels et assure l'essaimage de leurs pratiques pédagogiques au sein de l'équipe.

Les mobilités internationales des enseignants-chercheurs ne sont pas directement liées à la formation.

La Licence professionnelle n'a pas recruté d'enseignants débutants. En revanche l'équipe pédagogique accompagne les enseignants professionnels et se concertent pour l'essaimage des bonnes pratiques une fois par an. La soutenabilité n'est pas analysée,

aucun processus d'évaluation des enseignements est réalisé au niveau de l'établissement. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants n'a pas été organisée. Les étudiants sont cependant représentés au conseil de perfectionnement qui comprend également des personnalités extérieures à la formation. Le pilotage de la formation est ainsi assuré à partir des concertations au sein du conseil de perfectionnement aboutissant à des évolutions pédagogiques de la formation.

Conclusion

Points forts

- Les relations avec le monde socio-économique et la diversité des activités de professionnalisation,
- L'employabilité importante et une insertion professionnelle élevée,
- L'adéquation de l'offre de formation avec les besoins du secteur au niveau régional.

Points faibles

- L'absence d'ouverture de la formation à l'alternance,
- Le faible niveau d'enquêtes sur les enseignements auprès des étudiants.

Recommandations

- Poursuivre ses efforts d'adaptation aux évolutions de la société (notamment numériques) en renforçant l'écoute des évaluations des étudiants qui doivent être mises en place,
- L'attractivité au niveau national pourrait être développée, le profil de candidatures venant d'autres régions de France témoigne de la possibilité d'élargir le public dans la limite de la capacité d'accueil,
- Au niveau de l'établissement, l'évaluation de la formation par les étudiants doit être renforcée.

LICENCE PROFESSIONNELLE BOIS ET AMEUBLEMENT

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Bois et ameublement* propose un parcours, *Création Design du cadre de vie*, associant compétence technique et capacité à produire un projet conceptuel. Elle est hébergée au lycée Charles de Gaulle de Chaumont (quelques cours à l'INSPE). La licence accueille des étudiants en formation initiale et en alternance (contrat de professionnalisation). La formation compte chaque année 10 à 15 étudiants (CAL à 15). Elle est rattachée à l'UFR lettres et sciences humaines.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en partie en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation est rattachée au domaine des SHS de l'Université, mais elle semble plutôt en adéquation avec une poursuite d'étude après un BTS Bois et avec le DN MADE assurés par le lycée Charles de Gaulle (les enseignants de la licence sont d'ailleurs également enseignants du lycée). On note plusieurs partenariats locaux et régionaux (conventions avec des organismes publics, comme la ville de Chaumont, ou privés). La pluridisciplinarité fait partie du projet initial de la formation, qui vise à associer créativité et savoir-faire. Le développement durable est pris en compte dans le cahier des charges du projet, mais ne fait pas l'objet d'une formation, si brève qu'elle soit, formalisée.

La formation ne présente pas d'ouverture à l'international. Il n'existe ni partenariats internationaux, ni mobilité des étudiants.

La formation est très peu adossée à la recherche. L'adossement à la recherche n'est pas essentiel pour les licences professionnelles, mais la formation pourrait trouver des liens avec certains axes du laboratoire CRIMEL; aucun rapprochement n'a été mis en place jusqu'ici. Quatre enseignants-chercheurs de l'Université interviennent dans la formation (UE « création et mise en œuvre » du S1 ; enseignants de 18^e section). Les étudiants ont accès à plusieurs centres de documentation. 15 heures sur 344 sont assurées par des enseignants-chercheurs de l'URCA.

La formation intègre relations avec le monde socio-économique et éléments de professionnalisation. La formation élabore ses projets de S2 en lien avec ses partenaires régionaux ; elle est ouverte aux contrats professionnels à raison d'1/3 des effectifs (accueil sur la période étudiée : environ un par an seulement). La formation est directement tournée vers l'insertion professionnelle : un TD de connaissance de l'entreprise (24 heures) aborde l'entrepreneuriat et l'insertion professionnelle est préparée par le stage (16 semaines) et le projet tutoré (130 heures). Seulement trois professionnels participent à l'enseignement (pas d'éléments précis sur la nature exacte de leur participation).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne dispose pas de méthodes pédagogiques adaptées aux compétences. On ne trouve ni approche par compétences, ni e-portfolio.

La formation a un peu développé et diversifié les pratiques pédagogiques. Deux cours peuvent être suivis à distance (sans que les modalités soient précisées) ; la dimension technique de la formation implique le recours aux ateliers ainsi qu'à différentes machines. On peut s'interroger sur l'hébergement partiel à l'INSPE de Reims, qui semble purement pratique (il n'existe pas de lien de la formation avec les métiers de l'enseignement).

La formation est peu adaptée à l'ouverture à l'international. La formation offre 30 heures d'anglais au S1 (on ne trouve pas de précision sur un cours éventuellement appliqué aux métiers du bois) ; la formation propose la certification ALTISSIA ; il n'y a pas d'incitation aux mobilités.

La formation est adaptée aux publics de la formation continue et de l'alternance. Les modalités d'accueil à l'alternance obéissent à un planning spécifique, la formation continue est possible en lien avec le GRETA, mais dans les faits, très peu d'étudiants sont concernés (deux sur toute la période étudiée).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation a développé son attractivité, mais n'exerce pas de suivi formalisé. Elle utilise les journées portes ouvertes et dispose d'une représentation sur internet ; il y a environ 30 candidatures annuelles pour 15 places, ce qui reste modeste ; on ne trouve pas d'élément sur l'origine (géographique, formation préalable) des admis.

La formation suit la réussite des étudiants. La formation rencontre 100 % de réussite. Un module d'adaptation, qui existait précédemment et pourrait permettre d'élargir le recrutement, semble à nouveau envisagé ; il n'a pas de place dans la maquette de la période étudiée.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études. Des enquêtes précises sont réalisées. Même si le nombre de réponses limite leur portée (par exemple huit répondants sur 14 en 2018), elles montrent que l'insertion professionnelle est bonne, mais qu'elle concerne surtout des emplois de catégorie intermédiaire qui ne sont pas toujours en adéquation avec la formation reçue (pour la promotion 2017 : trois enseignants, cinq en commerce/transport/hébergement/restauration, de fait plutôt dans la vente). En outre, si plusieurs emplois semblent témoigner d'une réelle spécialisation (dessinatrice et conceptrice en aménagement intérieur, chargé de projet en agencement...), quelques emplois semblent mal valoriser la formation reçue et pourraient sans doute être accessibles avec le seul BTS (dessinateur-projeteur, menuisier poseur, assistant d'installation Lapeyre). Par ailleurs, on note quelques poursuites en master (entre un et six par an) dans d'autres régions.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas réellement des moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs. L'encadrement est très important (17 enseignants dont deux retraités pour 15 étudiants), mais parmi ces 17 enseignants seuls deux sont permanents. On ne trouve pas de mobilité ou d'accompagnement des enseignants. Les chiffres du nombre d'heures sont présents, mais non analysés. Il existe un pilotage commun entre le responsable pédagogique URCA et l'équipe du lycée Charles de Gaulle (notamment pour le recrutement des vacataires et enseignants).

La formation dispose d'un processus d'évaluation interne partiel. Elle n'offre pas d'évaluation par les étudiants ; le conseil de perfectionnement annuel a été relancé durant la période d'évaluation, mais il est encore peu suivi. Les étudiants y témoignent de problèmes concernant la maquette, qui n'intègre pas suffisamment à leurs yeux de réalisations concrètes.

Conclusion

Points forts

- Une formation qui offre un débouché direct de poursuite d'études pour des étudiants du lycée Charles de Gaulle, notamment issus de BTS,
- Un projet ambitieux et original de formation de « *Techniciens créatifs* ».

Points faibles

- Une formation qui concerne un public trop restreint, sans doute presque uniquement local, et qui manque d'ouvertures sur l'extérieur,
- Soutien insuffisant de l'établissement à la formation,
- Seuls deux permanents sur 17 enseignants et un adossement à la recherche très faible,
- Une maquette qui ne nourrit pas suffisamment l'ambitieux projet de la formation d'allier interdisciplinarité artistique/technique,
- Telle qu'elle est, cette licence ne semble pas permettre aux étudiants issus d'un BTS de prétendre à des métiers mieux rémunérés.

Recommandations

- Ouvrir la formation au monde extérieur (par la valorisation de mobilités étudiants/enseignants, des partenariats avec des musées, une implication du laboratoire CRIMEL dans certains projets,
- Assurer le soutien de l'Université à cette formation dont l'encadrement est à revoir,
- Améliorer l'adossement à la recherche,
- Travailler sur un jeu d'options complémentaires qui permettraient également d'élargir le recrutement, développer l'alternance et la formation continue, auxquelles la structure double (créativité/savoir-faire) de la formation conviendrait.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) CARRIÈRES SOCIALES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La spécialité de bachelor universitaire de technologie *Carrières Sociales* (BUT CS) est proposée en deux parcours : *Animation sociale et socioculturelle* et *Villes et territoires durables* dans le prolongement de l'ancienne LP mention *Développement de projets de territoire* et du parcours *Conception et mise en œuvre de projets sociaux et territoriaux*. Le BUT prend la suite du diplôme universitaire de technologie (DUT) de la même spécialité. La formation a lieu sur le site de Châlons-en-Champagne.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, elle s'inscrit dans l'organisation nationale des IUT qui définit un programme national (PN) pour chacune des spécialités proposées par les IUT, tout en permettant des adaptations aux contextes locaux des sites d'implantation. Au sein de l'IUT Reims Châlons-en-Champagne (RCC) c'est le comité de direction regroupant les chefs des 14 départements représentés, qui vérifie la cohérence et la complémentarité avec les formations du même cycle et qui définit les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. Le BUT CS intègre différentes thématiques de la licence professionnelle « *Conception et mise en œuvre de projets sociaux et territoriaux* » (sociologie, formes de gouvernance et expression-communication).

Les finalités de la formation en termes de pluridisciplinarité relèvent du PN et les méthodes pédagogiques spécifiques aux IUT comme les « situations d'apprentissage et d'évaluation » (SAÉ) offrent des contextes de mise en pratique de l'interdisciplinarité de la formation. C'est également le PN qui intègre les enjeux du développement durable par des modules d'enseignement dédiés (ex. le module *Écologie Urbaine* dans le cadre de l'option *Villes et territoires durables*). Localement les enjeux du développement durable font partie de l'enseignement par projets et dans le cadre de dispositifs dédiés (semaine européenne de réduction des déchets, agendas 21 et la démarche "green IUT" portée par la composante). Enfin, la formation s'appuie sur moyens obtenus dans le cadre du PIA DeMETeRE pour permettre la virtualisation des postes informatiques de travail des étudiants afin de faciliter leur accès aux logiciels spécifiques.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. L'ouverture à l'international est cependant peu développée du fait de la crise sanitaire. Elle est accompagnée au sein de l'IUT par un Bureau des Relations Internationales pour la mise en place de partenariats pour la mobilité sortante, notamment au Québec, ainsi que par les partenariats de l'Université. Il n'y a pas de mobilité entrante pour la période.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Elle prévoit un enseignement à et par la recherche avec la rédaction d'un « pré-mémoire » et une initiation à la recherche. Le nombre d'heures n'est pas précisé. Quatre enseignants-chercheurs de plusieurs disciplines académiques participent à la formation (l'économie, la sociologie, et l'urbanisme). La recherche est également envisagée comme élément de la compréhension de situations professionnelles. Des stages sont possibles au sein du laboratoire de recherche. La formation bénéficie des enseignements sur la recherche informationnelle et documentaire du service de documentation.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Les liens avec le monde socio-économique sont solidement développés en IUT par le stage et l'alternance et par différents dispositifs dont la formation BUT CS bénéficie, comme le « Club Entreprises », regroupant 80 entreprises pour favoriser les relations entre les entreprises avec les étudiants et les responsables de formation. Les acteurs du monde socio-économique contribuent à la construction des SAÉ. Un parcours en alternance est coconstruit en troisième année avec les entreprises et collectivités locales.

L'insertion professionnelle est au cœur des dispositifs mis en œuvre au sein de la formation, caractéristique plus généralement de l'organisation des formations en IUT, faisant intervenir pour cela un nombre important de professionnels. Il est cependant difficile de les faire intervenir du fait de l'éloignement géographique du site dans une ville moyenne.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'alignement pédagogique fait pour une part importante l'objet du programme national des IUT. Cela concerne la définition des contenus, des méthodes pédagogiques (pour le BUT centré autour des SAÉ), en articulation avec l'identification des ressources (pour les « apprentissages critiques ») dans une approche par compétences.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Le cadrage national permet des adaptations aux spécificités des filières et régionales. La valorisation des compétences est réalisée par le portfolio qui est cependant encore en cours d'appropriation par les enseignants. La certification Pix n'est pas proposée. Les méthodes pédagogiques de la formation sont variées (classe inversée, « conférences gesticulées » issues de l'animation et de l'éducation populaire, jeux sérieux) ; certaines en partenariat avec des structures locales (par des commandes concrètes), relevant directement du champ socio-économique des carrières sociales. La formation a lieu en présence dans des types variés d'espaces d'enseignement (salles de classe aux configurations flexibles, salles informatiques dédiées, séances de travail lors de visites de terrain).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'enseignement de langues est centré sur l'anglais pour lequel une certification est obligatoire depuis un an via la plateforme en ligne de l'organisme privé ALTISSIA. D'autres langues peuvent être apprises via cette plateforme. La préparation des mobilités entrantes et sortantes est appuyée par un bureau des relations internationales au sein de l'IUT, en lien avec la direction des relations internationales de l'Université (DREDI) de l'université (pour la communication sur les bourses d'études, établissements partenaires, modalités de candidatures). Un accompagnement des étudiants est assuré au niveau de chaque département par un enseignants référent.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Dans le cadre de la réforme du BUT l'alternance est encouragée, la formation proposera le principe de l'alternance en troisième année par ingénierie de formation adaptée. Il n'est pas fait état d'étudiants inscrits en formation continue pour le BUT et la licence professionnelle n'en a jamais eu. Il est précisé que service de formation continue et alternance de l'IUT peut mettre en place de façon ponctuelle des formations courtes pour certains blocs de compétences, son nombre n'est pas précisé pour la formation CS.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Les dispositifs d'information sur la formation sont ceux du réseau national des IUT et de l'université. La connaissance et l'attractivité de la formation au niveau régional viennent également des partenariats en cours ou initiatives autour de l'orientation organisée par le rectorat ou certains lycées. Cependant l'équipe pédagogique rencontre des difficultés à faire connaître la formation du BUT auprès des lycéens, d'autant qu'il peut entrer en concurrence avec les BTS proposés dans les lycées. L'évolution récente a vu les candidatures augmenter avec un nombre de 776 en 2021, pour une capacité d'accueil de 84 places et 69 admis. L'écart est expliqué par le fait que le parcours *Villes et territoires durables (VTD)* fonctionnait chaque année avec des promotions d'une vingtaine d'étudiants.

La formation suit la réussite de ses étudiants. L'établissement met en place un suivi du taux de réussite et du devenir des diplômés. Le taux de réussite est en moyenne chaque année de 100 % avec une baisse constatée dans la période de crise sanitaire.

Un accompagnement des étudiants est assuré dans le cadre d'approches professionnalisantes (les Projets personnels et professionnels (PPP) mis en place pour le DUT), sous la responsabilité d'un enseignant référent.

La formation manque de dispositifs d'analyse performants pour suivre l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'appui pédagogique est assuré au niveau de l'établissement avec un service dédié aux usages du numérique et par des dispositifs spécifiques (congé pour projet pédagogique ; initiation à l'enseignement supérieur et décharge de service pour les nouveaux maîtres de conférences).

Il n'est pas fait état de mobilités sortantes de membres de l'équipe pédagogique.

La direction des IUT au niveau national organise le pilotage dans chaque IUT et département. Un comité de direction gère avec le conseil de l'IUT le pilotage des formations conformément aux statuts de l'IUT. La formation BUT CS est développée au sein d'un département dirigé par un chef de département et un directeur des études. L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales en cohérence avec les contenus de la formation. La répartition entre enseignants (6) et enseignants-chercheurs (4) titulaires, ainsi que des chargés de cours domaine des carrières sociales.

L'équipe pédagogique est en évolution en vue d'une meilleure adaptation aux besoins territoriaux d'un BUT dans un site délocalisé. Une convention de partenariat existe avec les FRANCAS (organisme de formation à l'animation et à l'éducation populaire) sur une enveloppe de 192 heures.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements est réalisée par l'établissement, elle n'a cependant pas concerné le DUT pour la période en cours. Le rôle d'un conseil de perfectionnement, qui n'existe pas en IUT, est assuré par le conseil du département dont les membres sont représentatifs des différentes parties prenantes, y compris les étudiants.

Conclusion

Points forts

- L'ancrage territorial de la formation grâce aux méthodes pédagogiques diversifiées favorisant les liens avec l'environnement socio-économique,
- La participation des partenaires aux dispositifs pédagogiques,
- L'offre de formation en deux parcours afin de répondre au mieux aux besoins territoriaux du site délocalisé.

Points faibles

- Le faible niveau de perception par les enseignants des effets de la formation, du fait de l'absence d'évaluation par les étudiants pour la période,
- L'écart entre la capacité d'accueil et le nombre d'admis dans les deux parcours,
- Le manque d'éléments d'auto-évaluation au regard de l'introduction du BUT.

Recommandations

- Renforcer le suivi des effets de la formation par la mise en place d'évaluations de la formation par les étudiants,
- Suivre les adaptations locales au regard de l'augmentation de la capacité d'accueil et de la faisabilité de l'ingénierie de la formation se déroulant habituellement avec des promotions plus réduites,
- Mettre en place un dispositif d'auto-évaluation de l'intégration du DUT et de la licence professionnelle (restructuration de la formation à consolider au niveau des méthodes pédagogiques en cohérence avec la réforme au niveau national).

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* est généraliste, elle est organisée en un seul parcours au sein de l'UFR lettres et sciences humaines, sur le site de Reims.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans la priorité thématique *Géopolitique* de l'UFR lettres et sciences humaines et *Environnemental* au niveau de l'établissement. L'articulation avec les formations d'autres cycles est faite par une mutualisation avec la licence *Histoire* et avec le parcours de licence *Géoscience et environnement* de l'UFR sciences exactes et naturelles (L3). Des difficultés organisationnelles sont mentionnées à ce sujet.

Des dispositifs pédagogiques spécifiques (conférences, sorties) contribuent à l'interdisciplinarité. Le développement durable est l'un des objets mêmes du cursus, en conséquence, la formation structure plusieurs enseignements autour de l'étude des enjeux du développement durable. Différents champs disciplinaires de la géographie sont enseignés (l'aménagement, l'environnement et la géopolitique) en lien aussi avec des enseignements en histoire afin d'assurer l'apport de la pluridisciplinarité au sein du cursus et dans la continuité vers les masters au sein de l'URCA. La formation ne s'appuie pas sur les actions menées dans le cadre du PIA.

La formation est ouverte à l'international, ce qui se traduit par l'accueil d'un nombre important d'étudiants étrangers par le dispositif Études en France et Erasmus. Il n'existe cependant pas de partenariats internationaux ni de dispositif de soutien en ce sens, ce qui au regard de l'intérêt que la formation suscite en mobilité entrante peut être un point à développer.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche, elle est organisée par des enseignements sur la méthodologie de la recherche, par la réalisation d'un mémoire de recherche et par des liens avec les thématiques de recherche de l'équipe pédagogique au sein de deux laboratoires (GEGENAA, pour l'équipe en géographie physique et HABITER pour l'équipe en géographie humaine). Les 11 membres enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique du département de géographie participent à la formation. Il est fait état toutefois que la formation doit faire appel à un nombre important d'intervenants professionnels vacataires. Des stages de recherche sont possibles, mais restent à développer. Il en va de même pour la formation à l'intégrité scientifique. Les services de documentation sont sollicités tout au long du cursus.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Les liens avec le monde socio-économiques sont assurés au niveau régional par l'intervention de professionnels de divers secteurs d'activité visés par la formation. La prise en compte des besoins socio-économiques du territoire passe par l'intervention de nombreux professionnels dans la formation, des stages et une rencontre entre étudiants et professionnels de différents secteurs de débouchés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les méthodes pédagogiques se basent sur des cours magistraux avec des travaux dirigés ainsi que des méthodes plus ciblées pour la consultation des cartes (cartothèque) et l'utilisation de logiciels spécifiques à la géographie.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation n'intègre pas d'approche par compétences, cependant elle prévoit l'évolution des connaissances et compétences dans des disciplines majeures du champ, valorisées dans les stages et le mémoire de fin d'études. Les sorties pédagogiques sur le terrain ne sont pas suffisamment développées faute de moyens. L'organisation des stages est difficile du fait du manque de créneau horaire dédié.

L'enseignement de langues relève du niveau de l'UFR. La formation ne permet actuellement pas à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle dans le champ, faute d'enseignement dédié. L'opportunité d'introduire en troisième année un enseignement dédié à l'anglais pour géographes est étudié.

Les contenus de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international, mais les dispositifs de la formation ne sont pas développés. L'ouverture à l'international concerne majoritairement la mobilité entrante via le dispositif Études en France.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont actuellement pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation n'est pas ouverte à la formation continue ou à l'alternance, pour laquelle l'idée de l'ouverture d'un parcours dédié est évoquée en troisième année. La formation à l'entrepreneuriat existe uniquement à l'échelle de l'établissement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'équipe pédagogique participe aux dispositifs d'information organisés par l'université (salons ou aux journées portes ouvertes, « Un jour à l'Université »), ainsi que des visites en lien avec l'association des étudiants de Géographie de Reims. Les effectifs ne sont pas stables sur les trois années (58 étudiants en L1, 33 en L2 et 49 en L3, dépendant d'un important volume d'étudiants recrutés après réorientation (classes préparatoires) et via le dispositif Études en France), sans atteindre la capacité d'accueil (65).

La formation suit la réussite de ses étudiants. L'équipe pédagogique éprouve des difficultés administratives pour suivre les profils des candidatures. L'équipe pédagogique participe aux dispositifs de l'établissement pour assurer l'accompagnement à la réussite des étudiants.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Elle arrive à suivre de manière informelle les parcours des étudiants via les réseaux personnels et les contacts du monde socio-économiques. Aucun dispositif n'est mis en place pour suivre la réussite et le devenir des étudiants. Le taux de réussite est moyen en première année (41 % des inscrits en 2020-2021) pour devenir très bon en deuxième et troisième année (88 % et 92 %). La poursuite des études dans l'année supérieure au diplôme est faible (huit en 2020-2021) au regard du nombre de réussites (45 étudiants validant l'ensemble des crédits ECTS en L3).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Il n'est pas fait état de l'existence au sein de l'université d'un accompagnement ou formation au métier autre que pour les maîtres de conférence stagiaires.

Les mobilités sortantes de l'équipe pédagogique existent (Allemagne, Canada, Roumanie et Etats-Unis), elles ne font cependant pas l'objet de politiques définies au sein du département pour l'accueil d'une mobilité enseignante entrante.

Le degré de subsidiarité est respecté par l'organisation des responsabilités pédagogiques par année, par mention et au niveau de la direction du département. Le pourcentage d'enseignements relevant du département de géographie ne couvrant pas l'ensemble du volume d'heures de la formation, la concertation avec les autres départements de formation intervenant dans la formation n'est pas mentionné.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation organise annuellement un conseil de perfectionnement au sein duquel (en 2022) la présence des étudiants et des personnalités extérieures à la formation n'est pas vérifiée. Le responsable de formation organise une enquête par questionnaire biannuelle auprès de l'ensemble des étudiants inscrits dans les trois années de licence (140 en 2020-2021). Il en ressort principalement la nécessité d'améliorer l'enseignement de l'anglais pour géographes et de prévoir une période dédiée pour les stages, les deux ne pouvant être réalisés dans la présente maquette sont déclarés en projet pour la prochaine accréditation.

Conclusion

Points forts

- L'attrait de la formation aussi bien localement qu'à l'international,
- Son rôle dans la formation aux enjeux du développement durable,
- Son parcours généraliste qui met en œuvre une approche interdisciplinaire du domaine scientifique et professionnel.

Points faibles

- Au regard des enjeux du domaine de la géographie et de l'aménagement, le faible niveau de développement des sorties pédagogiques sur le terrain,
- Le manque d'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés,
- L'organisation des enseignements et le manque de créneaux pour les stages.

Recommandations

- Renforcer les méthodes pédagogiques spécifiques à l'enseignement de la géographie et de l'aménagement en direction du terrain ressort comme une priorité, en cohérence avec une amélioration de la structuration de la formation adaptée aux enseignements relevant de différentes filières et UFR,
- Cela concerne également l'anglais pour géographes,
- L'introduction de l'hybridation de certains enseignements peut être étudiée pour donner plus de flexibilité dans l'organisation et réserver des périodes pour des activités pédagogiques de terrain et des stages, y compris pour encourager le développement de dispositifs dédiés pour accroître l'expérience internationale des étudiants,
- Améliorer les dispositifs de suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés.

LICENCE HISTOIRE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Histoire* est proposée en tronc commun en première et deuxième années de licence et ensuite en trois parcours en troisième année : *Enseignement et recherche en histoire* (à Reims et à Troyes) ; *Histoire, études internationales et géopolitique* (à Reims) ; *Histoire, Histoire de l'art et archéologie* (à Reims). En première année la formation participe à un portail avec la géographie. Une double licence *Histoire/Lettres* parcours *Lettres classiques* est proposée pour la licence complète.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les orientations pédagogiques et thématiques de l'établissement en contribuant à l'offre de formation en histoire dans la filière permettant une poursuite d'étude et en contribuant au portail du premier semestre avec la géographie une double licence *Histoire/Lettres* parcours *Lettres classiques*. La complémentarité avec l'offre de formation de l'établissement se réalise également par des enseignements mutualisés. La licence *Histoire* a un partenariat formel avec le Rectorat pour les stages et des partenariats locaux et régionaux, informels, mais considérés solides, avec une diversité de types d'établissements (archives départementales, bibliothèques, médiathèques, musées, association Renaissance de Clairvaux). L'offre de formation s'appuie sur une pluralité de disciplines distinctes (*géographie, histoire, archéologie, droit* et autres), dont certains dispositifs assurent des travaux en interdisciplinarité à partir de deux voir plus de disciplines contributives. Les enjeux du développement durable sont abordés à partir des disciplines enseignées (approche historique), ainsi que dans la perspective des gestes dans le quotidien de la formation. La formation ne bénéficie pas de dispositifs du PIA.

L'ouverture à l'international se traduit par une mobilité sortante peu développée, justifiée par des freins socio-culturels (faible niveau de langues des étudiants) et financiers (offre limitée d'enseignements en langues vivantes de l'UFR). Il n'est pas fait état de partenariats internationaux, ni d'offre de formation spécifique. La mobilité entrante concerne des unités d'enseignement isolées.

La formation assure une formation à la recherche, particulièrement en troisième année, et actualise régulièrement les enseignements disciplinaires en lien avec les recherches menées par les enseignants-chercheurs du département, qui participent tous à la formation en licence. La taille de l'équipe pédagogique n'est pas suffisante pour assurer l'intégralité des enseignements disciplinaires qui nécessitent également l'intervention de chargés de cours. Les effectifs importants des étudiants ne permettent pas un accueil généralisé au sein des activités du laboratoire de recherche. La formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est prise en charge dans le cadre des enseignements de la discipline et la formation s'appuie également sur les services de documentation.

Les relations avec le monde socio-économique et les éléments de professionnalisation sont pris en compte du fait de la cohérence entre le contenu de la formation et la fiche RNCP et de l'intervention ponctuelle de professionnels. Un projet professionnel personnel (PPP) est mis en place, ainsi qu'un stage en troisième année de 70 heures. Les stages sont réalisés avec le Rectorat et les institutions de conservation et du patrimoine de la région en cohérence avec la poursuite d'étude en master et les débouchés de formation. L'absence de semaines banalisées dans le calendrier universitaire rend la réalisation des stages difficile. La formation ne prévoit pas d'adaptations en matière d'alternance et de formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées en s'appuyant sur une approche programme au niveau global de la formation. Elle assure également la cohérence entre chaque enseignement en valorisant les acquis d'un cours à l'autre, ainsi que les compétences acquises en dehors de la formation (activités culturelles personnelles des étudiants). L'alignement pédagogique est facilité par une communication claire sur l'organisation de la formation avec un livret de l'étudiant et le supplément au diplôme, qui contribue à la reconnaissance des compétences et connaissances acquises. La formation permet également la validation des acquis de l'expérience au niveau du diplôme.

Des pratiques pédagogiques diversifiées sont développées en cohérence avec les contenus de la formation et le nombre d'étudiants accueillis. Elles comprennent aussi bien des cours magistraux et travaux dirigés en amphithéâtre et en salles de cours, que des modalités pédagogiques plus spécifiques et originales (jeux de pistes dans les manuscrits, sorties en archives, musées ou bibliothèque). La formation inclut également le recours à l'internet comme espace d'enseignement (utilisation des corpus en ligne en épigraphie et paléographie, expositions virtuelles et podcast). Elle ne bénéficie pas d'actions prévues par l'initiative d'excellence dépendant du PIA (absent au niveau de l'établissement). En raison de la diminution de la taille de l'équipe pédagogique, les étudiants sont souvent trop nombreux pour assurer des activités pédagogiques spécifiques à la discipline telles les sorties pédagogiques.

L'ouverture de la formation à l'international est assurée par l'enseignement de langues organisé au niveau de l'établissement, dont l'offre est très restreinte et l'encadrement trop faible. Les étudiants se destinant à une poursuite d'études en histoire peuvent être particulièrement concernés par l'apprentissage de langues de pays dont ils seraient amenés à étudier les ouvrages scientifiques souvent disponibles que dans ces langues. Pour la mobilité entrante et sortante de ses étudiants la formation s'appuie sur le service dédié de l'établissement et un référent au sein de son équipe.

La formation ne prévoit pas de dispositifs adaptés à la formation continue et en alternance et aucune réflexion n'est proposée en ce sens.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics au travers de différents dispositifs organisés par l'établissement (forum avenir étudiants ; journées portes ouvertes ; "Un jour à l'Université" pour les lycéens), ainsi qu'en réalisant des campagnes d'information dans les classes préparatoires et auprès des conseillers d'orientation, et en participant à des réunions d'information. La formation se soucie de l'orientation de ses étudiants en signalant l'amélioration nécessaire du site internet de l'URCA et de la présentation de l'offre de formation sur Parcoursup (notamment en ce qui concerne les prérequis).

La formation n'est pas en mesure de suivre de manière détaillée la réussite de ses étudiants, ni d'analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés, faute de données disponibles (notamment pour le site de Troyes) et à cause du manque d'enquêtes de suivi auprès des étudiants des licences générales réalisées par l'établissement. Au niveau de l'établissement il est noté que l'évolution des politiques et des calendriers de recrutement en master *MEEF* et *Géopolitique* sont préjudiciables pour les étudiants de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Pour atteindre ses objectifs, la formation a vu ses moyens en ressources humaines diminuer sur la période, ce qui fait apparaître des besoins d'encadrement surtout pour assurer la diversité de méthodes pédagogiques que les contenus d'enseignement exigent. Les mobilités sortantes ont été freinées par la crise sanitaire. Les membres de l'équipe pédagogique bénéficient de l'accompagnement et des formations au métier d'enseignant proposés au sein de l'établissement.

Afin d'assurer un processus d'évaluation interne en vue de l'évolution de la formation dans une démarche d'amélioration continue, l'équipe pédagogique analyse son offre de formation en interne. Elle ne dispose cependant pas de données suffisantes sur les indicateurs de mesure du coût pour la maîtrise de sa soutenabilité et le degré de subsidiarité mis en œuvre dans le domaine du pilotage des formations de l'établissement n'est pas analysé. Un conseil de perfectionnement est organisé chaque année et a déjà pu amener à l'évolution de la formation. La représentation des étudiants et de personnalités extérieures à la formation est assurée et contribue à son évaluation interne.

Conclusion

Points forts

- L'adaptation de l'offre de formation au regard de l'évolution de la société notamment concernant les humanités numériques,
- La participation diversifiée aux dispositifs d'information sur la formation auprès des nouveaux entrants,
- L'identification et la mise en œuvre d'une diversité de méthodes pédagogiques au contact avec le monde socio-économique,

- Le recours à Internet comme espace d'enseignement exploitant toute la richesse des ressources disponibles et contribuant au développement des compétences numériques des étudiants.

Points faibles

- L'offre de formation de langues insuffisante pour permettre l'acquisition de compétences linguistiques utiles à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle,
- Le manque de semaines banalisées pour faciliter la réalisation des stages,
- Le positionnement de la formation dans l'offre de formation de l'établissement pour assurer la poursuite d'études en MEEF,
- L'absence de dispositifs pour encourager l'inscription d'étudiants de la formation continue.

Recommandations

- Afin de faciliter les liens avec le monde socio-économique il est recommandé, dans l'évolution de la programmation de la formation :
 - De prévoir des semaines banalisées pour les stages,
 - D'identifier une organisation encourageant l'inscription d'étudiants en formation continue.
- Le renforcement de l'enseignement de langues vivantes est important, particulièrement pour les études en histoire portant sur des zones géographiques internationales,
- Le pilotage de la formation devrait pouvoir s'appuyer sur des enquêtes de suivi des étudiants et termes de réussite, de poursuite d'étude et de professionnalisation dont les dispositifs au niveau de l'établissement doivent être renforcés.

LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Psychologie* est généraliste, organisée en un seul parcours sur le site de Reims, Campus Croix Rouge. La formation, rattachée à l'UFR de lettres et sciences humaines, accueille des étudiants en formation initiale et en formation continue.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation en psychologie est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle est généraliste sur les trois années de licence et répond aux exigences nationales de préparation au métier de psychologue (titre protégé par la loi du 25 juillet 1985) et constitue une préparation à l'entrée en master, y compris pour une orientation vers la recherche. Elle s'inscrit dans les orientations pédagogiques de l'URCA en préparant également à tout autre master acceptant la licence *Psychologie (MEEF)* et participe au dispositif PASS/L.AS avec l'UFR de médecine. Au niveau régional la formation participe aux réseaux des psychologues dans la région Champagne-Ardenne. Il n'existe pas de partenariat académique et les spécialisations au regard des besoins régionaux sont visées par la formation en master. La pluridisciplinarité est assurée par les enseignements dans les différentes sous-disciplines de la psychologie en y associant les neurosciences. Il n'y a pas de possibilité d'options dans d'autres disciplines. Centrée sur le référentiel de la fiche RNCP, la formation n'intègre pas les enjeux du développement durable, pour lesquels elle renvoie au niveau de l'établissement. Elle s'appuie sur le PIA TIP AILES pour la communication sur la filière psychologie, mais il n'est pas fait état de dispositif pour dynamiser ses contenus en l'absence de PIA pédagogique pour l'URCA.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. L'ouverture à l'international est assurée par les dispositifs de mobilité entrante et sortante des parcours Erasmus, le nombre de mobilité entrante est cependant limité du fait que la filière est en tension.

La formation intègre une formation à et par la recherche par des enseignements de méthodologie et de statistiques, elle est adaptée à sa finalité aussi bien orientée vers le métier de psychologue que de la recherche. En troisième année un travail d'étude et de recherche (TER) initie les étudiants à la recherche par la recherche. Ils ont également la possibilité de faire un stage en laboratoire. La formation intègre des enseignements sur l'intégrité scientifique ainsi que sur la déontologie du psychologue et du chercheur.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La licence est ouverte à la formation continue et certaines unités d'enseignement peuvent être obtenues par validation des acquis, qui sont cependant rares du fait que la formation est principalement théorique. Il n'y a pas d'ingénierie de formation spécifique pour l'alternance. Il n'existe pas d'unité d'enseignement dédié à l'entrepreneuriat, mais les étudiants peuvent disposer du statut étudiant-entrepreneur (via l'incubateur CREATIV'LABZ au niveau de l'université). Le lien avec le projet et les représentations professionnelles des étudiants est assuré par différents dispositifs d'aide à la recherche de stages et l'intervention de professionnels en licence. Ces derniers contribuent également à l'expression des besoins du métier, y compris au niveau du territoire, pour identifier les évolutions nécessaires pour les contenus de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation organise ses contenus au mieux dans le respect de la fiche RNCP et principalement en vue d'une poursuite d'études dans l'un des masters de l'URCA. Les compétences faisant l'objet certifications concernent les langues et le numérique (Pix). Les compétences développées à l'extérieur de la formation peuvent faire l'objet de validations des acquis.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Au sein de l'équipe pédagogique est mis en œuvre une diversité de méthodes pédagogiques en fonction de l'objectif pédagogique, du nombre d'inscrits et du recours ou non au numérique.

À côté de méthodes d'enseignements traditionnels (de type cours magistral) les enseignants recourent aussi à des méthodes inductives (une situation est vécue pour ensuite pour comprendre le raisonnement théorique), la pédagogie inversée et l'analyse de cas pratiques (des professionnels de la psychologie). La formation n'est pas proposée à distance et ne bénéficie pas d'action relevant du PIA. Les espaces d'enseignement sont variés, amphithéâtres, salles de cours, salles informatiques et les enseignants utilisent les environnements numériques de l'université.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'apprentissage de l'anglais est essentiel en psychologie, alors que les possibilités d'acquisition de compétences linguistiques ne sont pas suffisantes, par manque de formateurs en anglais. Une aide est proposée par un responsable des échanges internationaux pour les étudiants en mobilité.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. L'accueil d'étudiants de la formation continue est effectif avec notamment la possibilité de disposer d'une dispense d'assiduité (pour les TD et les CC), mais il n'existe pas (encore) la possibilité de suivre la formation par blocs de compétences, ce qui constituerait une adaptation importante aux profils de ce public.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'université et la formation assurent des dispositifs en présence et – dans le cadre du PIA TIP AILES – à distance, pour faire connaître et renseigner les lycéens et leur faire vivre l'université en venant suivre des cours de psychologie dans le cadre de "une journée à l'Université". Ces événements visent surtout à bien orienter les étudiants, l'attractivité de la formation étant forte (984 étudiants inscrits dans tout le cycle, dont 542 en première année, 247 en deuxième et 216 en troisième année en 20-21). La capacité d'accueil de 440 étudiants en première année est dépassée, ce qui questionne le taux d'encadrement de l'équipe pédagogique.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le taux d'échec (en incluant le décrochage) est important en première année (34 %, soit 186 étudiants sur 542 ne valident aucune UE en 20-21, contre 135 et 156 les années précédentes). Le taux de réussite en première année est de seulement 25 % (137/542) d'étudiants validant leur année. Les années suivantes le taux de réussite se stabilise autour de 57 % en L2 et 60 % en L3 (143 sur 247 étudiants en L2 et 130 sur 216 en L3).

Les dispositifs d'accompagnement par tutorat ont été mis en place sans fournir de résultats probants et donc de ce fait ont été abandonnés. L'équipe pédagogique manque de moyens pour comprendre le décrochage de nombreux étudiants très tôt après l'arrivée à l'université.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. L'université n'organise pas d'enquête auprès des étudiants en licence, certains enseignants réalisent des évaluations à titre individuel. La formation compte en moyenne la moitié des étudiants en poursuite d'étude au sein des masters du département, dont la capacité d'accueil (75) ne serait pas en mesure d'accueillir l'ensemble des étudiants ayant validé leur licence complète. Il est noté que si la seule obtention de la licence *Psychologie* n'ouvre pas le droit à l'exercice de psychologue, d'autres secteurs s'ouvrent aux étudiants (ex. éducation, justice, santé, insertion professionnelle, communication).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est constituée de 21 enseignants-chercheurs titulaires et trois ATER. Les besoins d'encadrement de la formation sont estimés importants. Le suivi de la soutenabilité n'est pas envisagé. Aucune mobilité sortante est réalisée pour les enseignants, ce qui est expliqué par la surcharge de travail que cela représenterait pour les autres membres de l'équipe. Les maîtres de conférences nouvellement recrutés bénéficient d'un accompagnement et allègement de service.

L'attribution des compétences et le degré de subsidiarité mis en œuvre au sein du département permettent un suivi du fonctionnement de la formation par des responsables élus pour la première année et conjointement la deuxième et troisième année de la licence.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement de la licence est organisé annuellement (sauf durant la crise sanitaire). Y participent enseignants, étudiants, professionnels psychologues (intervenant ou pas dans la formation). L'offre de formation y est questionnée, ainsi que sa valeur ajoutée en lien avec les expériences durant les stages et en cohérence avec l'offre de formation en master. La vie étudiante fait également l'objet d'échanges et permet d'identifier des points d'amélioration au niveau de l'université comme celui de l'organisation de la formation.

Conclusion

Points forts

- La diversification des méthodes pédagogiques,
- La contribution des psychologues professionnels dans l'identification des contenus de la formation,
- La place de la recherche dans la formation et la possibilité de réaliser des stages en laboratoire,
- L'organisation du conseil de perfectionnement dans sa représentativité et participation effective des parties prenantes.

Points faibles

- Le taux d'abandon et/ou d'échec en première année,
- Le manque d'intégration disciplinaire et pédagogique des enjeux du développement durable,
- La faible ouverture à d'autres disciplines en sciences humaines et sociales,
- La faible ouverture à l'international, pour les étudiants et les enseignants en mobilité entrante et sortante.

Recommandations

- Il faut améliorer la compréhension du faible taux de réussite en première année et adapter aussi bien les réunions d'orientation en amont que l'accompagnement au cours des trois années de la licence,
- Une ouverture vers d'autres disciplines en sciences humaines et sociales peut être une piste à envisager pour accroître le taux d'engagement des étudiants dans la formation tout en ouvrant à davantage de débouchés autres que la poursuite d'études dans la filière,
- Cela devrait inclure les enjeux sociétaux du développement durable auxquels la formation peut contribuer en s'appuyant sur les apports de sa propre discipline.

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La formation est organisée en trois parcours (*Pluridisciplinaire ; Éducation, formation et intervention socio-éducative ; Éducation et apprentissage* - en L3 uniquement-), dans le domaine des sciences humaines et sociales au sein de l'INSPE, sur les sites de Chalons et Charleville.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans la stratégie d'une ouverture progressive de la licence complète sur les trois années, accompagnée d'une réorganisation des parcours avec l'ouverture du parcours *Pluridisciplinaire (PL)* en 2019 pour un public s'orientant vers le professorat des écoles, le maintien du parcours *Éducation, formation et intervention socio-éducative (EFI)*, aux orientations plus générales en éducation et en formation, et enfin la fermeture en 22-23 d'un parcours *Éducation et apprentissage (EA)*, suite à la réforme des BUT. La formation en licence est déployée sur deux sites de l'INSPE pour mieux répondre aux besoins du territoire et en cohérence avec la stratégie de formation vers le métier de professeur des écoles et de celui de conseiller principal d'éducation (CPE), qui constituent les principales formations en poursuites d'études. Le parcours *PL* enregistre une forte attractivité depuis son ouverture ce qui renforce la place de ce parcours dans l'offre de formation de l'établissement au regard des autres formations du même cycle ouvrant à une poursuite d'études dans les différentes mentions des masters *MEEF*. La formation est par nature pluridisciplinaire, développant des thématiques éducatives en particulier orientées vers le contexte scolaire régional et national. Ce positionnement est renforcé par l'intervention de personnels du rectorat dans la formation.

La formation à l'international est en projet, en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Elle est encouragée par des dispositifs dédiés au sein de l'INSPE (parcours européens et internationaux ; Erasmus Mundus).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Elle est assurée par l'intégration de deux enseignements dédiés aux méthodologies de la recherche dès la deuxième année et les étudiants de la troisième année peuvent assister aux conférences du laboratoire de rattachement. La part d'enseignants-chercheurs en 70e section participant à la formation est moyenne (40 % des heures de la formation).

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Les professionnels intervenant dans la formation relèvent de l'éducation nationale et du secteur associatif, ce qui est en cohérence avec les métiers relevant de l'éducation nationale et du champ éducatif, mais cela interroge les liens avec les métiers de la formation plus généralement, tels qu'ils peuvent être visés par le parcours *EFI*. Il n'y a pas d'offre spécifique dédiée à la formation en alternance ou à la formation continue, ni à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Elle est organisée selon le principe d'une spécialisation progressive dans la discipline et intègre dès la première année des méthodes pédagogiques de type projet afin de favoriser les compétences d'intervention éducative dans le cadre scolaire et éducatif. Il n'existe pas de dispositif au niveau de l'établissement de type portfolio ou Pix pour valoriser les compétences.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La diversification pédagogique est recherchée par la mise en œuvre de différentes méthodes pédagogiques encourageant l'implication des étudiants et le recours au numérique ou encore des sorties. Du fait du déploiement sur plusieurs sites (deux et prochainement trois) et de la mutualisation d'enseignements, la formation est organisée en co-modal (présence/distance), ce qui peut être source de problèmes techniques et implique un risque de difficultés pour suivre l'enseignement à distance.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Des dispositifs permettant l'ouverture à l'international sont proposés au niveau de l'établissement, mais la mobilité internationale entrante et sortante n'est pas encore effective au sein de la formation, des dispositifs dédiés sont à l'étude. L'enseignement des langues étrangères est prévu dans la formation, il n'est cependant pas associé à une certification.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas spécifiquement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Les publics de formation continue étaient principalement accueillis dans le parcours EA, qui proposait une organisation spécifique. Avec l'introduction des BUT une part importante de ce public provenant principalement de filières en deux ans des IUT, n'aura plus besoin d'un passage par la licence troisième année EA, ce qui motive l'établissement à la fermer dès 2022-2023, pour accueillir les autres profils de public de formation continue dans le parcours *EFI*, sans organisation spécifique. Il n'y a donc pas de public d'étudiants en formation par alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Différents dispositifs d'information sur la formation sont mis en place, telles que les journées portes ouvertes et celles organisés dans le cadre du PIA3 AILES (Accompagnement à l'intégration des lycéens dans l'enseignement supérieur).

La formation suit la réussite de ses étudiants. L'attractivité de la formation est attestée par les demandes importantes sur Parcoursup (en moyenne 2000 candidatures par année), particulièrement pour le parcours *PL*. Les informations de Parcoursup sont analysées par l'équipe pédagogique, mais il manque des dispositifs pour assurer l'évaluation par les enseignants de la qualité de l'orientation et du recrutement de ses différents types de publics pour les trois parcours.

La formation ne peut pas analyser l'insertion professionnelle, ni la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi, faute d'enquêtes menées au niveau de l'établissement pour les étudiants en licence. Il n'est par ailleurs pas possible de suivre l'évolution des étudiants à l'issue de la licence *PL* du fait qu'elle n'existe que depuis deux ans. Aucune information n'est donnée au sujet des deux autres parcours.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Cependant des besoins d'accompagnement et de renforcement de l'encadrement supplémentaires apparaissent afin de répondre à la nouvelle organisation des parcours sur les différents sites, accueillant un public nouveau se destinant majoritairement au professorat des écoles. Il n'est pas fait état de dispositifs d'accompagnement de l'établissement, ni de mise à disposition d'outils ou d'indicateurs pour le suivi de la soutenabilité de la formation. La formation se trouve dans la mouvance de la réforme du BUT, avec la création d'un nouveau parcours en dehors de la période de renouvellement des maquettes, ce qui a pour effet une centration forte sur ce nouveau parcours, sans analyser le positionnement de ce parcours par rapport à ceux existant déjà.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Il n'existe pas de processus d'évaluation formellement identifié, cependant le DAE mentionne que différents membres de l'équipe pédagogique participent à des projets de recherche dont les résultats peuvent bénéficier directement à l'amélioration de la formation et au partage des pratiques. La formation organise un conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- La forte attractivité de la formation dans la région,
- La pluridisciplinarité pour la formation orientée vers le *MEEF* professorat des écoles,
- Les initiatives de développement professionnel de certains membres de l'équipe.

Points faibles

- L'effectif réduit de l'équipe pédagogique pour répondre à la forte attractivité de la formation,
- Le nombre d'inscrits et son organisation sur différents sites,
- Le recours à une bimodalité présence/distance qui manque de moyens et de flexibilité pour les étudiants,
- La centration forte sur le nouveau parcours *Pluridisciplinaire*, au détriment d'une diversité de parcours, caractéristique des formations en sciences de l'éducation et de la formation.

Recommandations

- La mise en place d'une bimodalité présence/distance est complexe, elle nécessite des moyens techniques, mais il est également recommandé d'y associer un accompagnement des enseignants et des étudiants,
- L'ouverture du parcours *Pluridisciplinaire* est exigeante en termes d'ingénierie de la formation, ce qui ne doit pas faire oublier l'intérêt d'autres parcours (ici le *EFI*) dont il faut également assurer un suivi et une auto-évaluation afin d'assurer son intérêt dans le paysage des formations en sciences de l'éducation et de la formation,
- Ceci encourage le renforcement de l'équipe pédagogique.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) CARRIÈRES JURIDIQUES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Carrières juridiques* se construit dans le prolongement du diplôme universitaire de technologie (DUT) *Carrières juridiques*. Il fait partie des 13 BUT *Carrières juridiques* existant sur le territoire français. La première année de BUT (BUT1), démarrée en septembre 2021, suit le programme national. Le BUT va créer un parcours *Administration et justice* et un parcours *Entreprise et association*. Il est précisé que ce dernier sera proposé en troisième année en alternance. Le troisième parcours *Patrimoine et finance* du programme national est laissé de côté. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Troyes. Sa capacité d'accueil sera augmentée de 56 actuellement à 84 étudiants à la rentrée 2022.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, mais la cohérence et la complémentarité de ce BUT avec les autres formations de l'URCA ne sont pas développées. En effet, rien n'est dit sur les licences professionnelles que l'URCA souhaite absorber. La démarche semble logique puisque, actuellement, les poursuites d'études des élèves du DUT au sein des formations de l'URCA, et sur le site de Troyes en particulier, sont nombreuses. On peut lire que « les étudiants continuent en LP *Métiers du droit social*, LP *Métiers du notariat*, L3 *Droit*, L3 *Administration publique* ». Néanmoins, il est manifeste et répété qu'une majorité d'étudiants poursuivent en L2 et L3 *Droit* au sein de l'URCA – ce qui n'est pas souhaitable. On constate que les élèves de l'IUT ne trouvent pas de débouchés immédiats à la sortie du DUT. De plus, peu d'étudiants poursuivent leur DUT en LP : en 2021, 41 % des étudiants 21 % en 2020, 20 % en 2019. Il est également précisé dans le dossier que « les étudiants postulant en licences professionnelles sont souvent contraints de s'adresser à d'autres universités en raison d'une offre limitée dans les domaines juridiques » (assistant juridique, métiers de l'immobilier ou du notariat...). **Le BUT *Carrières juridiques* ne démontre pas la cohérence de son projet avec les autres formations de l'URCA.**

La formation n'expose pas plus de partenariats qui lui sont propres. Seuls les partenariats de l'IUT sont exposés. On retrouve la même démarche pour l'ouverture à l'international de la formation.

Il est très clairement affirmé que « le DUT ou le BUT n'a pas vocation à former à la recherche ». La responsable de la bibliothèque de l'IUT assure une formation de 14 heures à la recherche documentaire adaptée aux enseignements dispensés et aux stages.

Une sensibilisation à l'entrepreneuriat est faite pour les étudiants. Elle est permise grâce aux partenariats de l'IUT et de l'Université. Le projet personnel professionnel et les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) du programme national poursuivent également cet objectif.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'équipe pédagogique du BUT *CJ* comprend, à titre permanent, deux maîtres de conférences en droit privé et un en droit public ainsi qu'un professeur agrégé du secondaire (PRAG) en anglais et un en comptabilité gestion. S'y ajoutent trois enseignants-chercheurs issus des autres départements de l'IUT et de l'Université. À la rentrée 2022, un professeur agrégé du secondaire en économie-gestion et un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) viendront renforcer l'équipe. Un seul professionnel intervient pour le moment en BUT1. Il s'agit d'une intervention dans une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), 50 heures TD (74 heures CM). Il est reconnu que « la seconde année comprend de nombreux modules pratiques qui appellent une intervention beaucoup plus conséquente de professionnels ».

La formation respecte le programme national des BUT. Elle a fait évoluer ses pratiques pédagogiques à cette fin : mise en place des SAÉ, du portfolio de compétences et d'une évaluation différente des étudiants au travers des "livrables" de ces SAÉ. Par exemple : jeux d'entreprises, concours de plaidoirie, cohésion de groupe par le sport, cours à distance.

Le contrat pédagogique pour la réussite sera mis en place pour la rentrée 2022. Tout comme la certification PIX.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

La formation propose, outre 52 heures d'anglais (chaque semestre comprend 8 heures TD et 18 heures TP), 28 heures en langue étrangère dans le cadre des SAÉ qui sont spécifiquement tournées vers des problématiques juridiques et économiques.

Dans les années antérieures au BUT, quatre étudiants (deux par an) ont validé leur semestre à l'étranger. Les pays destinataires étaient : la Slovaquie, l'Italie et l'Espagne.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas encore adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.

Tous les étudiants qui ont effectué des stages en DUT étaient en formation initiale. Le programme national ne prévoit pas de stage en BUT1. Il n'y a pas d'alternance proposée en BUT1. Il est indiqué que le parcours *Entreprise et association* sera proposé en troisième année (BUT3) en alternance. Il n'y a pas eu de candidat pour des VAE.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le BUT Carrières juridiques est particulièrement attractif. Il y a eu 1920 candidats pour une capacité d'accueil de 56 étudiants. Le chiffre élevé de candidats s'explique notamment par le faible nombre de BUT CJ en France (13 départements). Il y a eu 60 inscrits administratifs en BUT1 pour 1588 admis. La capacité d'accueil sera augmentée à 84 étudiants (trois groupes TD) à la rentrée 2022, pour faire face à la forte demande des candidats. Le BUT a accueilli 30 élèves issus de bacs technologiques et 27 de bacs généraux.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Sont présentés, les chiffres correspondent aux étudiants qui ont validé le DUT : 28 (2018-2019) / 30 inscrits ; 40 (2019-2020) / 45 ; 49 (2020-2021) / 53. On y voit une augmentation préoccupante du nombre d'élèves n'ayant pas validé tous les crédits ECTS requis : 2, 5, 4.

Pour le DUT, des dispositifs d'aide à la réussite ont été utilisés tels que le parrainage entre les deuxièmes années et les premières années, les entretiens-bilan intermédiaire avec la direction du département.

Il est indiqué plusieurs fois que les poursuites d'études sont nombreuses. Pour les diplômés DUT CJ de 2021, 22 % des répondants sont dans la vie active et 78 % poursuivent leurs études après le DUT. Concernant les poursuites d'études, dont 25 % sont en alternance, les étudiants s'orientent vers une licence professionnelle (41 %), des licences générales en troisième année (31 %), et quelques-uns reviennent en L1 ou L2 (19 %). Il est également précisé dans le dossier que « les étudiants postulant en licences professionnelles sont souvent contraints de s'adresser à d'autres universités en raison d'une offre limitée dans les domaines juridiques » (assistant juridique, métiers de l'immobilier, ou du notariat...).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens de l'IUT pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. À travers les moyens de l'IUT (trois amphis, de salles de TD toutes équipées de vidéoprojecteurs, de salles spécialisées - 800 postes informatiques, un Learning-Lab, une bibliothèque avec des salles de travail en autonomie et des espaces de travail librement accessibles aux étudiants), la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Ces salles permettent de développer des pédagogies différenciées adaptées notamment aux SAÉ. La politique de ressources humaines de l'établissement tient compte des besoins d'encadrement de la formation puisque plusieurs postes ont été créés en soutien et qu'un professeur agrégé du secondaire en économie-gestion et un attaché temporaire d'enseignement et de recherches (ATER) arriveront en 2022.

Les outils ou indicateurs de mesure du coût de la formation pour suivre et maîtriser sa soutenabilité sont propres à l'IUT.

La formation ne dispose pas encore d'un conseil de perfectionnement, ni de processus d'évaluation interne des enseignements. À l'issue de la première année de BUT un conseil de perfectionnement sera mis en place pour le BUT ainsi qu'une évaluation des enseignements dans le cadre des SAÉ.

Conclusion

Points forts

- Formation qui dispose des moyens et du soutien de l'IUT,
- Forte attractivité des BUT CJ.

Points faibles

- Pas de licence professionnelle à intégrer en troisième année de BUT,
- Poursuites d'études (des élèves de DUT) en licence générale trop nombreuses,
- Nombre insuffisant de professionnels intervenant de la formation.

Recommandations

- Il serait utile que les responsables de l'IUT, du BUT et des autres composantes de l'URCA se rencontrent pour définir au mieux la stratégie de développement des BUT et de rationalisation des LP, voulue par le Ministère,
- Compte-tenu de la bonne prise en main du BUT1 et du respect du cadrage ministériel par les responsables du diplôme, on ne doute pas que ces échanges seront fructueux et sauront apporter au BUT CJ toute l'utilité qu'il représente.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE DES ORGANISATIONS

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion administrative et commerciale des organisations (GACO)* se construit dans le prolongement du diplôme universitaire de technologie (DUT) *Gestion administrative et commerciale des organisations (GACO)*. Il est porté par l'IUT de Reims-Châlons-Charleville (IUT RCC). La première année de BUT (BUT1), démarrée en 2021, suit le programme national et propose deux parcours : *Management responsable de projet des organisations (MRPO)* et *Management des fonctions supports (MFS)*. Le BUT intègrera les enseignements de la licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité – fiscalité (LP MGC-Fiscalité)*. Seul le parcours *MSF* du BUT GACO sera ouvert dès la deuxième année en apprentissage. La formation se situe sur le site de Charleville. Sa capacité d'accueil est de 84 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle s'est construite sur l'offre de formation de l'IUT RCC. Elle "absorbe" opportunément le diplôme universitaire de technologie (DUT) *Gestion administrative et commerciale des organisations (GACO)* et la licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité – Fiscalité (LP MGC-Fiscalité)*.

La formation est peu ouverte à l'international. L'IUT RCC s'est engagé dans le développement de la mobilité internationale permettant d'offrir aux étudiants la possibilité de suivre un semestre à l'étranger. Le département GACO dispose ainsi d'une convention de mobilité avec le Collège d'enseignement général et professionnel de Chicoutimi (Cégep) (Québec-Canada). Aucun étudiant s'est inscrit depuis ces dernières années dans l'offre spécifique à l'international de l'URCA. La mobilité internationale étudiante entrante et sortante est très faible. Elle a été stoppée par la crise sanitaire en 2020-2021.

La formation ne bénéficie pas d'un réel adossement à la recherche. Bien qu'il n'y ait pas de sensibilisation à la recherche, des enseignants-chercheurs interviennent dans la formation du DUT GACO (deux enseignants-chercheurs permanents maîtres de conférences).

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique principalement par le biais de l'IUT. L'IUT RCC entretient de fortes relations avec le tissu socio-économique en développant une offre de formation répondant aux attentes des entreprises locales et régionales. Pour ce faire, l'IUT RCC s'est doté d'un « Club entreprises » depuis septembre 2019 qui regroupe 90 entreprises partenaires. Un forum entreprise et un job dating de l'alternance sont organisés afin de favoriser la recherche de stage et/ou de contrat d'alternance... Ces nombreuses actions bénéficient au département GACO qui contribue à consolider les relations avec le monde socio-économique.

En cela, la formation intègre des éléments de professionnalisation. Notons, plus particulièrement en DUT2, l'intégration de nombreux professionnels au sein du corps enseignants.

À la rentrée 2021, le groupe formation continue du DUT GACO a été fermé en raison de l'arrêt du financement total de cette formation par la région Grand Est. Un format par alternance et l'apprentissage sera ouvert en BUT2 pour le parcours *Management des fonctions supports (MFS)*.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Il est difficile d'évaluer si la formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées ou variées. Le dossier concernant le DUT ne fait état d'aucun alignement pédagogique pouvant s'appuyer sur une approche programme et une approche par compétences. De même aucune donnée n'est disponible concernant les pratiques pédagogiques mis en œuvre en DUT.

Seul en BUT1, l'approche par les compétences a été mise en place ainsi que des SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation), des méthodes innovantes sont mises en place : cas concrets et études, réalisation de manifestations, serious games , etc.) sont mentionnés. S'agissant de la valorisation des compétences, une information très parcellaire est fournie seulement pour le BUT1 (2021-2022) où les étudiants inscrits auront créé un portfolio.

Concernant les dispositifs favorisant l'ouverture à l'international, la certification obligatoire en anglais a été mise en place (via la plateforme Altissia). Le taux de réussite n'est pas mentionné. Le TOEIC est également proposé en DUT2. S'il est mentionné 100 heures de langue LV1 et LV2 pour le BUT1, le nombre d'heures d'anglais n'est pas indiqué. Par ailleurs, aucune information n'est fournie pour le DUT.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas encore adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Le DUT accueillait des stagiaires de la formation continue jusqu'en 2021. Avec la mise en place du BUT, l'alternance en modalité de formation par apprentissage sera proposée dès la deuxième année pour le parcours *Management des fonctions supports (MFS)*.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'IUT participe systématiquement à toutes les initiatives autour de l'orientation organisée par le rectorat ou certains lycées.

Bien que nouvelle, la formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics.

Seules les informations concernant le BUT1 (2021-2022) ayant été fournies, nous observons le nombre de candidatures validées sur parcourssup (867 dossiers) traduisant une forte attractivité globale. Qu'en est-il au niveau des parcours. Le nombre d'inscrit est de 71 étudiants avec 38 % de candidatures issues de bacs généraux et 62 % de candidatures issues de bacs technologiques. La connaissance des effectifs du BUT1 par parcours aurait permis d'apprécier leur attractivité.

N'ayant ouvert que la première année, **la formation n'analyse pas encore l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.**

On sait juste que de nombreux étudiants poursuivaient leurs études après le DUT : 39,70 % en 2018-2019, 23,86 % en 2019-2020 et 48,71 % en 2020-2021.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique est composée de 6 enseignants permanents (dont deux enseignants-chercheurs) et 18 intervenants vacataires (dont un professeur associé) dont 14 professionnels en 2020 et cinq en 2021.

À la lecture du dossier il n'y a pas d'indicateurs de mesure concernant la soutenabilité si ce n'est le volume horaire étudiant. Ce dernier correspond au volume étudiant du programme national.

Pour l'instant, la formation n'a pas défini un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

Nous notons l'absence d'une évaluation des enseignements pendant la durée du contrat quinquennal auprès des étudiants. Par ailleurs, si la tenue d'un conseil de perfectionnement n'est pas prévue en DUT, ce rôle aurait pu être joué par le conseil du département pendant la durée du contrat quinquennal.

Conclusion

Points forts

- Attractivité de la formation auprès des bacheliers,
- Adéquation avec les besoins socio-économiques locaux,
- Ouverture à l'apprentissage.

Points faibles

- Faiblesse du nombre d'enseignants permanents dans le département,
- Aucune évaluation des enseignements,
- Faiblesse au niveau du pilotage du département (conseil de département),
- Pas d'accueil d'un public en formation continue,
- Mobilité internationale entrante et sortante faible, voire inexistante,
- Données parcellaires.

Recommandations

- Étoffer l'équipe enseignante permanente au sein du département,
- Développer la mobilité internationale entrante et sortante,
- Réaliser les évaluations des enseignements auprès des étudiants,
- Conduire une réflexion sur l'accueil d'un public issu de la formation continue,
- Soutenir le pilotage de la formation par les différents conseils existants au sein de l'IUT et se doter d'un conseil de perfectionnement afin de pouvoir présenter des données moins parcellaires dans sa prochaine auto-évaluation.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (IUT DE TROYES)

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations (GEA)* se construit dans le prolongement du diplôme universitaire de technologie (DUT) *GEA*. La première année de BUT a démarré en 2021 et à partir de la deuxième année trois parcours sont proposés : *Gestion comptable, fiscale et financière (GC2F)*, *Gestion, entrepreneuriat et management des activités (GEMA)* et *Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)*. L'alternance sera proposée dès la deuxième année pour les parcours *GEMA* et *GPRH*. Aucune licence professionnelle n'a fait l'objet d'une intégration dans le BUT *GEA*. Au sein de l'université de Reims Champagne-Ardenne, le BUT *GEA* est également proposé à Reims par l'IUT de Reims Châlons Charleville.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation de DUT *GEA* sur lequel se construit le BUT du même nom est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans la volonté de professionnaliser les formations de 1^{er} cycle et de renforcer le développement de la formation professionnelle via l'alternance. Elle participe également à l'ancrage territorial de l'université dans son territoire.

La formation est peu ouverte à l'international, mais cela reste en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Avant la période Covid-19, quelques étudiants en DUT *GEA* bénéficiaient d'une mobilité sortante pendant la formation. Par ailleurs, le DUETI accueille peu de diplômés du DUT, ce qui fait dire à l'équipe pédagogique que le DUETI n'est pas adapté pour une poursuite d'études de DUT *GEA*.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche fort. Elle poursuit une visée professionnelle et ne propose pas de formation spécifique à la recherche. L'adossement à la recherche repose sur la participation d'enseignements-chercheurs à la formation, mais ces derniers sont peu représentés (4 sur un total de 18 enseignants permanents du département *GEA*).

La formation entretient peu de relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation limités. Le nombre d'intervenants professionnels en DUT semble réduit et l'alternance n'est pas encore mis en œuvre. Il existait un groupe dédié à la formation continue qui a été fermé en 2021. L'ordre des experts-comptables de l'Aube apparaît comme un partenaire privilégié.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation de DUT *GEA* sur lequel se construit le BUT du même nom met en œuvre les méthodes pédagogiques globalement adaptées aux compétences visées. L'organisation de la formation est conforme au programme pédagogique national, sans définition de blocs de compétences, du moins avant la mise en œuvre du BUT conçu dans une approche par compétences. **Avec la mise en place du BUT, la formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques.** Les pratiques pédagogiques mises en œuvre dans le cadre de la formation sont diversifiées, mais restent assez classiques pour des formations de ce type (QCM en ligne pendant certains CM, serious games, recours à la vidéo, portfolio, etc.). **Les contenus et les dispositifs des formations sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international.** Conformément au programme pédagogique national, deux langues vivantes dont l'anglais sont enseignées en DUT *GEA*. La certification (Altissia) est obligatoire depuis 2021 pour tous les étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Un groupe de DUT GEA dédié à la formation continue existait depuis plusieurs années, mais il a fermé en 2021. L'alternance n'est pas proposée dans le cadre du DUT GEA.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation de DUT GEA sur lequel se construit le BUT du même nom développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le DUT GEA est fortement attractif avec plus de 1400 candidature en première année. De plus chaque année 100 élèves des lycées de la ville et des départements voisins sont accueillies lors d'une journée de pré-intégration.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Cette réussite semble globalement satisfaisante.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les poursuites d'études après le DUT GEA sont assez fréquentes.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation de DUT GEA sur lequel se construit le BUT du même nom dispose globalement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le DUT GEA repose principalement sur l'équipe des 18 enseignants et enseignements-chercheurs du département. Les coûts paraissent maîtrisés.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. En l'absence de conseil de perfectionnement (non obligatoire en DUT), la formation s'appuie sur des conseils d'enseignements organisés en cours d'année pour assurer cette mission.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive,
- Une formation bénéficiant de l'environnement de l'IUT entretenant de nombreux liens avec le monde socio-économique.

Points faibles

- Une absence de licence professionnelle intégrée dans le BUT, donc une charge d'enseignement globale qui va fortement augmenter et se diversifier avec la mise en place du BUT en trois ans et trois parcours,
- Une absence d'alternance en DUT.

Recommandations

- Mener une réflexion sur la possibilité d'intégrer une ou plusieurs licences professionnelles proposées sur le site de Troyes dans le BUT GEA en construction,
- Développer l'alternance dans le cadre du BUT (comme annoncé dans le dossier d'autoévaluation).

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (IUT REIMS-CHÂLONS-CHARLEVILLE)

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie *Gestion des entreprises et des administrations* (BUT GEA) se construit dans le prolongement du Diplôme universitaire de technologie (DUT) du même nom. La première année de BUT a démarré en 2021 et à partir de la deuxième année trois parcours sont proposés : *Gestion comptable, fiscale et financière (GC2F)*, *Gestion, entrepreneuriat et management des activités (GEMA)* et *Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)*. Ce dernier intègrera la licence professionnelle *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*, parcours *Ressources humaines et paye*. L'alternance est proposée dès la première année du BUT GEA pour les parcours GC2F et GEMA. Pour le parcours GPRH, l'alternance est possible dès la troisième année à partir de septembre 2023. Au sein de l'université de Reims Champagne-Ardenne, le BUT GEA est également proposé à Troyes par l'IUT de Troyes.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT (DUT GEA et licence professionnelle Métiers de la GRH) sont en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elles s'inscrivent dans la volonté de professionnaliser les formations de premier cycle et de renforcer le développement de la formation professionnelle via l'alternance. Elles participent également à l'ancrage territorial de l'Université dans son territoire.

Les formations présentent une ouverture à l'international très inégale, mais cela reste en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Elles bénéficient pour cela de l'aide du bureau des relations internationales de l'IUT. Avant la période du Covid-19, un nombre croissant d'étudiants en DUT bénéficiaient d'une mobilité sortante, en particulier au semestre 3. Dans le même temps, la mise en œuvre de l'alternance dans les formations limite la possibilité d'une véritable ouverture internationale, en particulier la mobilité entrante et sortante pour les étudiants concernés.

Les formations ne bénéficient pas d'un adossement à la recherche fort. Elles poursuivent une visée professionnelle et ne proposent pas de formation spécifique à la recherche. L'adossement à la recherche repose sur la participation d'enseignements-chercheurs à la formation.

Les formations entretiennent des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. En plus d'être organisées pour l'alternance, les formations sont dispensées par de nombreux intervenants professionnels.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT (DUT GEA et licence professionnelle Métiers de la GRH) mettent en œuvre les méthodes pédagogiques globalement adaptées aux compétences visées. L'organisation des formations est assez classique, sans définition de blocs de compétences, du moins avant la mise en œuvre du BUT conçu dans une approche par compétences.

Les formations développent et diversifient leurs pratiques pédagogiques. Dans l'attente de la mise en place du BUT, les pratiques pédagogiques mises en œuvre restent cependant très classiques pour des formations de ce type.

Les contenus et les dispositifs des formations sont globalement adaptés pour permettre leur ouverture à l'international. Conformément au programme pédagogique national, deux langues vivantes dont l'anglais sont enseignées en DUT GEA. En LP GRH l'anglais est la seule langue vivante obligatoire. La certification (Altissia) est obligatoire depuis 2021 pour tous les étudiants.

Les contenus et les dispositifs des formations sont diversement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. En plus d'être intégralement organisées en alternance (sous statut d'apprentissage et contrat de professionnalisation), la LP *Métiers de la GRH* accueille régulièrement des stagiaires de la formation continue. En revanche, la fermeture du groupe de DUT GEA dédié a conduit à l'arrêt de la formation continue dans cette formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT (DUT GEA et licence professionnelle *Métiers de la GRH*) développent et suivent leur attractivité auprès de leurs différents publics. Le nombre de candidatures en LP *Métiers de la GRH* est élevé (environ 400 par an) et le nombre d'inscrits est globalement en augmentation. Le DUT GEA est fortement attractif avec plus de 1600 candidatures en première année.

Les formations suivent la réussite de leurs étudiants. En LP *Métiers de la GRH*, cette réussite est très élevée avec plus de 97 % de réussite en moyenne sur les trois années étudiées. Les données pour le DUT GEA ne permettent pas le même calcul.

Les formations analysent l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de leurs diplômés au regard de leurs objectifs et du marché de l'emploi. En LP *Métiers de la GRH* l'insertion professionnelle est bonne et les poursuites d'étude peu nombreuses après la formation. Les poursuites d'études sont plus fréquentes après le DUT GEA.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT (DUT GEA et licence professionnelle *Métiers de la GRH*) semblent disposer des moyens nécessaires pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs. La LP *Métiers de la GRH* est dispensée par un grand nombre d'intervenants professionnels, mais également par des enseignants et des enseignants-chercheurs de l'établissement. Le DUT GEA repose principalement sur les enseignants et enseignements-chercheurs de l'établissement. Les coûts paraissent maîtrisés.

Les formations définissent un processus d'évaluation interne permettant de les faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Pour la LP *Métiers de la GRH*, un conseil de perfectionnement est installé. Composé d'enseignants, d'étudiants et de personnalités extérieures représentant, il contribue à l'amélioration continue de la formation. Cette mission est assurée par le conseil de département pour le DUT GEA.

Conclusion

Points forts

- Une grande expérience des formations en alternance, en DUT comme en LP,
- Une forte attractivité auprès des bacheliers,
- Une licence professionnelle *Métiers de la GRH* en accord avec un des futur parcours du BUT GEA.

Points faibles

- L'intégration dans le BUT d'une unique licence professionnelle, correspondant à un seul des trois parcours, donc une charge d'enseignement globale qui va fortement augmenter et se diversifier avec la mise en place du BUT en trois ans.

Recommandations

- Renforcer l'équipe pédagogique (titulaires et intervenants vacataires) pour faire face à l'augmentation de la charge d'enseignement et à la multiplication des parcours dans le cadre de la mise en place du BUT.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MANAGEMENT DE LA LOGISTIQUE ET DES TRANSPORTS

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

« L'intitulé national de la spécialité de BUT reprenait en 2021-2022 l'intitulé du DUT Gestion logistique et transport avant d'être modifié à partir de la rentrée 2022. Pour une plus grande lisibilité et une plus grande cohérence avec le projet de la formation, le nouvel intitulé a été retenu d'emblée. »

Le BUT *Gestion logistique et transport (GLT)* succède au DUT *GLT* dispensé sur le site de Reims par l'IUT de Reims- Châlons-Charleville. A partir de la deuxième année, un seul des deux parcours de la spécialité sera proposé : *Mobilité et supply chain durables*. Le BUT *GLT* intégrera la licence professionnelle *Management des processus logistiques (MALOG)* et ses deux parcours (*Logistique multimodale et management des activités transport et logistique*). La LP *MALOG* est proposée en alternance et il est prévu que la troisième année de BUT le soit également.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT (DUT *GLT* et licence professionnelle *Management des processus logistiques*) sont en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elles s'inscrivent pleinement dans la volonté de professionnaliser les formations de 1^{er} cycle et de renforcer le développement de la formation professionnelle via l'alternance.

Les formations présentent une ouverture à l'international très inégale, mais cela reste en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Elles bénéficient de l'aide du bureau des relations internationales de l'IUT, qui permet à une dizaine d'étudiants en DUT de bénéficier du mobilité sortante (hors période de pandémie). La LP *MALOG* en revanche est intégralement organisée en alternance, et donc se prête mal à une véritable ouverture internationale.

Les formations ne bénéficient pas d'un adossement à la recherche fort. Elles poursuivent une visée professionnelle et ne propose pas de formation spécifique à la recherche. L'adossement à la recherche repose uniquement sur la participation d'enseignements-chercheurs à la formation.

Les formations entretiennent des relations avec le monde socio-économique et intègrent des éléments de professionnalisation. C'est particulièrement vrai pour la LP *MALOG* qui accueille depuis plusieurs années un nombre croissant d'alternants, au point qu'un des deux parcours est organisé intégralement en alternance. Plus globalement les formations sont dispensées par de nombreux professionnels du secteur.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT (DUT *GLT* et licence professionnelle *Management des processus logistiques*) mettent en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'organisation des formations est assez classique, avec une structuration par blocs de compétences en LP *MALOG*.

Les formations développent et diversifient leurs pratiques pédagogiques. Dans l'attente de la mise en place du BUT, les pratiques pédagogiques mises en œuvre restent cependant très classiques pour des formations de ce type.

Les contenus et les dispositifs des formations sont globalement adaptés pour permettre leur ouverture à l'international. Conformément au programme pédagogique national, deux langues vivantes dont l'anglais

sont enseignées en DUT *GLT*. L'organisation de la LP *MALOG* en alternance et le calendrier contraint qui en découle limite fortement les possibilités d'une ouverture internationale. Cependant, la formation insiste sur la maîtrise de l'anglais avec notamment une partie des enseignements dispensés dans cette langue.

Les contenus et les dispositifs des formations sont diversement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La LP *MALOG* est organisée pour favoriser l'alternance qui est en progression. Elle est également accessible en formation continue, sans aménagement spécifique. A l'inverse, en attendant la mise en place du BUT, le DUT n'accueille ni alternant, ni stagiaires de la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT (DUT *GLT* et licence professionnelle *Management des processus logistiques*) **développent et suivent leur attractivité auprès de ses différents publics.** Le nombre de candidatures en LP *MALOG* est plutôt à la hausse et permet d'alimenter les deux parcours.

Les formations suivent la réussite de leurs étudiants. En LP *MALOG* cette réussite est globalement très élevée avec 92 % de réussite en moyenne sur les trois années étudiées. Les données pour le DUT *GLT* ne permettent pas le même calcul, mais la réussite reste très élevée.

Les formations analysent l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude de leurs diplômés au regard de leurs objectifs et du marché de l'emploi. En LP *MALOG* les informations ne sont pas disponibles par parcours, mais au global les diplômés parviennent bien à s'insérer professionnellement, conformément aux objectifs de la formation. Environ la moitié des diplômés de DUT poursuivent leurs études, essentiellement en LP *MALOG* ou dans une L3 de l'UFR sciences économiques, sociales et de gestion (passerelle objet d'une convention).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT (DUT *GLT* et licence professionnelle *Management des processus logistiques*) semblent disposer des moyens nécessaires pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs. Les enseignants et enseignants titulaires qui animent la LP *MALOG* travaillent avec une petite équipe d'intervenants vacataires. Le DUT *GLT* repose principalement sur les enseignants et enseignants-chercheurs de l'établissement. Les coûts paraissent maîtrisés.

Les formations définissent un processus d'évaluation interne permettant de les faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Composé d'enseignants, d'étudiants et de personnalités extérieures, un conseil de perfectionnement est installé pour la LP *MALOG* et contribue à l'amélioration continue de la formation. Cette mission est assurée par le conseil de département pour le DUT *GLT*.

Conclusion

Points forts

- Un volume d'enseignements global (DUT+LP) qui devrait peu évoluer avec la mise en place du BUT en trois ans,
- Une licence professionnelle *Management des processus logistiques* en accord avec le futur parcours du BUT *GLT*,
- Une expérience de l'alternance au sein de la licence professionnelle *Management des processus logistiques*.

Points faibles

- Une attractivité postbac limitée, notamment auprès des bacheliers technologiques,
- Un taux de poursuite d'étude post-DUT limitée.

Recommandations

- Travailler sur l'attractivité postbac de la formation, en particulier auprès des bacheliers technologiques. Le projet AILES pourrait être un soutien à ce travail,
- Travailler sur la continuité BUT2-BUT3, pour garantir la poursuite d'études des étudiants jusqu'au niveau BUT.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION (IUT DE TROYES)

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le BUT *Techniques de commercialisation (TC)* qui succède au DUT TC est dispensé par l'IUT de Troyes. A partir de la deuxième année, quatre des cinq parcours de la spécialité seront proposés : *Marketing et management du point de vente ; Marketing digital, e-business et entrepreneuriat ; Business International : achat et vente ; Business développement et management de la relation client*. L'IUT proposait l'alternance en deuxième année de DUT (un groupe TD) et proposera le parcours *Marketing et management* du point de vente en alternance dès la deuxième année. Au sein de l'université de Reims Champagne-Ardenne, le BUT TC est également proposé à Reims et à Charleville-Mézières par l'IUT de Reims-Châlons-Charleville.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation de DUT TC sur lequel se construit le BUT du même nom est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans la volonté de professionnaliser les formations de 1^{er} cycle et de renforcer le développement de la formation professionnelle via l'alternance. Elle participe également à l'ancrage territorial de l'Université dans son territoire.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. De nombreux étudiants bénéficient d'une mobilité sortante soit pendant la formation, soit dans le cadre du DUETI.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche fort. Elle poursuit une visée professionnelle et ne propose pas de formation spécifique à la recherche. L'adossement à la recherche repose sur la participation d'enseignements-chercheurs à la formation.

La formation entretient quelques relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La participation d'intervenants professionnels dans la formation de DUT apparaît très limitée. La formation est proposée en alternance et il existait un groupe dédié à la formation continue qui a été fermé en 2021.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation de DUT TC sur lequel se construit le BUT du même nom met en œuvre les méthodes pédagogiques globalement adaptées aux compétences visées. L'organisation de la formation est conforme au programme pédagogique national, sans définition de blocs de compétences, du moins avant la mise en œuvre du BUT conçu dans une approche par compétences.

Avec la mise en place du BUT, la formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Les pratiques pédagogiques mises en œuvre dans le cadre de la formation sont diversifiées, mais restent assez classiques pour des formations de ce type (cours disponibles en vidéo, QCM en ligne, serious games, business challenge, etc.)

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Conformément au programme pédagogique national, deux langues vivantes dont l'anglais sont enseignées en DUT TC. La certification (Altissia) est obligatoire depuis 2021 pour tous les étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. L'alternance et le groupe dédié formation continue ont été fermés dans l'attente de la mise en place du BUT, mais jusqu'alors l'un et l'autre était bien mis en œuvre dans le DUT TC.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation de DUT TC sur lequel se construit le BUT du même nom développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le DUT TC est très fortement attractif avec plus de 1800 candidatures en première année.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Cette réussite semble très élevée.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Une part non négligeable des diplômés intègre la vie professionnelle (25 %, mais la majorité d'entre eux poursuit ses études.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation de DUT TC sur lequel se construit le BUT du même nom dispose globalement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Une équipe de 15 enseignants et enseignants-chercheurs permanents intervient dans la formation. Les coûts paraissent maîtrisés.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'absence de conseil de perfectionnement (non obligatoire en DUT), la formation s'appuie sur des conseils d'enseignements organisés en cours d'année pour assurer cette mission.

Conclusion

Points forts

- Une ouverture à l'international soutenue en particulier avec le DUETI,
- Une expérience de l'alternance en DUT.

Points faibles

- Une absence de LP intégrée dans les parcours du BUT TC, et donc une forte augmentation de la charge d'enseignement à dispenser,
- Un nombre très réduit d'intervenants professionnels.

Recommandations

- Mener une réflexion sur la possibilité d'intégrer une ou plusieurs licences professionnelles proposées sur le site de Troyes (et les moyens associés) dans le BUT TC en construction,
- Développer le pool d'intervenants professionnels, pour faire face à l'augmentation de la charge d'enseignement et à la multiplication des parcours dans le cadre de la mise en place du BUT, et renforcer le caractère professionnalisant de la formation.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION (IUT REIMS-CHÂLONS-CHARLEVILLE)

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

L'IUT de Reims Châlons Charleville propose le BUT *Techniques de commercialisation (TC)* qui succède au DUT TC sur deux sites : Reims et Charleville-Mézières. La licence professionnelle *Métiers du marketing opérationnel* parcours *Marketing, vente et gestion de la relation client* est actuellement dispensée intégralement en alternance sur les deux sites et sera intégrée dans les deux BUT TC. Sur le site de Reims, trois des cinq parcours de la spécialité seront proposés : *Marketing digital, e-business et entrepreneuriat* ; *Business International : Achat et Vente* ; *Business développement et management de la relation client*. Pour ce dernier parcours, l'alternance est proposée dès la première année. Elle sera proposée à partir de la deuxième année pour les deux autres parcours. Sur le site de Charleville-Mézières, deux des cinq parcours de la spécialité seront proposés : *Stratégie de marque et événementiel* ; *Business développement et management de la relation client*. L'alternance sera proposée à partir de la deuxième année pour les deux parcours. Au sein de l'université de Reims Champagne-Ardenne, le BUT TC est également proposé à Troyes par l'IUT de Troyes.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT (DUT TC à Reims et à Charleville-Mézières et licence professionnelle *Métiers du marketing organisationnel*) sont en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elles s'inscrivent dans la volonté de professionnaliser les formations de premier cycle et de renforcer le développement de la formation professionnelle via l'alternance. Elles participent également à l'ancrage territorial de l'université dans son territoire.

Les formations présentent une ouverture à l'international très inégale, mais cela reste en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Elles bénéficient pour cela de l'aide du bureau des relations internationales de l'IUT. Chaque année en DUT TC un petit nombre d'étudiants bénéficient d'une mobilité sortante pour faire leur semestre 3 dans un établissement partenaire. Dans le même temps, la mise en œuvre de l'alternance dans les formations limite la possibilité d'une véritable ouverture internationale, en particulier la mobilité entrante et sortante pour les étudiants concernés.

Les formations ne bénéficient pas d'un adossement à la recherche fort. Elles poursuivent une visée professionnelle et ne proposent pas de formation spécifique à la recherche. L'adossement à la recherche repose sur la participation d'enseignements-chercheurs à la formation.

Les formations entretiennent des relations avec le monde socio-économique et intègrent des éléments de professionnalisation. En plus d'être intégralement organisée en alternance, la LP MMO a été construite avec les milieux professionnels locaux et de nombreux intervenants professionnels y dispensent des enseignements. Les DUT accueillent eux-aussi nombre d'intervenants professionnels, et proposent l'alternance qui séduit chaque année de plus en plus d'étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT (DUT TC à Reims et à Charleville-Mézières et licence professionnelle *Métiers du marketing organisationnel*) mettent en œuvre les méthodes pédagogiques globalement adaptées aux compétences visées. L'organisation des formations est assez classique, avec une structuration par blocs de compétences en LP MMO.

Les formations développement et diversifient leurs pratiques pédagogiques. Dans l'attente de la mise en place du BUT, les pratiques pédagogiques mises en œuvre restent cependant très classiques pour des formations de ce type.

Les contenus et les dispositifs des formations sont partiellement adaptés pour permettre leur ouverture à l'international. Conformément au programme pédagogique national, deux langues vivantes dont l'anglais sont enseignées en DUT TC. En LP MMO l'anglais est la seule langue vivante obligatoire et l'organisation de la formation en alternance et le calendrier contraint qui en découle limite fortement les possibilités d'une ouverture internationale. La certification (Altissia) est obligatoire depuis 2021 pour tous les étudiants.

Les contenus et les dispositifs des formations sont diversement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La LP MMO est intégralement organisée en alternance, essentiellement sous statut d'apprentissage. Elle est également accessible en formation continue, même si cette modalité n'est pas véritablement exploitée. Le DUT TC est proposé en alternance et accueillait des stagiaires de la formation continue dans un groupe dédié jusqu'à sa fermeture en 2021.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT (DUT TC à Reims et à Charleville-Mézières et licence professionnelle *Métiers du marketing organisationnel*) développent et suivent leur attractivité auprès de leurs différents publics. Le nombre de candidatures en LP MMO est élevé (environ 450 par an) et le nombre d'inscrits est globalement en augmentation. Les DUT TC sont fortement attractifs avec plus de 600 candidatures en première année à Charleville-Mézières et plus de 1900 à Reims.

Les formations suivent la réussite de leurs étudiants. En LP MMO cette réussite est globalement très élevée avec plus de 96 % de réussite en moyenne sur les trois années étudiées. Les données pour le DUT TC ne permettent pas le même calcul, mais la réussite reste élevée.

Les formations analysent l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de leurs diplômés au regard de leurs objectifs et du marché de l'emploi. En plus de s'appuyer sur le travail réalisé par les services de l'université, les responsables de la LP MMO réalisent un travail de suivi de proximité. Avec la crise Covid-19, le nombre de poursuite d'études a augmenté, mais cela reste relativement limité et l'insertion professionnelle est très largement majoritaire. La poursuite d'étude est majoritaire chez les diplômés des DUT TC. Il existe notamment des passerelles pour permettre à certains d'entre eux d'entrer directement dans certaines L3 de l'UFR sciences économiques, sociales et de gestion de l'université.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT (DUT TC à Reims et à Charleville-Mézières et licence professionnelle *Métiers du Marketing organisationnel*) semblent disposer des moyens nécessaires pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs. La LP MMO est dispensée par un grand nombre d'intervenants professionnels, mais également par des enseignants et des enseignants-chercheurs de l'établissement. Les DUT TC reposent principalement sur les enseignants et enseignants-chercheurs de l'établissement. Les coûts paraissent maîtrisés.

Les formations définissent un processus d'évaluation interne permettant de les faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Pour le LP MMO un conseil de perfectionnement est installé. Composé d'enseignants, d'étudiants et de personnalités extérieures représentant les deux sites (Reims et Charleville-Mézières), il contribue à l'amélioration continue de la formation. Cette mission est assurée par les conseils de département pour les DUT TC.

Conclusion

Points forts

- Une certaine expérience des formations en alternance, en DUT comme en LP,
- Une ouverture internationale marquée en DUT TC soutenue par le bureau des relations internationales de l'IUT,
- Une licence professionnelle *Métiers du marketing opérationnel* en accord avec les futurs parcours du BUT TC.

Points faibles

- Une seule licence professionnelle intégrée dans les parcours de BUT, donc une charge d'enseignement globale qui va fortement augmenter avec la mise en place du BUT en trois ans.

Recommandations

- Renforcer l'équipe pédagogique pour faire face à l'augmentation de la charge d'enseignement et à la multiplication des parcours dans le cadre de la mise en place du BUT.

LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Administration économique et sociale (AES)* est portée par l'UFR SESG (sciences économiques, sociales et de gestion). Elle propose quatre parcours diplômants : *Management des organisations (MO)*, *Économie et Société (ES)*, *Relations et affaires internationales (RAI)* et *Préparation aux concours de l'enseignement (PCE)*. La licence a fermé sur le site de Reims à la rentrée 2022 et doit fermer à une échéance prochaine, mais non précisée sur le site de Troyes.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation n'est pas en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.

La licence *Administration économique et sociale* n'est plus une priorité thématique de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Sa fermeture est programmée la rentrée 2022 sur le site de Reims. En revanche, sans qu'il en soit indiqué les raisons, elle reste ouverte sur le site de Troyes avec l'objectif de la fermer dès que possible. La formation est principalement construite en articulation avec la licence *Économie-gestion* et la licence *Sciences sanitaires et sociales* avec lesquelles elle partage un ensemble d'UE mutualisées (2/3 des enseignements d'économie et de gestion en L1. En L2, 58 % des cours sont mutualisés dont la totalité des cours de gestion).

Compte tenu du fort taux de mutualisation, il est probable que cette licence fasse doublon avec la licence *Économie-gestion* mais nous ne disposons pas de statistiques permettant d'étayer ce point. Les liens avec les partenaires économiques et académiques sont principalement informels. Cette formation repose sur un socle pluridisciplinaire de droit, d'économie, de gestion et de sociologie déséquilibré au bénéfice de la gestion et de l'économie.

La formation n'est pas ouverte à l'international.

Aucune offre spécifique à l'international n'a été développée dans cette formation. Indépendamment de l'effet Covid-19, les mobilités entrantes et celui des mobilités sortantes sont limitées.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche principalement par le biais de ces enseignants-chercheurs.

L'enseignement à la recherche se traduit par le nombre important d'heures assuré par des enseignants-chercheurs et par la possibilité offerte à cinq étudiants de réaliser un stage de recherche en L3.

La formation entretient de très faibles relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation.

Aucune politique recensant les relations avec le monde socio-économique n'est formalisée et le suivi des étudiants de licence n'est pas réalisé. On peut noter cependant que ces liens existent si l'on considère le compte rendu du conseil de perfectionnement du 7 mars 2022 où est indiqué la présence d'un avocat, d'un représentant de la direction générale des finances publiques, d'une chargée de mission à l'agence régionale de santé Grand Est et d'un animateur territorial à Troyes. La formation n'est pas ouverte ni au public de formation continue ni à celui de l'apprentissage. La formation prépare peu à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat : un stage obligatoire de quatre semaines est prévu en fin de licence, mais il n'y pas de projets tutorés ni de formation à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

La fiche RNCP détaillée par unité d'enseignement est indiquée comme renseignée, mais n'est pas annexée au dossier. Les maquettes de l'offre de formation seules ne permettent pas de juger cet item. La valorisation des compétences n'est pas explicitée hormis celle de l'engagement étudiant.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques.

Les modalités d'enseignement sont variées (tutorat, cours magistral, travaux dirigés, distanciel, jeux pédagogiques...). Il n'est toutefois pas indiqué l'impact de ces dispositifs sur la réussite étudiante.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

L'ouverture à l'international est réalisée principalement par l'enseignement de l'anglais sur l'ensemble du cursus en tant qu'UE obligatoire et la possibilité de suivre des langues optionnelles. Il n'est en revanche pas mentionné la possibilité de suivre des UE de spécialité en langue étrangère. Un appui à la mobilité sortante est proposé par le canal d'un interlocuteur relations internationales à l'échelle du campus et par la présentation des possibilités de mobilité sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas particulièrement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. On dénombre un étudiant en formation continue par an.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics.

L'efficacité des dispositifs d'information ne sont pas évalués. On peut noter cependant une augmentation de 30 % du nombre de candidats sur la période de référence (de 1609 en 2018-2019 à 2081 en 2020-2021). Dans la mesure où les capacités d'accueil ont diminué de 30 % sur la même période (de 400 en 2018-2019 à 280 en 2020-2021), on peut en déduire une hausse de l'attractivité.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais n'analyse pas véritablement les résultats.

La réussite étudiante est analysée par le canal d'indicateurs quantitatifs. Sur les 393 inscrits de 2018-2019, 116 seulement ont validé tous les crédits ECTS de première année auxquels ils étaient inscrits (29,5 %). Ce taux s'élève à 57,6 % en 2019-2020 (effet Covid-19) et à 36,9 % en 2020-2021. L'impact du tutorat sur la réussite étudiante n'est pas étudié, l'effet Covid rendant difficile cette analyse.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.

Aucune analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés n'est réalisée par l'établissement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

On ne peut pas vraiment évaluer si la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre d'enseignants permanents ne permet pas en lui seul de connaître la proportion des heures assurées dans la formation par ses derniers.

Aucune mobilité sortante n'est mentionnée sur la période de référence. Une formation pédagogique est suivie par chaque enseignant-chercheur nouvellement recruté. Tous les enseignants vacataires et contractuels bénéficient d'un soutien sur la base d'un entretien individuel et de formations aux outils numériques proposées par l'établissement. Le coût de la formation est analysé à travers le nombre d'heures équivalent TD de la formation. L'articulation entre les services centraux, l'UFR et l'équipe pédagogique n'est pas détaillée pour se prononcer sur l'attribution des compétences et le degré de subsidiarité mis en œuvre.

Cette formation n'est pas évaluée par les étudiants, ni par les services de l'université. Le conseil de perfectionnement, dont la composition est conforme aux attendus, s'est réuni au moins une fois sur la période de référence. Le compte rendu (procès-verbal) fait état de l'analyse des résultats et des modifications de maquettes.

Conclusion

Points forts

- Attractivité de la formation,
- Valorisation de l'engagement étudiant,
- Accompagnement des nouveaux enseignants.

Points faibles

- Socle pluridisciplinaire déséquilibré,
- Absence de suivi des étudiants de licence,
- Préparation à l'insertion professionnelle limitée.

Recommandations

- Il faudrait réfléchir à l'avenir de cette licence sur le site de Troyes,
- Plus largement, dans la perspective de mise en place d'une offre de formation avec majeures et mineures, l'expérience de la licence AES, de par son caractère pluridisciplinaire, pourrait servir de cadre de réflexion à cette orientation envisagée,
- La licence AES est en cours de fermeture sur le site de Reims (L1 non ouverte en 2022-2023, fermeture de la L2 prévue en 2023-2024 et de la L3 en 2024-2025), mais reste ouverte sur le site de Troyes. Cette politique différenciée entre les sites devra être justifiée en cas d'une demande de renouvellement de l'accréditation de cette licence. Il conviendra également de s'assurer de la réalité pluridisciplinaire de la formation, ADN de la licence AES, car elle apparaît aujourd'hui déséquilibrée du fait d'une implication limitée des juristes.

LICENCE DROIT

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Droit* de l'UFR droit et science politique est dispensée dans deux sites de l'URCA, Reims et Troyes, où les trois années sont dispensées. Sur les deux sites, la licence option *Santé* (L.AS) est proposée. En troisième année, la licence *Droit* propose deux parcours : un parcours *Droit* et un parcours *Administration publique* (LAP). L'entrée dans ce dernier fait l'objet d'une sélection. La licence accueille plus de 1000 étudiants, avec une proportion d'environ un tiers à Troyes et deux tiers à Reims. Le parcours *Droit* comprend 1604 heures d'enseignements sur trois ans et la LAP, 521 heures sur un an. Sur les deux sites, elle est proposée en formation initiale comme en formation continue (de façon marginale) et offre une formation classique, reposant sur six semestres d'études sur trois années.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est bien en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La licence *Droit* de l'UFR droit et science politique de l'URCA propose une formation généraliste en trois ans. Elle a pour objectif de former des juristes en droit (droit privé ou droit public) ainsi qu'en sciences politiques. Elle est une formation incontournable au sein du pôle SHS de l'URCA. A compter de la troisième année, les étudiants choisissent entre un parcours *Droit* ou un parcours *Administration publique*. Mais, on doit reconnaître le caractère artificiel de ce découpage en deux parcours puisque le parcours *Administration publique* est sélectif et accueille des étudiants d'horizons divers (AES, IUT *Carrières juridiques*, autres licences) afin de leur offrir une année où les principaux enseignements de droit public sont repris dans la perspective de les préparer aux concours administratifs accessibles à Bac+3. Elle est dénommée licence d'*Administration publique* (LAP) en interne. Pour preuve du caractère artificiel du découpage en deux parcours, au semestre 5 et 6 du parcours *Droit*, on retrouve une option *Droit public* à côté d'une option *Droit privé*. Néanmoins, la licence parcours *Droit* comme la LAP s'inscrivent dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités d'intégration et de professionnalisation de l'URCA.

La formation permet aux étudiants d'acquérir les savoirs fondamentaux. Elle est le préalable indispensable pour poursuivre dans les Masters de droit de l'URCA ou d'autres établissements. La LAP permet de passer les concours ou de s'insérer directement dans la vie active.

La formation n'affiche qu'un seul partenariat académique avec d'autres établissements d'enseignements. Il s'agit de l'Institut universitaire européen Rachi qui est un lieu d'études des langues (Arabe ou Hébreu), situé à Troyes. En revanche, rien n'est dit sur ses rapports avec les IUT de l'établissement et notamment le nouveau BUT *Carrières juridiques*. De plus, elle accueille les étudiants des parcours L.AS (licences à option *Santé*) qui souhaite intégrer la faculté de médecine en se formant en droit avec une mineure santé et ceux du parcours spécifique santé (PASS) qui ont intégré la faculté de médecine avec une mineure droit. En 2020, on comptait 77 élèves inscrits en L.AS (53 étudiants inscrits en option *Santé* à Reims et 24 à Troyes) et 120 élèves inscrits en PASS (76 étudiants inscrits à Reims et 44 à Troyes).

Enfin, la formation participe au projet Ailes (PIA 3) de l'URCA afin de faciliter la transition entre le lycée et l'université. On se réjouit de lire que le projet est en cours avec des débuts encourageants (rencontre avec enseignants, proviseurs, psychologues de lycées, mise en place d'outils d'information pour les lycéens...).

La formation est ouverte à l'international principalement par le biais de l'enseignement des langues et quelques mobilités entrantes et sortantes d'étudiants en L3 : une quinzaine d'étudiants en mobilité sortante, un peu moins en mobilité entrante (13 (2018), 11 (2019), 8 (2020)). Un projet est en réflexion pour proposer des cours de droit en anglais dans quelques disciplines qui s'y prêtent (droit international par exemple). Des moyens supplémentaires lui permettraient d'avoir des groupes de langues aux effectifs plus réduits. La formation n'affiche pas de partenariats internationaux. Des contacts avec l'université de Banhā en Égypte sont restés infructueux.

Les liens entre la formation et la recherche se font par le biais des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation (65 en parcours *Droit* et 7 en *LAP*) et l'invitation des étudiants aux colloques organisés. Seulement cinq heures de formation à et par la recherche sont assurées en bibliothèque. Il est reconnu que la formation ne met pas assez en avant la recherche comme méthode et comme orientation possible.

La formation entretient des liens avec le monde socio-économique grâce aux 72 professionnels y intervenant. Les stages sont optionnels en parcours *Droit* (une semaine en L1 - deux semaines en L2 et trois semaines en L3). En revanche en *LAP*, trois semaines de stage sont obligatoires. Il conviendrait d'avertir les étudiants que même si les stages sont facultatifs en parcours *Droit*, ils présentent malgré tout une très grande utilité pour leur formation afin d'être intégrés en master. Les stages sont en effet affichés comme un critère de sélection au sein des masters de l'URCA.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Seuls sont présentés les parcours *Droit* et *Administration publique de la licence Droit*. Malheureusement, on ne trouve pas les maquettes de la licence à option *Santé* (L.AS) ou le parcours spécifique *santé* (PASS). Le parcours *Droit* propose un nombre d'heures classique d'enseignement 1604 heures : 1020 heures CM et 584 heures TD. La L3 parcours *Droit* présente 402 heures CM et 175 heures TD, là où la *LAP* - uniquement en L3 – alloue 266 heures CM et 225 heures TD.

La formation est structurée en un tronc commun en L1 comme en L2. Les cours magistraux sont assortis de travaux dirigés ce qui est normal à ce niveau. La formation propose une spécialisation en semestre 5 et 6, d'après la maquette, en semestre 6 seulement selon l'autoévaluation - pour arriver à effectuer un choix entre le droit privé et le droit public. Le parcours *LAP* a pour finalité de préparer aux concours administratifs et à profiter d'une professionnalisation plus rapide. On note que l'ensemble de la formation à une coloration plus droit public et science politique que droit privé - les matières obligatoires en attestent.

La formation ne présente pas encore de blocs compétences, ni ne propose de certification PIX, ni de compte de e-portfolio.

La formation offre des pratiques pédagogiques classiques que l'on retrouve dans toute licence *Droit*.

À ce niveau d'études, les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. On a déjà relevé les mobilités entrantes et sortantes – certes modestes. En tant que telle, la maquette de la licence offre une ouverture à l'international par matières telles que les relations internationales, le droit international ou le droit de l'Union européenne. On apprécie également qu'une langue soit obligatoire à chacune des trois années de licence (112 heures) et surtout le choix qui est proposé : anglais, allemand, sur tous les sites et arabe et hébreu à Troyes grâce à l'Institut universitaire européen Rachi. Les étudiants ont la possibilité de passer les certifications dans le cadre de la maison des langues. En *LAP*, il y a 24 heures d'anglais.

La formation n'est pas ouverte à l'apprentissage ou à l'alternance. Quelques rares étudiants sont accueillis en formation continue, mais cela reste marginal.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Comme toute licence *Droit*, la formation est très attractive. Le nombre de candidats est en forte hausse : 2272 (2018), 2699 (2019), 3956 (2020) et, pour 2020-2021, 2724 à Reims et 1232 à Troyes. Le nombre d'admis (L1) est également en hausse 730 (2018), 738 (2019), et pour 2020-2021, 896 (554 à Reims et 342 à Troyes) dont 144 bacheliers technologiques, 36 baccalauréats professionnels, 20 baccalauréats étrangers et 8 « autres ». Avec un nombre total d'inscrits en licence *Droit* de 1651 (2018), 1641 (2019), 1705 (2020-2021) dont 1228 Reims et 477 Troyes).

L'Université ne conduit pas d'enquête sur le devenir des diplômés au niveau licence. Malgré l'absence d'outil mis en place, le responsable de la licence et la cheffe de scolarité suivent les taux de réussite de toutes les années. Ils s'inquiètent également de la réussite des publics particuliers tels que les « Oui si ».

Les élèves « Oui-si » ont reçu une proposition d'admission avec un dispositif d'accompagnement adapté pour consolider certaines compétences et aider à la réussite en licence. Ils font l'objet d'un suivi individualisé. Parmi les étudiants inscrits sous condition "Oui-si", 14 n'ont validé aucun crédit ECTS (L1) en 2019 et 6 en 2020 ; 14 ont validé moins de 30 crédits ECTS 14 et 6 en 2020 et aucun n'a réussi l'expérience.

Malheureusement, il n'y a pas de données disponibles pour la Licence à option santé (L.AS) ou le parcours spécifique santé (PASS).

Avec ses propres moyens, la formation suit la réussite de ses étudiants. Il n'y a pas de traitement statistique via le taux de réussite. De manière générale, il y a moins d'échecs en S2 qu'en S1.

Pour la L1, par rapport au nombre d'admis (730 (2018), 738 (2019), et pour 2020-2021, 896), le nombre d'étudiants ayant réussi (317, 496, 413) est supérieur à celui de ceux qui échouent (316, 246, 301). Le taux de réussite de 2020-2021 est de 46 % : l'ouverture des inscriptions à un plus large public à cause du Covid n'est pas concluante. Le taux de réussite s'améliore en L2, 303 (sur 317), 399 (sur 496), 360 (sur 413), la L2 est une année particulièrement difficile. Paradoxalement, on retrouve les mêmes taux en L3 (279 sur 303, 364 sur 399, 310 sur 360).

Les résultats en LAP sont inquiétants. On voit 29 étudiants réussir pour 41 inscrits en 2018, 26 pour 32 inscrits en 2019, 10 pour 32 inscrits en 2020 (20 Reims et 12 Troyes).

La formation ne bénéficie pas d'une analyse spécifique de l'insertion professionnelle des diplômés. Il est dit que la grande majorité des étudiants poursuit en master et que les autres passent des concours. Pourtant certains chiffres sont présentés. De nombreux étudiants poursuivent leur cursus en année N+1 en niveau supérieur dans le même établissement : pour le parcours *Droit* : 162 sur les 279 ayant réussi, 130 sur les 364, et 181 sur les 310. Ce qui veut dire que les masters de l'URCA acceptent environ 50 % des élèves de la L3 parcours *Droit*. On ne saura pas où vont les autres.

Pour la LAP, le taux de poursuite d'études est préoccupant, ce qui peut se comprendre dès lors que la poursuite d'études n'est pas son objet. Sur les 29 étudiants ayant réussi en 2018, 25 poursuivent en année N+1 en niveau supérieur dans le même établissement, 14 pour 26 en 2019, 14 ?, pour 10 ayant réussi (ce qui n'est pas cohérent). Il est dommage de ne pas avoir d'informations sur les parcours L.AS et PASS.

Il n'y a pas d'étude sur l'insertion professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de faibles moyens pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle participe au projet Ailes (PIA 3) de l'établissement afin de faciliter la transition entre le lycée et l'université.

En revanche, elle ne bénéficie pas d'enquêtes de suivi des diplômés, ni d'une évaluation régulière des enseignements organisés par l'établissement. En effet, l'université de Reims Champagne-Ardenne ne conduit pas d'enquête sur le devenir des diplômés au niveau licence.

Une évaluation est organisée occasionnellement par année d'études à l'échelle de l'établissement par les services des enquêtes et de l'insertion professionnelle. En 2021, en L3 droit, 29 % des étudiants concernés ont répondu au questionnaire. L'évaluation des enseignements se fait à l'initiative de chaque enseignant, la plupart y recourt. Fort heureusement, le responsable de la licence et la cheffe de scolarité suivent les résultats des "Oui si", des étudiants en tutorat, des L.AS et des taux de réussite de toutes les années.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche.

En 2020-2021, on compte 1705 inscrits en L1 pour un total de 79 d'enseignants permanents intervenants dans la formation et 110 enseignants temporaires (vacataires, ATER).

Hormis l'évocation du faible taux d'encadrement, il n'est rien précisé sur la politique de ressources humaines de l'établissement ou sur la soutenabilité de la formation.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement qui s'est réuni pour la dernière fois en 2019. Un nouveau conseil se tiendra en 2022. Il n'a pas été réuni en visioconférence pendant la pandémie. Le dernier conseil comprenait le responsable de la formation, deux enseignants et deux professionnels intervenants dans la formation et une étudiante en master mention *Droit public*, ancienne diplômée. On regrette qu'aucun membre extérieur à la formation ne fut invité.

Le conseil de perfectionnement fonctionne. Par exemple, celui de 2019 a suggéré un meilleur encadrement des équipes de travaux dirigés afin de tendre vers une harmonisation des pratiques. Depuis, on peut se réjouir qu'une formation à destination des chargés de travaux dirigés a été créée à compter de la rentrée 2021.

Conclusion

Points forts

- L'attractivité de la licence (nombre d'étudiants en augmentation),
- Un vrai souci d'assurer la transition entre le lycée et l'université (projet AILES).

Points faibles

- Pas d'enquête sur le devenir des diplômés au niveau licence,
- Des faiblesses dans le parcours LAP (notamment sur les taux de réussite).

Recommandations

- Assurer un suivi et un soutien pour le parcours LAP (*Administration publique*) qui présente des résultats inquiétants,
- Rééquilibrer l'ensemble de la formation, qui une coloration plus *Droit public et science politique* que *Droit privé*, notamment au sein des matières obligatoires de la troisième année,
- Assurer le suivi du devenir des étudiants (par l'établissement).

LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Économie et gestion* est portée par l'UFR SESG (sciences économiques et sciences de gestion). Elle propose trois parcours diplômants : *Analyse économique ; finance, comptabilité, contrôle ; gestion*. Les lieux de la formation sont Reims et Troyes.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Économie et gestion* est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'université. La licence est principalement articulée avec la licence *Administration économique et sociale* et accueille majoritairement des étudiants issus de la filière générale. 30 % environ des étudiants ont suivi un enseignement d'économie ou de gestion au lycée (Bac ES + Bac STMG).

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.

La formation a noué des partenariats avec les inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux de l'Académie, la nature de ces partenariats n'est cependant pas explicitée. À noter également les liens informels créés par les interventions réalisées par les vacataires d'enseignement. La formation est par nature pluridisciplinaire puisque la majorité des enseignements est en économie et en gestion. D'autres disciplines sont également enseignées et représentent 47 % des enseignements. Les enjeux de développement durable sont abordés par l'introduction à la transition écologique optionnel en licence 3. Il est également mentionné que les enjeux de développement durable étaient développés dans d'autres enseignements de la licence. La formation ne bénéficie pas du soutien de l'initiative d'excellence.

La formation est ouverte à l'international principalement par la mobilité sortante des étudiants.

Il n'y a pas de parcours international au sein de cette mention. La liste des partenariats internationaux n'est pas mentionnée au niveau de la mention. À noter cependant que la mobilité sortante est développée puisqu'une vingtaine d'étudiants (environ 10 % des effectifs de L3) a pu bénéficier d'une mobilité sortante. En revanche, la mobilité entrante est très limitée.

La formation bénéficie d'un faible adossement à la recherche.

L'enseignement dédié à la recherche est peu développé (12 heures). Il est complété par les pratiques pédagogiques des enseignants-chercheurs qui développent une approche à la recherche dans leurs enseignements (nombre d'heures non mentionné ; les enseignants-chercheurs assurent 41 % des enseignements de licence (648/1589)). Un stage en laboratoire est possible, mais le nombre d'étudiants en ayant bénéficié n'est pas mentionné. Enfin, une formation à la recherche documentaire est présente dans les maquettes.

La formation entretient peu de relations avec le monde socio-économique et n'intègre que peu d'éléments de professionnalisation.

La prise en compte des besoins socio-économiques est peu explicitée (la fiche RNCP n'est pas annexée, le compte rendu de conseil de perfectionnement ne fait pas état de personnalité du monde socio-économique). La mention n'accueille aucun public de formation continue (bien qu'ouverte à ce dernier) ni d'étudiants en alternance. L'insertion professionnelle est envisagée par l'intervention de professionnels et par un stage obligatoire de quatre semaines. La formation à l'entrepreneuriat n'est pas présente dans les maquettes, mais proposée par l'université sans crédit ECTS.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

L'élaboration du contenu des UE s'appuie sur une approche programme. L'alignement pédagogique est également prévu lors de la construction des maquettes. L'évaluation par blocs de compétences n'est pas mentionnée. On peut noter néanmoins la valorisation de l'engagement étudiant.

Les pratiques pédagogiques de la formation sont diversifiées : tutorat, cours magistraux, travaux dirigés, outils numériques pour l'autoformation, distanciel...

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

L'ouverture internationale est principalement appréhendée par des enseignements obligatoires en anglais, des enseignements facultatifs en allemand et espagnol. Aucun cours de spécialité n'est enseigné en langue étrangère. Il existe des dispositifs de mobilité des étudiants : présentation des possibilités de mobilité et soutien à la préparation de stages à l'étranger.

Dans la mesure où aucun public de la formation continue n'a été inscrit dans la licence, on peut en déduire que les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés à ce public. Cette analyse est renforcée par le fait qu'aucune offre spécifique n'est proposée au public de formation continue. Par ailleurs, les modalités pédagogiques ne permettent pas l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics.

La formation a mis en place des dispositifs d'information via sa présence à des forums, à des interventions en lycée pour aider à l'orientation des lycéens, à des relations régulières avec les inspecteurs d'académie et à des conférences grand public. Cependant, la fréquence de ces dispositifs n'est pas indiquée et aucune évaluation n'est effectuée. L'attractivité de la formation est assez forte : on observe sur la période de référence une hausse de 37 % du nombre de candidats (1854 en 2018-2019, 2219 en 2019-2020 et 2536 en 2020-2021) et s'est accompagnée d'un accroissement de 61,5 % de la capacité d'accueil (de 260 en 2018-2019 et 2019-2020 à 420 en 2020-2021).

La formation suit la réussite de ses étudiants sans préciser les mesures d'impact des dispositifs d'accompagnement.

La responsable et l'équipe pédagogique suivent la réussite des étudiants sans que les mesures de suivi soient précisées. Sur les 247 inscrits de 2018-2019, 111 ont validé tous les crédits ECTS de première année auxquels ils étaient inscrits (44,9 %). Ce taux s'élève à 65,2 % en 2019-2020 (effet Covid-19) et à seulement 28,8 % en 2020-2021.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.

La nature des poursuites d'études n'est pas non plus connue.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

On ne peut affirmer que la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

Aucun élément qualitatif n'est mentionné sur l'adéquation de la politique de ressources humaines et les besoins de la formation. On ne sait en particulier pas le nombre d'heures réalisées par des permanents et celles par des vacataires. Il est indiqué (DQT 3-2a) que 57 enseignants-chercheurs et chercheurs puis que 71 enseignants et enseignants-chercheurs (DQT 12-1a) intervenaient dans la formation.

Aucune mobilité sortante ou entrante de l'équipe pédagogique n'a eu lieu sur la période de référence.

Une formation pédagogique est suivie par chaque enseignant-chercheur nouvellement recruté. Le coût de la formation est analysé à travers le nombre d'heures équivalent TD de la formation. L'articulation entre les services centraux, l'UFR et l'équipe pédagogique n'est pas détaillée pour se prononcer sur l'attribution des compétences et le degré de subsidiarité mis en œuvre.

Hormis le conseil de perfectionnement, la formation n'a pas de processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

Cette formation n'est pas évaluée par les étudiants. Le conseil de perfectionnement, dont la composition est conforme aux attendus, s'est réuni au moins une fois sur la période de référence. Le compte rendu (procès-verbal) fait état de l'analyse des résultats et des modifications de maquettes.

Conclusion

Points forts

- Attractivité assez forte,
- Possibilité d'un stage en laboratoire de recherche,
- Pilotage du coût de la formation.

Points faibles

- Absence de parcours international,
- Monde socio-économique peu impliqué,
- Pas d'enquête d'insertion professionnelle ou de données de poursuite d'études.

Recommandations

- Assurer le suivi des étudiants pour tirer pleinement bénéfice du pilotage de la formation, qui est averti sur le coût des formations ce qui lui permet d'avoir une vision dynamique et adaptée de son offre de formation,
- Renforcer l'internationalisation de la formation via a minima des UE de spécialité en anglais - car c'est sur ce point qu'une faiblesse peut être relevée,
- Implication du monde socio-économique dans le conseil de perfectionnement de la formation.

LICENCE SANITAIRES ET SOCIALES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Sciences sanitaires et sociales (SSS)* est une licence générale portée par l'UFR des Sciences économiques, sociales et de gestion (SESG). La licence SSS propose trois parcours de spécialisation en L3 : *Développement social, santé et société* et, avec l'INSPE, la préparation aux concours de l'enseignement du 1^{er} degré. D'une part, la licence accueille des publics de formation initiale : bacheliers généraux et technologiques avec un accès possible en L3 après un DUT ou un BTS (VES) ; des passerelles avec les filières de santé (L.AS) et avec les autres mentions ou formations (dispositif VES) sont possibles. D'autre part, elle accueille aussi des publics de formation continue : demandeurs d'emploi, salariés. Le site de formation est Reims.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La licence *Sciences sanitaires et sociales* est construite en complémentarité à la licence *Économie-gestion* avec une dimension sociologique plus marquée. Elle partage avec la licence AES (qui n'existe plus à Reims et qui a vocation à disparaître sur le site de Troyes) le parcours de préparation aux concours de l'enseignement du premier degré. La licence SSS débouche sur différents masters proposés au sein de l'UFR SESG et dans d'autres composantes et universités : les partenariats au sein de l'URCA avec l'INSPE et l'UFR de médecine (master *Santé publique*) sont explicités. Un partenariat avec le rectorat est mentionné pour le parcours de préparation aux concours de l'enseignement du premier degré. Enfin, la maquette de formation fait état de pluridisciplinarité (sections de CNU 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 11, 19, 70), d'interdisciplinarité dans trois enseignements (démographie socio-économique, pratiques du social et enquêtes en sciences sociales et de l'enseignement au développement durable (*Sociologie des territoires et de la pauvreté* et *Ateliers du social*)). La formation ne bénéficie pas encore du PIA Ailes et ne mentionne pas le programme Démeter.

L'ouverture à l'international est très limitée. Aucune offre spécifique à l'international n'est proposée. Très peu de mobilités sortantes (entre zéro et six par an) ont été réalisées et aucune mobilité entrante sur la période 2018-2021. **La formation bénéficie d'un adossement à la recherche cohérent.** Cent quarante-quatre heures sont consacrées aux méthodes d'enquête en sciences sociales, de la L1 à la L3 auxquelles s'ajoutent des enseignements théoriques disciplinaires, tout au long du cursus, mais sans que le volume horaire ne soit mentionné. Un grand nombre d'enseignants-chercheurs intervient dans la formation (37). Il n'existe pas de dispositif d'accueil des étudiants dans les laboratoires CEREP et REGARDS). Les étudiants sont formés à la recherche documentaire dans deux enseignements spécifiques : *Initiation à la recherche documentaire* (L1) et *Méthodologie de la recherche documentaire* (L3) (25 heures en tout), mais ne bénéficient pas formellement d'une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie.

La formation n'entretient pas suffisamment de relations formalisées avec le monde socio-économique. La fiche RNCP est mentionnée comme base à la construction des parcours de formation. L'élaboration des parcours et maquettes associe les spécialistes du domaine sanitaire et social dans la construction des maquettes principalement par le biais du conseil de perfectionnement. Les étudiants bénéficient d'un stage de découverte en L1 (trois semaines) et le stage-projet en L3 (quatre semaines). La licence SSS est ouverte à la formation continue pour au maximum deux étudiants. La licence générale SSS n'est pas construite en alternance. Des enseignements sont consacrés à la préparation de l'insertion professionnelle (*Ateliers de projets professionnels, Méthodologie de stage, Découverte des métiers de l'enseignement et de l'éducation, Ateliers d'orientation professionnelle, Gestion de projet*). Il n'est pas fait mention d'une sensibilisation spécifique à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met partiellement en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. S'il est fait mention des compétences (fiche RNCP), la formation n'est pas construite en blocs de connaissances et de compétences. L'approche programme est principalement vue par le canal de réunions pédagogiques dont il n'est pas précisé le fonctionnement et par le conseil de perfectionnement. Il est indiqué que les évaluations sont conçues en fonction des compétences attendues, mais le détail de la démarche n'est présenté.

La formation développe des pratiques pédagogiques standards. Les méthodes pédagogiques sont standards pour une licence : cours magistraux et travaux dirigés. Des travaux en groupe et la recherche par l'enquête de terrain sont proposés aux étudiants dans le cadre des travaux dirigés sans qu'il soit fait mention du volume horaire associé. Vingt-trois heures en autoformation en anglais en L1 et en recherche documentaire sont proposées en distanciel. Des conférences (nombre non mentionné) ou enseignements en cas d'empêchement ponctuel d'un enseignant (occurrences non précisées) peuvent avoir lieu à distance. Les salles d'enseignement bénéficient presque toutes d'un équipement numérique (pourcentage de salles équipées non indiqué).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'anglais est enseigné sur l'ensemble du cursus soit en distanciel, soit en présentiel à hauteur de 107 heures. Un test de positionnement (Altissia) est obligatoire. Il n'y a pas de possibilité de se former à une autre langue vivante. L'enseignement *Institutions et politiques économiques et sociales européennes* (L3) est assuré en anglais. Il est proposé des réunions de présentation des dispositifs et des possibilités de mobilité et un soutien à la préparation de stage à l'étranger est organisé par l'UFR.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas véritablement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Il n'y a pas d'offre spécifique proposée au public formation continue, mais une ingénierie d'accompagnement pour les candidats.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La licence SSS participe à divers dispositifs (journées portes ouvertes, au forum Avenir étudiant et Un jour à l'Université). La formation est attractive : le suivi des candidatures de 1^{ère} année fait état d'une augmentation d'environ 25 % par an (2018 : 669 ; 2019 : 829 ; 2020 : 1052). Le nombre des inscrits sur l'ensemble du cycle augmente lui aussi passant de 324 à 364. En L3, les effectifs restent stables dans le parcours développement social (entre 34 et 37), assez volatiles dans le parcours santé et société (entre 13 et 30) et dans le parcours préparation aux concours de l'enseignement du premier degré (entre 28 et 50).

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais l'analyse des dispositifs d'accompagnement n'est pas précisée. Les taux de réussite sont analysés par le jury à chaque semestre et dans le cadre du conseil de perfectionnement sans qu'il soit précisé la façon dont l'équipe pédagogique intègre ses taux dans le processus d'amélioration continue. Un tutorat a été mis en place pour les étudiants en difficulté ; il n'y a pas de données pour juger l'efficacité de ce dispositif.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.

Aucune enquête de suivi de l'insertion professionnelle au niveau licence n'est réalisée par l'université. Les responsables de la formation suivent la poursuite d'études dans les masters de l'université (les données ne sont pas fournies).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne précise pas si elle dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Il n'est pas précisé si la politique de ressources humaines de l'établissement tient compte des besoins d'encadrement de la formation. Il n'y a pas de mobilité sortante ni d'enseignant invité sur la période de l'autoévaluation. Les enseignants-chercheurs nouvellement nommés suivent une formation pédagogique obligatoire et un protocole de recrutement des intervenants professionnels a été mis en place (CV, lettre de motivation et entretien). La formation suit le volume horaire pour maîtriser sa soutenabilité.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements a été mis en place en L2 en 2019-2020, mais seuls 23 étudiants ont répondu. Les modalités de prise en compte de cette évaluation ne sont pas explicitement indiquées. Des réunions pédagogiques (dont le fonctionnement n'est pas précisé) et un conseil de perfectionnement se réunissent périodiquement (la fréquence n'est pas précisée) pour améliorer la formation (évolution des maquettes). Un compte rendu du conseil de perfectionnement a été communiqué. Il était composé de représentants académiques (responsable de la licence, responsables d'année et de parcours), de représentants étudiants (étudiants en cours de formation et diplômés de la licence) et de représentants du milieu professionnel (qui interviennent ou non dans la licence).

Conclusion

Points forts

- Pluridisciplinarité importante,
- Attractivité en hausse,
- Complémentarité avec l'offre de formation existante.

Points faibles

- Absence de parcours international,
- Approche par les compétences peu développée,
- Partenariats avec le monde socio-économique peu formalisés.

Recommandations

- On regrette qu'aucun parcours international n'ait été ouvert. Dans la mesure où l'anglais occupe une place significative sur l'ensemble du parcours, un développement de l'offre de formation à l'international pourrait être envisagé,
- La formation n'est pas encore construite en blocs de connaissances et de compétences. Une meilleure définition des compétences et du programme mériterait d'être davantage développée dans le cadre des réunions de l'équipe pédagogique pour être proposés par la suite en conseil de perfectionnement,
- Si les partenariats à l'intérieur de l'université sont clairement identifiés, ceux avec le monde socio-économique devraient être formalisés.

LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITÉS JURIDIQUES : MÉTIERS DU DROIT SOCIAL

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Activités juridiques-métiers du droit social : Perspectives de droit syndical* est un parcours unique porté par l'UFR droit et science politique de l'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) sur le site de Troyes. Elle est destinée à former des juristes en droit social avec la particularité de les spécialiser tant en droit privé qu'en droit public du travail avec leur procédure respective. Elle a une capacité d'accueil de 20 élèves et est proposée en formation initiale et continue avec un total de 326 heures de cours.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, elle se présente en complément du master *Droit de l'entreprise*, parcours *Droit du travail*, *droit du contrat de travail* de l'UFR droit et science politique. Elle apporte une formation pour des publics en recherche d'une professionnalisation immédiate et offre une poursuite d'études aux étudiants titulaires d'une licence 2 ou d'une licence 3 *Droit* ou *AES*, d'un DUT *Carrière juridique* ou DUT *Gestion des entreprises*, d'un BTS *Management des unités commerciales*, ou *Assistant de direction*. La formation a bien identifié l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité à sa finalité. En effet, elle se démarque par une spécialisation en *Droit privé* et *public* du travail et de leur procédure respective, accompagnée d'enseignements qui assurent aux étudiants une solide formation pluridisciplinaire. De plus, la formation s'est récemment ouverte à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en offrant une sensibilisation des élèves à ce sujet et tend donc à s'inscrire au mieux dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. En revanche, la formation ne dispose d'aucun partenariat académique ; le site de Troyes étant pourtant doté de nombreuses formations.

La formation ne dispose pas de partenariats internationaux considérant qu'elle n'est « pas directement concernée par les parcours européens ou internationaux ». On note, néanmoins, la présence très opportune d'un cours de *Droit social européen et international* et de *Sociologie du travail* comparé. Pour autant, aucun étudiant n'a bénéficié d'une mobilité entrante ou sortante. La répartition des heures TD a été modifiée pour permettre notamment d'accroître sensiblement (30 au lieu de 20) le nombre d'heures d'enseignement d'anglais.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche par le biais de ses enseignants-chercheurs. La formation est liée par ses enseignants chercheurs aux laboratoires du centre de recherche droit et territoires (CRDT) et du centre d'études juridiques des systèmes continentaux (CEJECO). Les newsletters d'actualité de ces centres de recherche sont relayées auprès des élèves pour les questions de droit social.

La formation à la recherche est limitée à la réalisation du projet tutoré et du rapport de stage. La formation compte un maître de conférences (MCF) habilité à diriger des recherches (HDR), deux MCF, un professeur certifié d'économie-gestion et un professeur certifié d'anglais. Le nombre d'enseignant chercheur a souffert du départ d'un MCF, spécialiste de droit du travail en 2019, sans remplacement par un enseignant chercheur de même spécialité.

Concernant les relations avec le monde socio-économique, on constate qu'aucun partenariat n'a encore été formalisé, mais que le recrutement d'anciens étudiants parmi les enseignants a permis l'accueil de nouveaux étudiants en stage. À cet égard, des professionnels avertis, issus des milieux socio-économiques liés à la formation (avocats spécialisés dont trois docteurs en droit ; directeur des ressources humaines ; conseiller prudhommal ; ancien conseiller technique syndical ; responsable Global Compact et un secrétaire national syndical), assurent une part importante des enseignements (236 heures dont 120 heures CM – ce qui représentent 72 % de l'ensemble des heures d'enseignement). La formation est ouverte aux candidatures de professionnels par le biais de la validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) et de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation est très classique et ne présente pas de méthodes innovantes. En raison des 420 heures de stage imposées, il est précisé que le stage se déroule exclusivement les jeudis et vendredis (hors période vacances scolaires). Cela permet aux élèves de rester sur une période plus longue au sein des entreprises et constitue une adaptation heureuse de la formation. La formation n'a pas encore déterminé les blocs de compétences qu'elle peut offrir.

La formation n'a pas développé son ouverture à l'international. On note néanmoins, 30 heures d'apprentissage en anglais ; Les élèves étant encouragés à se tester et à passer en dehors de l'université une certification.

En raison des difficultés à trouver un stage, la formation n'a pas encore prévu de s'ouvrir à l'alternance, mais il est dit, opportunément, qu'« une réflexion s'impose » sur ce point. Elle se distingue par l'existence de deux sessions de VAE par an. Dans les données 2020-2021, il est indiqué qu'il y aurait deux stagiaires de la formation continue. Mais il semble que ce chiffre corresponde au nombre de VAE partielle. Il est indiqué, en effet, deux validations partielles par an. L'accueil des élèves après une VAPP est en forte baisse : six puis un puis zéro. La baisse des VAPP accordées à partir de 2019 correspond à une hausse du type de profils souhaités pour la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité auprès de ses différents publics. Pour une capacité d'accueil de 20 élèves, elle reçoit environ une cinquantaine de candidatures (47, 53, 59). Le nombre d'admis (22, 17, 34) ne correspond pas au nombre d'étudiants présents dans la formation en janvier de l'année universitaire considérée qui est de 14 inscrits en 2018, 12 (2019), et 15 (2020). La formation ne remplit pas sa capacité d'accueil ce qui laisse penser qu'elle a une faible attractivité. Des désistements liés à l'obtention d'une autre formation ou de rares abandons en sont la cause. Il est prévu une meilleure campagne de publicité depuis le renouvellement de la responsabilité du diplôme.

La formation suit peu la réussite de ses étudiants. Sur les 14 inscrits en 2018, 12 (2019), et 15 (2020), on voit que seuls 10 élèves ont acquis la totalité des crédits ECTS en 2018, 11 en 2019, et 11 en 2020. Même si les chiffres diffèrent selon les documents (2018 : 11 ou 8 reçus), il est reconnu que « le nombre de diplômés a connu une baisse continue entre 2016 et 2018 (17, 12, 8) pour ne compter que huit diplômés dans la promotion 2018 ».

La formation analyse peu l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.

Le taux de réponse aux enquêtes n'est pas très bon. Il tourne autour de 50 % des reçus - ce qui fait que des tous petits chiffres sont fournis (répondants 8/5/3). Parmi ces répondants, 50 % sont en reprise d'études deux ou trois en master *Droit social*, master *Ressources humaines*, licence *Droit* ou même bachelor), les autres entrent directement en emploi dans des entreprises du secteur public (deux ou trois). Une minorité demeure en recherche d'emploi. Un effort de communication (secrétariat, réseaux sociaux professionnels) auprès des étudiants pour obtenir d'eux une réponse aux questionnaires est conduit depuis peu.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

En 2019, la formation a connu un changement de responsable de la formation. De nouvelles idées sont apparues (publicité, communication) et démontre une réelle volonté de prise en compte des éléments négatifs qui sont connus.

La formation définit, seule, un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Au niveau central, l'évaluation des enseignements n'est faite que sur un échantillonnage de formations. Cette formation n'a pas été évaluée. Aussi la formation dispose désormais de questionnaires anonymes pour évaluer les enseignements et sont pris en compte.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement qui fonctionne bien comprenant notamment des étudiants des différentes promotions et des personnalités extérieures à la formation comme un secrétaire général de syndicat ou un responsable d'une agence d'intérim. Par exemple, les éléments à présenter en pré-rentrée y ont été définis.

Conclusion

Points forts

- Nouveau pilotage dynamique de la formation,
- Bonne organisation des périodes de stage.

Points faibles

- Pas de partenariat académique, international, ni socio-économique,
- Capacité d'accueil jamais atteinte,
- Faibles taux de réussite,
- Trop de poursuite d'études.

Recommandations

- Développer les partenariats académiques et socio-professionnels et trouver des contrats en alternance,
- Élargir son offre de formation au-delà du seul droit syndical,
- Remplacer le départ du maître de conférences, spécialiste de droit du travail en 2019,
- Développer un dialogue avec les autres formations de l'URCA. En effet, comme certains étudiants ayant un Bac+2 souhaitent parfois s'arrêter après une troisième année (*Droit, AES, DUT Carrière juridiques ou Gestion des entreprises et des administrations (GEA)*), il serait dommage qu'une licence professionnelle *Droit - ici Droit social -* ne leur soit pas proposée.

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGE DE CLIENTÈLE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* est un parcours unique porté par l'IUT Reims-Châlons-Charleville et l'IUT de Troyes. Les lieux de la formation sont Reims et Troyes. Le parcours est uniquement proposé en alternance. Sa capacité d'accueil est de 55 étudiants en 2020-2021.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.

Cette licence professionnelle s'inscrit dans la stratégie de l'établissement : relations avec les milieux économiques, insertion professionnelle et complémentarité de l'offre de formation sur chacun des sites. Cette formation offre une poursuite d'études aux étudiants de DUT, de la licence *Économie-gestion* et de la licence *Administration économique et sociale* de l'université, mais aussi à des étudiants de BTS. Une convention de partenariat a été signée avec l'ESBanque, organisme national de formation de la plupart des établissements bancaires et d'assurance, ce qui assure l'adéquation entre le contenu de la formation et les besoins du secteur. L'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité est bien identifié dans les maquettes de formation. Il n'y a pas à proprement parler d'enseignement sur le développement durable. Pour autant, cette dimension est abordée lors de conférences (dont la liste n'est pas fournie) et des projets étudiants. Sur la période de référence, la formation ne s'appuie pas sur des actions menées dans le cadre du PIA.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Elle n'autorise pas les mobilités entrantes et sortantes, car l'alternance n'est prévue qu'au niveau local.

Compte tenu de son caractère professionnalisant, la licence professionnelle n'intègre pas une formation à et par la recherche. Il convient de noter que des enseignants-chercheurs interviennent pour plus de 50 % du volume d'enseignements sans que soit indiqué le lien direct entre leur activité de recherche et le contenu des unités d'enseignement. Les étudiants obtiennent une certification de l'Autorité des marchés financiers (AMF) où une formation à la déontologie et l'éthique est dispensée. Des fonds documentaires en lien avec leur formation sont proposés aux étudiants.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Les besoins socio-économiques sont identifiés dans le compte rendu du conseil de perfectionnement. Le fait que cette formation soit ouverte exclusivement à l'alternance renforce la professionnalisation de la formation et les liens avec le secteur économique de la banque et de l'assurance. Cette formation prépare bien à l'insertion professionnelle avec un taux de 80 %. En revanche, rien n'est dit sur l'entrepreneuriat ce qui s'explique par le fait que ce n'est pas un objectif de cette formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

La formation est construite selon une approche compétences. La démarche pour favoriser l'alignement pédagogique n'est pas explicitée. Le programme est analysé en conseil de perfectionnement. Les compétences acquises en dehors du cursus peuvent être valorisées par la VAP et la VAE.

La formation offre des pratiques pédagogiques peu diversifiées.

Le format privilégié des enseignements est le présentiel avec des formations à distance proposées par l'ESBanque.

La formation ne s'appuie pas sur des types variés d'espace d'enseignement, mais bénéficie d'équipements numériques.

L'ouverture à l'international de la formation ne se fait que par le biais des cours d'anglais.

L'anglais est obligatoire et donne lieu à une certification elle-même obligatoire. Aucune préparation à la mobilité internationale n'est possible dans cette formation dans la mesure où l'alternance se réalise en France uniquement.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation en alternance.

Tous les étudiants de la formation sont en alternance. L'ensemble des parcours sont proposés exclusivement en alternance. Les modalités d'accueil et d'encadrement sont adaptées à cette spécificité. Il est indiqué la possibilité de contrat pro-A sans plus d'explications. Mais cela laisse supposer que la formation est ouverte à la formation continue par le biais soit d'une formation en alternance, soit par une validation des acquis de l'expérience (VAE).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics.

Des actions de communications variées sont mises en place sans qu'il soit précisé l'impact sur l'attractivité. Le nombre d'alternants reste stable sur la période de référence, mais la formation a su s'adapter à la réforme de l'apprentissage. En 2020-2021, on assiste en effet à une forte baisse des contrats de professionnalisation (de 47 en 2019-2020 à 8 en 2020-2021) au profit de contrats d'apprentissage (de 0 en 2019-2020 à 41 en 2020-2021).

La formation suit la réussite de ses étudiants.

Le nombre de diplômés, très stable, est important : 44 et 46 étudiants sont diplômés chaque année. Le taux de réussite est fort : il est de l'ordre de 98 % en 2018-2019, 94 % en 2019-2020 et 90 % en 2020-2021. Ces résultats peuvent s'expliquer par les contacts pris avec les entreprises d'accueil et par les entretiens menés avec les étudiants pour éviter les abandons.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.

Il existe une enquête d'insertion professionnelle réalisée par l'université. La poursuite d'études est limitée : elle concernait un étudiant en 2019-2020 et trois étudiants en 2020-2021. Le nombre de diplômés en emploi 18 mois après le diplôme ayant répondu à l'enquête s'élève à 23 en 2019-2020 et à 20 en 2020-2021. Le nombre de diplômés en emploi 30 mois après le diplôme ayant répondu à l'enquête reste stable et s'élève à 23 en 2019-2020 et à 18 en 2020-2021.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La composition de l'équipe pédagogique ne permet d'évaluer l'adéquation entre la politique des ressources humaines de l'établissement et les besoins de la formation.

Aucune mobilité sortante des enseignants n'a été effectuée sur la période de référence. Il n'est pas indiqué de dispositif formalisé de formation de l'équipe enseignante même si un accompagnement par les responsables de la formation est prévu pour chaque nouvel intervenant.

Les indicateurs de coûts sont principalement appréhendés par le volume horaire de la formation. La possibilité d'analyse de la soutenabilité de cette dernière n'est pas précisée dans le dossier. Un lien de qualité est mentionné entre le service de formation continue et en alternance et le directeur de la formation. La manière dont sont coordonnés les deux sites de formation n'est pas indiquée.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation organise l'évaluation des enseignements à chaque fin de semestre. Le conseil de perfectionnement évalue les résultats universitaires. La composition de ce dernier est conforme aux attendus.

Conclusion

Points forts

- Partenariat avec le monde socio-économique,
- Taux d'insertion professionnelle élevé,
- Construction en blocs de compétences,
- Évaluation des enseignements.

Points faibles

- Volume horaire limité des enseignements sur le développement durable.

Recommandations

- La licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* a trouvé son public et répond pleinement aux objectifs professionnalisants qu'elle s'est fixée,
- Elle est complémentaire à la licence professionnelle *Assurance, banque, finance : supports opérationnels, parcours Gestionnaire et conseiller*,
- Pas de recommandation à formuler.

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : SUPPORTS OPÉRATIONNELS

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* est portée par l'IUT Reims-Châlons-Charleville et l'IUT de Troyes. Elle possède un parcours unique répondant aux métiers auxquels elle souhaite former les étudiants : *Gestionnaire et conseiller en Assurances*. Les lieux de la formation sont Reims et Troyes. Le parcours est uniquement proposé en alternance. Sa capacité d'accueil a évolué de 28 à désormais 56 (2020-2021).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.

Cette licence professionnelle s'inscrit dans la stratégie de l'établissement dans la mesure où elle développe les relations avec les milieux économiques et l'insertion professionnelle des étudiants. Cette formation offre une poursuite d'études aux étudiants de DUT, de la licence *Économie-gestion*, de la licence *Administration économique et sociale* et de la licence *Droit* de l'université, mais aussi à des étudiants de BTS. Une convention de partenariat a été signée avec DIFCAM, centre de formation par apprentissage créé par le Crédit Agricole, ce qui assure l'adéquation entre le contenu de la formation et les besoins du secteur. L'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité est bien identifié dans les maquettes de formation. Il n'y a pas à proprement parler d'enseignement sur le développement durable. Sur la période de référence, la formation ne s'appuie pas sur des actions menées dans le cadre du PIA.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Elle n'autorise pas les mobilités entrantes et sortantes, car le rythme de l'alternance rend difficile les échanges internationaux.

Compte tenu de son caractère professionnalisant, la licence professionnelle n'intègre pas une formation à et par la recherche. Il convient de noter que des enseignants-chercheurs interviennent peu dans cette formation (59 heures sur 450) sans que de plus le lien direct entre leur activité de recherche et le contenu des unités d'enseignement ne soit précisé. La rédaction d'un projet tutoré donne lieu à une formation à la déontologie et l'éthique. Des fonds documentaires en lien avec leur formation sont proposés aux étudiants.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation :

Cette licence professionnelle a été créée pour répondre directement aux besoins socio-économiques. Elle dispose d'un partenariat avec un CFA (centre de formation des apprentis), le DIFCAM de Reims. En étant ouverte exclusivement à l'alternance, ce type de formation renforce la professionnalisation et les liens avec le secteur économique de la banque et de l'assurance. Cette formation prépare bien à l'insertion professionnelle puisque 40 % des enseignements sont assurés par des professionnels du secteur de l'assurance. En revanche, rien n'est dit sur l'entrepreneuriat car ce n'est pas un objectif de débouché de cette formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La démarche pour favoriser l'alignement pédagogique n'est pas explicitée. Les maquettes ne sont pas construites autour de blocs de connaissance et de compétences. Il n'est pas indiqué comment le programme était construit ; dans le compte rendu, le rôle joué par le conseil de perfectionnement sur l'élaboration des maquettes n'est pas précisé. Les compétences acquises en dehors du cursus peuvent être valorisées par la VAP et la VAE.

La formation développe et diversifie peu ses pratiques pédagogiques.

Le format privilégié des enseignements est le présentiel. La formation a été mise à distance dans le contexte de Covid sans qu'il soit indiqué si certains enseignements sont toujours à enseigner à distance. La formation s'appuie sur des dispositifs variés proposés par DIFCAM comme la mise en situation ou la réalisation de simulations.

L'ouverture à l'international de la formation se fait uniquement par le biais des cours d'anglais.

L'anglais est obligatoire et donne lieu à une certification elle-même obligatoire. Aucune préparation à la mobilité internationale n'est possible dans cette formation dans la mesure où le rythme de l'alternance de cette formation n'est pas compatible avec une mobilité à l'étranger.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation en alternance uniquement.

Tous les étudiants de la formation sont en alternance. Les modalités d'accueil et d'encadrement sont adaptées à cette spécificité. La formation est ouverte à la formation continue via les contrats de professionnalisation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics.

Des actions de communications variées sont mises en place sans que leur efficacité ne soit explicitement évaluée. Le nombre d'alternants n'a cessé d'augmenter sur la période de référence. Malgré une capacité d'accueil augmentée de 28 à 56, celle-ci n'est jamais atteinte : sur les trois dernières années, on note 9, 25 et enfin 34 Inscrits. Ce qui reste tout à fait correct pour une LP, de surcroît en alternance.

La formation suit la réussite de ses étudiants et adapte le cursus en fonction.

L'analyse de la réussite étudiante peut donner lieu à une réorganisation du cursus dans l'année universitaire et les années suivantes, un aménagement des enseignements, un changement d'intervenant ou encore une réflexion sur l'accompagnement sur le lieu d'apprentissage sans qu'il ne soit donné d'illustration de ces adaptations. Le taux de réussite est de 100 % sur les trois années évaluées, (deux abandons en 2019-2020 et 2020-2021), soit un taux moyen de 95 % sur l'ensemble de la promotion inscrit. L'analyse de l'accompagnement est effectuée en conseil de perfectionnement. Elle est facilitée par le livret du suivi de l'alternant.

La formation ne peut analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi compte tenue sa création récente.

La formation apparaît trop récente pour être enquêtée. La dernière enquête menée par l'OSIPE de l'URCA concerne les diplômés de 2017 (aucune donnée, car LP ouverte qu'à partir de septembre 2018). Néanmoins, les responsables de la formation ont constaté qu'à l'issue de la formation, les étudiants intègrent le monde professionnel, en très large majorité. Sur la période évaluée, seul un étudiant a fait une poursuite d'études en 2019-2020.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

On ne peut évaluer si la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

La composition de l'équipe pédagogique ne permet d'évaluer l'adéquation entre la politique des ressources humaines de l'établissement et les besoins de la formation. Aucune mobilité sortante des enseignants n'a été effectuée sur la période de référence. Il est indiqué des coanimations et des partages de contenus sans semble-t-il de dispositif formalisé.

Les indicateurs de coûts sont principalement appréhendés par le volume horaire de la formation. La possibilité d'analyse de la soutenabilité de cette dernière n'est pas précisée dans le dossier. Un lien de qualité est mentionné entre le service de formation continue et en alternance et le directeur de la formation. La manière dont sont coordonnés les deux sites de formation n'est pas indiquée.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation organise l'évaluation des enseignements à chaque fin de semestre. Le conseil de perfectionnement évalue les résultats universitaires. La composition de ce dernier est conforme aux attendus.

Conclusion

Points forts

- Partenariat formalisé avec le monde socio-économique,
- Taux d'insertion professionnelle élevé,
- Parcours ouvert aux publics de formation initiale et de formation continue.

Points faibles

- Enseignements sur le développement durable peu présents,
- Un volume horaire assuré par des enseignants-chercheurs limité.

Recommandations

- La licence professionnelle *Assurance, banque, finance : supports opérationnels, parcours Gestionnaire et conseiller en assurances* est une formation vertueuse qui est en cohérence avec l'offre de formation de l'URCA,
- Elle offre une formation différente et complémentaire de la LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* de l'URCA,
- Faire attention à laisser une place aux enseignants-chercheurs à côté des nombreux professionnels auxquels elle fait opportunément appel pour former ces étudiants.

LICENCE PROFESSIONNELLES COMMERCIALISATION DES PRODUITS ET SERVICES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Commercialisation des produits et service (CPS)* affiche un unique parcours Banque Assurance. Celui-ci est proposé à la fois sur le site de Reims par l'IUT Reims Châlons Charleville et sur le site de Troyes par l'IUT de Troyes. La formation organisée en un an est ouverte en formation initiale, en formation continue et en alternance. Elle a pour objectifs de former des professionnels travaillant dans le secteur des activités financières et d'assurance. La LP CPS est proposée en partenariat avec le DIFCAM, un CFA spécialisé dans les formations aux métiers de la banque et de l'assurance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle s'inscrit pleinement dans la volonté de professionnaliser les formations de 1^{er} cycle et de renforcer le développement de la formation professionnelle via l'alternance.

La formation n'est pas ouverte à l'international, mais cela reste en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. En effet, la formation est intégralement organisée en alternance, et donc se prête mal à une véritable ouverture internationale.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche fort. La formation poursuit une visée professionnelle et ne propose pas de formation spécifique à la recherche. L'adossement à la recherche repose uniquement sur la participation d'enseignements-chercheurs à la formation, et cette participation est limitée.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Elle entretient en particulier des relations fortes avec le domaine de la banque et de l'assurance qui a été largement impliqué dans sa définition. De plus, elle est dispensée intégralement en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne semble pas mettre réellement en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Aucune approche par programme ou compétences n'est indiquée, ni dispositif spécifique de valorisation des compétences.

La formation développe et diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Les pratiques pédagogiques mises en œuvre dans le cadre de la formation sont très classiques pour une licence professionnelles.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'ouverture internationale ne constitue pas une priorité dans l'organisation de la formation. L'anglais est enseigné, car il s'agit d'une langue employée dans le secteur de la banque et de l'assurance.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Depuis 2021 elle est exclusivement proposée en alternance ou en formation continue (FC) sur les différents sites où elle est organisée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Elle est fortement attractive, principalement auprès des diplômés de BTS.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Cette réussite est élevée avec plus de 95 % de réussite en moyenne sur les trois années étudiées.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. L'insertion des étudiants est excellente et donc totalement conforme aux objectifs de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation semble disposer des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation est dispensée par des intervenants professionnels, mais également par des enseignants et des enseignants-chercheurs de l'établissement. Cependant, l'absence d'information par site, ne permet pas de savoir si la contribution est uniforme. Les coûts paraissent maîtrisés.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Composé d'enseignants, d'étudiants et de personnalités extérieures, un conseil de perfectionnement est installé et contribue à l'amélioration continue de la formation.

Conclusion

Points forts

- De fortes relations avec le secteur de la banque et l'assurance depuis la création de la formation,
- Une formation intégralement en alternance.

Points faibles

- Une participation limitée des enseignants-chercheurs aux enseignements,
- Un faible recrutement d'étudiants issus de formations universitaires.

Recommandations

- Développer la participation aux enseignements des enseignants-chercheurs, et ceci sur chacun des sites de formation,
- Travailler à l'augmentation du recrutement d'étudiants issus de formations universitaires.

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : INSERTION ET RÉINSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle (IRSP)* de l'université de Reims-Champagne-Ardenne (URCA) est dispensée depuis 2000 par l'UFR de sciences économiques, sociales et de gestion (SESG) sur le site de Reims, Campus Croix-Rouge. C'est une formation spécialisée en un an, proposant, depuis 2006, deux parcours : *Aide à l'insertion professionnelle (AIP)* et *Métiers de l'urgence sociale (MUS)*. Le parcours AIP a pour objectif professionnel de former aux métiers de l'accompagnement dans et vers l'emploi. Le parcours MUS est ouvert aux étudiants désirant se former aux métiers visant la prise en charge de publics en grande difficulté, auxquels une assistance urgente touchant les besoins de première nécessité doit être proposée. Elle est proposée en alternance, à raison d'une semaine de cours par mois, soit 15 semaines d'enseignement (432 heures d'enseignements) et 525 heures de stage. Sa capacité d'accueil est de 40 étudiants (20 par parcours) en formation initiale et continue. Chaque promotion est constituée d'un public mixte : demandeurs d'emploi en recherche de qualification ou d'expérience professionnelle, stagiaires en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, étudiants financés par leur compte personnel de formation (CPF) ou en service civique et étudiants en formation initiale.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence professionnelle *Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle (IRSP)* est en parfaite adéquation avec la stratégie formation de l'établissement relevant des responsabilités sociétales et sociales de tous. Elle existe depuis 2000 et fut l'une des cinq premières licences professionnelles créées au sein de l'université de Reims-Champagne-Ardenne. Elle constitue une alternative pour les étudiants et les publics en difficulté dans les Ardennes. Entant que formation professionnalisante en alternance, la formation participe à la mission d'insertion professionnelle des étudiants et de lutte contre l'échec et le décrochage.

La formation est ouverte à des étudiants titulaires d'un BTS *Économie sociale familiale (SP3S)* ou *Service et prestation des secteurs sanitaire et social (ESF)* ou à des étudiants titulaires de licences (L2 validée) et des DUT des domaines *Droit, économie, gestion, Sciences humaines et sociales*, ainsi que *Arts, lettres et langues*. Elle permet également à des personnes en recherche d'emploi de trouver une formation.

La licence *Sciences sanitaires et sociales* de l'UFR SESG et le DUT *Carrières sociales* de l'IUT de Reims-Châlons-Charleville préparent plus spécifiquement à cette licence professionnelle (chaque année, quelques candidatures sont retenues dans la formation).

La licence professionnelle IRSP n'a pas vocation à former des étudiants à un niveau international. Les débouchés professionnels visés sont liés aux politiques sociales et dispositifs institutionnels français. Néanmoins, au niveau européen, l'équipe pédagogique de la LP IRSP s'investit depuis deux ans dans les travaux et réflexions du REFUTS (Réseau européen de formation universitaire en travail social) et des cours de langues sont présents dans la maquette.

Elle bénéficie d'un adossement faible à la recherche. Néanmoins, des séminaires sont organisés en partenariat avec le Centre d'études et de recherches sur les emplois et les professionnalisations (Cérep) de l'URCA. Les enseignants-chercheurs titulaires appartiennent à différentes disciplines : *sociologie, anthropologie, sciences de la gestion, économie*.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation.

L'équipe pédagogique travaille en étroite collaboration avec les acteurs socio-économiques du territoire, notamment grâce à son réseau d'Anciens (356 inscrits sur la page Facebook à la date du 08 février 2022) qui interviennent dans la formation, dans les conseils de perfectionnement et prennent en stage des étudiants.

La formation est présentée et proposée aux différents publics accompagnés dans les organismes, tels que Pôle emploi, missions locales, cap emploi, et divers centres sociaux. Elle bénéficie de financements et prises en charge accordées chaque année, même s'ils baissent régulièrement, par le conseil régional et le Pôle emploi. Malgré ce fort maillage régional, la formation, qui n'est proposée qu'en alternance, n'accueille que 30 à 40 % de stagiaires en formation continue sur le rythme d'une semaine de cours par mois. Chaque promotion est constituée d'un public mixte : demandeurs d'emploi en recherche de qualification ou d'expérience professionnelle, stagiaires en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, étudiants financés par leur compte personnel de formation (CPF) ou en service civique et étudiants en formation initiale. On comprend que le partenariat avec le conseil régional qui finance jusqu'à 12 places par an pour des stagiaires demandeurs d'emploi lui fournit la majorité de ses alternants financés. Une large part des effectifs reste en formation initiale. Aucune analyse de la situation n'est fournie.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met bien en œuvre des méthodes pédagogiques diversifiées et adaptées aux compétences visées. Outre des cours magistraux et de travaux dirigés, des exposés pour apprendre la prise de parole en public et des travaux en équipes, très courants, la formation organise des « séances de retour sur expériences ». Il s'agit d'étudier des cas auxquels les étudiants ont été confrontés et d'assurer une supervision des pratiques professionnelles en stage. Un apprentissage de création de documents textuels et audiovisuels est proposé ainsi qu'une analyse des sources d'information sur internet.

L'objet de la formation liés aux politiques sociales et dispositifs institutionnels français ne lui permet pas une ouverture à l'international. On notera seulement dans la maquette des enseignements en petits groupes et interactifs de Langues dans le domaine de l'intervention sociale et de Langues dans le domaine de l'urgence sociale - cours d'anglais - répondant aux critères réglementaires d'une LP.

La formation apporte des contenus et des dispositifs adaptés à son public en alternance. Tout au long de l'année, l'équipe pédagogique adapte, notamment par deux conseils de perfectionnement par an, les enseignements aux évolutions des compétences attendues. Il est, à ce titre, dommage de constater que les blocs de compétences n'ont pas été encore formalisés alors que cela semble une préoccupation constante des responsables de la formation. On apprécie également que des séances de techniques de recherche d'emploi soient assurées par des professionnels en fin d'année. On regrettera qu'il n'y ait que 432 heures d'enseignements, car cela constitue le minimum requis pour une LP.

Le point d'attention concernant l'organisation pédagogique vient du rythme de l'alternance et de l'organisation des périodes de stage. Les effectifs globaux de la formation sont de 38 en 2018, 34 en 2019 et 31 en 2020. Le nombre de stagiaires de la formation continue est de 20 en 2018, 16 en 2019. Cela signifie que tous les étudiants ne sont pas en formation continue. Pour s'en tenir à 2020, il est indiqué 11 étudiants, stagiaires de la formation continue, deux étudiants en contrats d'apprentissage et un en contrat de professionnalisation. Cela signifie que 17 étudiants sur les 31 sont en formation initiale. Ce chiffre est surprenant compte-tenu de l'ancienneté de la formation (21 ans) et de son ancrage dans le milieu-socioprofessionnel. De plus, il est précisé plusieurs fois que le conseil régional finance jusqu'à 12 places par an pour des stagiaires demandeurs d'emploi. De plus, la formation est organisée, en alternance, à raison d'une semaine de cours par mois. L'élève en formation initiale a donc trois semaines par mois pour faire son stage. Le stage doit faire 525 heures ce qui correspond à 75 jours de stage (hors contrats de formation continue). Si la rentrée se fait en septembre, les étudiants en formation initiale auront fini leur stage en décembre. Il est problématique des étudiants se retrouvent, soit à ne rien faire le reste de l'année, trois semaines par mois, soit se voient proposer un autre stage ou une offre d'emploi en cours d'année.

C'est d'ailleurs ce que relève le compte-rendu du conseil de perfectionnement du 10.05.2021 : « Mieux, actuellement, on compte une dizaine d'étudiants à qui les responsables de leur structure de stage ont déjà proposé un emploi, avant même la fin de leur formation ». Cela prouve que ces structures auraient pu les prendre en contrat de formation continue (apprentissage ou professionnalisation) ou que les étudiants auraient dû – à tout le moins - commencer leur stage en janvier pour le finir juin.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une belle attractivité. En 2021-22, 288 dossiers ont été reçus (167 en AIP et 121 en MUS). En 2020-2021, 258 dossiers ont été reçus (142 pour le parcours AIP et 116 pour le parcours MUS). Les chiffres sont en hausse constante (2019, 232 ; 2018, 188). Le parcours Aide à l'insertion professionnelle (AIP) ayant plus de succès que celui des Métiers de l'urgence sociale (MUS). Sa capacité d'accueil est de 40 étudiants (20 par parcours) en formation initiale et continue.

Le nombre d'admis est de 48 (2018), 43 (2019) et 53 (2020). On note ainsi un bon taux d'attractivité et un bon taux de sélection. Mais celle-ci est, sans doute, un peu trop sélective puisque les effectifs globaux sont inférieurs à la capacité d'accueil prévue (40) : 38 (2018), 34 (2019) et 31 (2020). Les désistements au moment de l'inscription devraient conduire à admettre un nombre supérieur d'étudiants. Néanmoins, pour atténuer la critique, le taux de réussite proche de 100 % chaque année démontre une sélection appropriée des candidats.

En ce qui concerne la réussite des étudiants par parcours, le taux est très bon en MUS 100 % en 2018 et 2019 et 88 % (15 étudiants sur 17) en 2020 (période de Covid), le résultat en AIP sont légèrement moins bons 17 sur 21 en 2018 ; 19 sur 20 en 2019 et 15 sur 16 en 2020.

La poursuite d'études est, comme il se doit, minime. Un élève (parfois quatre) par promotion continue en master (master *Intervention et développement social* de l'URCA et même master *Droit enseignement gestion*, option *Criminologie* d'un autre établissement).

L'insertion professionnelle est difficile à évaluer bien que les taux de réponses aux enquêtes soient assez bons (sauf en 2018) : 86 % en 2019, 64 % en 2020. Les chiffres présentés par parcours sont des chiffres, en réalité globaux tout parcours confondu. Pour 2020, à 18 mois, comme à 30 mois, plus de la moitié des étudiants sont en emploi (22 sur 37 avec 24 répondants). La plupart des emplois sont, tout à fait, dans le champ de leurs études : deux conseillers en insertion professionnelle, un conseiller à l'emploi, un intervenant d'action sociale en centre d'hébergement ... mais d'autres emplois ne correspondent pas toujours au niveau d'études (Bac+3), ni au domaine d'études de la formation : on trouve uniquement en 2018, un barista, un électro technicien, un réceptionniste, un comédien ou un responsable état-civil et élections.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Sur le contenu pédagogique et la qualité des enseignements, le pilotage de la formation est dynamique et en constant souci d'adaptation. On apprécie qu'un conseil de perfectionnement soit organisé deux fois par an. Néanmoins, la question des étudiants en formation initiale et de leur absence de financement ne semble pas être une préoccupation majeure dans le pilotage dans la formation.

La formation ne cherche pas d'autres partenariats que ceux qu'elle expose plusieurs fois, à savoir les financements et prises en charge accordées chaque année par le conseil régional et le Pôle emploi. Il n'est pas présenté de dispositif en amont d'aide à la recherche d'un financement propre à la formation. Seuls sont évoqués les services centraux de l'Université dédiés à la formation continue. Il n'y a pas de politique dédiée aux étudiants de la formation initiale.

Il n'y a pas, non plus, d'évaluation, propre à la formation, des enseignements. Au niveau central, l'évaluation des enseignements n'est faite que sur un échantillonnage. Les enseignements de cette formation ne sont pas évalués.

Le conseil de perfectionnement, trop volumineux, est composé de 18 personnes : aux côtés de la responsable du diplôme (MCF – sociologue), on trouve de très nombreux enseignants de la formation (MCF, PRAG, chargés de cours, professionnels vacataires). Il est très appréciable que le responsable de la formation continue de l'UFR SESG soit parmi les membres et de conseil et qu'il fut présent au dernier conseil datant de mai 2021. Mais on constate que six membres présents alors même que ce conseil fut organisé en ligne. On regrette également qu'aucun étudiant de la promotion ne soit dans les effectifs. On constate juste la présence d'un professionnel, ancien étudiant de la LP parcours IS promotion 2013-2014, mais qui est intervenant vacataire depuis.

Conclusion

Points forts

- Formation en pleine concordance avec un des axes prioritaires (social) de l'établissement,
- Très bon taux de réussite associé à un bon encadrement,
- Insertion professionnelle correcte.

Points faibles

- Trop d'étudiants en formation initiale pour une formation organisée en alternance,
- Pas assez de contrats et de partenariats avec les entreprises privées,
- Conseil de perfectionnement à revoir,
- Blocs de compétences non encore définis.

Recommandations

- Il faut développer les contrats et chercher d'autres partenariats. Il est surprenant qu'une formation, qui a plus de 20 ans d'ancienneté, n'ait pas pu trouver d'autres partenaires que le conseil régional et le Pôle emploi. Cela permettrait de revoir le taux de transformation entre candidatures et inscrits car la formation est vertueuse et la capacité d'accueil n'est jamais atteinte. La difficulté de trouver un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation en est assurément une des causes,
- Le conseil de perfectionnement gagnerait à être plus réduit et composé d'étudiants de l'année en cours.

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT DES ACTIVITÉS COMMERCIALES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Management des activités commerciales (MAC)* est portée par l'UFR sciences économiques, sociales et de gestion (SESG). L'unique parcours *Développement d'affaire business to business* est proposé sur le site Troyes. Cette formation en un an est ouverte en formation initiale, en formation continue et en alternance. Elle a pour objectifs de former des professionnels du commerce spécialisés dans le secteur des services aux entreprises.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle s'inscrit pleinement dans la volonté de professionnaliser les formations de premier cycle et de renforcer le développement de la formation professionnelle via l'alternance.

La formation n'est pas particulièrement ouverte à l'international, mais cela reste en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. En effet, l'université privilégie le développement international des formations de deuxième et troisième cycle. De plus, la formation a été créée récemment, et la période Covid n'a pas été favorable aux mobilités étudiantes.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche fort. La formation poursuit une visée professionnelle et ne propose pas de formation spécifique à la recherche. L'adossement à la recherche repose uniquement sur la participation d'enseignants-chercheurs à la formation et celle-ci est très limitée, probablement parce que la formation est dispensée sur le site de Troyes et pas à Reims sur le site principale de l'UFR.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Le monde socio-économique a été largement impliqué dans sa définition et la mise en place de l'alternance depuis la rentrée 2021 vient renforcer la professionnalisation de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Créée récemment, la formation s'est appuyée sur une approche programme et sur une approche par compétences, et est organisée pour favoriser l'alignement pédagogique.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Les pratiques pédagogiques mises en œuvre sont diversifiées et apparaissent adaptées aux priorités de la formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'ouverture internationale ne constitue pas une priorité dans l'organisation de la formation. Néanmoins, en plus d'un enseignement de langue de spécialité (anglais), un enseignement est dispensé en anglais.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. L'organisation de la formation a été adaptée pour mettre en place l'alternance à compter de la rentrée 2021. Il n'y a pas d'adaptation particulière prévue pour la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Les premières années d'existence de la formation indiquent une croissance constante des candidatures, signe d'une certaine attractivité.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Cette réussite est globalement bonne avec en moyenne 84% de réussite sur les trois années étudiées.

La formation n'analyse pas encore l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation est récente et n'a pas encore été enquêtée par le service dédié de l'université.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne semble pas disposer des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

Elle repose beaucoup sur les intervenants vacataires, et très peu sur les enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, probablement du fait de sa localisation sur le site de Troyes. Les coûts paraissent maîtrisés.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

Un conseil de perfectionnement composé d'enseignants, d'étudiants et de personnalités extérieures est installé. Dans le contexte d'une seule année de fonctionnement avant la période Covid-19, il ne joue pas encore pleinement son rôle d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Fortes relations avec le monde socio-économique,
- Une ouverture (récente) de la formation à l'alternance.

Points faibles

- Une absence d'information sur le devenir des étudiants,
- Une faible implication des titulaires dans la formation.

Recommandations

- Mettre en place le suivi des étudiants,
- Augmenter l'investissement des titulaires dans la formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Management et gestion des organisations (MGO)* est portée par la faculté des sciences économiques, des sciences sociales et de gestion (SESG) de l'URCA. Elle comporte qu'un seul parcours ouvert en alternance en formation en initiale ou continue pour un nombre d'heures étudiant de 445 heures. Elle vise à former des cadres intermédiaires associés à la prise de décision des dirigeants des organisations de petite et moyenne taille. Sa capacité d'accueil est de 25 élèves uniquement sur le site de Reims.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.

Ne serait-ce que par son objet, la formation s'inscrit dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. Ses enseignements sur les problématiques actuelles des milieux socio-économiques et sur la responsabilité sociale des entreprises et des organisations en sont une des preuves. Ouverte aux personnes titulaires d'un Bac+2, elle s'inscrit dans la continuité de la deuxième année de licence *Économie-Gestion* et de celle de la licence *Administration économique et sociale* dispensées par l'URCA. Bien qu'à visée professionnelle, la licence permet une poursuite d'étude en master *Management, marketing, ressources humaines ou Entrepreneuriat*.

La formation est consciente de la faiblesse de ses partenariats. On note, avec regret, qu'un partenariat a été mené avec le lycée des métiers Europe (Reims), mais faute d'un nombre suffisant de candidats confirmant leur choix à la rentrée, il a été mis fin à ce partenariat. Aucun autre partenariat n'est envisagé même à l'international.

La pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité sont indissociables du domaine de cette formation. La gestion de projet est vue comme la pierre angulaire du diplôme : les compétences acquises en finance, marketing, ressources humaines, stratégie, droit... y sont valorisées.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Rien n'est envisagé à ce titre.

On regrette que la formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche en arguant que son diplôme est « à insertion professionnelle immédiate ». Seules trois heures sont consacrées à la recherche documentaire.

La recherche documentaire n'est pas présentée par des personnels dédiés à la documentation. Trois heures sont consacrées à la recherche documentaire notamment à l'utilisation de la bibliothèque numérique avec les ressources disponibles en ligne (Europresse, Scolarvox-Cyberlibris, CAIRN, Universalis) pendant le cours de gestion de projet (UE 15-1) et de stage en alternance (UE 25).

Du fait de sa nature, la formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation.

La formation est en contact permanent avec le pôle formation continue-alternance de la faculté SESG et le centre de formation par l'apprentissage (CFA) de l'Université. Elle remplit également ce rôle par le rythme de l'alternance, la préparation d'un projet professionnel et la rédaction d'un projet tutoré. On apprécie que les tuteurs professionnels et universitaires se rencontrent au sein des entreprises accueillants les alternants.

De ce fait, cette formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat et elle fait intervenir à cette fin des acteurs socio-économiques (11 ou 12 professionnels enseignants sur 16) à hauteur de 75 % de l'équipe pédagogique et assure 40 % du volume horaire de la formation. Il convient de noter que la formation est inscrite au RNCP.

En revanche, aucun partenariat avec des acteurs du monde professionnel n'a été formalisé.

Seul un enseignant-chercheur fait partie de l'équipe enseignante pour un volume horaire de 35 heures ce qui est insuffisant. Cela d'autant plus s'il doit encadrer la gestion de projet (semestre 1), le projet professionnel et le projet tutoré (et son jalon à mi-parcours) et le rapport de stage (semestre 2).

De plus, on peut s'étonner que le projet tutoré soit fait par groupe de quatre étudiants, car il est douteux qu'ils aient tous le même projet professionnel. Un rapport de stage est soutenu seul par l'étudiant.

La licence n'est pas encore organisée en bloc de compétences objet de la prochaine accréditation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées et diversifiées, même si elles restent très classiques. Elle souligne particulièrement les échanges entre l'espace enseignement à l'université et l'espace situations professionnelles en entreprise.

En revanche, le point d'attention concernant l'organisation pédagogique de la formation vient du rythme de l'alternance et de l'organisation des périodes de stage.

L'expérience en entreprise pendant l'année de licence se déroule en alternance sur la semaine (lundi, mardi et mercredi en entreprise et fin de semaine à l'université), cette alternance s'effectue dans le cadre soit d'un contrat de professionnalisation, d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage ou de formation continue (demandeur d'emploi ou salarié d'entreprise). Il faut, dans un premier temps, regarder le nombre d'étudiants bénéficiant d'un contrat ou d'une formation continue. Le nombre de stagiaires de la formation continue est de 10 en 2018, 11 en 2019 et 4 en 2020. Nous avons également le nombre d'étudiants en contrat d'apprentissage : 6 en 2020 et en contrat de professionnalisation : 6 en 2018, 6 en 2019 et 3 en 2020. Dans un deuxième temps, il convient de comparer ces chiffres avec le nombre d'inscrits : 20 inscrits en 2018 ; 21 en 2019 et 18 en 2020. Plus de la moitié des étudiants n'ont pas de financement et sont en formation initiale.

De plus, comme il est indiqué que " la durée minimale d'activité en entreprise est de 546 heures, mais elle peut couvrir toute l'année universitaire sauf pour les conventions de stage où au-delà de la 840ème heure, un CDD doit être mis en place par l'entreprise", cela laisse penser que la période de stage en alternance s'achève avant la fin de l'année universitaire – 840 heures correspondant à 24 semaines. C'est peut-être une des raisons des abandons qui donnent un taux de réussite fluctuant (voir plus bas). On aurait aimé des précisions sur les stagiaires en formation initiale.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

Néanmoins, la formation souhaite permettre à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle. 24 heures d'anglais sont prévues avec un accent mis davantage sur la communication orale en langue anglaise dans un contexte professionnel. Une certification est délivrée à partir de la rentrée 2021.

Il est dit que « la mobilité sortante et entrante n'est pas prévue du fait de l'alternance ». Malgré cela, la LP a su accueillir quatre étudiants Erasmus (deux italiens et deux espagnols) pour qu'ils suivent des UE nécessaires à leur formation.

Comme on l'a vu plus haut, les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. L'alternance lorsqu'elle s'effectue dans le cadre soit d'un contrat de professionnalisation, d'un contrat d'apprentissage ou d'une formation continue (demandeur d'emploi ou salarié d'entreprise) est bien adaptée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics.

La formation mesure son attractivité en suivant et en analysant l'évolution des candidatures et des inscriptions des différents types de publics. Le nombre de candidatures va en s'accroissant de 72 en 2018 à 198 en 2020, pour une trentaine d'admis. Mais seuls 20 inscrits en 2018, 21 en 2019 et 1 en 2020. La capacité d'accueil de 25 n'est donc jamais atteinte malgré un nombre d'admis supérieur. La formation participe de façon fructueuse aux dispositifs d'information de l'URCA telles que les journées de présentation.

La formation suit par elle-même la réussite de ses étudiants.

Seuls 16 élèves ont acquis tous les crédits ECTS requis sur 20 inscrits en 2018 ; 20 sur 21 en 2019 et 13 sur 18 en 2020. Le taux de réussite pourrait donc être amélioré. On comprend que ce taux est dû à l'abandon des étudiants qui est dit « sans aucun signe préalable bien qu'il y ait un contact permanent entre les membres de l'équipe pédagogique et chaque étudiant ». On remarque en effet une réelle implication de l'équipe enseignante et des différents tuteurs amenés à encadrer les étudiants.

Néanmoins, il a été indiqué plus haut que 10 étudiants par année bénéficient d'une formation continue, et six ont un contrat de professionnalisation en 2018 et 2019 et trois en 2020. C'est seulement en 2020 qu'il y a eu six contrats d'apprentissage. Ces chiffres sont à comparer à ceux de la réussite des étudiants. On en peut faire qu'un lien entre le nombre d'étudiants financés et le taux de réussite.

On a constaté également, l'absence de partenariats propres à la formation qui auraient aidé à développer ces contrats et peut-être limité le taux d'abandon.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.

Elle connaît le nombre de diplômés en emploi 30 mois après le diplôme, mais pas à 18 mois. 10 élèves ont répondu chaque année. Ce qui correspond environ à la moitié des effectifs. Tous ceux qui ont répondu sont en emploi (9 ; 7 ; 6) ou en poursuite d'études (part marginale un à trois). Ces résultats sont à mettre en parallèle avec le nombre de contrats d'apprentissage et de professionnalisation.

Pour rappel, pour 2020, six étudiants en contrat d'apprentissage et trois en contrat de professionnalisation ; six sont en emploi ; trois en poursuite d'études. Il y a donc un lien à faire entre ceux qui ont eu un contrat dès le départ et leur professionnalisation voire leur volonté de répondre aux enquêtes. La formation analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes : trois documents d'enquête à 30 mois sont présentés. On y voit que la moitié de ceux qui sont en emploi ne sont pas vraiment satisfaits de l'adéquation de l'emploi avec le niveau de diplôme, mais les deux tiers le sont de leur rémunération et de leur perspective de carrière. Pour le reste, il n'y a pas d'enquêtes systématiques sur les diplômés, mais plutôt un retour ponctuel qui se fait au moment du jury. La formation dispose d'un e-portfolio Mahara qui est ouvert depuis la rentrée 2021

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Il n'est pas possible d'évaluer si la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les cases à ce sujet sont grisées.

En revanche, on voit que la formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement très bien constitué et efficace sur les questions pédagogiques. Il a permis l'adaptation de la maquette aux besoins de formation des élèves : intégration de nouveaux cours utiles (savoir utiliser un logiciel de comptabilité ; savoir tenir une réunion, prise de parole en public...) ; Déplacement des cours entre les semestres. Y est présentée également la plaquette d'information sur la formation.

En revanche, même si le conseil de perfectionnement comprend des personnalités extérieures à la formation, on n'en connaît pas la profession, ni leur entreprise et aucune discussion n'est menée sur la recherche de partenariats pourtant essentiels pour trouver des contrats financés.

Et de façon, encore plus problématique, on ne voit aucune discussion sur le taux de réussite et surtout les abandons de certains élèves, qui ne font l'objet d'aucune réflexion, ni en conseil de perfectionnement, ni dans l'auto-évaluation.

Conclusion

Points forts

- Adaptation régulière de la maquette à l'évolution des besoins de formation des élèves,
- Très bon taux d'emploi des diplômés répondants.

Points faibles

- Taux abandon trop important sans analyse de leur raison,
- Trop d'étudiants sans financement,
- Pas de partenariats formalisés,
- Un seul enseignant-chercheur au sein de la formation (pour 35 heures de cours).

Recommandations

- Il faut développer ces contrats et formaliser impérativement des partenariats avec le monde professionnel. En effet, des partenariats propres à la formation aideraient à développer ces contrats. Cela permettrait également de revoir le taux de transformation entre candidatures et inscrits car la formation est vertueuse et sa capacité d'accueil n'est jamais atteinte,
- L'équipe pédagogique gagnerait donc à obtenir un enseignant-chercheur de plus pour trouver les partenariats, aider à encadrer les projets et assurer plus de cours.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NOTARIAT

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers du notariat* (MN) est portée par l'UFR droit et science politique de l'université de Reims-Champagne-Ardenne (URCA). Elle est dispensée en présentiel sur le site de Reims. C'est une formation spécialisée en un an, ayant pour objectif professionnel affiché de former des rédacteurs d'acte dans le cadre de la formation professionnelle des collaborateurs de notaires. Elle est ouverte aux titulaires d'une L2 *Droit* ou *AES*, d'un DEUST, d'un DUT *Carrières juridiques*, d'un BTS *Immobilier* ou d'un BTS *Notariat*. Au sein des 23 LPMN créés en partenariat avec l'Institut national des formations notariales (INFN), la LP MN délivrée par l'URCA a été créée en 2008. Elle comprend 362 heures d'enseignements. La formation est réalisée en formation initiale classique (avec stage obligatoire d'une durée de 12 semaines) ou en formation continue uniquement par le biais des validations d'expériences professionnelles (VAPP et VAE).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP MN est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation des notaires et aux divers métiers du notariat est très spécifique. Au sein de l'URCA, pour la profession de notaire, la formation est assurée par le master *Droit notarial* et par le diplôme supérieur du notariat (DSN). Pour les autres métiers du notariat, la LP MN offre aux étudiants une formation à vocation professionnelle immédiate même si les diplômés peuvent s'inscrire à l'Institut national des formations notariales (INFN), afin d'obtenir, après une année d'enseignement et de contrat de professionnalisation, le Diplôme des métiers du notariat (DMN). L'offre de formation de l'URCA est ainsi cohérente et complète. Une LP MN va dans le sens des priorités sociales de l'établissement – avec une possibilité d'études courtes et professionnalisante. Son offre est également complète pour la formation aux métiers du notariat bien que l'URCA ne fasse pas état des formations notariales dans son autoévaluation.

La formation s'assure parfaitement de la réalité et de la valeur ajoutée de ses partenariats académiques locaux, régionaux et nationaux. Toutes les LP MN concluent des partenariats avec les instances de formation notariale pilotées par le conseil supérieur du notariat (not. INFN) et les chambres interdépartementales des notaires de leur région. La LP MN de l'URCA en bénéficie, mais rien n'est dit sur l'existence d'un site de l'INFN dans la région. On regrette qu'aucune forme de réflexion sur l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité à la finalité de la formation. Bien qu'on apprécie qu'un avocat fasse partie du conseil de perfectionnement, rien n'est dit sur une possibilité de sortie de l'univers notarial et sur une ouverture à d'autres horizons. La formation met l'accent sur la dimension « pratique et proprement notariale » (sic) des enseignements, afin de faciliter l'entrée des candidats dans la profession.

La formation n'est pas du tout ouverte à l'international, elle considère, comme beaucoup de LP MN, que ce n'est pas dans son objet pourtant de nombreux clients étrangers s'installent en France et les couples binationaux ont des besoins en droit international privé.

Ayant finalité professionnelle, la LP MN bénéficie d'un faible adossement à la recherche. Il est dit que la formation est « en lien » avec le centre d'études juridiques des systèmes continentaux (CEJESCO - EA 4693), centre de rattachement des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation. La LP MN se contente de petits dispositifs pour sensibiliser les étudiants à la recherche : atelier de recherche documentaire à la BU, participation à une journée d'études Notariat-Université, aide à la rédaction de rapports et mémoires.

La LP MN, par son objet, entretient d'excellentes relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La LP MN a été créée pour prendre en compte les besoins socio-économiques du territoire. Les acteurs socio-économiques du monde notarial participent pleinement à cette démarche. Il est prévu une ouverture à l'alternance, en plus de la formation initiale, pour la rentrée 2022-2023 afin de correspondre à la demande des étudiants et de la profession notariale.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la LP MN de l'URCA est très classique. La maquette des LP MN a été définie en partenariat avec les instances nationales notariales : notamment le projet tutoré et le stage sont des éléments obligatoires partout. Les cours sont dispensés par des professionnels (notaires) et des enseignants-chercheurs. C'est donc, à la marge, que l'on peut trouver des différences et des méthodes innovantes. Les méthodes de la LP MN de l'URCA restent très classiques : études de cas, rédaction de clauses, travail individuel ou en groupes. On ne note pas d'efforts particuliers sur ce point.

Globalement, la LP MN met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. On note cependant, et cela est relevé de nombreuses fois tant dans l'autoévaluation que dans les conseils de perfectionnement, que le cours d'informatique notariale ait été remplacé par un cours de rédaction d'actes courant en raison de difficultés récurrentes de mises à jour du logiciel de rédaction d'actes. La découverte des logiciels de rédaction d'actes - si importante - peut avoir lieu au moment du stage, mais il est surprenant que les instances notariales de la région et l'INFN n'aient pas pu apporter leur aide pour l'acquisition et la mise à jour de ces logiciels indispensables à la profession notariale. En effet, souvent les cours d'informatique spécialisés des LP MN se déroulent dans les locaux du site le plus proche de l'INFN.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. D'ailleurs seules 15 heures (TD) d'anglais sont proposés ce qui paraît assez léger.

La LP MN devra adapter ses dispositifs aux publics de la formation en alternance. Il est prévu une ouverture à l'alternance, en plus de la formation initiale, pour la rentrée 2022-2023, la LP MN n'explique pas comment elle va adapter ses emplois du temps et ses modalités d'enseignements.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La LP MN est ouverte aux titulaires d'une L2 *Droit* ou AES, d'un DEUST, d'un DUT *Carrières juridiques*, d'un BTS *Professions immobilières* ou d'un BTS *Collaborateur juriste notarial*. En majorité, les étudiants s'inscrivent en LP MN après l'obtention du BTS *Notariat*. L'attractivité de la formation est mesurée en fonction du nombre de candidatures déposées sur e-candidat : une moyenne de 150 dossiers pour une capacité d'accueil de 18 places. Cette forte attractivité est commune à toutes les LP MN de France.

Il semble que les très grandes difficultés de sélection des dossiers de candidature lors l'utilisation de la procédure E-candidat aient été résolues. Les effectifs sont désormais au niveau de la capacité d'ouverture de la formation : 18 en 2021. On note une bonne évolution des effectifs de 13 inscrits pour 2016 ; 15 pour 2017 et 2018 ; 11 en 2019 ; 17 en 2020 à 18 en 2021. Un seul homme par promotion – ce qui est très classique pour cette formation.

La formation suit la réussite de ses étudiants.

Même si les chiffres sont différents selon les documents, le nombre d'élèves diplômés est très bon (fluctuation autour 90 %), mais c'est généralement le cas pour toutes les LP MN.

On constate un très bon chiffre de retour d'enquêtes en constante amélioration ainsi en 2016 : on trouve huit répondants sur 13 diplômés ; 2017 : 11 sur 15 ; 2018 : 10 sur 15. Ces chiffres s'expliquent par le très fort partenariat entre la formation et les instances de formations notariales qui assurent la suite de la formation des étudiants (sites de l'INFN). Les élèves restent donc en lien avec l'URCA même après leur licence.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Globalement la moitié sont en emploi directement, l'autre moitié en poursuite d'études – ce qui se justifie par la possibilité de poursuivre sa formation avec le diplôme des métiers du notariat (DMN). Un diplômé ou deux continuent en master *Notarial* soit immédiatement après, soit après une reprise d'emploi – ce qui est, là encore, un chiffre classique. On note qu'un élève a poursuivi en master *Droit des affaires*.

On n'en saura pas plus sur les non-répondants qui n'ont pas, très probablement, continué dans le notariat et qui sont de ce fait impossible « à suivre ».

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Hormis les problèmes récurrents d'achat et de mise à jour des logiciels spécialisés du notariat, la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Il est dommage qu'elle n'ait pas pu trouver un partenaire professionnel, notamment l'INFN, pour lui permettre de former les étudiants aux logiciels de la profession.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Deux évaluations par voie de questionnaire ont été mises en place à destination des étudiants : une évaluation individuelle de chaque enseignement et une évaluation dite de synthèse à la fin de l'année de formation. Les réponses sont anonymes.

La formation dispose d'un conseil de perfectionnement qui fonctionne et qui est composé de sept personnes : Au titre des représentants académiques : deux MCF dont la responsable du diplôme, un notaire MCF associé, PRCE en anglais Au titre des représentants professionnels : un avocat et deux notaires. On regrette de ne pas y voir un représentant des étudiants de l'année en cours, mais il est indiqué que les étudiants de la formation transmettent leurs observations par courriel.

Conclusion

Points forts

- Très bons partenariats,
- Excellent taux de retour aux enquêtes,
- Bon taux de réussite.

Points faibles

- Pas de formation aux programmes informatiques de la profession,
- LP très classique sans ouverture sur les métiers connexes au notariat.

Recommandations

- Prendre en compte la possibilité de sortir des études notariales pour devenir acteur en relation avec des notaires (agent du cadastre, experts fonciers, négociateurs immobiliers, gestionnaires de patrimoine, agent des hypothèques). En effet, ceux qui ne répondent pas à l'enquête ont probablement quitté les formations notariales (INFN) et ne sont donc plus en mesure d'être suivis,
- Adapter ses dispositifs aux publics de la formation en alternance, ses emplois du temps et ses modalités d'enseignements. Il faudrait s'assurer que les notaires de la région peuvent et veulent répondre à la demande d'alternance,
- Se rapprocher de l'INFN (Institut national des formations notariales) pour le financement des cours d'informatique spécialisés.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers du commerce international* a un parcours unique, *Commerce international des vins et spiritueux*, porté par l'UFR sciences exactes et naturelles. Le lieu de la formation est Reims. Cette licence professionnelle est ouverte à un public en formation initiale ou continue, avec possibilité d'un rythme par alternance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement dans la mesure où elle développe les relations avec le milieu de la vigne et du vin et l'insertion professionnelle des étudiants. Cette formation offre une poursuite d'études aux étudiants de DUT, de la licence *Langues étrangères appliquées* de l'Université (il est indiqué d'autres licences de l'URCA sans que soit précisé l'intitulé des mentions) et des étudiants de BTS. Elle s'articule avec quatre autres licences de l'université. Le rôle des partenaires académiques est précisé (le nom des partenaires n'est cependant pas présent dans le rapport d'autoévaluation). L'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité est bien identifié dans les maquettes de formation. Il n'y a pas à proprement parler d'enseignement sur le développement durable. La formation ne s'appuie pas sur des actions menées dans le cadre du PIA.

La formation ne développe pas une offre spécifique à l'international.

Cependant, les étudiants ont la possibilité de mobilités à l'international dans le cadre de voyages d'études.

La licence professionnelle n'intègre pas une formation à et par la recherche. Les enseignants-chercheurs interviennent très peu dans cette formation (39 heures sur 450) sans que de plus le lien direct entre leur activité de recherche et le contenu des unités d'enseignement ne soit précisé. Aucun enseignement spécifique ne donne lieu à une formation à la déontologie et l'éthique. Les personnels de BU sont associés via une rencontre en début d'année.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation du secteur des vins et spiritueux. En étant ouverte exclusivement à l'alternance, ce type de formation renforce la professionnalisation et les liens avec le secteur économique. Cette formation prépare bien à l'insertion professionnelle puisque 30 % des enseignements sont assurés par des professionnels. La sensibilisation à l'entrepreneuriat est appréhendée par l'intervention régulière d'anciens étudiants ayant créé leur entreprise.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

La démarche pour favoriser l'alignement pédagogique est explicitée. Les maquettes ne sont pas construites autour de blocs de connaissance et de compétences. Il n'est pas indiqué comment le programme était construit ; dans le compte rendu, le rôle joué par le conseil de perfectionnement sur l'élaboration des maquettes n'est pas précisé. La valorisation des compétences n'est pas réalisée.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques.

La formation s'appuie sur des dispositifs variés comme le travail en groupe, la rédaction de compte-rendus et la présentation orale. La formation ne propose pas d'enseignement à distance. Les espaces d'enseignement sont variés.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

L'anglais et une seconde langue vivante (allemand ou espagnol) sont obligatoires et elles donnent lieu à une certification. Des dispositifs préparant à la mobilité internationale sont prévus en particulier pour les étudiants souhaitant réaliser une mission à l'étranger.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation est ouverte à l'alternance et à la formation continue. Les modalités d'accueil et d'encadrement sont adaptées à cette spécificité.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics.

Des actions de communications variées sont mises en place. Le nombre d'alternant est stable sur la période de référence si on intègre le report des stages à l'étranger en 2020-2021 lié à l'épisode de Covid-19.

L'attractivité de la formation est suivie à travers le nombre de candidatures (de 70 à 90) et la qualité de ces dernières. La capacité d'accueil est de 16 places ; chaque année 15 sont admis.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Les chiffres sont difficiles à suivre (cf. conseil de perfectionnement).

On note 22 élèves ayant validé tous les crédits ECTS en 2019, mais il n'y aurait eu que 15 inscrits. En revanche, on a l'explication pour les deux années suivantes : "Dans les faits, l'année 2020 a été perturbée par le Covid. Les stages à l'étranger (avril) ont été annulés en dernière minute. Les étudiants se sont réinscrits sur l'année 2020/2021 afin de réaliser le stage". Donc on trouve sept élèves ayant validé tous les crédits ECTS en 2020 et 19 en 2021. La réussite est analysée par le conseil de perfectionnement. Il y est indiqué que "malgré des chiffres erronés avec la non prise en compte des étudiants alternants, les taux de réussite sont bons, de même que les taux de placement".

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Il existe une enquête d'insertion professionnelle à 6, 12 et à 30 mois, mais non fiable d'après le conseil de perfectionnement. Le taux de poursuite d'études est très faible. La majorité des postes pourvus sont en CDI dans le secteur concerné par les diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation semble disposer des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

La composition de l'équipe pédagogique ne permet d'évaluer l'adéquation entre la politique des ressources humaines de l'établissement et les besoins de la formation. Aucune mobilité sortante des enseignants n'a été effectuée sur la période de référence. Des formations sont proposées par l'université sans que le dispositif soit formalisé. Les indicateurs de coûts sont principalement appréhendés par le volume horaire de la formation. La possibilité d'analyse de la soutenabilité de cette dernière n'est pas précisée dans le dossier. L'attribution des compétences et le degré de subsidiarité dans le pilotage de la formation ne sont pas indiqués.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation organise l'évaluation des unités d'enseignements. Les coordinateurs de la formation et le conseil de perfectionnement évaluent les résultats universitaires. La composition de ce dernier est conforme aux attendus.

Conclusion

Points forts

- Partenariats avec le monde socio-économique,
- Bon taux d'insertion professionnelle,
- Possibilité de mobilité internationale via le stage,
- Évaluation des unités d'enseignement.

Points faibles

- Blocs de connaissances et de compétences absents,
- Fiabilité des données d'insertion professionnelle.

Recommandations

- La mise en place de blocs de connaissances et de compétences doit être envisagée,
- Un travail conjoint avec l'observatoire et une sensibilisation des étudiants pourraient permettre une fiabilité plus grande des résultats d'insertion.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES (DFGSMA)

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences maïeutiques* (DFGSMA) correspond aux trois premières années du diplôme d'État de sage-femme. La formation comprend six semestres conduisant à la validation de 180 crédits ECTS et à l'obtention d'un grade de licence. La formation est dispensée par le département de maïeutique récemment créé au sein de l'UFR de médecine de l'URCA (ancienne école de sage-femme), seule structure de formation en *Sciences maïeutiques* du territoire Champagne-Ardenne.

L'accès au cursus en *Sciences maïeutiques* se fait par le biais de la L.AS SpS (licence Accès Santé-Sciences pour la santé) qui comporte 10 parcours différents (*Droit, Économie et gestion, Psychologie, Sciences, Sciences de l'éducation, Sciences pour l'ingénieur, Sciences Sanitaires et Sociales et Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)*) sur quatre sites de l'URCA (Reims, Troyes, Châlons en Champagne, Charleville-Mézières).

Le nombre d'étudiants admis à poursuivre les études en maïeutique à la fin de la première année est déterminé en concertation avec l'agence régionale de santé (ARS) Grand Est et l'observatoire national de la démographie des professions de santé (ONDPS). Le département de maïeutique accueille également en DFGSMA des étudiants ayant bénéficié d'un dispositif passerelle permettant d'intégrer des étudiants d'autres cursus (master 2, doctorants, ingénieurs...).

Après validation du DFGSMA, les étudiants devront suivre deux années supplémentaires (quatrième et cinquième années) avant d'obtenir le diplôme d'État de sage-femme.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation générale en maïeutique (FGSMA) s'inscrit dans un des quatre grands pôles à forte expertise scientifique de l'URCA : le pôle santé. La formation suit les directives de l'Arrêté du 19 juillet 2011 relatif aux études en vue du diplôme de formation générale en *Sciences maïeutiques* et au Bulletin Officiel n°30 du 25 août 2011 du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La fiche RNCP de sage-femme est très récente puisqu'elle a été créée en juillet 2021. Un référentiel national métier et de compétences a été élaboré au niveau national et le programme de formation du département de maïeutique a été élaboré sur la base de ce référentiel. Les partenariats académiques locaux sont évidents avec la mise en commun de la première année avec les autres filières de santé et les enseignements mutualisés avec médecine au cours du DFGSMA favorisent l'interdisciplinarité. Les enjeux de développement durable semblent encore trop peu développés dans le cursus voire inexistant. On ne peut qu'encourager la formation à consacrer un enseignement spécifique à ces enjeux de société de plus en plus pressants.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Aucune donnée n'est disponible à ce sujet dans le dossier.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche. La formation n'intègre pas à ce jour une formation à et par la recherche et elle reconnaît qu'elle doit faire des efforts dans ce sens. En effet jusqu'à fin 2021, l'école de sage-femme dépendait de la structure hospitalière (CHRU de Reims), elle est depuis le 1er janvier 2022 reconnue comme département de l'UFR de médecine. Trop peu d'enseignants du département maïeutique ont bénéficié d'une formation à la recherche et trop peu d'étudiants en maïeutique suivent une formation optionnelle à la recherche au travers d'UE optionnelles de master recherche. Le fait d'être désormais reconnue comme une réelle structure universitaire devrait permettre de pallier ces faiblesses. La formation aurait tout intérêt à favoriser l'engagement de ses enseignants et de ses étudiants dans ces parcours recherche. La formation déclare assurer une sensibilisation à l'honnêteté intellectuelle, à la propriété intellectuelle et à la notion de plagiat sans apporter plus de précision sur comment est faite cette sensibilisation. Une formation à la recherche documentaire est assurée au cours du DFGSMA2 par le personnel du centre de documentation de l'Institut régional de formation auquel est rattachée la structure de formation.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. L'insertion professionnelle est anticipée dès le DFGSMa avec la présence de nombreux stages et la participation à l'enseignement de DFGSMa de nombreux professionnels en particulier dans le rôle de tutorat au cours des stages.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le département de maïeutique a mis en place son cursus à partir du référentiel métier et compétences des sage-femmes qui a été élaboré collégialement au niveau national. La formation requiert l'acquisition de savoirs fondamentaux et cliniques, de gestes pratiques ainsi que d'un certain nombre de compétences relevant du savoir-être. L'organisation de l'enseignement entre cours magistraux, enseignements dirigés, travaux pratiques et stages permet l'acquisition de tous ces savoirs. Aucune information n'est donnée dans le dossier quant à l'utilisation de la simulation. L'utilisation de l'e-learning a été particulièrement développé au cours de la période Covid-19. La plupart des UE du cursus de DFGSMa sont pluridisciplinaires avec une organisation par appareil favorisant ainsi un enseignement par compétences. Les nombreux stages favorisent également l'acquisition des compétences requises. Les compétences acquises au cours du cursus sont valorisées par la mise en place d'un portfolio de compétences acquises au cours des stages qui est remarquable. Ce portfolio suit l'étudiant tout au long de son cursus (DFGSMa puis quatrième et cinquième année d'études). Pour chaque stage, une auto-évaluation par l'étudiant des compétences à acquérir avant puis à la fin du stage ainsi que l'évaluation des compétences par le tuteur sont présentes au sein du portfolio. À l'opposé, les compétences acquises en dehors du cursus sont peu valorisées et on ne peut qu'encourager l'établissement à améliorer ce point. La formation s'appuie sur des types variés d'espaces d'enseignement tels qu'amphis, salles de cours, salles de travaux pratiques, salles de simulation et lieux de stages qui sont parfaitement en cohérence avec ses objectifs et ses modalités pédagogiques.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation reconnaît que ses méthodes pédagogiques doivent être développées et il est étonnant que l'élaboration du portfolio mis à disposition des étudiants au cours des stages ne soit pas mis en avant.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les étudiants de DFGSMa ont des cours d'anglais au cours de leur cursus (DFASMa2 20 heures et DFASMa3 15 heures). Aucune certification de langue étrangère n'est requise.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Le DFGSMa est une première étape de la formation initiale et se poursuit ensuite par la quatrième puis la cinquième année. Il n'y a donc aucune possibilité d'offrir au niveau DFGSMa une formation continue ou en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le département de maïeutique participe à de nombreux dispositifs d'information sur la formation auprès des lycéens (journées portes ouvertes annuelle du département et journées portes ouvertes annuelle de l'URCA, salon de présentation des formations sanitaires de la région Grand Est). Aucune information n'est donnée sur l'existence d'une présentation des différents modes d'exercice aux étudiants du DFGSMa, ni sur une éventuelle évaluation de la qualité de l'orientation et du recrutement des différents publics, en particulier il n'est pas exprimé dans le dossier la volonté d'effectuer le suivi des étudiants admis en DFGSMa2 et d'évaluer leur réussite en fonction de leurs parcours au niveau L.AS (*Droit-éco-gestion – SHS- STAPS etc...*).

La formation suit la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sur les trois dernières années sont très bons (85 % en DFGSMa2 et 91 % en DFGSMa3). Il existe un enseignant référent par promotion chargé de suivre les étudiants en difficulté et de mettre en place des mesures de soutien. En cas de redoublement, un projet pédagogique est mis en place afin d'optimiser cette année supplémentaire.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La problématique de l'insertion professionnelle ne se pose pas en DFGSMa, la très grande majorité voire la totalité des étudiants poursuivant leur cursus en quatrième puis cinquième années. Il semble, selon les chiffres communiqués, qu'il n'y ait eu qu'un seul abandon au cours des trois dernières années, mais aucune information n'est donnée sur la réorientation de l'étudiant(e) concerné(e).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les personnels enseignants sont majoritairement des personnels travaillant ponctuellement pour la formation (enseignants hospitalo-universitaires de l'UFR de médecine, vacataires professionnels hors champ de la médecine (sages-femmes, psychologue, juriste, ingénieur qualité)). Seules cinq sage-femmes sont les personnels permanents de la formation dont une en assure la direction, mais le nombre d'étudiants (30 à 35 par promotion) justifie cette répartition. Malgré le nombre important d'intervenants au cours du DFGSMa (85 ponctuels et cinq permanents), la présence d'une sage-femme permanente référente pour chaque promotion ainsi qu'une référente pour la clinique et les stages) contribue certainement à un fonctionnement cohérent et efficace de la formation. La formation semble développer une vraie politique de formation de ses enseignants à la pédagogie médicale et de partage des compétences dans ce domaine (inscription à des DU-master en pédagogie, abonnement à revues de pédagogie médicale, partage d'expériences en réunion d'équipes). Les cinq membres de l'équipe permanente semblent former dans divers domaines de la pédagogie et un système de compagnonnage a été mis en place afin de partager les compétences. Cette organisation est remarquable et doit être poursuivie. La formation reconnaît des faiblesses en ce qui concerne la mobilité internationale puisque qu'aucune demande n'a été formulée ces trois dernières années par les personnels enseignants. L'UFR doit encourager cette mobilité autant qu'elle le peut ainsi que la venue d'enseignants invités, ceci pouvant par la suite aboutir à des collaborations.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. En ce qui concerne l'évaluation des enseignements, la formation a mis en place une évaluation écrite et individuelle de chaque étudiant en ce qui concerne les terrains de stage ainsi qu'une évaluation collective des autres enseignements. Ce sont les enseignantes référentes de chaque promotion qui sont chargées de cette évaluation interne. Les résultats sont ensuite discutés en commission pédagogique plénière sans que l'on sache vraiment si des étudiants sont invités au sein de cette commission. La formation ayant une reconnaissance universitaire extrêmement récente n'a pas encore mis en place un réel conseil de perfectionnement. On ne peut que l'inciter à le faire rapidement d'autant plus que l'évaluation des enseignements semble déjà mise en place.

Conclusion

Points forts

- Portfolio de compétences mis en place au cours des stages,
- Suivi proche des étudiants par des enseignants référents,
- Formation à la pédagogie médicale des enseignants permanents.

Points faibles

- Manque d'engagement des enseignants et des étudiants en recherche,
- Absence d'un conseil de perfectionnement,
- Absence de mobilité enseignante et étudiante.

Recommandations

- La formation ayant désormais acquis une reconnaissance universitaire, elle doit s'efforcer d'accompagner ses enseignants dans le développement d'activités de recherche qui permettront ainsi de mettre en place une formation à et par la recherche des étudiants,
- Le soutien à la mobilité des enseignants devrait notamment aider à cela,
- L'évaluation des enseignements étant déjà mis en place, on ne peut qu'encourager la formation à installer un réel conseil de perfectionnement afin de s'assurer de l'amélioration continue de ses enseignements.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES (DFGSM)

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFGSM) organisé par l'UFR de médecine de l'université de Reims, d'une durée de six semestres, conduit à la validation de 180 crédits européens ECTS et correspond à l'obtention d'un grade licence. Il permet aux étudiants d'acquérir des connaissances de base dans le domaine des sciences exactes, biologiques et humaines. Jusqu'en 2020, la première année de ce cycle s'appelait PACES, (première année commune aux études de santé) commune aux filières médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique et métiers de la rééducation. En 2020-2021, cette première année a été remplacée soit par une année de PASS (parcours accès spécifique santé) ou une première année de L.AS (licence Accès santé) (décret du 4 novembre 2019 relatif à l'accès au premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique). Depuis l'année 2021-2022, seule, la L.AS SpS (Licence Accès Santé-Sciences pour la santé) est la voie d'accès aux études de santé à l'URCA. Elle comporte 10 parcours différents (*Droit, Économie et Gestion, Psychologie, Sciences, sciences de l'éducation, Sciences pour l'ingénieur, Sciences sanitaires et sociales et Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)*) sur quatre sites de l'URCA (Reims, Troyes, Châlons en Champagne, Charleville-Mézières). Le nombre d'étudiants admis en DFGSM2 est déterminé selon les besoins en soins de la population, l'évolution de la démographie professionnelle et les capacités d'accueil de l'établissement et validé par l'agence régionale de santé (ARS) Grand Est et l'observatoire national de la démographie des professions de santé (ONDPS). Un système de passerelle entrante est également possible à l'entrée en DFGSO2 ou DFGSO3 permettant d'intégrer des étudiants d'autres cursus (master 2, doctorants, ingénieurs...).

Les deux dernières années du DFGSM (DFGSM2 et DFGSM3) comportent quatre semestres. Outre un enseignement théorique multidisciplinaire organisé par appareil (ensemble d'organes dont le fonctionnement concourt à une même tâche), ces deux années comportent des stages hospitaliers permettant un contact précoce des étudiants avec le patient. Après validation du DFGSM, la formation se poursuit par la formation approfondie en sciences médicales (DFASM) puis l'entrée en troisième cycle via les diplômes d'études spécialisées (DES).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation générale en médecine (FGSM) s'inscrit dans un des quatre grands pôles à forte expertise scientifique de l'URCA : le pôle santé. L'URCA a fait le choix en 2021-2022 de recruter les étudiants des filières santé uniquement par la voie licence Accès santé (L.AS) et d'arrêter de recruter via une filière parcours d'Accès spécifique santé (PASS) sans qu'il ne soit expliqué dans le dossier les raisons de ce changement précoce. Suite à cette première année, s'ensuivent deux années de formation en sciences médicales (DFGSM2 et 3). Il y a peu d'éléments dans le dossier permettant de mettre en évidence l'existence d'enseignements interdisciplinaires avec les autres disciplines de santé à part des UE de master d'initiation à la recherche offertes en enseignement optionnel et la mise en place du service sanitaire, depuis la rentrée 2018, qui apparemment s'est faite dans une dynamique pluridisciplinaire entre les différentes filières de santé. Le métier de médecin demande l'acquisition de compétences requérant des acquis dans de nombreuses disciplines. La formation est de ce fait pluridisciplinaire. L'UFR affiche clairement la volonté d'une formation basée sur des compétences, reposant sur un référentiel élaboré collégialement, au niveau national, au sein de la CNCM (commission nationale des collèges d'enseignants en médecine). L'enseignement est décliné selon les différents appareils du corps humain (appareil cardio-vasculaire, appareil urinaire, appareil digestif...) favorisant des échanges entre les différentes disciplines médicales. La formation à la sémiologie favorise également l'interdisciplinarité. Bien qu'une UE environnement soit évoquée dans le dossier d'auto-positionnement de la formation, elle n'apparaît pas dans les maquettes de formation du DFGSM. Seule une UE *Écologie-Environnement-Évolution-Zoologie* est présente dans la maquette de première année, mais ne paraît pas s'appliquer spécifiquement aux enjeux de développement durable dans les disciplines de santé.

On ne peut qu'encourager l'établissement à consacrer un enseignement spécifique à ces enjeux de société de plus en plus prégnants. Un stage de sensibilisation au handicap de cinq jours mis en place au cours du second semestre de DFGSM2 semble être une particularité propre à l'UFR de médecine de Reims et semble reconnu et soutenu au niveau ministériel. L'UFR de médecine de Reims s'inscrit également dans le projet national Hybridum de partage d'enseignements entre les différents UFR des disciplines de santé.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Aucune donnée concernant les mobilités entrante et sortante n'est précisée dans le dossier. Il faut cependant reconnaître que la mobilité dans les études de santé est plus facile à mettre en place et plus bénéfique pour l'étudiant en fin d'études (soit au cours du DFA) lorsque les stages occupent une grande partie du cursus de formation.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Au cours du DFGSM, les étudiants reçoivent des enseignants hospitalo-universitaires, une formation à et par la recherche (DFGSM3, semestre 6). De manière optionnelle, les étudiants ont également accès à la recherche en suivant des UE de master Recherche communes aux filières de santé et de sciences. Certains ont également possibilité au cours du DFGSM de suivre un double cursus clinique-recherche en intégrant l'école de l'INSERM. Si la présence de cette formation à et par la recherche est notable, il faut cependant souligner que l'accès à cette formation est limité par le nombre de places offertes et que la création de nouvelles UE recherche pourrait représenter une des solutions à ce problème. La formation intègre également une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie (DFGSM2, semestre 3). Tous les étudiants ont accès à la bibliothèque universitaire et une formation à l'utilisation de celle-ci est dispensée.

La formation entretient peu de relations avec le monde socio-économique et intègre peu d'éléments de professionnalisation. Les stages, au cours du DFGSM, s'effectuent essentiellement au sein de services hospitaliers.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Il existe au niveau national un référentiel de compétences organisé autour de situations cliniques auxquelles le médecin généraliste ou spécialiste est confronté au cours de son exercice professionnel. Pour chaque situation clinique, les connaissances et les compétences transversales et spécifiques ont été définis collégalement par les différents collèges d'enseignants au niveau national. Il y a peu d'informations dans le dossier montrant comment l'établissement s'est emparé au niveau local de ce travail fait à l'échelle nationale et si une approche par compétences est envisagée dès le DFG. L'organisation de l'enseignement par appareil et le stage de sémiologie d'une vingtaine d'heures en fin de DFGSM3 favorisent cependant un enseignement transversal. La mise en place de la simulation et des ECOS (Examens cliniques objectifs et structurés) sont des points très positifs, mais doivent être encouragés : en effet la simulation n'occupe que quatre heures dans le volume d'enseignement de DFGSM. L'établissement ne peut être qu'encouragé dans sa volonté de former ses enseignants à ses nouvelles pratiques pédagogiques. Ainsi, le portfolio montrant l'acquisition par l'étudiant des différentes compétences au cours de sa formation ne semble pas mis en place.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation fournit un réel effort pour diversifier ses méthodes pédagogiques. La mise en place du e-learning semble avoir été faite avant la crise Covid-19. La formation comprend des cours magistraux, des enseignements dirigés (ED), des travaux pratiques et des stages. On peut regretter que les cours magistraux occupent encore une majeure partie des enseignements, les ED favorisant plus des méthodes pédagogiques interactives. Il est cependant à souligner que les enseignants utilisent quelques outils permettant l'interactivité et l'autoévaluation (tels que Wooclap et la plateforme Theia). La formation s'appuie sur des types variés d'espaces d'enseignement tels qu'amphis, salles de cours, salles de simulation et lieux de stages (services hospitaliers) qui sont parfaitement en cohérence avec ses objectifs et ses modalités pédagogiques. L'établissement pointe cependant l'exiguïté de ses locaux.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les étudiants de DFGSM ont des cours d'anglais médical au cours de leur cursus (DFGSM2 30 heures et DFGSM3 15 heures). La maison des langues de l'URCA donne la possibilité aux étudiants de DFGSM volontaires de présenter le TOEIC. Il existe au sein de l'établissement une commission des relations internationales et il semble qu'un dispositif national de mobilité pour les étudiants en médecine, appelé Scope, existe. Cependant, à la lecture du dossier, on ne peut dire si la mobilité sortante est souhaitée et existe en DFGSM au sein de l'établissement.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés par nature aux publics de la formation continue et en alternance. Le DFGSM étant une première étape de la formation initiale, il n'y a ni possibilité de formation continue, ni de formation en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit un peu son attractivité auprès de ses différents publics. La formation participe à des réunions d'informations sur l'orientation faites dans les lycées ainsi qu'à des journées portes ouvertes annuelles au niveau de l'URCA, mais peu d'informations sont disponibles sur ce sujet. On ne sait pas en particulier quels dispositifs d'information sur les différents métiers de la médecine sont mis en place pour informer le public de DFGSM2 et 3. L'attractivité de la formation est mesurée par le nombre croissant de demandes sur Parcoursup. Aucune information n'est donnée sur l'évaluation de la qualité de l'orientation et du recrutement des différents publics. La réforme PASS-L.AS est certes récente (année universitaire 2020-2021), mais il n'est pas exprimé dans le dossier la volonté d'effectuer le suivi des étudiants et de voir leur réussite en fonction de leurs parcours au niveau L.AS SpS (*Droit-éco-gestion – SHS- STAPS etc...*).

La formation suit à peu près la réussite de ses étudiants. Aucune donnée sur les taux de réussite en L.AS n'est présente dans le dossier. Les taux de réussite en DFGSM2 et DFGSM3 sur les trois dernières années sont très bons (environ 91 % en DFGSM2 et 98 % en DFGSM3). Le dossier comprend peu d'informations sur les dispositifs d'aide à la réussite à part la présence d'une cellule d'accompagnement des étudiants en médecine (CADEM) dont on ne connaît pas véritablement le fonctionnement (accompagnement de l'ensemble des étudiants ou seulement ceux en difficulté, moyens mis en œuvre...).

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La problématique de l'insertion professionnelle ne se pose pas en DFGSM, la très grande majorité voire la totalité des étudiants poursuivant leur cursus en DFASM. Aucune information n'est cependant donnée dans le dossier sur l'existence d'abandon ou de réorientation en fin de DFGSM.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

On ne peut pas dire si la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les personnels enseignants sont des hospitalo-universitaires majoritairement, mais également des praticiens et médecins du secteur ambulatoire, des praticiens hospitaliers et chefs de clinique. Aucune information n'est donnée sur la gestion des ressources humaines (politique de renouvellement des postes, promotions...). L'établissement reconnaît des faiblesses en ce qui concerne la mobilité internationale et l'accueil d'enseignants invités et dit devoir s'améliorer dans ce domaine.

La formation ne définit pas un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

La formation ne semble pas avoir mis en place une évaluation des enseignements formalisée. Cette dernière semble se faire par intervention des représentants étudiants au cours du conseil pédagogique. On ne peut que recommander que cette évaluation se fasse de façon systématique, anonyme et qu'elle soit de ce fait plus objective que subjective. Il est surprenant de noter que la mise en place d'un conseil de perfectionnement ne soit pas encore actée. Cette dernière n'est encore qu'à l'état de projet.

Conclusion

Points forts

- Volonté de diversification des méthodes pédagogiques (ECOS, simulation...),
- Formation à et par la recherche avec possibilité d'intégrer l'École de l'INSERM dès le DFGSM2,
- Mise en place d'un stage de sensibilisation au handicap,
- Fort taux de réussite en DFGSM2 et DFGSM3.

Points faibles

- Approche par compétences peu lisible,
- Aucune évaluation formalisée des enseignements,
- Pas de conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Mettre en place un réel conseil de perfectionnement ainsi qu'une évaluation formalisée des enseignements par les étudiants sont indispensables pour encourager un processus continu d'amélioration de la formation.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES (DFGSO)

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences odontologiques* (DFGSO) comprend six semestres de formation : la L.AS SpS (licence accès *Santé-Sciences pour la santé*) suivie de deux années délivrées au sein de l'UFR d'odontologie de Reims. Ces six semestres conduisent à la validation de 180 crédits européens ECTS et correspondent à l'obtention d'un grade licence.

La L.AS SpS comporte 10 parcours différents (*Droit, Économie et Gestion, Psychologie, Sciences, sciences de l'éducation, Sciences pour l'ingénieur, Sciences sanitaires et sociales et Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)*) sur quatre sites de l'URCA (Reims, Troyes, Châlons en Champagne, Charleville-Mézières). Un nombre défini d'étudiants intègre par la suite les filières de santé (*Maïeutique, Médecine, Pharmacie, Odontologie, Métiers de la rééducation, Ergothérapie*).

Le nombre d'étudiants admis à poursuivre les études en odontologie à la fin de la première année est déterminé en concertation avec l'agence régionale de santé (ARS) Grand Est et l'observatoire national de la démographie des professions de Santé (ONDPS). Il prend en compte les besoins en soins de la population, l'évolution de la démographie professionnelle et les capacités d'accueil de l'établissement. L'UFR d'odontologie de Reims accueille également en DFGSO2 des étudiants ayant validé leur première année dans les régions Hauts de France (Rouen) et Normandie (Amiens), villes ne possédant pas d'UFR d'odontologie. Un système de passerelle entrante est également possible à l'entrée en DFGSO2 ou DFGSO3 permettant d'intégrer des étudiants d'autres cursus (master 2, doctorants, ingénieurs...).

La formation au cours de la deuxième et de la troisième année du DFGSO comporte des enseignements théoriques en *Sciences fondamentales et odontologiques* (cours magistraux, enseignements dirigés) et des travaux pratiques utilisant des systèmes de simulation qui conduisent petit à petit l'étudiant à acquérir les compétences gestuelles et psycho-affectives essentielles à la prise en charge des besoins en santé bucco-dentaires de la population. Les études odontologiques se poursuivent ensuite par le FASO (formation approfondie en *Sciences odontologiques*) et le troisième cycle court ou long conduisant au diplôme de docteur en Chirurgie dentaire et éventuellement à la spécialité (*Orthodontie, Chirurgie orale, Médecine bucco-dentaire*).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation générale en odontologie (FGSO) dispensée par l'UFR d'odontologie s'inscrit dans un des quatre grands pôles à forte expertise scientifique de l'URCA, le pôle santé. Le cursus suit le programme national défini par arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire. La formation a de nombreuses collaborations académiques locales, régionales et nationales. En effet, elle collabore avec d'autres entités appartenant à l'URCA dans l'enseignement des unités d'enseignement (UE) de master en particulier masters *Biomécanique et Biologie santé*. Au niveau national, l'UFR d'Odontologie accueille en deuxième année des étudiants ayant validé leur première année à Amiens et Rouen. Les enseignants de l'UFR d'odontologie participent aux enseignements et aux jurys de L.AS SpS. Cependant, il existe peu d'éléments dans le dossier permettant de mettre en évidence l'existence d'enseignements interdisciplinaires avec les autres disciplines de santé au cours des deux autres années de DFGSO. On ne peut savoir par exemple à la lecture du dossier si le service sanitaire du second semestre de FGSO3 se fait conjointement avec l'ensemble des disciplines de santé.

Il y a peu d'éléments dans le dossier permettant de mettre en évidence l'existence d'enseignements interdisciplinaires avec les autres disciplines de santé à part des UE de master offertes en enseignement optionnel. On ne peut savoir par exemple à la lecture du dossier si le service sanitaire du second semestre de FGSO3 se fait conjointement avec l'ensemble des disciplines de santé.

Bien que l'intérêt de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité semble bien acquis par la gouvernance de la formation, sa mise en place au niveau du curriculum semble moins évidente : présence d'un enseignement basé encore trop sur une organisation en disciplines que sur l'acquisition de compétences, peu voire aucun enseignement commun avec les autres disciplines de santé.

De réelles actions basées sur des enjeux de développement durable sont mises en place : utilisation raisonnée des biomatériaux dentaires, respect des bonnes pratiques en matière de traçabilité et de tri des déchets, limitation de l'usage du papier, aide à la mobilité. Cependant ces actions semblent isolées et mériteraient de faire partie d'une vraie politique de développement durable enseignée aux étudiants tout au long de leurs études.

La formation est peu ouverte à l'international. Il faut souligner que des échanges internationaux concernant des enseignants ont été mis en place notamment avec les facultés de Grenade (Espagne) et de Coïmbra (Portugal). Cependant, aucune mobilité entrante ni sortante n'a eu lieu au cours des trois dernières années, ce qui peut bien évidemment s'expliquer en partie par la crise sanitaire. Il faut également reconnaître que la mobilité dans les études de santé est plus facile à mettre en place et plus bénéfique pour l'étudiant en fin d'études (soit au cours du DFA) lorsque les stages occupent une grande partie du cursus de formation.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Au cours du DFGSO, les étudiants ont la possibilité de suivre des UE du master *Biologie Santé* (master Recherche) communes aux filières de santé (médecine-pharmacie-odontologie) et à l'UFR de sciences exactes et naturelles, mais également du master *Biomécanique* dirigé par l'UFR d'odontologie. S'il est remarquable de noter la présence de cette formation à et par la recherche, il faut cependant souligner que l'accès à cette formation est facultatif.

Les enseignants de l'UFR affiliés au laboratoire Biomatériaux et Inflammation en Site Osseux (EA 4691) et de l'Institut de thermique, mécanique, matériaux (EA 7548) participent aux enseignements théoriques des UE de master et accueillent également des étudiants au cours du stage recherche lors du master 1.

Il ne semble pas y avoir d'UE spécifiquement dédiées à l'éthique et à la déontologie, l'information semble donc être donnée de façon informelle au sein de diverses UE. Les cours dédiés à la déontologie médicale sont dispensés au cours du DFASO. Tous les étudiants ont accès à la bibliothèque universitaire et à ses ressources en présentiel ou à distance (ressources numériques) et une formation à l'utilisation de ces ressources est possible sur demande de l'étudiant. Cette formation ne deviendra obligatoire qu'au cours du DFASO.

La formation n'entretient pas des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La préparation à la vie professionnelle n'est mise en place qu'au niveau du DFASO. On peut cependant regretter que des stages d'observation au sein de cabinets libéraux ne soient pas proposés en tant que UE optionnelle ce qui pourrait permettre aux étudiants qui le souhaitent d'observer les différentes fonctions et tâches du chirurgien-dentiste en les mettant au contact de leur futur terrain professionnel.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'établissement semble vouloir mettre progressivement en place une approche par compétences et ceci est un point très positif et doit être encouragé. Il est également remarquable de noter que pour chaque Unité d'enseignement (UE), les différentes compétences et objectifs attendus soient listés. L'organisation de l'enseignement entre cours magistraux, enseignements dirigés, travaux pratiques et stages permet l'acquisition de toutes les compétences professionnelles relevant du savoir, savoir-faire et savoir-être. La proportion de e-learning proposé au sein de la formation permet d'apporter de la flexibilité à l'enseignement. Il est étonnant que la formation PIX ne soit pas donnée aux étudiants de DFGSO alors que l'établissement se félicite d'avoir développé le numérique au sein du cursus (plateforme pédagogique, hybridation des enseignements, utilisation de tablettes numériques pour l'évaluation). La mise en place de portfolio est pour l'instant seulement envisagée.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation offre un panel de méthodes pédagogiques très diversifié. Ceci est dû à une réelle volonté de l'établissement à souligner. L'acquisition des gestes en odontologie a depuis longtemps été faite par la simulation avant de les pratiquer lors de la prise en charge du patient. On notera la justesse de l'organisation de certains parcours de formation : acquisition des connaissances par cours magistraux, enseignement dirigé à distance, mené sur la plateforme pédagogique Moodle à la fin duquel l'étudiant peut auto-évaluer ses compétences puis application pratique en travaux pratiques par simulation. La mise en place du e-learning a logiquement été fortement augmenté au cours de la période Covid-19. On peut regretter que les ED (enseignements dirigés) favorisant plus des méthodes pédagogiques interactives ne soient pas encore plus nombreux malgré un réel effort dans ce sens. L'établissement utilise également quelques outils pédagogiques permettant l'interactivité tels que Wooclap et Socrative.

La formation s'appuie sur des types variés d'espaces d'enseignement tels qu'amphis, salles de cours, salles de simulation de travaux pratiques, laboratoires de prothèse, salle de radiographie CBCT (Cone Beam Computed Tomography), salle de lecture qui sont parfaitement en cohérence avec ses objectifs et ses modalités pédagogiques. Un point particulièrement positif est la présence de salles d'entraînement où les étudiants peuvent s'exercer aux gestes pratiques.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les étudiants de DFGSO ont un enseignement d'anglais général et médical répartis sur les deux années (24 heures DFGSO2 et 24 heures DFGSO3). Aucune certification n'est requise au cours du cursus, mais elle est proposée aux étudiants souhaitant effectuer une mobilité Erasmus.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Le DFGSO étant une première étape de la formation initiale, il n'y a ni possibilité de formation continue, ni de formation en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'UFR d'odontologie de l'URCA participe à de nombreux dispositifs d'information sur la formation, en particulier auprès des lycéens et des étudiants 1^{ère} année en santé de l'URCA et de l'UPJV (université de Picardie Jules Verne) puisque l'UFR accueille en DFGSO2 des étudiants ayant effectué leur première année à Amiens. Au cours du DFGSO, l'UFR présente les différents exercices possibles de l'odontologie : omnipratique, exercice spécialisé, exercice hospitalier, carrière hospitalo-universitaire... Aucune information n'est donnée sur l'évaluation de la qualité de l'orientation et du recrutement des différents publics. Bien que la réforme des études en santé soit récente, il n'est pas exprimé dans le dossier la volonté d'effectuer le suivi des étudiants admis en DFGSO2 et d'évaluer leur réussite en fonction de leurs parcours au niveau L.AS SpS et ceci est regrettable, car il pourrait permettre d'évaluer l'impact de la réforme mise en place en 2020-2021. On peut regretter que la mesure de l'attractivité se fasse uniquement sur des données qualitatives et plutôt subjectives (« toutes les places disponibles sont pourvues et les étudiants recrutés sont excellents »). Il serait souhaitable que la formation mesure son attractivité par des données plus objectives (suivi des demandes sur Parcoursup, nombre d'étudiants admis ayant placé l'odontologie comme premier choix...).

La formation suit la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sur les trois dernières années sont bons (environ 88 % en DFGSO2 et 83 % en DFGSO3). Seulement deux étudiants ont choisi une réorientation en fin de DFGSO sur les trois dernières années (une en formation de pilote de chasse et une entrée à Sciences Po). Les étudiants en difficulté sont suivis personnellement par le doyen et la responsable de la scolarité sans que l'on sache quel est le système mis en place pour repérer ces étudiants, à part le nombre croissant d'absences. Les étudiants sont tutorés lors des TP par leurs aînés de 6^{ième} année et l'établissement a mis en place, suite aux préconisations du feu centre national d'appui (CNA) à la qualité de vie des étudiants en santé une cellule d'accompagnement des étudiants en situation de mal-être.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La problématique de l'insertion professionnelle ne se pose pas en DFGSO, la très grande majorité voire la totalité des étudiants poursuivant leur cursus en DFASO.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les personnels enseignants sont majoritairement des hospitalo-universitaires odontologistes. La désignation d'un responsable pour chaque Element de cours (EC) contribue certainement à un fonctionnement cohérent et efficace de la formation. Quelques enseignants de l'UFR de médecine interviennent également ainsi que quelques vacataires. Aucune information n'est donnée sur la gestion des ressources humaines (politique de renouvellement des postes, promotions...). L'établissement reconnaît des faiblesses en ce qui concerne la mobilité internationale puisque qu'aucune demande n'a été formulée ces trois dernières années par les personnels enseignants. L'UFR doit encourager la mobilité internationale de ses enseignants autant qu'elle le peut ainsi que la venue d'enseignants invités, ceci pouvant par la suite aboutir à des collaborations internationales. Deux enseignants ont suivi le DIU de pédagogie des universités de Strasbourg et de Lorraine. Il aurait été utile de préciser dans le dossier comment ces formations bénéficiaient aux autres enseignants ainsi qu'aux pratiques pédagogiques de l'établissement.

La formation ne définit pas un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation ne semble pas avoir mis en place une évaluation des enseignements formalisée. Elle se base sur le compte-rendu des enquêtes effectuées par l'UNECD (Union nationale des étudiants en chirurgie dentaire) qui ne sont pas annuelles et basées principalement sur le bien-être étudiant. La faculté aurait tout intérêt à mettre en place ses propres évaluations afin de préciser et d'affiner ces informations. Un conseil de perfectionnement a été mis en place depuis 2019, mais en raison de la crise sanitaire, il n'a eu lieu qu'une fois. On ne peut donc que conseiller à l'établissement de pérenniser cette mise en place, un conseil de perfectionnement pouvant très bien se tenir en visioconférence.

Conclusion

Points forts

- Formation à et par la recherche avec notamment la direction du master *recherche Biomécanique*,
- Diversité des méthodes pédagogiques,
- Présence de systèmes de soutien à la réussite des étudiants (tutorat, cellule d'écoute...),
- Possibilité d'échanges type Erasmus avec Grenade (Espagne) et Coïmbra (Portugal).

Points faibles

- Approche par compétences encore peu développée,
- Pas d'évaluation formalisée des enseignements,
- Une seule convocation du conseil de perfectionnement en quatre ans,
- Peu de contact avec le milieu professionnel (absence de stage d'observation chez le praticien).

Recommandations

- On ne peut qu'encourager la formation à poursuivre et amplifier sa volonté de décliner son curriculum sous forme de compétences à acquérir qui favorisera un enseignement multi et interdisciplinaire,
- Une évaluation formalisée des enseignements doit également être mise en place et le conseil de perfectionnement pérennisé afin de permettre une amélioration continue de la formation.

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES (DFGSP)

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences pharmaceutiques* (DFGSP), défini par l'arrêté du 8 avril 2013, comprend six semestres de formation : la L.AS SpS (licence Accès *Santé-Sciences pour la santé*) suivie de deux années délivrées au sein de l'UFR de pharmacie de Reims. Ces six semestres conduisent à la validation de 180 crédits européens ECTS et correspondent à l'obtention d'un grade licence.

La L.AS SpS comporte 10 parcours différents (*Droit, Économie et gestion, Psychologie, Sciences, sciences de l'éducation, Sciences pour l'ingénieur, Sciences sanitaires et sociales et Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)*) sur quatre sites de l'URCA (Reims, Troyes, Châlons en Champagne, Charleville-Mézières). Un nombre défini d'étudiants intègre par la suite les filières de santé (*Maïeutique, Médecine, Pharmacie, Odontologie, Métiers de la rééducation, Ergothérapie*).

Le nombre d'étudiants admis à poursuivre les études en pharmacie à la fin de la première année est déterminé en concertation avec l'agence régionale de santé (ARS) Grand Est et l'observatoire national de la démographie des professions de santé (ONDPS). L'UFR de pharmacie de Reims accueille également en DFGSP2 des étudiants ayant bénéficié d'un dispositif passerelle permettant d'intégrer des étudiants d'autres cursus (master 2, doctorants, ingénieurs...).

La formation au cours des deux dernières années de DFGSP comporte des enseignements théoriques, des travaux pratiques et des stages en officine ou milieu hospitalier.

Après le FGSP, les études se poursuivent ensuite par le FASP (formation approfondie en sciences pharmaceutiques) et une sixième année permettant aux étudiants de s'orienter vers les spécialités officine ou industrie. L'acquisition de la spécialité hospitalière nécessitera quant à elle le passage par l'internat.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation générale en pharmacie (FGSP) dispensée par l'UFR de pharmacie s'inscrit dans un des quatre grands pôles à forte expertise scientifique de l'URCA, le pôle santé. La formation suit les directives de l'Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en Sciences pharmaceutiques et au Bulletin Officiel n°17 du 28 avril 2011 du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Aucun élément dans le dossier permet de mettre en évidence l'existence d'enseignements interdisciplinaires avec les autres disciplines de santé à part des UE de master offertes en enseignement dit de différenciation (= UE libres) et la participation aux enseignements de L.AS SpS. Certains enjeux du développement durable sont intégrés dans la formation tels l'élimination des solvants organiques et des déchets biologiques. Cependant cet enseignement semble être distillé dans les différentes UE d'enseignement sans réelle coordination. On ne peut qu'encourager l'établissement à consacrer un enseignement spécifique à ces enjeux de société de plus en plus pressants.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Il existe des échanges Erasmus pour les étudiants entrants (majoritairement Italiens) et sortants (majoritairement vers l'Espagne). Au cours des trois dernières années, les mobilités entrantes sont en moyenne de cinq et celles sortantes de trois ce qui est encourageant. Il faut cependant reconnaître que la mobilité dans les études de santé est plus facile à mettre en place et plus bénéfique pour l'étudiant en fin d'études (soit au cours du DFA) lorsque les stages occupent une grande partie du cursus de formation.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Les enseignants-chercheurs de l'UFR de pharmacie sont affiliés à des laboratoires labellisés et intègrent de ce fait à leur enseignement une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité. Au cours du cursus, les étudiants peuvent être amenés à effectuer des stages dans les laboratoires de recherche où exercent les enseignants de la faculté. Les laboratoires de recherche participent également aux travaux pratiques présents au sein de la formation ainsi qu'à la présentation de certains matériels et techniques.

La formation à l'éthique, la déontologie et l'intégrité scientifique semble distillée au sein des différentes disciplines et ne fait pas partie d'une UE à part entière. Il serait souhaitable de s'assurer que cette formation est bien assimilée par les étudiants. Les étudiants ont accès à la bibliothèque universitaire et à ses différentes ressources. La formation à l'utilisation de ces différentes ressources ne semble pas formalisée et là encore semble distillée au sein de différents enseignements. Une collaboration plus étroite entre le personnel de la bibliothèque et les enseignants dans l'utilisation des ressources disponibles semble indispensable.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Deux stages de quatre et deux semaines sont mis en place au cours des deux années de DFGSP. Ils permettent aux étudiants d'être en relation avec les partenaires socio-économiques de la formation (pharmaciens d'officine, industriels, praticiens hospitaliers...) ce qui est remarquable et à souligner.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas réellement en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Une déclinaison du cursus et des différentes unités d'enseignement (UE) selon des compétences et des blocs de compétences à acquérir est présente au sein des maquettes d'enseignement. Cependant, l'établissement dans son auto-évaluation note que cette approche par compétence n'a pas encore été mise en place. Il semble donc qu'un référentiel de compétences et de blocs de compétence ait été établi au niveau national, mais que la formation ne l'a pas encore mis en place localement. On ne peut que l'encourager à le faire. La mise en place d'un portfolio permettant à l'étudiant de visualiser les compétences acquises au cours de sa formation est pour l'instant seulement envisagée. La formation PIX n'est pas présente au cours du DFGSP.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. L'enseignement est organisé en cours magistraux, enseignements dirigés, travaux pratiques et stages. L'apport de la simulation doit être encouragé, car elle semble encore trop peu développée. Bien que le contact étudiant-enseignant soit essentiel dans l'enseignement, les enseignements à distance et de type hybrides doivent être conservés pour permettre une meilleure flexibilité de l'enseignement. La formation fait un effort certain pour diversifier ses méthodes pédagogiques : mise en place du e-learning, cours magistraux et ED utilisant des outils pédagogiques favorisant l'interactivité (Wooclap), augmentation de la part du contrôle continu permettant un travail régulier de l'étudiant, mise en ligne sur la plateforme pédagogique de supports d'enseignement. Les différents types d'espaces d'enseignement ne sont pas explicités dans le dossier à part la présence d'une plateforme numérique d'enseignement disponible pour l'ensemble des étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les étudiants de DFGSP ont des cours d'anglais médical répartis sur les deux années (18 heures DFGSP2 et 18 heures DFGSP3). De quatre à cinq étudiants par année universitaire, provenant d'échanges Erasmus avec l'Italie et l'Espagne, effectuent une mobilité entrante au niveau DFGSP3. La maison des langues de l'URCA donne la possibilité aux étudiants de DFGSP volontaires de présenter le TOEIC. Il faut noter que la formation offre la possibilité aux étudiants de se former à d'autres langues que l'anglais en fonction du pays où une éventuelle mobilité est envisagée. La formation semble parfaitement accompagner les étudiants désirant effectuer une mobilité : un enseignant référent et un gestionnaire de scolarité sont chargés de guider les étudiants dans leur choix d'UE et de les suivre lors de leur scolarité à l'étranger.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés par nature aux publics de la formation continue et en alternance. Le DFGSP est une première étape de la formation initiale et se poursuit ensuite par le DFASP puis la sixième année ou le DES (diplômes d'études spécialisées). Il n'y a donc aucune possibilité d'offrir au niveau DFGSP une formation continue ou en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne développe ni ne suit son attractivité auprès de ses différents publics. Aucune information n'est donnée dans le dossier sur une présentation du métier auprès des lycéens de la région ou l'évaluation de la qualité de l'orientation et du recrutement des différents publics. Bien que la réforme des études en santé soit récente, il n'est pas exprimé dans le dossier la volonté d'évaluer la réussite des étudiants admis en DFGSP2 en fonction de leurs parcours en L.AS SpS (*Droit-éco-gestion – SHS- STAPS etc...*). La mesure de l'attractivité de la formation se fait au moyen de deux paramètres : le nombre d'étudiants qui choisissent comme vœu unique la filière pharmacie lors de l'admission en fin de première année et par la moyenne du dernier étudiant admis. Aucune donnée quantitative sur ces deux paramètres n'est donnée dans le dossier.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation est très impliquée dans le suivi du projet professionnel de ses étudiants avec un enseignant référent qui est présent pour suivre le projet et répondre aux questions que l'étudiant pourrait se poser. De plus chaque année, chaque promotion reçoit l'information sur les différents modes d'exercice de la pharmacie. Les taux de réussite sur les deux dernières années sont relativement bons (environ 77 % en DFGSP2 et 78 % en DFGSP3). Les données fournies sont cependant difficilement interprétables, car il existe un décalage entre le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS de l'année en cours et le nombre d'étudiants de l'année N+1 (exemple : Année 2018-2019 DFGSP2 : 113 étudiants, 83 ont validé tous leurs crédits ECTS et 111 étudiants présents en DFGSP3 l'année 2019-2020) alors qu'à la lecture du dossier il semble qu'il faille valider 60 crédits ECTS pour passer en année supérieure). La formation déclare suivre lors des jurys d'examen les étudiants en difficulté cependant aucune mesure concrète n'est décrite dans le dossier expliquant comment ce suivi est effectué.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.

La problématique de l'insertion professionnelle ne se pose pas en DFGSP, la très grande majorité voire la totalité des étudiants poursuivant leur cursus en DFASP. Cependant, il est impossible de voir à la lecture du dossier combien d'étudiants se sont réorientés à la fin du DFGSP, puisque l'établissement n'a fourni aucune donnée sur le nombre d'étudiants à N+1.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation est essentiellement dispensée par des enseignants-chercheurs temps plein (45). Il ne semble pas y avoir de stratégie bien définie de formation et d'accompagnement des enseignants à la pédagogie médicale. Seuls des exemples ponctuels de formation ou d'élaboration d'outils pédagogiques sont évoqués dans le dossier. Il n'est pas précisé si un diplôme ou une certification dans le domaine de la pédagogie médicale est requise lors du recrutement des enseignants. Aucune mobilité internationale de membre de l'équipe pédagogique ni d'accueil d'enseignants invités ne sont intervenus dans les trois dernières années. L'UFR l'explique uniquement par la crise sanitaire (qui a débuté en mars 2020), mais devrait toutefois mettre en place un plan stratégique d'amélioration de ses mobilités internationales d'enseignants.

La formation ne définit pas vraiment un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

La formation n'a pas encore mis en place une évaluation des enseignements centralisée. Cette dernière est laissée au bon vouloir des enseignants souhaitant évaluer leur propre enseignement. On ne peut que recommander que cette évaluation se fasse de façon systématique. Un conseil de perfectionnement a été très récemment créé puisqu'il existe un procès-verbal de ce dernier dans le dossier daté de mars 2022. Ce conseil semble d'ailleurs être plus une installation de structure qu'un réel conseil de perfectionnement (présentations des études, de l'Hcéres et de la maquette nationale de DFGSP). On ne peut donc que conseiller à l'établissement de mettre en place un réel conseil de perfectionnement ayant pour objectifs l'analyse des évaluations d'enseignements et la mise en place éventuelle de mesures de correction.

Conclusion

Points forts

- Le projet professionnel dès le DFGSP,
- Les mobilités étudiantes entrantes et sortantes,
- Un lien avec le milieu socio-économique via les stages.

Points faibles

- L'organisation du cursus encore trop sous forme de disciplines,
- Aucune évaluation systématique des enseignements,
- Pas de réel conseil de perfectionnement.

Recommandations

- La formation doit veiller à la mise en place réelle du référentiel compétences mis en place au niveau national,
- Elle doit également être attentive à ce que l'évaluation systématique de ses enseignements et le fonctionnement du conseil de perfectionnement récemment mis en place aient pour objectifs une évolution continue de la qualité de la formation.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE CIVIL-CONSTRUCTION DURABLE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le BUT *Génie civil et Construction durable* est ouvert depuis la rentrée 2021. Il propose les quatre parcours définis par le programme national, qui intégreront trois licences professionnelles (LP) actuellement portées par l'IUT. Deux autres LP resteront suspendues. Le BUT accueille actuellement 116 étudiants en première année pour 124 places.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation semble être en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.

L'IUT en tant que composante affirme s'intégrer totalement dans les stratégies de l'établissement, mais sans informations spécifiques sur le BUT GCCD.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement.

Le DUT bénéficiait d'un accompagnement des étudiants pour un semestre à l'étranger en deuxième année. Un à trois étudiants chaque année profitait de cette opportunité. La mobilité entrante est bien plus anecdotique (un étudiant en trois ans)

La formation ne bénéficie d'un adossement à la recherche que par la présence d'enseignants-chercheurs (EC).

La formation n'a de lien avec la recherche que par la présence de 17 EC dans son équipe (53 % des enseignants). Il n'y a en revanche aucune heure d'enseignement spécifique liée à la recherche ou à la méthodologie documentaire.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation.

La professionnalisation de la formation étant au cœur de la réforme des BUT, elle devient réelle par la participation effective des acteurs professionnels, pour 23 % des heures dès le BUT1 en GCCD. Au-delà des enseignements, les stages (quatre, six et 16 semaines sur trois ans) et les projets tutorés sont présents tout au long du cursus. Les LP intégrées voyaient environ 50 % des heures d'enseignement assurées par des professionnels

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

Le BUT GCCD propose un PN clairement orienté vers la professionnalisation, dans un cadre de formation par APC. La maquette de cette formation n'est pas fournie. Les LP intégrées montrent une déclinaison des maquettes sous forme de blocs de compétences.

La formation développe et peut diversifier ses pratiques pédagogiques.

Les enseignements se déroulent en présentiel, avec un distanciel possible en situation dégradée. Les projets et travaux pratiques occupent une place importante dans le BUT ainsi que dans les LP, avec des salles et des logiciels dédiés à la disposition des étudiants

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

Le BUT propose 48 heures d'anglais et 20 heures optionnelles de langue 2 chaque année. La certification Altissia a été mise en place et rendue obligatoire pour toutes les spécialités de BUT, sans niveau minimal requis. L'ouverture à l'international se fait par la communication des possibilités de mobilité sortante aux étudiants, et aux retours d'expériences des étudiants rentrants.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue, et pas encore en alternance.

Il n'y a pas d'offre dédiée aux publics de formation continue, et pas d'alternance en première année de BUT. Celle-ci est prévue pour la deuxième année.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe difficilement son attractivité auprès de ses différents publics.

Le département GCCD déplore un manque d'information des lycéens sur les formations proposées, malgré une participation active aux divers forums sur l'orientation. En conséquence, les listes de candidats, notamment de bacheliers technologiques, sont rapidement épuisées et ne permettent pas de remplir les règles imposées de 50 % des admis en bacheliers technologiques.

La formation suit la réussite de ses étudiants.

Impossible à commenter au vu des données du dossier fourni.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.

Impossible à commenter au vu des données du dossier fourni. Le BUT est en cours de développement, et les taux de réponse sont particulièrement faibles pour les LP.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

L'équipe pédagogique du département est actuellement constituée de 17 EC, cinq enseignants du second degré, et 10 vacataires professionnels. Le taux d'encadrement reste faible au dire du dossier.

La formation ne définit pas de processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

Le BUT en cours de mise en œuvre n'est pas encore concerné par les enquêtes d'insertion, d'évaluation, et les conseils de perfectionnement.

Les LP intégrées réunissent chaque année des conseils de perfectionnement, auxquels participent effectivement étudiants et représentants du monde professionnel.

Conclusion

Points forts

- Approche par compétences,
- Pratiques pédagogiques multiples (APC, visites de chantiers, stages, TP...),
- Relations établies avec le monde professionnel (participation forte aux enseignements et aux CP des LP intégrées, accueil de nombreux stagiaires, ...).

Points faibles

- Faible taux d'encadrement annoncé,
- Attractivité faible des bacheliers technologiques.

Recommandations

- Renforcer la communication vers les lycéens, notamment technologiques,
- Mettre en place des processus d'évaluation des enseignements et des conseils de perfectionnement, pour mesurer les impacts du passage au BUT.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE ÉLECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique industrielle (GEII)* est dispensé à l'IUT de Troyes depuis la rentrée 2021. Il s'inscrit dans la continuité du DUT *GEII* autour de deux parcours de formation : *Automatisme et informatique industrielle et électronique et systèmes embarqués*. Il s'intègre dans le pôle sciences de numérique et de l'ingénieur. Il n'y a pas de licence professionnelle adossée à ce département dans le dossier à évaluer.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle participe à l'offre de formation complémentaire, couvrant de nombreux champs disciplinaires et l'ensemble des niveaux LMD de l'URCA. Elle noue des partenariats structurants et des relations fortes avec le monde économique et académique, local et régional, en particulier avec l'UIMM et l'UTT et dans le cadre du continuum Bac-3/Bac+3 avec les collèges et les lycées. Les orientations de l'URCA vers des transitions environnementales et le développement durable apparaissent à travers l'UE Énergie dans la maquette du BUT1 *GEII* et dans la rénovation énergétique du bâtiment qui permet une sensibilisation des usagers, dont les étudiants. Enfin, la formation bénéficiera du PIA DeMETeRE obtenu fin 2021 par l'URCA (virtualisation des postes informatiques permettant l'accès des étudiants aux logiciels spécifiques à distance).

L'ouverture à l'international bien engagée dans le DUT est à poursuivre avec la mise en place du BUT. Entre un et cinq étudiants de DUT *GEII* ont bénéficié d'une mobilité sortante sur ces dernières années, mais aucun en BUT1 sur l'année 2021-2022. Par ailleurs, la formation accueille entre neuf et dix-neuf étudiants étrangers chaque année, hormis en 2021-2022, par l'intermédiaire des programmes ADIUT et Campus France. Il est à noter que des partenariats internationaux sont montés grâce à l'équipe relations internationales (RI) de l'URCA et à la chargée de mission RI de l'IUT de Troyes. Plusieurs services de l'IUT et de l'URCA sont à la disposition des étudiants dans le cadre des mobilités à l'international. Un accompagnement et un suivi individuel est proposé.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche classique pour ce type de formation. À cet égard, l'aspect recherche tient principalement à l'implication de huit enseignants-chercheurs de la section 61 du CNU notamment dans les domaines de l'automatique et du traitement du signal et des images. Même s'il n'existe pas d'enseignement spécifique sur l'intégrité scientifique et sur la déontologie, quelques heures sont consacrées à la culture scientifique, l'épistémologie et la méthodologie informationnelle et documentaire (trois heures assurées par les documentalistes de l'IUT).

Le BUT *GEII* de l'IUT de Troyes entretient des relations avec le monde socio-économique mais l'implication d'industriels dans la formation est à renforcer. Le BUT et plus largement la réforme de la licence professionnelle dans laquelle il s'inscrit, remet au centre du diplôme la professionnalisation. La formation s'appuie sur les relations fortes que l'IUT de Troyes entretient avec le monde économique troyen et aubois, au travers d'un ensemble de partenariats structurants avec l'UIMM, la CCI, Le YEC et la Technopole. Les étudiants qui ne sont pas en alternance ont un stage obligatoire en deuxième et en troisième année. Le BUT *GEII* ne propose pas de stage en première année. Enfin, le BUT *GEII*, s'intègre pleinement dans le pôle sciences du numérique et de l'ingénieur en préparant les futurs acteurs de l'industrie 4.0 sur les enjeux de l'automatique et les automatismes, de l'informatique industrielle et les systèmes embarqués. Cependant peu d'industriel locaux assurent des enseignements dans la formation de BUT1 (trois industriels pour 30 heures de formation).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation s'appuie sur le programme national du BUT GEII qui décrit les compétences visées, les contenus des ressources, les apprentissages critiques (acquis d'apprentissage) ainsi que les situations d'apprentissage et d'évaluation de ces compétences. Seule la maquette du BUT1 mise en place en 2021-2022 est présentée dans le dossier. La maquette fait apparaître que le portfolio n'a pas été mis en place pour l'évaluation des compétences, mais une solution de e-portfolio sera proposée aux étudiants. Le nombre d'heures d'accompagnement des étudiants pour la réalisation du e-portfolio n'est pas mentionné. Il n'est pas fait mention d'adaptation locale mise en œuvre comme cela est possible. La formation ne propose pas de certification PIX, mais les enseignements de la spécialité permettent aux étudiants d'acquérir les compétences liées à l'utilisation des outils informatiques.

La formation diversifie fortement ses pratiques pédagogiques grâce à l'appropriation de l'approche par compétences dans le cadre de la mise en place du BUT, aux équipements disponibles au sein de l'IUT (amphithéâtres, salles spécialisées, learning lab, salles de travail en autonomie, salles de TP spécifiques et tableaux interactifs) et à la possibilité d'enseigner l'intégralité des CM et TD et les 2/3 des TP (simulation en ligne) à distance.

La formation propose à travers ses enseignements une ouverture à l'international classique. Le caractère international de la formation au travers de la maquette se limite à l'enseignement de l'Anglais (57 heures en BUT1), mais l'anglais écrit est également régulièrement exploité dans d'autres enseignements techniques (environ 20 heures). La certification Altissia en anglais est mise en place à partir de 2021 et rendue obligatoire pour les étudiants de BUT.

Les contenus de la formation semblent adaptés aux publics en formation continue (contrat de professionnalisation) et en alternance, mais les dispositifs doivent être renforcés pour prendre de l'ampleur. Le dossier ne présente pas de dispositif particulier pour l'accueil de ces publics, mais affiche la volonté d'ouvrir un des parcours de BUT2 et BUT3 en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation participe aux actions de promotion, mais son attractivité est faible. L'équipe pédagogique participe activement aux dispositifs d'information sur la formation, mis en place par l'établissement ou la formation. En 2021-2022, le taux de remplissage de la première année de BUT est seulement de 75 %. Pour correspondre au niveau d'inscription constaté, la capacité d'accueil en BUT1 est réduite à 52 (au lieu de 80) à la rentrée 2022.

La réussite des étudiants dans la formation n'est pas appréciable, mais l'équipe pédagogique met en place des aménagements pour favoriser la motivation et des outils de suivis sont disponibles au sein de l'établissement. Sur la base des chiffres présents dans le dossier d'auto-évaluation, il est impossible de calculer le taux de réussite. Des aménagements des enseignements sous forme de mini-projets en début d'année puis de SAÉ pour favoriser la motivation et éviter les échecs dus à un découragement. Le suivi des étudiants est assuré via des entretiens deux fois par semestre.

Les taux de poursuite d'études des étudiants à l'issue du DUT2 sont difficilement appréciables à l'aide des chiffres fournis dans le dossier. Il n'est pas possible de savoir le taux de poursuite d'études en licence professionnelle, donnée qui permettrait d'analyser le déploiement du BUT3 dans la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains pour permettre un fonctionnement correct, notamment en raison de la fermeture d'un groupe TD en BUT1. L'équipe pédagogique est constituée de 12 titulaires affectés au département (dont huit enseignants-chercheurs) et de six enseignants temporaires. Un titulaire d'un autre département effectue quelques heures. Les industriels locaux sont difficilement mobilisables de façon récurrente.

La formation met en place une démarche d'évaluation et d'amélioration à travers l'utilisation d'outils statistiques et de conseils d'enseignement avec les étudiants. Ces actions participent au déploiement par l'IUT de Troyes de la démarche qualité, certification ISO9001 pour la formation continue et en cours d'extension sur le BUT. Ainsi l'évaluation des enseignements par les étudiants est prévue et un conseil de perfectionnement sera mis en place.

Conclusion

Points forts

- Relations de la formation avec le monde socio-économique / partenariats industriels,
- Ouverture à l'international,
- Pratiques pédagogiques diversifiées,
- Qualité des locaux et des équipements,
- Suivi personnalisé de la scolarité des étudiants avec un outil développé en interne.

Points faibles

- Taux d'attractivité faible,
- Déploiement du BUT3 sans LP préalable,
- Intervention d'acteurs du monde socio-économique dans les enseignements et alternance à développer.

Recommandations

- Améliorer l'implication des industriels dans la formation et développer l'alternance,
- Renforcer les actions de communication pour développer l'attractivité de la formation.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le département génie industriel et maintenance (GIM) de l'IUT de Reims-Châlons-Charleville (RCC) propose aujourd'hui le bachelor universitaire de technologie (BUT) et les trois parcours de la licence professionnelle *Maintenance et technologie des systèmes pluri-techniques* (LP MTSP) suivants : *Automatique et informatique industrielle (All)*, *Energie éolienne (EE)*, *Smart agriculture (SA)*. Le BUT GIM de l'IUT RCC proposera le parcours *Ingénierie des systèmes pluritechniques (ISP)* en remplacement des trois parcours de la LP MTSP : ce parcours est centré sur l'analyse et l'amélioration du fonctionnement d'un système en vue d'optimiser ses performances, et sur la conduite d'un projet d'installation d'un système pluritechnique en tenant compte des ressources humaines, matérielles et financières.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle participe à l'offre de formation complémentaire, couvrant de nombreux champs disciplinaires et l'ensemble des niveaux LMD de l'URCA. Même si seules les maquettes des semestres 5 et 6 de la LP MTSP sont fournies dans le dossier, les aspects pluridisciplinaires et interdisciplinaires du BUT *Génie industriel et maintenance* émanent de fait du programme national et de sa structuration autour du pôle Ressources et du pôle SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation). Les orientations de l'URCA vers des transitions environnementales et le développement durable apparaissent clairement à travers plusieurs UE de la maquette de la LP MTSP (UE développement durable dans le parcours *EE* et UE réglementation & normes dans les parcours *SA* et *All*). Enfin, la formation bénéficiera du PIA DeMETeRE obtenu fin 2021 par l'URCA (virtualisation des postes informatiques permettant l'accès des étudiants aux logiciels spécifiques à distance).

La formation est peu ouverte à l'international. Le département ne bénéficie d'aucune mobilité entrante et sortante à l'international, ni en DUT/BUT ni en LP. L'IUT de RCC dispose d'un bureau des relations internationales, mais aucun partenariat n'a pu être développé pour la spécialité *GIM*.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche peu développé, mais en accord avec ses objectifs d'insertion professionnelle. L'équipe pédagogique est constituée de cinq permanents dont quatre (ou cinq enseignants-chercheurs). Il y a concordance entre les activités de recherche menées par les membres de l'équipe pédagogique et les thématiques développées dans le BUT *GIM* et dans la LP MTSP. En BUT1 quelques heures d'enseignement sont consacrées à la méthodologie informationnelle et documentaire, assurées par le personnel de la bibliothèque universitaire.

La formation entretient des relations modérées avec le monde socio-économique. La formation bénéficie du club entreprises de l'IUT RCC qui regroupe près de 80 entreprises partenaires. Les éléments de professionnalisation apparaissent dans le programme national du BUT au travers de la ressource PPP (projet personnel et professionnel), des SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation) et des stages. La première année de BUT est dispensée en formation initiale, mais les deux suivantes seront proposées en alternance. La LP MTSP est proposée en alternance et en contrat de professionnalisation (en moyenne 70 % de la promotion en alternance sur les trois dernières années) ; ce qui est de bon augure pour l'ouverture des BUT2 & 3 en alternance. Le nombre d'acteurs du monde socio-économique intervenant dans la formation DUT et BUT1 est faible (un en DUT2, zéro en BUT1), mais important en LP ; 13 vacataires industriels assurent 219 heures de formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation s'appuie sur le programme national du BUT GIM qui décrit les compétences visées, les contenus des ressources, les apprentissages critiques (acquis d'apprentissage) ainsi que les situations d'apprentissage et d'évaluation de ces compétences. Seule la maquette de la LP MTSP est présentée dans le dossier. La maquette fait apparaître une matrice de compétences cohérentes. La certification Voltaire et le TOEIC sont proposés aux étudiants de BUT. La certification PIX est à l'étude. Une solution de e-portfolio (Mahara) est proposée aux étudiants. Le nombre d'heures d'accompagnement des étudiants pour la réalisation du e-portfolio n'est pas mentionné. Il n'est pas fait mention d'adaptation locale mise en œuvre comme cela est possible.

La formation a des pratiques pédagogiques classiques. Les enseignements sont faits en présentiel. Les SAÉ sont mises en œuvre dans la formation comme prévu par le programme national avec des heures d'autonomie et des espaces dédiés. La plateforme Moodle est utilisée par l'équipe pédagogique.

La formation propose à travers ses enseignements une ouverture à l'international modérée. Le caractère international de la formation au travers de la maquette se limite à l'enseignement de l'anglais (57 heures en BUT1), mais l'anglais écrit est également régulièrement exploité dans d'autres enseignements techniques (environ 20 heures). La certification Altissia en anglais est mise en place à partir de 2021 et rendue obligatoire pour les étudiants de BUT.

Les contenus de la formation sont adaptés aux publics en formation continue (contrat de professionnalisation) et en alternance en LP. La LP est ouverte à l'alternance et compte entre 57 et 80 % de ses étudiants sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation sur les trois dernières années. Le BUT sera ouvert à l'alternance à partir de la deuxième année. Le service de formation continue et alternance de l'IUT peut mettre en place des formations courtes pour les salariés sur certains blocs de compétences. La formation fait l'objet de très peu de demandes de VAE.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation BUT GIM est faible même si elle prend part, à travers l'IUT, aux initiatives autour de l'orientation organisée par le rectorat ou certains lycées. La capacité d'accueil (26) est fixée par le rectorat en concertation avec la direction de l'IUT et la présidence de l'université. L'équipe pédagogique utilise également les réseaux socioprofessionnels pour accroître son attractivité. Le taux de pression est en baisse avec, pour l'année 2020-2021, 6,5 candidats par place offerte dans la formation. Des formations concurrentes utilisent le même bassin de recrutement, notamment en ce qui concerne les bacheliers technologiques dont le vivier est, par ailleurs, insuffisant. Le nombre d'inscrits en BUT1 pour l'année 2021-2022 est de 14, ce qui correspond à un taux de remplissage de seulement 54 %. Le nombre d'inscrits en LP oscille entre 28 et 40 sur les trois dernières années, mais le nombre de places offertes n'est pas communiqué.

La réussite des étudiants en DUT/BUT n'est pas appréciable. La réussite des étudiants en LP est généralement très bonne. Aucun chiffre n'est communiqué pour le DUT. En LP, les taux de réussite des trois dernières années sont de 97 %, 90 % et 74 % respectivement. La baisse pour la dernière année est attribuée aux difficultés liées à la pandémie Covid-19. Un suivi individuel des étudiants est effectué par le chef de département et l'équipe pédagogique (entretien, soutien, réorientation). Une aide psychologique est possible sur le site de l'IUT. Le faible effectif en BUT facilite ce suivi.

L'insertion professionnelle de la LP MTSP est très bonne. La formation réalise des enquêtes d'insertion professionnelle à 30 mois auprès des alternants de la LP. Le taux de poursuite d'études en écoles d'ingénieurs en alternance est aux alentours de 10-15 % des répondants. En ce qui concerne le DUT, un nombre significatif d'étudiants poursuit dans une formation de niveau Bac+3 au sein de l'établissement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains pour permettre un fonctionnement correct, notamment en raison du faible effectif en DUT/BUT. Cinq enseignants-chercheurs de l'IUT interviennent en BUT1 et six en LP. Il n'y a pas de vacataires en BUT1, mais 18, dont 13 industriels, participent à la formation en LP. Le pilotage de la formation est géré conformément aux statuts de l'IUT par le comité de direction et le conseil d'institut.

La formation met en place une démarche d'évaluation et d'amélioration. En LP, un questionnaire d'évaluation de la formation et un conseil de perfectionnement sont mis en place annuellement. Le taux de réponse à l'enquête est satisfaisant. En DUT/BUT, le taux de réponse aux questionnaires d'évaluation semble faible (quatre répondants), mais les remarques des étudiants sont prises en compte lors des conseils de département dans lequel siègent des représentants étudiants.

Conclusion

Points forts

- Insertion professionnelle et réussite en LP,
- Suivi individualisé des étudiants grâce à l'effectif restreint.

Points faibles

- Faible taux d'attractivité,
- Relations avec le monde socio-économique modérées,
- Ouverture à l'international.

Recommandations

- Améliorer l'attractivité de la formation BUT grâce notamment à la LP *MTSP* qui sera intégrée,
- Développer les relations avec les partenaires industriels notamment grâce à l'alternance à partir du BUT2 et par des interventions de vacataires industriels dans la formation dès le BUT1.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE MÉCANIQUE ET PRODUCTIQUE (IUT DE TROYES)

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le BUT *Génie mécanique et productique* est dispensé au sein de l'IUT de Troyes depuis septembre 2021. Il s'agit de l'extension du précédent DUT qui intégrera deux parcours *Innovation pour l'industrie* et *Simulation numérique et réalité virtuelle*. La troisième année est une création dont les orientations et la maquette n'ont pas pu être fournies eu égard à la période de soumission du document.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est globalement en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La transformation de la formation du DUT vers un BUT est portée et soutenue par l'IUT de Troyes. A ce jour, seule la modification de la première année est en place. Le domaine du génie mécanique et productique est par nature pluridisciplinaire (mécanique, matériaux, informatique, projets...). La question du développement durable, orientation de l'URCA, est abordée dans la formation à travers les interventions d'enseignants-chercheurs travaillant sur les matériaux composites et les énergies renouvelables. La formation bénéficiera du PIA DeMETeRE fin 2021 par l'URCA (accès des étudiants aux logiciels spécifiques à distance).

La formation est particulièrement ouverte à l'international pour ce type de formation. À visée professionnalisante rapide, le caractère international de cette formation pourrait se limiter à l'enseignement de l'anglais (4.5 heures CM 24 heures TD 27 heures TP au total sur 2 semestres). L'IUT dispose cependant de nombreux moyens et de partenaires internationaux mis à profit avant la crise sanitaire (14 étudiants/an de *Génie mécanique* partis pour le semestre 4 en Pologne, République tchèque, Canada et Irlande).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche classique pour ce type de formation. À cet égard, l'aspect recherche tient principalement à l'implication d'enseignants-chercheurs. L'intégrité scientifique et sur la déontologie ne sont pas abordés en tant que tels, mais dans le cadre d'une sensibilisation aux brevet et à la propriété intellectuelle. La méthodologie documentaire et recherche d'information est traitée dans l'UE d'expression-communication.

Les relations avec le monde socio-économique et l'intégration des éléments de professionnalisation sont ambiguës. La formation assure que, dans le but d'accroître le nombre d'offres d'alternance, le département GMP communique auprès des entreprises locales. Des adaptations du programme sont également mentionnées pour répondre aux besoins du tissu socio-économique local. Il ne semble donc pas établi que cette démarche était effective dans l'ancienne mouture de la formation. La présence d'une formation à la mention (et avec un parcours) identique à l'IUT de Reims, c'est-à-dire un peu plus de 100 km, n'est pas évoquée même si elle ne doit pas poser de problème majeur. La première année du BUT est dispensée en formation initiale (FI). Le parcours *Innovation pour l'industrie* sera proposé en alternance à partir de la seconde année. Le dossier précise par ailleurs que "ce parcours est le plus proche des enseignements de la LP *Conception de Produits Industriels* pour laquelle nous avons des partenaires socio-économiques déjà établis". Cette LP restant suspendue, la question de la concurrence interne se pose. Les éléments de professionnalisation font partie intégrante du programme et des UEs. Une SAÉ en 1^{ère} année est consacrée à la découverte de l'entreprise. Cependant, le nombre de professionnels est faible (quatre pour 15 enseignants-chercheurs ; 15 heures affichées d'enseignements fondamentaux par des professionnels), ce qui pose un problème de conformité vis-à-vis de l'arrêté du 6 décembre 2019.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation travaille avec une approche de type programme classique (CM / TD / TP). L'approche compétences est bien présente (SAÉ, portfolio de compétences, évaluations au travers des "livrables" des SAÉ). Il est mentionné que l'IUT valorise l'implication des étudiants dans des activités hors enseignements ce qui est le cas de la formation.

La formation développe des pratiques pédagogiques globalement classiques. La formation développe son enseignement en présentiel (CM, TD, TP). Les SAÉ permettent de diversifier une partie de l'enseignement. L'utilisation de pratiques numériques n'est pas mentionnée, mais apparaît à travers les espaces mis à disposition pour l'enseignement (salle informatique) qui impliquent aussi ateliers et salles de TP.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont cohérents avec une ouverture à l'international prégnante. En raison de ses objectifs, l'ouverture à l'international réside d'abord dans l'enseignement de l'anglais (56 heures). Les étudiants étrangers peuvent profiter de FLE. A nouveau, il convient de mentionner les excellentes mobilités sortante (14 étudiants sur 80 en moyenne avant la crise sanitaire ; accompagnement du service RI dédié) et entrante de la formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. En pratique, ce BUT est surtout concerné par la formation initiale et la formation en alternance (à partir de la deuxième année DUT ; 10 % de l'effectif environ). Le parcours *Innovation pour l'industrie* sera ouvert en alternance en deuxième année du BUT.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'IUT de Troyes s'implique dans toutes les initiatives visant à promouvoir ses formations (JPO, Forum, site web, réseaux sociaux, visites à la demande des lycées). Il s'implique aussi en tant que « tête de cordées de la réussite ». Pour ce qui est de l'attractivité. Le taux de pression est élevé en première année (~11) avec un nombre d'inscrits de 69 (80 places ; dont 79 % de Bac généraux et seulement 21 % de bac technologiques), ce qui fait de ce BUT une formation très attractive.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est excellent (> 90 %). L'aide à la réussite consiste à opérer en amont (« cahier de vacances ») et pendant la formation (remise à niveau, tutorat).

L'insertion professionnelle dans la précédente mouture DUT est globalement faible. Sur la base des résultats d'enquête à six mois sur les trois dernières années (80 % de répondants), il apparaît que le taux de poursuites d'étude est très élevé (proche de 90 %). En particulier, la plupart des poursuites en LP se fait à l'IUT de Troyes (LP *Conception de produits industriels* principalement dont l'effectif est à 80 % constitué d'étudiants d'anciens DUT de l'IUT de Troyes). Ce point justifie de lui-même l'évolution vers un BUT, mais se pose de fait la question de la concurrence interne entre le BUT et la LP *CPI* qui reste une formation suspendue.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose globalement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec 25 enseignants pour environ 2000 heures (BUT 1 et 2), la formation dispose des moyens humains nécessaires pour fonctionner. Les enseignants peuvent bénéficier d'aide à la formation proposées par l'établissement, mais on ignore combien s'approprient ces moyens.

La formation n'a pas encore totalement défini de processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Il existe des évaluations des enseignements sous la forme d'un bilan annuel avec les étudiants ou à destination des étudiants en alternance. Il serait souhaitable de formaliser ces enquêtes pour toute la cohorte. A ce jour, aucun CP n'existe encore, mais sera mis en place à l'issue de la première année de fonctionnement.

Conclusion

Points forts

- Une ouverture à l'international importante pour le DUT,
- Une forte attractivité pour le DUT.

Points faibles

- Faible implication de professionnels dans l'enseignement,
- Concurrence possible de la LP *Conception de produits industriels* portée par l'IUT.

Recommandations

Ce BUT comportant une création de LP, le comité ne peut évaluer le BUT dans son ensemble dans la phase bilan.

- En absence d'intégration d'une LP déjà existante, réflexion sur la capacité de la formation à se déployer et être pérenne sur trois années dès lors que l'IUT conserve une LP suspendue qui recrutent les diplômés du DUT,
- L'IUT de Troyes se doit d'être vigilant et d'accompagner cette transition DUT/BUT avec une priorité sur le recrutement de professionnels dans l'équipe pédagogique.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE MÉCANIQUE ET PRODUCTIQUE (IUT REIMS-CHÂLONS-CHARLEVILLE)

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le BUT *Génie mécanique et productique* est dispensé au sein de l'IUT de Reims-Châlons-Charleville depuis septembre 2021. Il s'agit de l'extension du précédent DUT qui intégrera le parcours *Innovation pour l'industrie* dès la seconde année.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La transformation de la formation du DUT vers un BUT est portée et soutenue par l'IUT RCC. A ce jour, seule la modification de la 1ère année est en place (répartition CM/TD/TP). Même si le document d'auto-évaluation n'est pas forcément clair (oscille entre description du DUT existant et évolution vers le BUT), l'extension vers le BUT doit s'accompagner de la mise en place de compétences supplémentaires (innovation, virtualisation, développement durable, management et commercialisation). Même si aucune maquette n'est versée au dossier, l'aspect pluridisciplinaire du génie mécanique en industrie est évident puisqu'allant de la physique à la gestion de produit. Les orientations de l'URCA vers des transitions environnementales et le développement durable peuvent apparaître ponctuellement dans certaines UE. Enfin, la formation bénéficiera du PIA DeMETeRE fin 2021 par l'URCA (accès des étudiants aux logiciels spécifiques à distance).

La formation est peu ouverte à l'international en cohérence avec ses objectifs. À visée professionnalisante rapide, le caractère international de cette formation se limite essentiellement à l'enseignement de l'anglais (56 heures). Il est à noter que le bureau des RI de l'IUT offre la possibilité aux étudiants de partir à l'étranger (Allemagne, Slovaquie) sans que l'on sache si cette aide est utilisée par la formation.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche classique pour ce type de formation. À cet égard, l'aspect recherche tient principalement à l'implication d'enseignants-chercheurs appartenant à différents laboratoires (MATIM, ITHMM, laboratoire d'immunologie et biotechnologie). Même s'il n'existe pas d'enseignement spécifique sur l'intégrité scientifique et sur la déontologie, ces points sont abordés lors du projet professionnel personnalisé et en communication. Les enseignants-chercheurs mentionnent également ces aspects lors de leurs différentes interventions.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et, mais l'intégration des éléments de professionnalisation n'est pas claire. La formation bénéficie évidemment de l'implantation locale de l'IUT et plus particulièrement du club entreprises qui regroupe près de 90 entreprises partenaires. Ces liens lui permettent d'intégrer les besoins des acteurs socio-économiques concernés. Un point majeur est la présence d'une formation à la mention identique à l'IUT de Troyes, c'est-à-dire un peu plus de 100 km. La première année du BUT est dispensée en formation initiale (FI). Les deux années suivantes seront ouvertes à l'alternance. En absence de maquette, il est impossible d'apprécier les éléments de professionnalisation au programme même s'il est indiqué des enseignements dédiés en première année (veille informationnelle sur les métiers, organisation des services au sein d'une entreprise) avec visites sont réalisées au sein de différentes entreprises. Il est en revanche clair que le nombre de professionnels est très faible (un pour 10 enseignants-chercheurs ; 0h affichées d'enseignements fondamentaux par des professionnels), ce qui pose un problème vis-à-vis de l'arrêté du 6 décembre 2019.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques de la formation sont difficilement analysables. En absence de maquette et en raison d'informations uniquement liées à l'ancien DUT, il est difficile de connaître les approches de la formation. L'approche par compétences est présente sous la forme d'un eportfolio en place en première année (plateforme Mahara).

La formation développe des pratiques pédagogiques classiques. La formation développe son enseignement en présentiel (TD, TP), mais tente de diversifier son approche à travers l'utilisation de Moodle. L'IUT RCC s'est doté d'un learning lab pour renforcer les innovations pédagogiques, mais on ignore si la formation en tire profit. Par ailleurs, l'établissement fournit les moyens et salles adaptées à la formation, notamment des ateliers spécifiques. Les enseignements de conception et bureautique sont dispensés dans des salles équipées pour l'informatique.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont cohérents avec une ouverture à l'international mesurée. En raison de ses objectifs, l'ouverture à l'international réside dans l'enseignement de l'anglais (56 heures). La certification en anglais (plateforme Altissia) est obligatoire de la formation depuis la rentrée 2021.

Les contenus et les dispositifs de la formation seront adaptés aux publics en alternance, mais plus en formation continue. Depuis la rentrée 2021, la région Grand Est a suspendu le financement des FC en DUT. Ce fait n'est pas anodin, car 20 % en moyenne de la promotion est en formation continue (FC). En revanche, eu égard à une demande croissante, l'alternance sera proposée en BUT2 et en BUT3.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'IUT RCC s'implique dans toutes les initiatives visant à promouvoir ses formations auprès du rectorat et des lycées, mais on ignore comment la formation est impliquée dans ce processus. Pour ce qui est de l'attractivité. Le taux de pression est élevé en première année (~16) avec un nombre d'inscrits de 43 (pour 50 places, dont 58 % de Bac généraux et 42 % de bac technologiques), ce qui fait de ce BUT une formation très attractive. Toutefois, une inquiétude est manifestée dans l'auto-évaluation au sujet de la concurrence possible entre BUT et BTS au sein des lycées pouvant mener à une mauvaise transmission des informations par les proviseurs.

La réussite des étudiants dans la formation n'est pas appréciable. Sur la base des chiffres de l'auto-évaluation, il est impossible de calculer le taux de réussite (on ignore si les inscrits ont tous passé les examens). L'aide à la réussite en première année se manifeste sous la forme d'une remise à niveau des bacs technologiques (révision du programme de maths depuis la quatrième).

L'insertion professionnelle dans la précédente mouture DUT est globalement faible. Il apparaît que le taux de poursuites d'étude est très élevé (proche de 100 %) notamment vers la LP PMI proposée par le même établissement et qui reste une LP suspendue. Ce point alarmant pour un DUT justifie de lui-même l'évolution vers un BUT, mais se pose de fait la question de la concurrence interne entre le BUT et les deux LP PMI et RIF du même établissement et qui ne sont absorbées par aucun DUT.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose globalement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec 20 enseignants pour environ 2000 heures (BUT1 et 2), la formation dispose des moyens humains nécessaires pour fonctionner.

La formation n'a pas encore défini de processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Aucune enquête auprès des étudiants n'est mentionnée. A ce jour, aucun CP n'existe. Même si ce rôle est joué en pratique par le conseil du département, un CP devra être constitué et normalisé à l'avenir.

Conclusion

Points forts

- Formation attractive en DUT.

Points faibles

- Faible implication des professionnels dans la formation (DUT),
- Désinvestissement de la région Grand Est dans le soutien à la formation continue,
- Création d'une troisième année de BUT en concurrence avec les LP suspendues *Production industrielle et maintenance* et *Robotique et industrie du futur*,
- Pas d'évaluation des enseignements.

Recommandations

Ce BUT comportant une création de LP, le comité ne peut évaluer le BUT dans son ensemble dans la phase bilan.

- En absence d'intégration d'une LP déjà existante, réflexion sur la capacité de la formation à se déployer et être pérenne sur trois années dès lors que l'IUT conserve des LP suspendues qui recrutent les diplômés du DUT,
- L'IUT RCC se doit d'être vigilant et d'accompagner cette transition DUT/BUT avec une priorité sur le recrutement de professionnels dans l'équipe pédagogique.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Depuis septembre 2021, l'IUT de Reims-Châlons-Charleville (RCC) propose le bachelor universitaire de technologie *Hygiène, sécurité, environnement* (HSE) qui prend la suite du DUT de la même spécialité. Cette formation nouvelle intègre par ailleurs la thématique de la LP *Prévention des risques et sûreté nucléaire* (PRSN) qui sera donc fermée à la rentrée universitaire 2023-2024. Le BUT correspond ainsi à une modification de stratégie de l'IUT, il s'agit d'une nouvelle formation qui vient juste d'être accréditée et par voie de conséquence il y a très peu de données quantitatives de caractérisation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT sont en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement même si sur le plan de la sécurité l'offre de formation est multiple et interpénétrée. L'URCA dispose aujourd'hui de trois formations dans le domaine de la qualité sécurité et environnement : le BUT *Hygiène, sécurité, environnement* (HSE) de l'IUT de Reims Chalons-Charleville faisant l'objet de cette accréditation ; le master *Risque environnement : spécialité sécurité, qualité, hygiène et environnement* (SQHE) ; la licence professionnelle SQHE. L'articulation du BUT HSE avec ces autres formations sera nécessaire.

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT sont ouvertes à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Un partenariat existe avec le CEGEP de Jonquière (Canada), et quelques stages à l'étranger ont été effectués depuis l'ouverture du département (Luxembourg, Italie).

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT bénéficient d'un adossement à la recherche, une partie des enseignements de DUT-BUT et LP est réalisée par des enseignants-chercheurs. Certains contenus pédagogiques découlent directement de travaux de recherche (par exemple les risques NRBCe). Cependant le nombre d'heures de formation à et par la recherche est qualifié de « sans objet » dans le document d'auto-évaluation (DAE).

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT entretiennent des relations avec le monde socio-économique et intègrent des éléments de professionnalisation, sur la problématique des dangers et des risques en élargissant considérablement la surface couverte (anciennement liée aux dangers et risques nucléaires). Dans le cadre du projet personnel professionnel, les étudiants sont initiés aux compétences et aux métiers possibles à l'issue du BUT. Un travail personnel individualisé est réalisé pour qu'ils définissent leurs parcours post-BUT. Dans le cadre des SAÉ, des visites d'entreprise et des interventions de professionnels sont réalisées pour développer la culture HSE de l'étudiant. Le département HSE bénéficie d'un réseau de professionnels de l'environnement socio-économique local et régional et a signé plusieurs conventions avec les acteurs économiques et institutionnels du territoire, notamment le SDIS 08 et la préfecture des Ardennes.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT mettent en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le BUT HSE est un diplôme cadré par un programme national, par essence multidisciplinaire avec des enseignements transverses et variés : chimie, droit, biologie, communication, physique appliquée, anglais, prévention des risques (professionnels, technologiques et environnementaux). Les arbitrages pour adapter localement ce programme ont porté sur la répartition CM, TD, TP pour rester dans l'enveloppe allouée par l'IUT. Une matrice de correspondance entre UE et blocs de compétences est jointe au DAE pour la LP.

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT développent et diversifient leurs pratiques pédagogiques, qui ont évolué avec l'utilisation des outils numériques (Moodle, Wooclap, etc.) en dehors des formats classiques (CM, TD et TP en salle). Certains enseignements sont réalisés sur le terrain, pouvant impliquer la participation de partenaires (visites d'entreprises, prélèvements d'eau en milieu naturel, TP sur les infrastructures du SDIS 08, plateau pédagogique GRDF, grandes surfaces (ERP). Le département a également mis en place la fresque du climat. De nouveaux locaux, conçus pour répondre aux besoins spécifiques du département, comprennent des espaces dédiés à tous les TP réalisés dans le cadre du programme national.

Les contenus et les dispositifs des formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT sont adaptés pour permettre leur ouverture à l'international. En LP il est proposé un enseignement de l'anglais "langue de référence dans l'industrie nucléaire". Des actions de sensibilisation pour effectuer des semestres à l'étranger ont été réalisées par le bureau des relations internationales de l'IUT. Il est possible de pratiquer une langue supplémentaire non prévue au programme en autonomie en utilisant la plateforme ALTISSIA qui permet l'apprentissage de 23 langues étrangères.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation en alternance, largement mise en œuvre dans la LP : sept contrats d'apprentissage et un contrat de professionnalisation à la rentrée 2020, et 23 sur 24 inscrits à la rentrée 2021, ce qui laisse peu de place à la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT développent et suivent leur attractivité. Le département HSE participe aux événements organisés par l'établissement (journée portes ouvertes, job dating, forum poursuites d'études) ainsi que ceux organisés par ou pour les lycées ou les acteurs socio-économiques (forums, salons...) sans suivre précisément l'attractivité auprès de ses différents publics (qui est globalement bonne avec 319 candidats pour 44 places en BUT1). La LP PRSN ouverte depuis la rentrée 2018 a peiné au départ à trouver son public étudiant (alors que côté entreprises de nombreux contrats étaient disponibles), mais le retour d'une vision plus positive du nucléaire dans l'actualité et le résultat d'une promotion continue de la formation ont permis d'améliorer l'attractivité.

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT suivent la réussite de ses étudiants, qui est de 100 % en LP.

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT sont trop récemment ouvertes pour analyser l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de leurs diplômés au regard de leurs objectifs et du marché de l'emploi. Les informations fournies pour le DUT indiquent qu'environ la moitié des diplômés poursuivent leurs études à un niveau supérieur au sein même de l'établissement, sans autres données sur les poursuites d'études dans d'autres établissements ni sur l'insertion professionnelle des diplômés. En ce qui concerne la LP PRSN, on note une proportion d'étudiants poursuivant leurs études en alternance dans le domaine du nucléaire s'inscrit dans les objectifs d'une LP (2 ou 3/8).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT disposent des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La mise en œuvre de tous les DUT/BUT de l'IUT RCC est supervisée par la direction de la composante. Un comité de direction regroupant les chefs des 14 départements, permet d'avoir un aperçu global du fonctionnement des formations. Il se réunit au moins une fois par mois. Le DUT puis le BUT HSE sont développés au sein d'un département dirigé par un chef de département et un directeur des études et composé d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire. Les MCF nouvellement recrutés (deux sur la période 2018-2020 dans le département HSE) sont systématiquement formés pendant un an aux pratiques pédagogiques et à l'utilisation des outils numériques (Moodle, MAHARA).

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue (pas de conseil de perfectionnement, mais un conseil du département). En DUT, il n'existe pas de conseil de perfectionnement, mais ce rôle est joué par le conseil du département réunissant à parité représentants des enseignants, des enseignants-chercheurs et des vacataires professionnels et les représentants des étudiants. Le compte rendu du conseil de perfectionnement de la LP permet d'en voir la composition et le fonctionnement, conformes au cadrage de l'URCA et aux attendus.

Conclusion

Points forts

- Intégration cohérente DUT-LP,
- Formation attractive,
- Nombreux partenariats du monde socio-économique facilitant l'alternance,

Points faibles

- Manque de données mais lié à la récence de la formation,
- Pas de dispositif dédié à la formation continue.

Recommandations

- Veiller à la lisibilité de l'offre de formation dans le champ de la sécurité,
- Suivre l'évolution du BUT en termes d'attractivité, réussite, poursuite d'études et insertion professionnelle.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MESURES PHYSIQUES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le BUT *Mesures physiques* est dispensé au sein de l'IUT de Reims-Châlons-Charleville depuis septembre 2021. Sa troisième année englobe les deux LP *Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité* parcours *Capteurs, instrumentation, métrologie* et *Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement* parcours *Gestion et traitement des pollutions et des déchets*). Ce BUT contient donc en conséquence deux parcours *Techniques d'instrumentation* et *Matériaux et contrôles physico-chimiques* qui apparaissent en deuxième année.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. De par ses objectifs et son contenu, la formation est en adéquation avec les orientations de l'URCA et de l'IUT qui visent à maintenir un haut niveau de professionnalisation et une implication dans la transition environnementale. L'aspect pluridisciplinaire est manifeste dans le domaine des mesures physiques qui intègrent chimie, physique, mathématiques et informatique. Les aspects transversaux sont apportés par des éléments d'Anglais, de gestion de projets et de méthodologie. La question du développement durable, bien que non spécifiquement traitée, est présente tout au long de la formation.

La formation est peu ouverte à l'international en cohérence avec ses objectifs. À visée professionnalisante rapide, le caractère international de cette formation se limite essentiellement à l'enseignement de l'Anglais. Toutefois, un partenariat avec un CEGEP du Québec existe et implique certains étudiants de la formation (un-deux étudiants/an). Il est à noter que l'ancienne LP MMCQ est impliqué dans le programme Mexprotec qui permet à des étudiants mexicains d'effectuer une année d'étude au sein de la formation (un-cinq étudiants/an). On ignore si ce partenariat persiste dans la version finalisée du BUT.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche classique pour ce type de formation. À cet égard, l'aspect recherche tient principalement à l'implication d'enseignants-chercheurs (13/18) au sein de l'équipe pédagogique. Même s'il n'existe pas d'enseignement spécifique sur l'intégrité scientifique et sur la déontologie, ces points essentiels dans le domaine de la mesure physique sont abordés régulièrement au sein des UE concernées.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation bénéficie évidemment de l'implantation locale de l'IUT et plus particulièrement du club entreprises qui regroupe près de 90 entreprises partenaires. Ces liens lui permettent d'intégrer les besoins des acteurs socio-économiques concernés. La première année du but est dispensée en FI. Seuls les deux parcours de troisième année proposeront de l'alternance (actuellement sur les 36 étudiants, 13 sont en alternance). Enfin, la part d'enseignements professionnels est cohérente avec ce qui est attendu pour ce type de formation (~25 % en volume horaire) pour la mouture des LP concernées.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques habituelles pour ce type de formation. Les objectifs et contenus sont bien définis et reposent sur une approche mêlant programme classique et bloc de compétences. Pour ce qui est des LP, les compétences sont valorisées sous la forme d'un livret d'apprentissage/alternance. Un eportfolio est en place pour la première année (plateforme Mahara).

La formation développe ses pratiques pédagogiques classiques. La formation, hors contexte sanitaire, développe son enseignement en présentiel. L'utilisation du numérique repose sur l'utilisation de Moodle. D'autres initiatives progressives ou ponctuelles (salles avec tableau interactif, Wooclap) sont à saluer.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont cohérents avec une ouverture à l'international mesurée. En raison de ses objectifs, l'ouverture à l'international réside dans l'enseignement de l'anglais (deux semestres en BUT1, 24 heures en LP). On notera l'obligation de se présenter à la certification Altissia (PF choisie par l'IUT) depuis la rentrée 2021.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont globalement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Les deux LP impliquées en troisième année proposaient un cursus en formation initiale, continue (bien qu'il n'y ait pas d'aménagement spécifique) et par alternance. En pratique les cas de FC restent rares (deux en trois ans). On remarque que pour les deux LP, le % d'alternants reste modéré (12 à 22 % en moyenne sur trois ans selon la LP) ce qui signifie la présence conséquente de FI. Aucune information n'est donnée sur le rythme envisagé entre FI et FA à ce stade. Il est à noter que l'alternance sera toujours proposée dans le cadre du BUT aux étudiants de BUT3, mais aussi à ceux de BUT2.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'IUT RCC s'implique dans toutes les initiatives visant à promouvoir ses formations auprès du rectorat et des lycées, mais on ignore comment la formation est impliquée dans ce processus. Pour ce qui est de l'attractivité. Le taux de pression est élevé (~11) avec un nombre d'inscrits de 45 (dont 87 % de bac généraux et seulement 13 % de bac technologiques), ce qui fait de ce BUT une formation très attractive. Toutefois, l'autoévaluation signale avec pertinence le problème de la concurrence possible entre BUT et BTS qui peut impacter la présentation du BUT aux lycéens. On remarque que le taux de pression des deux LP est plus faible (deux-quatre pour le rapport candidats/inscrits, la capacité d'accueil des LP incorporées n'est pas précisée), l'incorporation de ces dernières en troisième année est donc un élément bienvenu de soutenabilité.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sont excellents sur les deux premières années (> 90 %) et pour les LP concernées (>85 %). Il existe toutefois un manque de clarté pour les LP. Suivant les données de l'onglet 1 (inscrits administratifs) ou de la ligne DQT 92d (admis), les taux peuvent chuter à des valeurs de 50-70 %. Aucune aide spécifique à la réussite n'existe hormis un suivi des difficultés des étudiants en cours d'année.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation, pour ce qui est de l'ancien DUT, analyse l'insertion professionnelle de ses étudiants et il ne fait pas de doute qu'elle poursuivra dans cette voie. Les LP concernées sont également au fait du devenir de leurs diplômés avec un bon taux de réponse global (70 %). Les chiffres à 30 mois renseignés par les enquêtes institutionnelles pour les promotions 2016-2018 montrent que les diplômés en recherche d'emploi sont tous insérés dans des emplois correspondant aux objectifs, mais que le taux de poursuite d'études reste élevé pour une formation professionnalisante (50 % en moyenne sur trois ans pour les deux LP). Le document d'autoévaluation donne toutefois d'autres chiffres pour les promotions 2018-2020 (22 % de poursuite d'études).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose globalement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec une douzaine d'enseignants pour environ 450 heures d'enseignements (troisième année) et 22 pour 2000 heures (BUT 1 et 2), la formation dispose des moyens humains nécessaires pour fonctionner.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Les deux LP disposent d'un CP dont la composition est conforme et qui joue son rôle (même si on relève une disparité dans les deux CR fournis) dans l'évolution de la formation. Des enquêtes auprès des étudiants sont également réalisées chaque année. A ce jour, pour les deux premières années de l'ancien DUT, aucun CP n'existe même si ce rôle est joué en pratique par le conseil du département. L'évaluation des enseignements est par contre assurée par les responsables de la formation pour l'ancien DUT.

Conclusion

Points forts

- Conception pertinente de la formation intégrant les LP concernées,
- Taux de réussite excellents pour les LP concernées,
- Approche par compétences.

Points faibles

- Poursuite d'études après les licences entre 22 et 50 %,
- Les données fournies dans les différents documents ne sont pas cohérentes.

Recommandations

- Limiter autant que faire se peut la poursuite d'études qui, contrairement à ce qui est écrit dans le dossier, ne figure pas explicitement dans les objectifs de l'arrêté du 6 décembre 2019.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) INFORMATIQUE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Informatique* prend la suite du DUT *Informatique* et de la licence professionnelle *Web, informatique mobile et smart industries*. Cette licence devient le parcours *Réalisation d'applications : conception, développement, validation* de ce BUT qui en comporte deux. Le second s'intitule *Administration, gestion et exploitation des données*, il ne s'appuie pas sur une licence professionnelle existante et il n'y a pas de documents concernant ce parcours. Il est porté par l'IUT Reims Châlons Charleville (RCC). Le rapport sera donc fait essentiellement sur le bilan de la licence professionnelle *Web, informatique mobile et smart industries* et sur les données du DUT.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'IUT. Cette formation est une formation classique proposée dans la plupart des départements informatiques d'IUT de France. Il n'est pas fait mention dans les documents envoyés par l'Université de l'articulation de ce BUT avec la licence *Informatique* (pas de passerelle mentionnée alors qu'elle l'est dans la licence informatique).

La formation est plus ou moins ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'IUT.

L'IUT propose à ses étudiants un semestre à l'étranger, au Québec et au Danemark et comme les autres étudiants de l'URCA, les étudiants ont une certification en anglais par l'intermédiaire de la plateforme Altissia. Il n'y a pas d'aide spécifique à la mobilité sortante (moins de cinq étudiants en DUT). La mobilité entrante n'existe pas, la formation ne proposant pas de modules en langue anglaise. Il n'y a pas eu d'ouverture d'un DUETI. Il y a une UE d'anglais de trois crédits ECT au second semestre de la LP.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche en lien avec sa finalité professionnelle. Le BUT ne forme pas à la recherche, cependant les étudiants peuvent s'ils le souhaitent suivre une formation complémentaire axée sur la recherche dans le cadre d'un partenariat avec le cursus master *Ingénierie informatique*.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation.

Le « Club Entreprises » de l'IUT a pour vocation de mettre en relation les entreprises avec les étudiants et les responsables de formation. Dans ce cadre, un forum entreprises et un Job dating de l'alternance sont organisés pour respectivement favoriser la recherche de stage et la recherche d'un contrat en alternance. Le choix du parcours *Conception, développement et test de logiciels* s'appuie sur une forte demande du tissu économique local, en matière de développement Web. Les relations avec le monde économique sont fortes, la moitié des intervenants sont des professionnels en troisième année et assure 40 % des heures enseignées (12,7 % en BUT1, 11,9 % en BUT2). Seule la troisième année est ouverte en alternance (62 % des étudiants).

En 2021, suite à l'arrêt du financement de la région les DUT en formation continue ont été fermés.

Les étudiants suivent un stage de 12 semaines (36 quand il.elle.s sont en alternance).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

La formation se construit à partir de DUT et d'une licence professionnelle, la troisième année du parcours est déclinée en blocs de compétence en cohérence avec les fiches RNCP de la formation (les données concernant les deux premières ne sont pas disponibles). Il n'est pas possible de savoir si une évaluation des compétences est faite à partir des documents fournis.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La pédagogie par projets est présente dans la formation (20 % des crédits ECTS), mais il n'est pas fait mention de lien entre cette pédagogie et l'évaluation de compétences.

En DUT l'accent est mis sur les TP même dans les matières plus théoriques comme les mathématiques. La formation ne propose pas de certification PIX. Les modalités d'enseignement restent en présentiel.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

Des UE d'anglais sont cependant proposées tout au long de la formation et il est possible de suivre une autre langue en plus par l'intermédiaire de la plateforme Altissia. L'ensemble des étudiants passent une certification.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue.

L'alternance est proposée en troisième année et la formation est accessible à un public de formation continue sans dispositif particulier, aucun parcours spécifique n'est plus proposé faute de financement. Les demandes de validation d'acquis de l'expérience sont très rares.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics.

Le BUT se construit dans un contexte de pression relativement faible par rapport aux autres départements d'informatique des IUT (1268 candidats pour 130 places en DUT, 123 pour 16 places en licence professionnelle, il n'est pas mentionné le public ciblé pour le second parcours en création ni le vivier possible de candidatures). La formation participe à toutes les actions d'information proposées par l'IUT et l'université, mais déplore qu'elles ne soient pas suffisantes et les difficultés d'accès aux lycéens.

Les bacheliers technologiques ne forment que 39 % de la cohorte, le vivier des candidats ne permettant pas d'augmenter cette proportion (nombre de dossiers confirmés en baisse). Le nombre de candidats en troisième année lui reste stable.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Concernant la réussite des étudiants, elle est de 94 % en troisième année, 91 % en deuxième année, le compte rendu du conseil de perfectionnement de la licence ne donne aucune information précise.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Le taux de réponse est de 60 % et environ 73 % des répondants ont un emploi après 30 mois. Les autres sont en poursuite d'étude.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose plus forcément des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

51,5 % des enseignements sont assurés par des enseignants temporaires en DUT. Certains d'entre eux (non quantifié) ne souhaitent plus participer à la formation depuis la crise sanitaire sans que l'impact ne soit détaillé dans les documents fournis. 47,6 % dans le parcours de la licence professionnelle préexistante en lien avec le contenu de la formation.

La formation définit un processus d'évaluation interne. Le conseil de perfectionnement en licence se réunit, mais le compte rendu ne permet pas d'en dire plus. Il n'y a pas de compte rendu du conseil de département de l'IUT.

Conclusion

Points forts

- Professionnalisation adaptée à un secteur en plein essor,
- Taux de réussite supérieur à 90 %.

Points faibles

- Difficultés à trouver des vacataires pour intervenir dans la formation,
- L'évaluation par compétences est à consolider,
- Le rôle du conseil de perfectionnement est à développer.

Recommandations

- Poursuivre la mise en place de ce BUT en étant attentif aux vacataires nécessaires pour assurer les enseignements,
- Expliciter la réflexion sur l'approche et l'évaluation par compétences.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MÉTIERS DU MULTIMÉDIA ET DE L'INTERNET

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Métiers du multimédia et de l'internet* porté par l'IUT de Troyes prend la suite du DUT du même nom et de deux licences professionnelles *Métier de l'informatique : application web* d'une part et *Métier de la communication : chef de projet de la communication* d'autre part.

Ces deux licences se transforment respectivement en les deux parcours *Développement web front et back* et *Stratégie de la communication plurimedia*.

Il est à noter que dans les données BUT-DUT il est fait mention d'un troisième parcours intitulé *Création numérique* qui est sans doute une création, mais il n'en est fait mention nulle part ailleurs.

Les formations évaluées ci-après sont les licences professionnelles qui se transforment en BUT.

Les documents à notre disposition sont délicats à exploiter, il y a des données pour les DUT, des données sur les licences, mais pas les enquêtes sur le devenir des étudiants de licence, seulement sur les DUT de tout l'IUT.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation suit la stratégie de l'établissement, mais l'IUT insiste sur le caractère dérogatoire de son statut.

Les deux licences professionnelles qui vont devenir troisième année du BUT sont construites en continuité du DUT *Métiers des multimédia et de l'internet*, la licence *Métier de la communication* est aussi un débouché pour des BTS *Communication* et le DUT *Technique de commercialisation*, la licence *Métier de l'informatique* quant à elle, est un débouché pour le DUT *Informatique* et les BTS *Informatique*.

Les deux licences professionnelles n'étaient pas ouvertes à l'international, car proposées uniquement en alternance (ce qui n'est pas le cas du DUT).

Concernant l'adossement à la recherche, il n'est présent que par l'intervention d'enseignants-chercheurs dans les formations.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Les formations étant uniquement ouvertes en alternance l'ensemble des étudiants sont soit en contrat de professionnalisation, soit en contrat d'apprentissage (une majorité).

50 % des enseignements sont assurés par des professionnels.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les documents fournis ne permettent pas de savoir si la formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

Les maquettes des deux licences professionnelles ne sont pas déclinées en blocs de compétences.

La certification pix n'est pas proposée, il faut cependant remarquer que le contenu de ces deux licences est fortement orienté vers l'utilisation d'outils numériques. Il est mentionné que les étudiants disposent d'un portfolio personnel en ligne sans précision sur l'utilisation de cet objet.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Dans les deux cas au moins 80 % des enseignements peuvent se suivre en distanciel, seuls quelques enseignements nécessitant du matériel spécifique doivent se dérouler en présentiel.

Il n'est cependant pas précisé si les enseignements sont proposés de façon hybride aux étudiants, ni si ces derniers peuvent choisir d'être présents ou non. Des moments pédagogiques "séminaires" sont proposés ainsi que des semaines délocalisées.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

La certification en anglais est proposée à l'ensemble des étudiants depuis 2021 et a remplacé les sessions de TOEIC qui avaient lieu auparavant. Il y a une UE d'anglais de deux crédits ECTS au second semestre.

Il n'y a pas d'UE en langue anglaise et les formations étant proposée en alternance ne proposent pas de dispositifs de mobilité entrante ou sortante.

Dans la licence *Métier de la communication* un enseignant chercheur est parti en mobilité sortante, mobilité qui a permis ensuite l'intervention de collègues espagnols lors de l'English-Week (semaine thématique en anglais) pour les étudiants des licences.

Il n'y a pas de modalités d'accueil spécifique à un public en formation continue.

Les deux parcours de licence professionnelle sont uniquement ouverts en alternance.

Depuis 2019 trois VAE ont été délivrées.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics.

Les deux licences professionnelles remplissent voire dépassent leurs capacités d'accueil.

Le nombre de candidatures est plus élevé en *Métiers de la communication* six candidatures pour une place qu'en *Métiers de l'informatique* trois pour une place et reste stable.

Pour la licence *Métiers de l'informatique* il est indiqué que les étudiants proviennent pour "une forte part" du DUT MMI, mais cela n'est pas quantifié.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Pour les deux licences les taux de réussite sont constants et de 100 %. L'IUT a mis en place pour les étudiants un outil de gestion et de suivi de la scolarité.

Il n'est pas possible de savoir si la formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Concernant le devenir des étudiants, les enquêtes adjointes (qui concernent les DUT et non les LP) ne permettent pas d'avoir d'information sur le devenir des étudiants après les licences professionnelles.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les formations disposent des moyens nécessaires pour leur permettre d'atteindre ses objectifs.

Le taux d'encadrement est élevé, huit permanents pour 25 étudiants qui assurent 50 % des enseignements pour une formation sept pour l'autre.

Les autres intervenants sont des professionnels pour l'une des formations et deux contractuels pour l'autre.

Comme indiqué dans la partie DUT: "L'IUT est une composante dérogatoire au titre de l'article L713-9 du code de l'éducation. Dans le cadre de sa politique qualité (ISO9001, version 2015), l'IUT s'est doté d'un certain nombre d'indicateurs qui donnent lieu à un suivi par un comité de coordination animé par la responsable de la qualité. Le système qualité assure un retour d'informations et permet de faire évoluer la formation. L'efficacité est accrue par l'indépendance financière (BPI) de la composante qui alloue à chaque département un budget de fonctionnement et attribue un budget d'investissement sur projet. "

Les formations définissent un processus d'évaluation interne permettant de les faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

Les deux conseils de perfectionnement de ces deux licences (dont on ne connaît pas le statut des participants et qui sont à une personne près identique) proposent des évolutions des deux parcours de licence, il manque des documents pour connaître l'impact des ces propositions.

Les deux formations proposent tous les semestres des enquêtes pour évaluer les enseignements auxquelles répondent l'ensemble des étudiants.

On ne sait cependant pas si elles sont utilisées lors des conseils de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- 100 % de réussite,
- Enquêtes sur les enseignements à chaque semestre avec un fort taux de réponse.

Points faibles

- Absence de document expliquant la transformation du DUT en BUT,
- Manque de données sur l'insertion professionnelle après les deux parcours de licences professionnelles,
- Absence d'approche par compétences.

Recommandations

- Le comité n'ayant pas l'ensemble des documents nécessaires pour évaluer le bilan des licences professionnelles, ni celui des DUT recommande une amélioration des données fournies (devenir des étudiants, articulation avec les DUT, coût de la transformation des LP en BUT 3),
- Entamer la réflexion sur l'approche par compétences.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) PACKAGING, EMBALLAGE ET CONDITIONNEMENT

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Packaging, emballage et conditionnement* qui prend la suite du DUT de la même spécialité est porté par le département packaging, emballage et conditionnement (PEC) de l'IUT de Reims-Châlons-Charleville – université de Reims Champagne-Ardenne et propose deux parcours, le parcours *Éco-conception et industrialisation* et le parcours *Éco-conception, homologation, supply chain*. Les deux parcours du BUT PEC seront proposés en alternance dès la troisième année. Le département propose actuellement une licence professionnelle *Métiers de l'emballage et du conditionnement : Conception, design industriel et emballage*, licence qui sera intégrée dans les deux parcours BUT à partir de la rentrée 2023-2024. La formation vise à former des techniciens supérieurs polyvalents avec de solides connaissances appliquées pour des services et des départements industriels d'entreprises qui utilisent des emballages ou celles qui les produisent : achat, packaging, bureau d'études, service méthodes et industrialisation, assurance et contrôle de la qualité, laboratoire d'essais et service homologation, recherche et développement, laboratoire de recherche, logistique, etc.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement et en cohérence avec les défis régionaux. L'adaptation locale prévue dans le programme national permet également de prendre en compte les besoins spécifiques des entreprises régionales favorisant ainsi l'insertion des étudiants.

La formation est ouverte à l'international avec la possibilité d'effectuer des stages à l'étranger.

Dans le cadre de l'ouverture internationale 54 heures de cours sont dédiées à l'apprentissage et au renforcement de l'anglais. De plus les étudiants ont l'opportunité de faire une deuxième langue étrangère, allemande ou espagnol. Le département met à disposition des étudiants la plateforme ALTISSIA pour l'apprentissage d'autres langues étrangères. Aucun partenariat spécifique avec des universités étrangères n'est référencé.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche à travers des stages effectués par les étudiants dans les laboratoires de recherche (FARE, CRESTIC) et la réalisation de certains travaux pratiques au sein des laboratoires de recherche (CRESTIC). Des visites de laboratoire (FARE) sont effectuées dans le cadre de la formation.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique par la mise en place des partenariats avec des branches professionnelles (AFIFOR dans le secteur du papier-carton) ou avec des entreprises dans le cadre de concours (exemple VERALIA). La formation bénéficie également du club entreprises de l'IUT RCC qui regroupe près de 80 entreprises partenaires. Les éléments de professionnalisation sont également cadrés par le programme national du BUT avec une forte professionnalisation pendant la troisième année qui est proposée en alternance. Le nombre d'acteurs du monde socio-économique intervenant dans la formation BUT est faible, mais il est corrélé à une période transitoire liée à la mise en place du programme BUT.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées qui visent des apprentissages critiques. La maquette et les progressions pédagogiques de la formation sont régies par un programme national qui décrit les compétences visées, les contenus des ressources, les apprentissages critiques (acquis d'apprentissage) ainsi que les situations d'apprentissage et d'évaluation de ces compétences.

La formation travaille avec une approche de type programme classique (CM/TD/TP) articulée autour de quatre compétences métier avec la mise en place des innovations pédagogiques comme SAÉ avec des heures d'autonomie et des espaces dédiés. Des plateformes pédagogiques sont également mises à disposition des étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Dans le cadre de l'ouverture internationale 54 heures de cours sont dédiées à l'apprentissage et au renforcement de l'anglais. De plus les étudiants ont l'opportunité de faire une deuxième langue étrangère, allemande ou espagnol. Le département met à disposition des étudiants la plateforme ALTISSIA pour l'apprentissage d'autres langues étrangères. Cependant, il est difficile de mesurer la réussite de ces dispositifs en absence des indicateurs.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation en alternance. Les deux parcours du BUT PEC seront proposés en alternance dès la 3^{ème} année. L'adaptation de la formation pour des stagiaires de la formation continue n'est pas formalisée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation affiche un taux de mixité très honorable (26 femmes et 22 hommes). Les capacités d'accueil sont fixées par le rectorat en concertation avec la direction de l'IUT et la présidence de l'université. Le taux de pression pour l'année 2020-2021 est de 7,1 candidats par place, pour une capacité d'accueil de 50 places.

La formation suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le passage DUT / BUT n'a pas eu d'impact sur le recrutement des étudiants en première année. Le nombre d'inscrits en BUT1 pour l'année 2021-2022 est constant par rapport aux années précédents.

La LP portée par le département, qui sera intégrée dans les parcours du BUT, est très attractive, ce qui peut reconforter la mise en place de l'alternance en BUT3.

Les indicateurs de l'insertion professionnelle sont difficiles à analyser vu le nombre insuffisant des répondants. Sur la période 2018 - 2021, le pourcentage des stagiaires de la LP en insertion professionnelle est en moyenne de 12 % /année. Le suivi individuel des étudiants n'est pas formalisé. En matière de poursuite d'études, par la transversalité de la formation, celle-ci permet aux diplômés de poursuivre leurs études en master ou en écoles d'ingénieurs au sein de l'établissement (UFR SEN et ESIREims) ou dans des secteurs secondaires (production, qualité, ingénierie process) ou tertiaires (conception volumique, graphisme, design, logistique, etc.). Les étudiants bénéficient des outils numériques mis en place par l'URCA (bureau virtuel, MOODLE, Office365, etc.)

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Une restructuration des instances de pilotage et de gouvernance de la formation est en construction, avec la mise en place du nouveau programme BUT. Le comité de direction gère avec le conseil de l'IUT le pilotage des formations conformément aux statuts de l'IUT. L'équipe pédagogique se compose de neuf enseignants-chercheurs et quatre autres catégories d'enseignants interviennent en BUT1.

La formation ne s'est pas dotée d'un conseil de perfectionnement, mais ce rôle est joué par le conseil du département réunissant à parité représentants des enseignants, des enseignants-chercheurs et des vacataires professionnels et les représentants des étudiants. Un conseil de perfectionnement sera mis en place dans le cadre de la réforme BUT.

Conclusion

Points forts

- Partenariats avec le monde socio-économique,
- Approche par compétences.

Points faibles

- Ouverture à l'international.

Recommandations

- Renforcer les relations avec les partenaires industriels grâce à l'alternance à partir du BUT3,
- Augmenter le volume des interventions de vacataires industriels dès le BUT1 et 2.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATION

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Réseaux & télécommunications (R&T)* est dispensé à l'IUT de Reims-Châlons-Charleville (RCC) depuis la rentrée 2021. Il s'inscrit dans la continuité du DUT R&T et intègre les deux parcours de la licence professionnelle *Métiers des réseaux informatiques et télécommunications (MERIT)*. Il propose deux parcours en BUT2 et BUT3 : *Cybersécurité et développement système et cloud*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle participe à l'offre de formation complémentaire, couvrant de nombreux champs disciplinaires et l'ensemble des niveaux LMD de l'URCA. Même si seules les maquettes des semestres 5 et 6 de la LP *MERIT* sont fournies dans le dossier, les aspects pluridisciplinaires et interdisciplinaires du BUT R&T émanent de fait du programme national et de sa structuration autour du pôle ressources et du pôle SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation). Les orientations de l'URCA vers des transitions environnementales et le développement durable apparaissent dans le domaine du numérique à travers la prise en compte de l'empreinte carbone des systèmes de traitement des données et l'orientation vers des solutions « green IT ». Enfin, la formation bénéficiera du PIA DeMETeRE obtenu fin 2021 par l'URCA (virtualisation des postes informatiques permettant l'accès des étudiants aux logiciels spécifiques à distance), projet universitaire dans lequel le département a joué un rôle de pilote.

La formation ne présente pas d'ouverture à l'international spécifique en cohérence avec les visées d'insertion professionnelle locale. Les étudiants ne sont pas intéressés par une mobilité sortante. La formation n'accueille pas d'étudiants en mobilité entrante.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche minimal. L'aspect recherche tient essentiellement à l'implication des quatre enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique dans les enseignements. Les étudiants de la formation ne bénéficient pas d'enseignements liés à la méthodologie informationnelle et documentaire. On peut noter cependant la mise à disposition du data center des machines virtuelles pour des projets de recherche.

Le BUT R&T de l'IUT de RCC entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Le BUT et plus largement la réforme de la licence professionnelle dans laquelle il s'inscrit, remet au centre du diplôme la professionnalisation. Les éléments de professionnalisation apparaissent dans le programme national du BUT au travers de la ressource PPP (projet personnel et professionnel), des SAÉ (Situations d'apprentissage et d'évaluation) et des stages. Le BUT R&T adapte les contenus de la formation aux besoins locaux grâce à des partenariats avec des entreprises telles que Orange, Hexanet, JVS, etc. Dans cette même idée, le BUT va permettre une plus grande professionnalisation des étudiants et des formations, puisque le BUT R&T proposera l'alternance en troisième année de formation, comme c'est déjà le cas aujourd'hui pour la LP *MERIT*. Les étudiants qui ne seront pas en alternance ont un stage obligatoire en troisième année. Un stage en deuxième année est également prévu. Des vacataires industriels interviennent modérément en BUT1 et DUT2 aujourd'hui, mais un renforcement des interventions est prévu en S4, S5 et S6. En LP, 15 vacataires industriels assurent 274 heures d'enseignement.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en oeuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Elle s'appuie sur le programme national du BUT R&T qui décrit les compétences visées, les contenus des ressources, les apprentissages critiques (acquis d'apprentissage) ainsi que les situations d'apprentissage et d'évaluation de ces compétences. La maquette de la LP MERIT présentée dans le dossier fait apparaître une matrice de compétences cohérentes. Les certifications Cisco, Stromshield ou VmWare sont proposées aux étudiants de BUT. La certification PIX n'est pas proposée. Une solution de e-portfolio (Mahara) est proposée aux étudiants de BUT1. Le nombre d'heures d'accompagnement des étudiants pour la réalisation du e-portfolio n'est pas mentionné.

La formation a des pratiques pédagogiques classiques en IUT. Les enseignements sont faits en présentiel selon les modalités classiques CM/TD/TP. Les SAÉ sont mises en œuvre dans la formation comme prévu par le programme national. Le département réseaux & télécommunications permet aux étudiants de travailler dans un cadre agréable avec amphithéâtre, salles de travaux dirigés et de travaux pratiques. On notera la mise à disposition d'équipements variés (labo fibre optique FTTH, data-center pédagogique, postes de travail VDI, labo de télécommunications). Les enseignements à distance ont été mis en place pendant la période Covid-19.

La formation propose à travers ses enseignements une ouverture à l'international modérée. Le caractère international de la formation au travers de la maquette se limite à l'enseignement de l'Anglais (62 heures en BUT1 et 27 heures en LP). La certification Altissia en anglais est mise en place à partir de 2021 et rendue obligatoire pour les étudiants de DUT2 et de LP. Les étudiants ont la possibilité de pratiquer une langue supplémentaire non prévue au programme en autonomie en utilisant la plateforme Altissia qui permet l'apprentissage de 23 langues étrangères.

Les contenus de la formation sont adaptés aux publics en alternance en LP. La LP est ouverte à l'alternance et compte entre 70 et 94 % de ses étudiants sous contrat d'apprentissage sur les trois dernières années. Le BUT sera ouvert à l'alternance en troisième année. Le service de formation continue et alternance de l'IUT peut mettre en place des formations courtes pour les salariés sur certains blocs de compétences. La formation fait l'objet de très peu de demandes de VAE et VAP.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation possède une bonne attractivité. En BUT1, le nombre de candidats par place offerte est de 10. Sur les 40 admis, seulement 37,5 % sont titulaires d'un baccalauréat technologique en raison du vivier insuffisant. Les capacités d'accueil sont fixées par le rectorat en concertation avec la direction de l'IUT et la présidence de l'université. En LP, un candidat sur deux est admis, mais seuls 40 % des admis trouvent un contrat d'alternance ou de professionnalisation.

La réussite des étudiants dans la formation est excellente. Les taux de réussite des étudiants de LP avoisinent les 100 % chaque année. Ils sont également très bons en DUT2.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Les taux de réponses aux enquêtes soumises aux étudiants de LP concernant leur insertion professionnelle sont aux alentours de 70 %. Les réponses montrent un taux marginal d'étudiants en poursuite d'études et une bonne insertion professionnelle à 18 mois des répondants. En ce qui concerne les étudiants de DUT2, seuls le nombre d'étudiants intégrant la LP MERIT sont présentés. Ils représentent environ 40 % des étudiants de chaque promotion. Cela va dans le bon sens dans le cadre de la mise en place du BUT.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains pour permettre un fonctionnement correct. L'équipe pédagogique est constituée de dix titulaires affectés au département (dont quatre enseignants-chercheurs). Parmi eux, six interviennent dans la LP. Cinq vacataires interviennent en BUT1 et dix-neuf, majoritairement des industriels, en LP.

La formation met en place une démarche d'évaluation et d'amélioration. En LP, un questionnaire d'évaluation de la formation par le service formation continue de l'IUT et un conseil de perfectionnement sont mis en place annuellement. Le taux de réponse à l'enquête est élevé. En DUT/BUT, il n'y a pas de questionnaires d'évaluation, mais des conseils de département dans lequel siègent des représentants étudiants se réunissent.

Conclusion

Points forts

- Une excellente réussite des étudiants,
- Une professionnalisation bien adaptée à la finalité de la formation,
- Bonne insertion professionnelle des étudiants de LP,
- Bonne attractivité du BUT et de la LP.

Points faibles

- Évaluation de la formation et des enseignements à renforcer en BUT,
- Pas d'ouverture de la formation à l'international,
- Adossement à la recherche minimal.

Recommandations

- Mettre en place un conseil de perfectionnement et l'évaluation des enseignements par les étudiants en BUT,
- Renforcer l'ouverture à l'international de la formation.

LICENCE ÉLECTRONIQUE, ÉNERGIE, ÉLECTRIQUE, AUTOMATIQUE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Électronique, énergie électrique, automatique (EEEA)* de l'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) fait partie de l'offre de formation de l'École d'ingénieurs en sciences industrielles et numérique (EiSINe) ouverte en 2019.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation fait partie de l'axe Sciences du numérique de l'URCA. La licence *EEEA* entre dans l'axe sciences du numérique (SNI) qui constitue l'un des quatre grands pôles scientifiques de l'URCA, avec agro-sciences-environnement, biotechnologies et bioéconomie (AEBB), santé et sciences humaines et sociales (SHS).

Elle fait partie du portail *EEEA-Génie civil (GC)-Physique chimie (PC)* proposé par l'unité de formation et de recherche (UFR) des sciences exactes et naturelles (SEN) et se prolonge jusqu'au S4 dans le portail GC-*EEEA*. Des passerelles entre les trois mentions existent durant les deux premières années (L1 et L2). La formation est construite en cohérence avec un accès aux masters ou aux écoles d'ingénieurs du domaine.

La licence *EEEA* s'appuie sur l'interdisciplinarité et comprend des unités d'enseignement (UE) dans d'autres disciplines scientifiques (*Chimie, physique, mathématiques, informatique, électricité, mécanique*) ainsi que dans des disciplines non scientifiques (anglais, projet professionnel, projets interdisciplinaires).

Elle consacre une part importante de son enseignement à l'énergie renouvelable en lien avec le développement durable.

La formation participe au projet ImmerSUP (AMI 2018 : "Transformation Pédagogique et Numérique" co-financé par l'URCA et l'Université de Technologie de Troyes, UTT) qui accompagne les lycéens dans leur orientation en sciences.

La formation est peu ouverte à l'international. Dans la formation, les mobilités sortantes sont faibles (trois en 2018-2019) malgré une information intensifiée et des soutiens financiers incitatifs (URCA, ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, MESRI). L'accueil d'étudiants internationaux est inexistant, car l'enseignement n'a lieu qu'en français.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Des projets scientifiques (neuf crédits ECTS) et des travaux pratiques (environ 28 heures) sont proposés aux étudiants de la formation, ainsi qu'un stage obligatoire (trois crédits ECTS) de quatre semaines.

La majorité des enseignements (1552 heures eq. TD) est effectuée par 34 enseignants-chercheurs (EC) et chercheurs, ayant une activité de recherche au sein du centre de recherche en science et technologie de l'information et de la communication (CReSTIC) de l'URCA, en lien avec les disciplines enseignées. Le CReSTIC offre également un accueil et une formation par la recherche aux étudiants qui le désirent.

Une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est donnée aux étudiants, avec notamment une sensibilisation au plagiat dès la première année (L1).

Par ailleurs, l'UE « Méthodologie du travail universitaire » (quatre heures) propose dès la L1, une formation sur la gestion des ressources disponibles à la bibliothèque numérique de l'URCA, à laquelle sont associés les personnels des services de documentation (quatre heures). Les horaires d'ouverture des bibliothèques présentent une grande amplitude.

Une insertion professionnelle est possible à l'issue de la formation. La formation s'appuie sur une fiche RNCP. De plus, quatre acteurs socio-économiques participent au conseil de perfectionnement de la formation. Deux professionnels interviennent dans l'enseignement de L2 *Connaissance de l'entreprise* et *Technique de recherche d'emploi* (30 heures). La licence *EEEA* est ouverte à la formation continue, mais n'a pas eu d'inscrit en trois ans. Une insertion professionnelle est possible à l'issue de la licence. Quelques UE de professionnalisation sont proposées ainsi qu'une sensibilisation à l'entrepreneuriat au niveau de l'URCA.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose une approche programme, mais n'est pas structurée en blocs de compétences.

Les enseignements de la formation suivent une approche programme permettant un alignement pédagogique, mais ne sont pas structurés en blocs de compétences. La formation ne fait pas apparaître l'engagement étudiant dans sa maquette.

La formation propose un enseignement majoritairement en présentiel. Au S1, l'enseignement sous forme de cours-TD évalués en contrôle continu sont favorisés. La licence EEEA accueille uniquement un public en formation initiale et ne propose pas d'enseignement à distance. Les salles de cours, TD et TP sont bien équipées.

L'enseignement de l'anglais est dispensé durant toute la formation. L'enseignement de l'anglais (72 heures) est inclus dans la formation et une possibilité d'apprendre une seconde langue est proposée aux étudiants via la plateforme Altissia. La formation ne propose pas de dispositifs spécifiques pour des mobilités sortantes.

La formation accueille uniquement un public en formation initiale. La formation ne propose pas d'offre spécifique pour un public en formation continue et n'accueille pas d'alternants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation n'arrive pas à développer son attractivité auprès de ses différents publics. Les campagnes d'information variées (site web de l'EiSINe, forums et journées portes ouvertes) ne semblent pas suffisantes pour développer l'attractivité de la formation. En effet, la capacité maximale (35 étudiants) n'est pas atteinte même après la procédure complémentaire parcoursup.

La commission pédagogique mesure et analyse les candidatures (en 2020-2021, 141 candidatures, 25 inscrits dont 16 néo-bacheliers dont deux en conditions « Oui-si »).

La formation suit la réussite de ses étudiants au cours des trois années. La formation suit et analyse trois fois par an le taux de réussite des étudiants et le transmet pour discussion à la commission pédagogique et au conseil de perfectionnement. En 2020-21, le taux de réussite sur tout le cursus est moyen, en L1 65,8 % (25/38) admis, dont 21 bacheliers généraux, en L2 54,2 % (13/ 24) et en L3 75,5 % (40/53). Il est à noter un fort taux d'abandon (neuf étudiants en 2020-21, 23,7 %).

La formation n'analyse pas le devenir professionnel de ses étudiants. Les enquêtes réalisées par l'URCA ne concernent que les licences professionnelles et les masters et la formation n'en effectue pas. Bien que la formation revendique une insertion professionnelle possible à l'obtention du diplôme, elle ne suit pas le devenir de ses étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les intervenants de la formation participent à des formations aux pédagogies innovantes. Les membres de l'équipe sont très impliqués dans des projets de formation aux nouvelles pédagogies. Mais leur mise en œuvre n'est pas détaillée. Aucun d'entre eux n'a formulé de demande de mobilité entrante ou sortante.

La formation a mis en place un conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, mais n'a pu le faire les deux dernières années. Il comprend quatre enseignants, quatre étudiants et quatre personnalités extérieures. Lors de ce conseil, les représentants étudiants font remonter leurs remarques sur le contenu et l'organisation de la formation.

Aucune enquête n'est réalisée par la formation elle-même.

Conclusion

Points forts

- Liens forts avec les masters et école d'ingénieurs de l'établissement,
- Bon adossement au CReSTIC.

Points faibles

- Attractivité faible,
- Taux de réussite à améliorer au regard du faible nombre d'étudiants de la formation,
- Taux abandon en L1 élevé (recrutement via procédure complémentaire),
- Absence d'ouverture à l'international.

Recommandations

- L'attractivité de la formation est à améliorer, ce qui permettra d'augmenter la qualité du recrutement au niveau quantitatif et qualitatif,
- Diminuer le taux d'abandon en multipliant les informations vers les lycéens (peut être dès la seconde) et en proposant des dispositifs d'accompagnement spécifiques pour des étudiants n'ayant pas suivi assez de spécialités scientifiques en Terminale.

LICENCE GÉNIE CIVIL

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Génie Civil* offre un seul parcours de formation, inscrit dans la composante UFR SEN (sciences exactes et naturelles).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation semble être en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation dit s'inscrire dans la stratégie de l'établissement, sans plus d'informations, avec une volonté affichée de développer les enjeux du développement durable, pour l'instant peu abordés.

Les liens existent avec les autres licences de la composante, mais sont absents avec la composante IUT, et non abordés avec les lycées. La multiplicité des thèmes de stage (bureau d'études, de contrôle, entreprises, cabinet d'architectes, ...) et des enseignements (portail commun scientifique, enseignements génie civil larges) montrent une vraie pluridisciplinarité de la formation.

La formation n'est pas ouverte à l'international ni en cohérence avec les priorités définies par l'établissement.

La formation n'offre ni ouverture à l'international, ni mobilité entrante ou sortante. Les réflexions existent, mais les flux sont nuls.

La formation ne bénéficie d'un adossement à la recherche que par la présence d'EC. L'adossement de la formation à la recherche n'est visible que par la forte présence des EC pour 80 % des heures d'enseignement, et l'accueil de rares étudiants dans les laboratoires pour le stage de L3.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique mais n'intègre que peu d'éléments de professionnalisation. La maquette est construite et évolue en relation avec les vacataires professionnels et les entreprises d'accueil des stagiaires. Les huit semaines de stage en fin de cycle L n'ouvrent pas de voie à l'insertion directe. Aucune possibilité d'alternance n'existe, aucune information n'est affichée sur les fiches RNCP, sur les débouchés professionnels ou sur l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas encore en œuvre de méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

Les méthodes pédagogiques ne sont pas encore adaptées à une approche par compétences. La prochaine accréditation devrait voir cette approche se mettre en place, avec le e-portfolio.

La formation développe et peut diversifier ses pratiques pédagogiques. La formation s'appuie sur un enseignement traditionnel, en présentiel. Le distanciel reste possible en situation dégradée, sans être satisfaisant.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

La formation propose 12 heures de formation à l'anglais chaque semestre, mais aucune information sur la mobilité entrante ou sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation est strictement en formation initiale. L'ouverture à la formation continue est envisagée, mais l'alternance pas du tout.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La formation participe aux divers forums, salons et JPO. Elle propose un training lab aux néo entrants de L1. Elle offre 35 places aux candidats néo-bacheliers, avec un taux d'attractivité de 11. Le taux de remplissage est de 91 %. Les inscrits « Oui si » bénéficient d'un accompagnement disciplinaire pendant deux ans pour réussir leur L1.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation affiche environ 70 % de réussite. Un tutorat individuel est formalisé pour accompagner les étudiants vers la réussite.

La formation n'analyse que très modérément l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Il n'y a aucune enquête formelle, mais le conseil de perfectionnement affiche un taux de poursuite d'études de 75 % en interne (master GC de l'URCA), et 25 % vers d'autres master ou écoles d'ingénieurs.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

Les enseignements sont très majoritairement assurés par les enseignants titulaires de la composante. Les enseignants peuvent participer aux formations proposées par l'établissement. La mobilité n'est pas plus de mise que pour les étudiants. Le pilotage est assuré en interne, sans outils communs de l'établissement.

La formation ne définit pas formellement de processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

Une tentative d'évaluation de la formation a été initiée en interne, à formaliser. Le conseil de perfectionnement a eu lieu une fois en trois ans, non significatif, à faire vivre.

Conclusion

Points forts

- Augmentation de l'attractivité (candidats et inscrits),
- Place dans la filière BTP (BUT professionnalisant, licence en préparation du master).

Points faibles

- Peu de relations avec le monde socio-économique (peu de vacataires, pas de formation continue, pas d'alternance),
- Pas de suivi de cohortes,
- Ouverture à l'international.

Recommandations

- Faire vivre les CP avec présence effective des pros et des étudiants,
- Améliorer les relations avec l'IUT GCCD (clarifier les objectifs pro/poursuite d'études, créer des passerelles),
- Favoriser la formation continue et les relations avec le monde professionnel,
- Intégrer davantage de vacataires professionnels.

LICENCE INFORMATIQUE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Informatique* est portée par l'UFR SEN et comporte deux parcours en troisième année, *Info* et *info-pass* pour des étudiants en provenance d'autres filières à Bac+2. Un cursus sélectif master en *Ingénierie* est de plus adossé à cette licence.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle s'inscrit dans les thématiques de l'établissement en lien avec le pôle science du numérique et de l'ingénieur. Elle est complémentaire des DUT en informatique plus techniques et dont le public est différent, proposés par l'URCA.

Le premier semestre est en commun avec la licence de mathématiques, ce qui permet une passerelle vers celle-ci en S2, mais le reste de la licence est monodisciplinaire. La poursuite d'étude se fait vers le master *Informatique* de l'URCA ou les écoles d'ingénieur.

La formation n'est que peu ouverte à l'international. Il n'y a pas de partenariat spécifique avec d'autres universités. Cependant certains étudiants partent effectuer un semestre ou une année au Québec (deux en 2020).

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, les étudiants suivent un cours d'introduction à la recherche et ont la possibilité d'effectuer un stage en recherche dans un laboratoire, entre 4 et 10 stages par an pour une centaine d'étudiants.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation propose des stages en entreprise chaque année du cursus, stage qui n'est cependant pas obligatoire (le pourcentage d'étudiants qui prennent ces stages n'est pas mentionné) les professionnels participent à l'élaboration de la maquette et interviennent dans la formation lors de conférences de deux heures pour présenter leur métier. D'autre part les étudiants travaillent sur un projet d'entrepreneuriat fictif. La formation n'est pas ouverte en apprentissage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation propose un programme cohérent avec ses objectifs.

Pour chaque matière définie, la formation indique qu'une fiche liste les compétences à acquérir, même si la maquette n'est pas déclinée en blocs de compétences, un supplément au diplôme liste les compétences acquises lors de la formation.

La formation développe et diversifie un peu ses pratiques pédagogiques. Afin d'améliorer la réussite en L1, la formation propose des cours/td en première année, format plus proche de ce qui est fait en lycée. D'autre part elle diversifie ses dispositifs en proposant des UE en mode projet et en mode autonomie, 29 crédits sont attribués à des projets tutorés.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation propose des UE d'anglais à chaque semestre (18 crédits en tout), pour la première année en ligne grâce à la plateforme Altissia, mais il n'y a pas d'adaptation spécifique pour recevoir des publics internationaux. Aucune UE n'est proposée en langue étrangère.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. L'intégralité des cours peut être théoriquement suivie par un public de formation continue, un tuteur est prévu pour suivre ce public (un étudiant en trois ans), mais aucune adaptation spécifique autre n'est envisagée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité auprès de ses différents publics. La formation reste attractive malgré l'ouverture d'une école d'ingénieur avec parcours informatique, on observe même une augmentation du nombre de candidats.

La formation accueille 96 étudiants pour une capacité de 100, et reçoit 7,9 candidatures pour une place. Les campagnes d'information faites au niveau de l'université et auxquelles participe l'équipe pédagogique (forum, journées portes ouvertes) ont eu un impact sur la provenance des candidats, ceux n'ayant pas de cursus scientifique sont à présent moins nombreux.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le compte rendu du conseil de perfectionnement indique que la formation suit la réussite de ses étudiants. Les parcours oui-si ont permis de réduire le taux d'échec en L1 qui était très important lors du contrat précédent, mais il reste élevé en L2 (55 % en L1, 54 % en L2).

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Elle suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés par l'intermédiaire d'une enquête envoyée au mois de mai. Il est à noter que 94,4 % des étudiants poursuivent leurs études.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation indique ne pas disposer des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

38 Enseignants chercheurs pour 301 étudiants en licence, 42 % de la formation est assurée par des enseignants temporaires. Le département souligne le manque d'enseignants-chercheurs ce qui limite sa capacité à proposer notamment des parcours en alternance.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation ne fait pas partie de l'échantillonnage choisi par l'établissement. Elle envoie un questionnaire d'évaluation chaque semestre aux étudiants, le taux de réponse est assez faible (24 %) notamment en L3. Cependant ces questionnaires sont analysés et servent à proposer des évolutions sur les méthodes et les organisations pédagogiques. Le conseil de perfectionnement se réunit régulièrement (sauf en période Covid) et comprend quatre personnalités extérieures. Il s'appuie sur les questionnaires évoqués ci-dessus pour proposer des évolutions.

Conclusion

Points forts

- Part importante de professionnalisation (16 % des UE par projet, 18 semaines de stage sur trois ans),
- Formation à la recherche bien présente.

Points faibles

- Taux de réussite faible en L2,
- Peu d'ouverture vers d'autres disciplines,
- Taux d'encadrement faible.

Recommandations

- Renforcer l'équipe en enseignants-chercheurs pour permettre notamment de créer un parcours en alternance,
- Améliorer le continuum L1-L2 (actuellement spécification rude après première année plus généraliste ayant pour conséquence un fort taux d'échec),
- Mener une réflexion sur une offre de formation en parcours majeure/mineure pour offrir plus de souplesse dans la licence (accueil d'un public de L.AS?) et consolider l'ouverture vers d'autres disciplines.

LICENCE MATHÉMATIQUES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Mathématiques* de l'URCA portée par l'UFR SEN est une formation proposant deux parcours en troisième année : le parcours *Mathématiques fondamentales (MF)* et le parcours *Mathématiques appliquées (MAP)*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La licence *Mathématiques* est une licence principalement disciplinaire (sauf le S1) qui s'inscrit dans l'offre de formation de l'établissement, et est la seule dans l'académie de Reims.

Le premier semestre est en commun avec la licence *Informatique* ce qui permet une passerelle vers la licence *Informatique* en S2 et le reste de la licence propose quelques UE en informatique et en physique. Les étudiants de CPGE peuvent intégrer la licence du semestre 2 au semestre 6.

La formation n'est pas ouverte à l'international. La licence de mathématiques n'est pas ouverte à l'international, il n'y a ni mobilité entrante, ni mobilité sortante, ni partenariat avec des établissements à l'étranger, la justification donnée par la formation est que la majorité des étudiants poursuivent en master MEEF.

La formation n'est que peu adossée à la recherche. Les poursuites d'études sont vers des masters professionnalisants aussi bien pour le parcours *Mathématiques appliquées*, vers le Master *Mathématiques et applications* (parcours *Calcul scientifique et statistique pour l'évaluation et la prévision*) que pour le parcours *Mathématiques fondamentales* (vers le master MEEF), qui conduit aussi au parcours de master *Mathématiques fondamentales*. Seuls quelques colloquia ont été ouverts aux étudiants de L3. Les intervenants dans la formation sont en grande majorité des enseignants-chercheurs. Il n'y a pas d'UE spécifique ou de stage en laboratoire.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation.

La licence prépare principalement au master MEEF, les stages sont en lien avec le rectorat pour le parcours *Mathématiques fondamentales*. Pour le parcours *Mathématiques appliquées*, des conférences professionnelles sont proposées et certaines UE sont assurées par des intervenants professionnels.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le programme de la formation est construit en lien avec celui des concours de recrutement de l'Éducation Nationale pour le parcours *Mathématiques fondamentales* et avec les attendus du master *Mathématiques et applications* (parcours *Calcul scientifique et statistique pour l'évaluation et la prévision*) pour le parcours *Mathématiques appliquées*. Le nombre d'étudiants qui continuent en master Recherche n'est pas fourni. La formation appuie sa démarche uniquement sur une approche programme.

La formation développe et diversifie peu ses pratiques pédagogiques. La formation, peu à peu, espère diminuer la part des cours magistraux pour augmenter celles des TD et TP (mais est limitée par le coût) et augmente légèrement la part des projets étudiants. Les pratiques pédagogiques n'évoluent qu'à la marge. Les UE de langue sont en distanciel la première année.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour une ouverture à l'international. Une UE de deux crédits ECTS est proposé pour former à l'utilisation de l'anglais en mathématiques. Des UE d'anglais sont proposées à tous les semestres, pour au total 17 crédits ECTS, en présentiel si possible, mais le manque d'enseignants oblige à l'autoformation et l'utilisation des plateformes.

Les contenus et dispositifs ne sont pas non plus adaptés aux publics de la formation continue, la formation n'étant pas proposée en blocs de compétences, même si la formation mentionne que des fiches matières sont mises à disposition des étudiants avec des précisions sur les compétences générales et spécifiques visées. Cependant quelques étudiants en contrat de préprofessionnalisation avec le rectorat peuvent suivre cette formation, des aménagements spécifiques sont alors proposés.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité auprès de ses différents publics.

La formation remplit ses capacités d'accueil et voit le nombre de candidatures Parcoursup augmenter. Il y a 10,5 candidats par place. Les dispositifs Oui-si mis en place par la formation ne sont pas très demandés. La raison évoquée est que " la formation s'adresse au public initialement visé."

Il n'est pas fait mention des actions à destination des lycéens mises en place par la formation.

La formation suit la réussite de ses étudiants. L'équipe suit de près les résultats des étudiants en cours d'année et propose le cas échéant des aménagements, chaque étudiant dispose d'un enseignant référent. Ce suivi semble être efficace, la formation affiche le second meilleur taux de réussite de l'établissement en L1 de 61 %.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle ni la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Une enquête de suivi est mise en place par la formation indépendamment de l'établissement pour suivre le devenir des étudiants à six mois. Il n'y a pas de sujet d'insertion professionnelle, l'ensemble des étudiants poursuivant leurs études, mais il n'y a pas de données plus précises.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. 28 enseignants-chercheurs pour 200 étudiants en licence, la formation dispose de moyens suffisants. 31 % des intervenants sont des enseignants temporaires.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation ne fait pas partie de l'échantillonnage des formations choisi par l'URCA. Elle organise une évaluation des enseignements en L3, et réunit son conseil de perfectionnement tous les ans après analyse de ces évaluations (excepté pendant les deux années de crise sanitaire). Elle attend de l'établissement l'organisation d'un questionnaire pour les deux années L1 et L2.

Conclusion

Points forts

- Un suivi des étudiants excellent impliquant un bon taux de réussite,
- Une amélioration continue de la formation basée sur un conseil de perfectionnement efficace et opérationnel.

Points faibles

- Une trop faible ouverture vers d'autres disciplines,
- Des débouchés insuffisamment diversifiés,
- Une approche par compétence à développer.

Recommandations

- Mener une réflexion sur l'ouverture de parcours pluridisciplinaires (L.AS, doubles diplômes, majeures/mineures...),
- Mener une réflexion sur la possibilité d'ouverture à l'international même pour un public se destinant à devenir enseignant (stage dans des établissements d'enseignement à l'étranger),
- Augmenter les débouchés des étudiants au sortir de la licence.

LICENCE PHYSIQUE, CHIMIE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Physique, chimie* de l'URCA est une formation généraliste en trois ans dispensant (en formation initiale seulement) les bases de la physique, chimie et physico-chimie sur la base de trois parcours (*Physique, chimie, Sciences physiques*) démarrant en milieu de deuxième année et dont le dernier (*Sciences physiques*) est en lien avec le métier d'enseignant en physique-chimie.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est globalement en adéquation avec la stratégie de l'établissement. Il s'agit d'une formation indispensable au sein d'une université qui affiche une orientation vers les sciences et qui est en continuum avec les formations de second cycle ou la préparation des concours de l'Éducation Nationale. Sa pluridisciplinarité réside dans l'interconnexion *Physique-chimie*. Il est à noter que le choix a été fait de ne pas créer deux formations *Physique* et *chimie* distinctes, mais de les intégrer sous forme de parcours au sein d'une seule formation. Ceci est cohérent avec les effectifs mis en jeu (70 en moyenne). On observe également la présence d'enseignements plus larges vers le numérique, les mathématiques ou la méthodologie de travail. On peut par contre déplorer l'absence réelle d'enseignements liés au développement durable et responsabilité sociétale, même si certains enseignements (dans le domaine de l'énergie ou de la chimie industrielle) peuvent occasionnellement aborder ce point. Dans la continuité du projet IMMERSUP, l'intégration des néobacheliers doit à terme profiter du projet AILES récemment obtenu par l'Université même si il existe déjà des initiatives sur ce point (Training Lab).

L'ouverture de la formation vers l'international reste très modérée, mais intéressante pour une formation généraliste en licence. Chaque semestre contient une UE de 15 heures d'anglais, ce qui est un point fort, car favorisant une continuité tout au long du cursus. L'auto-évaluation mentionne 15 % d'étudiants étrangers en moyenne (mais sans plus de détails). Le partenariat de l'URCA avec l'université du Vietnam USTH (Hanoï) doit se concrétiser l'année prochaine via une habilitation double diplôme URCA/USTH pour le parcours *Chimie* en L3. L'utilité de cette double diplomation mériterait d'être discutée et commentée.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche significatif pour une formation de premier cycle généraliste. En accord avec ce type de formation, enseignants-chercheurs et chercheurs de six unités de recherche auxquelles sont impliqués dans les enseignements. La formation contient en plus un stage obligatoire de fin d'année dans les laboratoires concernés (trois-quatre semaines). Un enseignement spécifique d'introduction à la recherche est présent dans les parcours *Physique et chimie*. L'aspect « intégrité et déontologie » est abordé dans les UE de méthodologie et d'initiation à la recherche.

La formation intègre des éléments de professionnalisation cohérents avec ses débouchés. Ainsi, la maquette contient des enseignements spécifiques de professionnalisation (projet professionnel, connaissance de l'entreprise, techniques de recherche d'emploi) essentiels à ce stade de la formation et en accord avec la politique de l'établissement. Son parcours *Physique-chimie* est incontournable pour accéder au master MEEF et passer le CAPES. Enfin, une réflexion est en cours pour ouvrir en formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en oeuvre les méthodes pédagogiques minimales adaptées aux compétences visées. La cohérence du programme et ses objectifs sont incontestables. L'alignement pédagogique apparaît sous la forme d'un premier semestre commun avec les licences *Électronique, électricité, énergie et automatique (E3A)* et *Génie civil (GC)*. En revanche, l'approche par compétences n'est évoquée que dans une mise en place prochaine. La certification PIX sera effective en 2022-2023.

La formation présente des pratiques pédagogiques classiques. Actuellement, la formation est revenue sous une forme présenteielle CM/TD/TP. Au premier semestre, la pratique du cours/TD est utilisée pour favoriser la transition. Les autres pratiques pédagogiques sont réduites à Moodle (cours, QCM). L'impact du projet IMMERSUP pour développer de nouveaux outils pédagogiques est attendu, mais prend du temps.

Les contenus et les dispositifs de la formation pour permettre son ouverture à l'international sont adaptés pour ce type de formation généraliste. Une UE d'anglais est dispensée chaque semestre tout au long de la formation, ce qui est un point de continuité important pour les étudiants. A la fin de la L3, les étudiants passent leur certification. Ces derniers sont inscrits sur la plateforme Altissia. Les étudiants disposent d'un référent au sein de l'administration au sujet des mobilités (information, aide au montage des dossiers). La mobilité de quelques étudiants en L3 est mentionnée sans plus de détails.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Les connaissances et compétences sont en effet dispensées uniquement en formation initiale, même si une réflexion sur la fonction continue est en cours. Même si les données chiffrées permettent de recenser des étudiants en besoin spécifique voire en aménagement d'études, on ignore les besoins en question.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une très bonne attractivité qu'elle suit et analyse. À cet égard, le taux de pression (candidatures/capacité d'accueil) en première année a augmenté significativement de 3.9 à 6.0. Il est notable que la formation présente un effectif moyen de 100 étudiants en L1 pour 120 places. Ce point n'est malheureusement pas commenté. Il est tout aussi dommage aussi que la part d'étudiants extérieurs à chaque niveau ne soit pas donnée et commentée. Les dispositifs d'information (forum, un jour à la fac, JPO, site internet anciens diplômés) sont classiques et efficaces pour ce type de formation.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sont satisfaisants (L1 : 55-65 % ; L2 : 55-60 % ; L3 : 60-70 %) et globalement constants (évolution peu significative sur petits effectifs) si on ne tient pas compte de l'effet « confinement ». Les résultats semblent meilleurs pour le parcours *Physique* mais à limite de la significativité. La formation suit particulièrement l'évolution des « Oui si » pour évaluer à terme l'impact des dispositifs même si aucun document complémentaire ne permet d'en savoir plus.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Aucune enquête n'est réalisée par l'université, ce qui est problématique pour l'auto-analyse de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose globalement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre d'heures équivalent TD est adapté pour ce type de formation généraliste avec 80 enseignants pour 250 étudiants en moyenne (trois groupes de TD en L1 pour 100 étudiants). Le soutien de l'établissement à l'équipe pédagogique en matière d'accompagnement pédagogique ou de mobilité est faible.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Il n'existe pas de processus d'évaluation des enseignements au sein de la formation puisque cette dernière n'a pas fait partie du dispositif mis en place par l'établissement (qui faute de moyens, n'enquête pas sur toutes les formations). C'est un point préjudiciable pour la formation. Elle dispose en revanche d'un conseil de perfectionnement qui, sur la base du document présenté, joue son rôle a minima (composition, réunions périodiques, mais pas de propositions claires suite aux analyses de la formation).

Conclusion

Points forts

- Une formation bien construite et cohérente dans le domaine disciplinaire,
- Enseignements de pré-professionalisation,
- Attractivité.

Points faibles

- Manque de données sur devenir des diplômés,
- Pas d'évaluation enseignements,
- Pas de réflexion visible sur le développement durable.

Recommandations

- Améliorer l'évaluation des enseignements et le suivi des diplômés,
- Réfléchir sur la mise en place d'UE ou d'ECUE concernant le développement durable, indispensable pour une formation en physique chimie.

LICENCE SCIENCES DE LA VIE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la vie (SV)* de l'université de Reims Champagne - Ardenne (URCA), portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des sciences exactes et naturelles (SEN), offre quatre parcours. Deux parcours appartenaient à l'ancienne accréditation, *Cœnologie (OENO)* et *Sciences de l'environnement (SE)* et deux parcours ont été créés *Biotechnologies végétales, bioraffinerie (BVB)* et *Environnement et société durables (ESD)*, double diplôme avec *Sciences humaines et sociales*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation fait partie de l'axe agro-sciences-environnement, biotechnologies et bioéconomie de l'URCA. La formation entre dans l'axe agro-sciences-environnement, biotechnologies et bioéconomie (AEBB) qui constitue avec santé, sciences humaines et sociales (SHS) et sciences du numériques (SNI), lui des quatre grands pôles scientifiques de l'URCA. Elle fait partie du portail biologie, biochimie, terre et environnement (BBTE) qui regroupe les licences *Sciences de la vie (SV)*, *Sciences pour la santé (SPS)* et *Sciences de la vie et de la terre (SVT)*, durant trois semestres communs. En L3, la formation propose trois parcours construits en lien avec les masters : le parcours *Cœnologie (OENO)* qui débouche sur le master diplôme national d'œnologue, *Sciences de la vigne et du vin*, le parcours *Sciences de l'environnement (SE)* qui prépare au master *Risques et environnement* et le parcours *Biotechnologies végétales, bioraffinerie (BVB)* qui est relié au master *Biologie agrosociétés*. Un quatrième parcours, *Environnement et société durables (ESD)* aboutit, en partenariat avec Science Po, à l'obtention d'une double licence interdisciplinaire en *Sciences humaines et sociales et en Sciences de la vie*. La formation comprend des unités d'enseignement (UE) dans d'autres disciplines scientifiques (chimie, physique, mathématiques) ainsi que dans des disciplines non scientifiques (anglais, projet professionnel, bureautique, connaissance de l'entreprise). Le parcours *BVB* comporte une UE de Bioéconomie. La formation consacre une part importante de son enseignement à l'environnement en lien avec le développement durable. La formation ne bénéficie pas de l'aide de projets d'établissement d'envergure à visée pédagogique.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Les mobilités sortantes (huit en 2018-2019 et trois en 2020-2021) sont très faibles. De même, l'enseignement en licence *SV* essentiellement en français conduit à très peu de mobilités entrantes (de une à quatre en 2020-2021) sur les quatre parcours.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Les étudiants mènent des projets scientifiques à travers des travaux pratiques (TP) sur plusieurs jours et conduisent des analyses d'articles en anglais (environ 199 heures). Un stage (3,5 crédits ECTS) non obligatoire est possible tout le long de la licence mais peu demandé (un à quatre étudiants en trois ans). La majorité des enseignements (3850 heures eq. TD) est assurée par 101 enseignants-chercheurs (EC) et chercheurs, ayant une activité de recherche au sein de laboratoires de l'URCA, en lien avec les disciplines enseignées. Certains TP sont réalisés dans les laboratoires disposant d'un matériel spécifique. Des sorties terrain sont effectuées en lien avec des activités de recherche de laboratoires de l'URCA. La licence *SV* inclut une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie, avec notamment une sensibilisation au plagiat dès la première année (L1). L'UE *Méthodologie du travail universitaire* (37 heures) propose en L1, une formation sur la gestion des ressources disponibles à la bibliothèque numérique de l'URCA, à laquelle sont associés les personnels des services de documentation (six heures). Les horaires d'ouverture des bibliothèques présentent une grande amplitude.

La formation n'a pas pour objectif l'insertion professionnelle. La formation propose des contenus en cohérence avec la fiche RNCP et développe quelques liens avec le monde socio-économique puisque quatre professionnels participent au conseil de perfectionnement de la formation et six professionnels interviennent dans l'enseignement de L2 (23 heures). La licence *SV* n'est dispensée qu'en formation initiale. Des validations d'acquis de l'expérience (VAE) et professionnels (VAP, 1 en 2018-2019) sont possibles. Quelques UE de professionnalisation sont proposées, mais ce n'est pas la finalité de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation n'a pas encore mis en place l'approche par compétences. La formation est en réflexion par rapport à la mise en place de l'approche par compétences. Aucune demande concernant une validation de l'engagement étudiant n'a été formulée sur la dernière période.

La formation commence à développer et diversifier ses pratiques pédagogiques. La formation bénéficie d'un portail numérique interactif proposé par l'URCA et destiné aux étudiants entrants en L1 pour travailler les prérequis. Des tests d'auto-évaluation (sur moodle ou wooclap) et des capsules afin de préparer les TP sont disponibles. Le public est uniquement en formation initiale et l'enseignement dispensé en présentiel. Les salles de cours ne sont pas toutes équipées de vidéoprojecteurs qu'il faut alors transporter et elles manquent de prises électriques pour que les étudiants puissent brancher leur ordinateur. Il n'existe que deux salles informatiques et une salle permettant d'effectuer de l'expérimentation assistée par ordinateur (ExaO).

L'enseignement de l'anglais est inclus dans la formation. La formation contient un enseignement de l'anglais (72 heures, 12 heures par semestre) avec la possibilité d'apprendre une seconde langue via la plateforme Altissia. La formation ne propose pas de dispositif spécifique de préparation à la mobilité entrante et sortante de ses étudiants.

La formation s'adresse essentiellement à un public en formation initiale. La formation n'accueille pas de public en alternance ou en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité auprès des lycéens. Les campagnes d'information variées (journées portes ouvertes, forums, partenariats avec des lycées) permettent à la formation d'atteindre la capacité maximale fixée par les instances de l'URCA (100 étudiants en 2020-21, 120 en 2019-2020). La formation analyse le taux d'inscription lors du conseil de perfectionnement. En 2020-2021, 1436 candidatures, 127 inscrits dont 85 néobacheliers dont 15 en conditions « Oui-si ».

La formation suit la réussite de ses étudiants au cours des trois années. La formation suit le taux de réussite des étudiants en fonction des parcours des étudiants. Le taux de réussite est en hausse en L1, mais l'analyse des causes est difficile : plus de bacs généraux par rapport aux bacs technologiques, mise en place des aides à la réussite, contexte de bienveillance Covid. En 2020-2021, fort taux de réussite sur tout le cursus, en L1 76,4 % (97/127) admis, dont 86 bacheliers généraux, en L2 79,74 % (63/ 79) et en L3 80,6 % (79/98). Il est à noter un très faible taux d'abandon (trois étudiants en 2020-2021).

La formation ne suit pas le devenir de ses étudiants. La formation ne met pas en place d'enquêtes sur le devenir de ses étudiants. Celles-ci sont réalisées par l'URCA et ne concernent que les licences professionnelles et les masters, à 18 et 30 mois après obtention du diplôme.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les membres de la formation sont impliqués dans des projets pédagogiques. Les membres de l'équipe sont très impliqués dans des projets de formation aux nouvelles pédagogies, comme une ANR hybridation en licence scientifique (Projet HILISIT) par exemple. De plus, un des membres de l'équipe pédagogique a répondu à un AMI Transformation numérique et Pédagogique du MESRI impliquant plusieurs membres de l'équipe. Aucune demande de la part de la formation n'a été déposée concernant des mobilités entrantes ou sortantes.

La formation a mis en place un conseil de perfectionnement. En 2018-2019, les enseignements de L3 ont été évalués par les responsables de la formation.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, mais n'a pu le faire ces deux dernières années. Il comprend quatre membres de l'équipe pédagogique, cinq étudiants et quatre personnalités extérieures et analyse les différents indicateurs de la formation.

Conclusion

Points forts

- Bon adossement à la recherche, constructions des parcours en lien avec les masters de l'établissement,
- Bonne attractivité,
- Très bon taux de réussite.

Points faibles

- Approche par compétences en réflexion,
- Une seule évaluation des enseignements par les étudiants en trois ans,
- Absence d'ouverture à l'international.

Recommandations

- L'évaluation des enseignements doit être poursuivie,
- Une réflexion sur l'approche par compétences est nécessaire.

LICENCE SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la vie et de la Terre (SVT)* de l'université de Reims-Champagne - Ardenne (URCA), portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des sciences exactes et naturelles (SEN), offre deux parcours, *Biologie et géologie générales (BGG)* et *Géosciences de l'environnement (GE)*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation fait partie de l'axe agro-sciences-environnement, biotechnologies et bioéconomie de l'URCA.

La formation entre dans l'axe agro-sciences-environnement, biotechnologies et bioéconomie (AEBB) qui constitue avec santé, sciences humaines et sociales (SHS) et sciences du numériques (SNI), l'un des quatre grands pôles scientifiques de l'URCA.

Elle fait partie du portail biologie, biochimie, terre et environnement (BBTE) qui regroupe les licences *Sciences de la vie (SV)*, *Sciences pour la santé (SPS)* et SVT, durant trois semestres communs. En L3, la licence SVT propose deux parcours : le parcours *Biologie et Géologie générales (BGG)* qui permet d'intégrer le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) 2nd degré SVT* et le parcours *Géosciences de l'environnement (GE)* qui prépare l'entrée dans le master mention *Géoressources, Géorisques, Géotechnique (3G)*, parcours *Géosciences et risque*. Dans ce parcours GE, un partenariat avec l'UFR Lettres et sciences humaines de l'URCA permet la mutualisation d'une unité d'enseignement (UE) de la licence *Géographie*.

La formation comprend des UE dans d'autres disciplines scientifiques (*chimie, physique, mathématiques*) ainsi que dans des disciplines non scientifiques (*anglais, projet professionnel, bureautique, connaissance de l'entreprise*). La formation dispense l'UE *Nourrir l'humanité*, en lien avec la sensibilisation aux enjeux du développement durable. Elle ne bénéficie pas de l'aide spécifique de projets d'établissement d'envergure à visée pédagogique.

La formation est très peu ouverte à l'international. Les mobilités entrantes (un en trois ans) et sortantes (un en trois ans) sont très faibles.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Les étudiants mènent des projets scientifiques à travers des travaux pratiques sur plusieurs jours ou l'analyse d'articles en anglais (50 heures). Un stage (trois crédits ECTS), non obligatoire est proposé en option dans le cadre du projet professionnel, mais très peu d'étudiants sont concernés (deux sur trois ans). La majorité des enseignements (2390 heures) est assurée par des enseignants-chercheurs (95 heures) ayant une activité de recherche au sein de laboratoire de l'URCA, en lien avec les disciplines enseignées. Certains TP sont réalisés dans les laboratoires disposant d'un matériel spécifique. Des sorties terrain sont effectuées en lien avec des activités de recherche de laboratoire de l'URCA. La licence SVT inclut une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie, notamment une sensibilisation au plagiat en première année (L1). L'UE *Méthodologie du travail universitaire* (37 heures) propose en L1, une formation sur la gestion des ressources disponibles à la bibliothèque numérique de l'URCA, à laquelle sont associés les personnels des services de documentation (six heures). Les horaires d'ouverture des bibliothèques présentent une grande amplitude.

La formation n'a pas pour objectif l'insertion professionnelle. La formation propose des contenus en cohérence avec la fiche RNCP et développe quelques liens avec le monde socio-économique puisque quatre professionnels participent au conseil de perfectionnement de la formation et cinq professionnels assurent deux UE de pré-professionnalisation (27 heures). La licence SVT n'est dispensée qu'en formation initiale et prépare peu à l'insertion professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation n'a pas encore mis en place l'approche par compétences. Les réflexions sur l'approche par compétences sont en cours au sein de la formation Celle-ci ne propose pas dans sa maquette une valorisation de l'engagement étudiant.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation s'appuie sur un portail numérique interactif proposé par l'URCA et destiné aux étudiants entrants en L1 pour travailler les prérequis.

La formation accueille uniquement un public en formation initiale. Elle met l'accent sur l'importance des travaux pratiques et des sorties sur le terrain. La formation mentionne un manque de salles informatiques.

L'enseignement de l'anglais est inclus dans la formation. L'enseignement de l'anglais est dispensé en licence (72 heures, 12 heures par semestre). Les étudiants ont la possibilité d'apprendre une seconde langue via la plateforme Altissia. La formation ne propose pas de dispositifs spécifiques pour les mobilités internationales.

La formation n'est ouverte ni à la formation continue ni à l'alternance. La licence SVT s'adresse essentiellement à un public en formation initiale.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit son attractivité auprès des lycéens. Les campagnes d'information variées, forums, journées portes ouvertes, partenariats avec des lycées, permettent à la formation d'atteindre sa capacité maximale chaque année. Toutefois celle-ci est passée de 130 étudiants en 2018-2020 à 100 en 2021, seuil déterminé par les instances. La formation analyse le taux d'inscriptions lors du conseil de perfectionnement. En 2020-2021, 1243 candidatures, 102 inscrits dont 60 néobacheliers dont 11 en conditions « Oui-si ».

La formation suit la réussite de ses étudiants au cours des trois années. La formation suit le taux de réussite des étudiants en fonction de leur parcours, mais rien n'est mentionné sur les dispositifs d'aide à la réussite mis en place. En 2020-2021, le taux de réussite sur tout le cursus est très élevé, en L1 93,1 % (95/102) admis, dont 81 bacheliers généraux, en L2 66,66 % (34/51) et en L3 80,95 % (34/42). Il est à noter un très faible taux d'abandon (quatre étudiants en 2020-2021).

La formation n'analyse pas le devenir de ses étudiants. La formation ne met pas en place d'enquête sur le devenir de ses étudiants. Celles-ci sont réalisées par l'URCA et ne concernent que les licences professionnelles et les masters, à 18 et 30 mois après obtention du diplôme.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les membres de la formation sont impliqués dans des projets pédagogiques. Les membres de l'équipe sont très impliqués dans des projets de formation aux nouvelles pédagogies, comme une ANR hybridation en licence scientifique (Projet HILISIT) par exemple. De plus, un des membres de l'équipe pédagogique a répondu à un AMI Transformation numérique et Pédagogique du MESRI impliquant plusieurs membres de l'équipe. Aucun membre n'a effectué de demande de mobilité entrante ou sortante.

La formation a mis en place un conseil de perfectionnement. Une évaluation des enseignements a été effectuée par la formation en 2018-2019. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an et comprend quatre membres de l'équipe pédagogique, deux étudiants en cours de formation et deux anciens étudiants de la licence SVT et quatre personnalités extérieures.

Conclusion

Points forts

- Bon adossement à la recherche, constructions des parcours en lien avec les masters de l'établissement,
- Bonne attractivité,
- Très bon taux de réussite.

Points faibles

- Approche par compétences à l'état de réflexion,
- Une seule évaluation des enseignements par les étudiants en trois ans,
- Absence d'ouverture à l'international.

Recommandations

- L'évaluation des enseignements doit être poursuivie,
- Une réflexion sur l'approche par compétences est nécessaire.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Cette formation diplômante est proposée par l'UFR sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Sur la base de 697 étudiants entrant en première année, 94 sont concernés par la troisième année de la mention STAPS : *éducation et motricité*. La formation considérée est la troisième année de la licence STAPS : *Éducation et motricité* : la première année est indifférencié sur le plan des trois mentions STAPS (*Éducation et motricité* ; *Ergonomie de la motricité* ; *Management du sport*) ; la deuxième année, à travers deux UE en troisième semestre et un stage de 50 heures en quatrième semestre propose un début de spécialisation ; la troisième année est totalement spécifique et se rapporte pleinement à la fiche RNCP active licence STAPS : *éducation et motricité*. Cette spécialisation de la formation STAPS : *éducation et motricité* est une évolution du parcours *éducation et motricité* de l'ex-mention de licence STAPS. Elle vise à former principalement aux métiers de l'éducation avec une spécialisation en activités physiques et sportives (professeur d'EPS).

1. La politique et la caractérisation de la formation

De façon générale les réponses rédigées pour chacune des questions de l'auto-positionnement n'apportent pas, la plupart du temps, d'informations quant aux questions posées.

La formation n'apparaît pas clairement en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle est néanmoins construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle de l'UFR STAPS avec lesquelles elle s'inscrit en continuum. Il est fait référence à des groupes inter-filières.

Cela nécessite plus de précisions (y compris avec la licence professionnelle).

La pluridisciplinarité de la formation apparaît clairement mais la problématique de l'interdisciplinarité n'est pas abordée.

La formation n'est pas ouverte à l'international et n'inclut pas des mobilités entrantes et sortantes des étudiants.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche et très peu d'enseignants-chercheurs et de chercheurs des disciplines de la formation participent aux enseignements de la mention STAPS : *Éducation et motricité* en L3. Le comité s'interroge sur le tutorat universitaire des étudiants pour les mémoires de recherche en L3, vu le faible taux d'EC de la formation.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique notamment à travers des stages et intègre des éléments de professionnalisation. Elle est en cohérence avec la fiche RNCP de référence. La formation ne définit pas de politique en matière d'alternance et de formation continue (entre 2018 et 2021 aucun étudiant concerné).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Cependant les outils pédagogiques sont définis mais pas la définition des objectifs et la valorisation des compétences acquises à l'université.

De même la formation se prive de certaines pratiques pédagogiques. Il n'est pas présenté de méthodes pédagogiques innovantes ni d'information par rapport à l'ingénierie de formation dans le contexte des deux années propédeutiques. Il est étonnant qu'aucun enseignement universitaire sous la forme de TP ne soit intégré durant la formation (CM et TD exclusivement en L1 et L2).

La formation n'est pas ouverte à l'international (très peu de mobilité étudiante).

Il n'y a pas d'adaptation des formations à la formation continue ou par alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation n'évalue pas son attractivité auprès de ses différents publics. Il s'agit de la seule formation menant au master *MEEF EPS* et donc cette formation n'a pas de difficulté à diplômer 73 étudiants pour une capacité d'accueil en *MEEF* de 50 places. Cette formation est peu attractive, 1,07 candidat par place et les données ne permettent pas de savoir si les capacités d'accueil sont remplies.

Dans le cadre du suivi de la réussite des étudiants, la formation fait référence au dispositif 100 % de réussite mais un taux de réussite de 50.9 % est calculable. Le comité s'interroge quant au devenir des étudiants en situation d'échec.

Le comité s'interroge par ailleurs, car 21 étudiants valident tous les crédits ECTS et malgré cela 73 étudiants sont diplômés. Les apports du PIA et notamment du dispositif AILES concernant la découverte des filières dans la transition lycée université et l'aide à l'orientation entre L1 des trois mentions *STAPS* et la L3 *STAPS* : *éducation et motricité* n'apparaissent pas clairement.

La formation analyse peu l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Il n'est pas indiqué le nombre d'étudiants issu de cette formation réussissant au CAPEPS (concours national des professeurs d'EPS) et ou de stratégie d'ouverture sur d'autres métiers de l'éducation (professeur des écoles par exemple). Il n'y a pas d'analyse d'insertion professionnelle au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi (malgré l'existence de données de cadrage sur le plan national), 61 % des étudiants (45/73 diplômés) poursuivent leurs études.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre des enseignements assurés par des EC qualifiés en *Sciences de l'éducation* ne peut pas être défini par les données quantitatives communiquées.

Au regard de la composition de l'équipe pédagogique et de la composition du conseil de perfectionnement le comité s'interroge sur la contribution à la formation d'EC qualifiés en sciences de l'éducation.

Il ne peut donc pas être identifié si la formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre des objectifs qualitatifs, La formation ne s'appuie pas sur des outils et des indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité. Les données quantitatives sont très pauvres et des erreurs semblent présentes.

La formation ne définit donc que partiellement un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Elle ne met pas en place d'évaluation des enseignements. Un conseil de perfectionnement a été mis en place.

Sur un plan purement comptable 45 étudiants sur 73 poursuivent leur cursus en année N+1 mais ce chiffre est largement défini par la capacité d'accueil en master *MEEF* (50 étudiants). La réussite au CAPEPS serait un indicateur utile mais dépendante de la formation en master elle n'est pas définie.

Conclusion

Points forts

- Il s'agit d'un secteur historique de la formation bénéficiant d'un vivier local et national,
- Il y a une participation de professionnels de l'EPS dans la formation.

Points faibles

- Sur trois années de licence seules deux UE de L2, un stage de 50 heures et la L3 sont spécifiques à cette mention *STAPS*,
- Faible implication d'enseignants-chercheurs en troisième année (année de spécialisation pour cette mention),
- Faible rapport à la recherche,
- Faible innovation pédagogique et absence de TP,
- Pas d'étude de l'insertion professionnelle.

Recommandations

- Élargir la plage de formation spécifique à cette mention *STAPS : Éducation et motricité* et à la fiche RNCP Active 35972 au-delà de la troisième année (l'approche des activités physiques et sportives en L1 et L2 est commune avec les mentions *STAPS : Management du sport* et *Ergonomie de la motricité*),
- Renforcer l'implication d'enseignants-chercheurs, notamment en *Sciences de l'éducation*, dans la partie spécifique à la mention *STAPS : Éducation et motricité*,
- Diversification des outils pédagogiques, car il ressort l'absence totale de TP durant toute la formation.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ERGONOMIE DU SPORT ET PERFORMANCE MOTRICE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La formation est proposée par l'UFR sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Sur la base de 603 étudiants entrant en première année 61 sont concernés par la troisième année de la mention STAPS : *Ergonomie du sport et performance motrice*. La première année est indifférenciée sur le plan des mentions STAPS (*Éducation et motricité ; Ergonomie du sport et performance motrice ; Management du sport*), la deuxième année à travers deux UE en troisième semestre un stage de 50 heures en quatrième semestre propose un début de spécialisation et la troisième année est totalement spécifique et se rapporte pleinement à la fiche RNCP active licence STAPS : *Ergonomie du sport et performance motrice*. Cette spécialisation de la formation STAPS : *Ergonomie du sport et performance motrice* est une évolution du parcours *Ergonomie du sport et de la performance* de l'ex-mention de la licence STAPS. Elle vise à former des spécialistes de l'analyse de la motricité et a une forte valence "analyse du mouvement" et "biomécanique". Cette troisième année de licence s'appuie sur une équipe pédagogique fortement composée d'EC et un laboratoire de recherche.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Cette formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement dont elle bénéficie du soutien en matière de dotation en EC (sept EC). Elle s'appuie clairement sur les deux premières années de licence et bénéficie de l'environnement scientifique (laboratoire). Elle est reconnue sur le plan de la carte des formations nationales en ergonomie de la motricité.

La mention STAPS : *Ergonomie du sport et performance motrice* monte en puissance (+107 % en trois années) et apparaît être un point fort de l'UFR STAPS de Reims soutenue par l'université.

Elle ne valorise néanmoins que très peu l'ouverture à l'international.

Cette formation s'appuie sur les activités d'un laboratoire universitaire animé par ses EC (EC Recherche, activité du laboratoire PSMS EA7505 et mise à disposition du plateau technique) et est orientée vers une continuation en master IEAP (90 % des effectifs).

Les relations avec le monde socio-économiques apparaissent clairement, notamment par une présence dans les stages et les unités d'enseignements. De ce fait des éléments de professionnalisation sont omniprésents (R4-C1). Cependant il n'y a pas d'ouverture à la formation continue et la formation en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées à l'acquisition de nombreuses compétences même si elle n'est pas basée sur une approche par compétences. Cette formation respecte la fiche RNCP et ses objectifs sont adaptés au marché de l'emploi. Cette formation bénéficierait de certifications complémentaires (par exemple PIX).

La formation utilise une large palette d'outils mis à disposition pour les enseignements et diversifie ses pratiques pédagogiques. Les étudiants bénéficient d'un cursus basé sur des travaux pratiques (40 % des ECS) Ils sont familiarisés aux nouvelles technologies (Impression 3D, CAO, réalité virtuelle, capture de mouvements, caméra infrarouge, électromyographie, système isocinétique...).

Elle n'est que très peu ouverte à l'international et l'activité scientifique des EC n'a que très peu contribué à cette ouverture (niveau licence 3).

La formation n'est pas ouverte vers de la formation continue et de la formation en alternance, au niveau licence 3, et malgré des rapports étroits avec le milieu socio-économique.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation se positionne clairement sur le plan national mais ne mesure son attractivité qu'à travers le nombre de candidatures et d'inscriptions. Par exemple il n'y a pas d'étude des mouvements interacadémiques entrants et sortants.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite en L3 sur les trois dernières années est de 93 %. **Les étudiants poursuivent, en interne, leurs formations (61 %) avec le master IEAP ce qui facilite leur suivi.** Il n'apparaît pas de dispositif de suivi de cohorte pour analyser l'insertion professionnelle au sortir du L3.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Cette formation dispose des moyens nécessaires à l'atteinte de ses objectifs et s'appuie notamment sur la compétence en enseignement et en recherche des EC de l'UFR STAPS.

Elle n'a pas mis en place d'outil permettant de faire une évaluation objective de ses performances. Il n'y a pas d'évaluation des enseignements mais un conseil de perfectionnement (remarque : le PV présent dans le dossier n'est pas celui de la L3 *Ergonomie* mais celui de la L3 *Éducation et motricité*). Le processus permettant d'évaluer la formation en interne dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue n'est donc que partiel.

Conclusion

Points forts

- La formation élève progressivement le nombre de ses étudiants, a un taux élevé de réussite et offre la possibilité de poursuite d'études,
- L'équipe pédagogique est composée d'un nombre élevé d'EC et la formation bénéficie d'un adossement aux activités du laboratoire notamment à travers la mise à disposition du plateau technique d'analyse du mouvement et de biomécanique,
- La formation s'appuie sur des interactions avec le secteur socio-économique.

Points faibles

- Pas d'ouverture à l'international,
- Pas d'ouverture à la formation continue et à la formation en alternance,
- Pas de suivi de l'insertion professionnelle.

Recommandations

- Élever le volume des enseignements spécifiques à la mention STAPS : *Ergonomie du sport et performance motrice* et à sa fiche RNCP, la spécialisation n'étant active qu'à partir de la troisième année,
- Mettre en place une approche par compétences, car même si les méthodes pédagogiques sont adaptées à l'acquisition de compétences répertoriées par la fiche active RNCP la formation n'est pas basée sur une approche par compétences,
- Ouvrir la formation à l'international et développer la formation en alternance.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : MANAGEMENT DU SPORT

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La formation est proposée par l'UFR STAPS. Sur la base de 603 étudiants entrant en première année 71 sont concernés par la troisième année (mention *STAPS : Management du sport*). La formation considérée est la troisième année de la licence mention *STAPS : Management du sport* : la première année est indifférencié sur le plan des mentions *STAPS (Éducation et motricité ; Ergonomie du sport et performance motrice + Management du sport)* ; la deuxième année, à travers deux UE en troisième semestre et un stage de 50 heures en quatrième semestre, propose un début de spécialisation ; la troisième année est totalement spécifique et se rapporte pleinement à la fiche RNCP active licence *STAPS : Management du sport*. Cette spécialisation de la formation *STAPS : Management du sport* est une évolution du parcours *Management du sport* de l'ex-mention de licence *STAPS*. Elle vise à former des organisateurs d'évènements sportifs, des gestionnaires de structures sportives et des spécialistes en charge de la commercialisation de produits sportifs (au sens large du terme). Un grand nombre de données de cadrage correspondent aux deux premières années de licence *STAPS* (L1 et L2) et donc pas spécifiquement à la mention *Management du sport*. Les données quantitatives ne sont pas nombreuses et ne sont pas toutes concordantes avec celles produites par les deux autres mentions *STAPS* utilisant le même tronc commun en L1 et L2. Aussi, le comité s'interroge quant aux valeurs communiquées au sein des données de caractérisation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation n'est pas en adéquation avec la stratégie de l'établissement, d'une part sur la base des moyens (en termes d'EC) et de l'absence d'un laboratoire de recherche sur lequel est adossée la formation, d'autre part le dossier ne fait pas apparaître qu'elle bénéficie des mesures du PIA (AILES). Cette formation est une spécialisation de la licence *STAPS* après les deux premières années de type "portail". La formation *STAPS : Management du sport* vient renforcer et diversifier l'offre au niveau L3 de la filière *STAPS*. Elle est complémentaire, en termes de débouchés et d'enseignements spécifiques, aux deux autres L3 proposées par la composante. L'aspect développement durable n'est pas pleinement intégré dans la formation.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement fort à la recherche. Elle ne s'appuie pas sur une équipe pédagogique composée de plus de deux d'enseignants-chercheurs de l'établissement affectés à l'UFR *STAPS* (en troisième année *STAPS : Management du sport*). Il n'est pas fait mention d'un laboratoire d'appui et donc pas d'adossement à la recherche. La maquette mentionne en L3 une UE langue et méthodologie de la recherche en semestre 5 et une UE Langue et recherche au semestre 6 dans lesquelles sont dispensés, au total, 40 heures de CM et 40 heures de TD. Ces enseignements sont communs aux trois L3 proposées par l'UFR *STAPS* mais reçoivent peu d'engagement de la part des étudiants.

La formation est peu ouverte à l'international et en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. La mobilité entrante ou sortante des étudiants est très faible. Le dossier mentionne qu'il n'existe pas de partenariat international établi mais les étudiants peuvent s'appuyer sur le service relations internationales de l'URCA pour des mobilités sortantes (L3 à l'étranger). Cela n'a concerné que deux ou trois étudiants sur les années 2018-2019 et 2019-2020 ; il n'est pas précisé si ce sont des étudiants de L2 ou de L3 *STAPS : Management du sport* spécifiquement. Il n'y a pas de mobilité entrante dans la formation.

Les relations avec le monde socio-économique ne constituent pas un point fort, en référence au faible renseignement des critères du DAE et le comité s'interroge à la lecture des informations quantitatives fournies pour cette référence. Le faible investissement du secteur socioéconomique fait ressortir un "ancrage" socioéconomique et territorial de faible amplitude. Cette formation est qualifiée de formation généraliste et s'appuie sur un seul professionnel intervenant dans la formation, à hauteur de 12 heures. Elle intègre néanmoins les éléments de professionnalisation de la fiche RNCP. Un stage de deux semaines minimum est présent dans la maquette au semestre 6. La formation n'est, en outre, pas ouverte à l'alternance ni à la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Il est difficile d'établir si la formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation cherche à allier théorie, pratique et mises en situation professionnelle mais peu de détails sont fournis pour étayer ce point.

En L1, très peu d'UE permettent l'acquisition des compétences spécifiques définies par la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) 35945 : *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : Management du sport* (fiche nationale active).

En L2, l'UE 34 de préprofessionnalisation propose au choix deux éléments constitutifs (EC) qui peuvent faire référence aux compétences spécifiques. Il s'agit des EC « *marketing et produit sportif* » (34 heures) et « *consommation de services sportif* » (34 heures). Elles font l'objet chacune d'elles de 24 heures TD, de l'attribution de trois crédits ECTS et sont évaluées en contrôle continu (CC). L'UE 42 intitulée « *stage d'animation* » correspond à une implication en milieu professionnel et permet l'attribution de six crédits ECTS. L'évaluation étant sous la forme d'un CC sur dossier.

Au regard des compétences spécifiques à acquérir l'étudiant ne dispose donc que de la troisième année pour l'acquisition de la plus grande partie des compétences spécifiques.

Il n'apparaît pas d'innovation pédagogique. Le comité observe et souligne que durant tout le cursus aucune heure de travail pratique (TP) n'est dispensée.

Cette formation n'est pas conçue pour une ouverture à l'international (même si au même titre que les autres licences STAPS des enseignements de langues étrangères (anglais) sont dispensés dans la formation (40 heures de TD en L3). Une certification en langue est obligatoire pour les étudiants de L3 depuis 2022.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le comité observe un faible degré de renseignement du domaine 3 de l'auto-positionnement (attractivité, performance et pertinence de la formation) et s'interroge quant aux données présentées.

La formation suit son attractivité. L'équipe pédagogique participe au dispositif d'information sur les formations au sein de l'UFR. Le nombre d'étudiants de la L3 est en augmentation (57 en 2018-2019 pour 71 en 2020-2021). Ces effectifs représentent environ 30 % des étudiants inscrits en L2 dans l'UFR STAPS. Il semble que cette formation s'adresse principalement aux étudiants déjà engagés dans le cursus STAPS à Reims.

La formation suit peu la réussite des étudiants. Bien que le conseil de perfectionnement souligne des difficultés de fonctionnement liées à l'hétérogénéité de la population étudiante, il n'existe pas de suivi de la réussite des étudiants.

Il n'existe pas de suivi du devenir des étudiants. De même il n'y a pas de suivi de cohortes et d'étude de l'insertion professionnelle des étudiants selon la méthodologie classique à 30 mois. Il peut être souligné le peu d'informations sur l'environnement socioéconomique et sur les difficultés de poursuites d'études pour les étudiants (dont l'insertion professionnelle n'est pas définie).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les informations données ne permettent pas de se prononcer sur le fait que la formation dispose des moyens nécessaires lui permettant d'atteindre ses objectifs, la référence n'étant pas renseignée. Si nous considérons que le nombre d'EC est un des indicateurs des moyens dont dispose cette formation, le faible nombre d'EC impliqués ou recrutés laisse supposer que cette formation n'est pas dotée par l'université de moyens nécessaires. Par ailleurs la formation ne s'appuie que sur un professionnel. Le conseil de perfectionnement souligne notamment des difficultés de fonctionnement et d'encadrement des mémoires. La question peut donc être posée de la capacité à atteindre les objectifs assignés à une licence 3 STAPS : *Management du sport*. La mobilité entrante ou sortante des EC et les indicateurs relatifs au coût de la formation sont absents.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, outre le conseil de perfectionnement. Le responsable interroge les étudiants chaque semestre via un questionnaire Wooclap ; ce qui lui permet d'évaluer la formation.

Le procès-verbal du conseil de perfectionnement de mai 2021 fait état de quelques difficultés de fonctionnement liées à l'élévation des effectifs étudiants.

Conclusion

Points forts

- Permet à des étudiants d'obtenir une licence mention *STAPS : Management du sport*.

Points faibles

- La mention *STAPS : Management du sport* ne dispose que de la troisième année (hormis deux UE en S3 et un stage de 50 heures en S4) pour l'acquisition des compétences référencées par la fiche RNCP,
- Faible ancrage territorial ou socioéconomique et pas d'ouverture à l'international,
- Équipe pédagogique constituée de peu d'universitaires,
- Des difficultés de fonctionnement liées à une élévation rapide des effectifs étudiants,
- Insertion professionnelle et poursuite d'étude des étudiants non-définies,
- Pas d'unité de recherche support.

Recommandations

- Augmenter le volume d'enseignements en L1 et L2 relatifs spécifiquement à cette mention,
- Utiliser des formes d'intervention pédagogique diversifiées et plus particulièrement l'utilisation de TP dans la formation,
- Renforcer l'équipe pédagogique en interne et en externe : l'effectif d'EC intervenant sur les compétences spécifiques liées au management du sport est très faible et un seul "professionnel" est impliqué dans la formation.

LICENCE SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Sciences et technologies (ST)* de l'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des sciences exactes et naturelles (SEN) est une licence suspendue qui offre un parcours pluridisciplinaire scientifique.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'URCA de favoriser l'insertion professionnelle. La formation correspond à l'ambition de l'URCA qui est de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants, notamment les étudiants scientifiques dépendants de l'axe agro-sciences-environnement, biotechnologies et bioéconomie (AEBB). Elle accueille en troisième année de licence, tous les étudiants de L2 des différentes mentions de l'UFR SEN, désireux d'intégrer le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) Professeur des écoles ou conseiller principal d'éducation*. La formation est en relation avec le rectorat et la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN). Il y a un partenariat avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) et l'intervention de formateurs de cette structure. La pluridisciplinarité est l'essence même de la formation qui comprend des unités d'enseignement (UE) scientifiques (*Chimie, physique, mathématiques, biologie, informatique, géologie*) ainsi que dans des disciplines non scientifiques (*français, anglais, projet professionnel, histoire, géographie*). Les enjeux du développement durable sont abordés dans 6 des 18 projets abordés pendant la formation. La formation ne bénéficie pas de l'aide de projets d'établissement à visée pédagogique.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Il n'y a jamais eu de mobilités sortantes et entrantes.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Une quinzaine d'enseignants-chercheurs ainsi que des personnels de l'INSPE et de la DSDEN assurent les 549 heures d'enseignement de la formation. La formation par la recherche inclut la démarche d'investigation (4 heures) et s'effectue essentiellement sous forme de projets menés par les étudiants. Ceux-ci sont sensibilisés au plagiat dès la première année (L1). Tous les étudiants de la formation qui ont effectué leur L1 à l'URCA ont suivi l'UE *Méthodologie du travail universitaire* (37 heures) qui propose, une formation sur la gestion des ressources disponibles à la bibliothèque numérique de l'URCA, à laquelle sont associés les personnels des services de documentation (six heures). Les horaires d'ouverture des bibliothèques présentent une grande amplitude.

La formation intègre des éléments de pré-professionnalisation préparant à l'entrée dans le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*. La licence *ST* est dispensée en formation initiale et accueille aussi des étudiants ayant un contrat de professionnalisation d'assistant d'éducation (AED, quatre depuis 2019). Elle prépare à l'entrée dans le *MEEF* au cours duquel l'étudiant passera le concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE) ou conseiller principal d'éducation. Elle fait intervenir deux acteurs de l'éducation nationale. Des UE de pré-professionnalisation, directement en lien avec la formation, sont proposées, ainsi qu'un stage (cinq crédits ECTS) en école (trois semaines).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation propose un enseignement construit sur l'alignement pédagogique. Les méthodes pédagogiques font appel à beaucoup de travaux en groupe sur des projets. L'expression orale est l'une des compétences visées. Néanmoins, l'approche par compétences n'est pas mise en place. Il n'est pas fait mention, dans la maquette de la valorisation de l'engagement étudiant.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation propose du travail en groupe, en lien avec l'actualité pour favoriser l'acquisition de compétences qui permettront l'obtention du CRPE en *MEEF*. Les projets tutorés représentent trois ECTS. Des modalités d'enseignement variées, telles que des sorties sur le terrain sont proposées, uniquement en présentiel. Les étudiants en formation initiale et les AED suivent le même enseignement.

L'enseignement de l'anglais est inclus dans la formation. L'enseignement de l'anglais est obligatoire pour tous les étudiants de L3 (24 heures, 12 heures par semestre) mais le manque de professeur d'anglais a mené à une réduction de ces heures pour les étudiants de la formation. L'apprentissage d'autres langues étrangères est possible via la plateforme Altissia.

La formation ne propose pas une offre spécifique pour la formation continue. La licence accueille majoritairement un public en formation initiale. Les étudiants en contrat de professionnalisation (AED) ne bénéficient pas d'un emploi du temps spécifique.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation présente une attractivité constante mais sans atteindre sa capacité maximale. Malgré les campagnes d'information variées, la capacité maximale d'accueil (32) de la formation n'a jamais été atteinte en trois ans et se situe entre 18 et 23 étudiants.

Depuis 2019, l'INSPE a ouvert une licence pluridisciplinaire en trois ans, accessible dès la L1, ce qui a provoqué un manque de visibilité de la licence *ST* qui constitue une L3 « suspendue ». Le nombre de candidatures en licence *ST* n'est pas renseigné.

La formation suit la réussite de ses étudiants, non seulement en licence mais aussi au concours de professeur des écoles. La formation suit le taux de réussite des étudiants qui est de 100% depuis trois ans. Elle suit aussi le taux de réussite au CRPE qui est de 71 à 100 %.

La formation analyse la poursuite d'études dans le master *MEEF PE*. La quasi-totalité des étudiants poursuit en *MEEF* (une vingtaine d'étudiants), principalement à l'URCA.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Une fois par an, une réunion avec les formateurs de l'INSPE a pour objet les pratiques pédagogiques. Aucune demande de mobilités sortantes ou entrantes n'a été émise par les enseignants de la formation.

La formation effectue une évaluation des enseignements et a mis en place un conseil de perfectionnement. La formation effectue une enquête anonyme auprès des étudiants et se base sur les réponses pour proposer des améliorations. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an et inclut des membres de l'équipe pédagogique, des étudiants de l'année en cours et des années antérieures ainsi que des représentants de l'éducation nationale. Il propose des pistes d'amélioration de la formation.

Conclusion

Points forts

- Très bon taux de réussite en L3 et d'accès en CRPE,
- Bonne intégration dans deux mentions du master *MEEF* de l'URCA,
- Autoévaluation de la formation.

Points faibles

- Faible Attractivité,
- Approche par compétences en réflexion,
- Concurrence de la licence pluridisciplinaire de l'INSPE.

Recommandations

- La lisibilité de cette formation doit être améliorée, notamment par rapport à la licence de sciences de l'éducation portée par l'INSPE,
- Le comité soutient le maintien de cette formation qui vise à diversifier le vivier des professeurs des écoles, en leur permettant d'acquérir un bagage scientifique solide.

LICENCE SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Sciences pour l'ingénieur (SPI)* est construite pour permettre aux étudiants titulaires d'un baccalauréat général ou technique scientifique, de poursuivre des études dans les masters et les Écoles d'ingénieurs à dominante mécanique, matériaux et conception, aussi bien à l'EiSINe que dans d'autres établissements. Le programme de la licence *SPI* s'appuie très largement sur les mathématiques, la physique-chimie, les matériaux, la mécanique et la conception pour permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances scientifiques dans le domaine de la technologie et des sciences de l'ingénieur, tout en préparant sa future insertion dans la vie active grâce aux connaissances acquises dans les enseignements relatifs aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, à l'anglais et à la découverte du monde professionnel. Elle s'articule autour de plusieurs parcours : *SPI*, *CUPGE* dont les deux premières années sont identiques au parcours *SPI* avec un socle scientifique renforcé, Santé (L.AS), *CPI* qui apporte une solide formation en matériaux, informatique, langue et humanité, et permet d'intégrer sans concours l'une des trois spécialités au cycle ingénieur de l'ESIREIMS, IFI (troisième année) accessible uniquement en apprentissage et qui permet à des étudiants ou apprentis (Bac+2) de compléter et consolider leur formation scientifique (maths, physique, mécanique...) pour pouvoir accéder à des formations de niveau Bac+5, en particulier les filières d'ingénieurs.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La licence *Sciences pour l'ingénieur* de l'EiSINe s'inscrit totalement dans la structuration du dispositif de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire champardennais de l'URCA. Elle participe au maillage territorial des formations d'ingénieurs tel que défini par la région Grand Est. La licence *SPI*, répond à un besoin socio-économique et industriel local avéré, en adéquation avec le marché du travail et la stratégie d'établissement de l'EiSINe et de l'URCA notamment autour des axes « Industrie du Futur » et « Procédés et Matériaux ». Le programme de la licence *SPI* est également construit en cohérence et en complémentarité avec celui de la licence *EEEE* pour permettre une passerelle entre les deux licences à la suite du premier semestre. Le parcours de la licence *SPI* étant progressif, la spécialisation en matériaux apparaissant principalement en troisième année, il permet d'intégrer des étudiants d'autres formations post-bac directement en L2 ou en L3, après validation de leur cursus antérieur. Les étudiants de L2 *SPI* qui ne souhaitent pas poursuivre d'études longues peuvent se réorienter en licence professionnelle. Les étudiants de la licence *SPI*, désirant poursuivre leur cursus, ont la possibilité de postuler à différents masters dont le master *Ingénierie de conception* de l'EiSINe ainsi qu'à des spécialités d'ingénieurs notamment celles de l'EiSINe. La pluridisciplinarité apparaît dans les maquettes à travers la diversité des disciplines enseignées dans le domaine des sciences et technologies. Le parcours *CPI* intègre de la communication professionnelle et la construction du projet professionnel. Dans le parcours *SPI*, on note un projet machine du semestre 4 au semestre 6 pour un total de 30 heures TD sur les 3 semestres. Les aspects développement durable n'apparaissent pas clairement dans les maquettes (30 heures de CM matériaux & environnement en S3 du parcours *CPI*, modules Energy 1 & 2 en S2 et S4 respectivement du parcours *SPI*).

La formation n'offre pas spécifiquement d'ouverture à l'international. Le recrutement est ouvert à l'international mais rien n'est mis en place spécifiquement. La formation accueille entre 9 et 28 % d'étudiants étrangers sur l'ensemble du cursus.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche correct mais insuffisant dans un cursus ingénieur. L'adossement à la recherche est visible à travers l'implication des enseignants-chercheurs qui assurent 50 % des heures de l'ensemble du cursus du parcours *SPI*, des projets et des stages de L3 qui peuvent être effectués dans les laboratoires de recherche. Il n'y a pas de modules spécifiques pour l'enseignement de l'intégrité scientifique et la déontologie. Ces aspects sont abordés dans les cours de disciplines scientifiques.

La formation entretient quelques relations avec le monde socio-économique. La formation propose seulement huit semaines de stage en L3 dans le parcours *SPI* et n'est pas ouverte à l'alternance (sauf parcours *IFI* ouvert en 2021-2022). Les maquettes sont a priori construites en partenariat avec des industriels. Seuls trois intervenants industriels participent aux enseignements dans le cursus.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques centrées sur les contenus disciplinaires et ne met pas en œuvre une démarche d'approche par compétences à proprement parler. Les maquettes ne présentent pas de matrices de compétences ni de référentiel de compétences. Il n'y a ni certification PIX ni mise en place d'un e-portfolio pour l'évaluation des compétences développées par les étudiants.

La formation propose des pratiques pédagogiques classiques essentiellement autour de cours magistraux et de travaux dirigés. Le nombre d'heures de travaux pratiques est faible, notamment en L1 et L2. Le nombre d'heures allouées au projet est également peu élevé. L'enseignement à distance n'est pas proposé (hors période Covid) mais des activités de pédagogie inversée sont proposées. La formation dispose de lieux adaptés à la diversification des pratiques pédagogiques (fablab, espace de co-working, halle technologique entre autres).

La licence *SPI* permet une ouverture à l'international essentiellement à travers les enseignements d'anglais. Les étudiants bénéficient de la plateforme Altissia de l'URCA pour se former aux langues étrangères en plus des heures prévues dans les maquettes (communication en langue anglaise dans les différents parcours et discipline Energy en anglais dans le parcours *SPI*). Il n'y a pas de certification imposée dans le cursus. La préparation aux mobilités entrante et sortante des étudiants du parcours *SPI* se fait grâce à la direction des relations extérieures et du développement international (DREDI) de l'URCA. Les étudiants du parcours *CPI* ont accès aux réunions de présentation Erasmus.

La licence *SPI* n'est pas ouverte à la formation continue et est en cours d'ouverture à l'apprentissage via le parcours *IFI* (L3) ouvert à la rentrée 2021.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation dispose d'une attractivité croissante. Le nombre de candidats et le nombre d'admis a fortement augmenté en 2020-2021 par rapport aux deux années précédentes. L'équipe pédagogique s'implique dans les actions de communication visant à faire connaître la formation. L'ouverture de nouveaux parcours permet également d'accroître le nombre de candidats et d'étudiants. Cependant, le taux de remplissage reste peu élevé (55 % en 2020-2021 avec 79 admis pour 143 places). Le nombre de bacheliers technologiques reste constant malgré l'augmentation du nombre d'étudiants (7/25 en 2019-2020, 7/79 en 2020-2021).

La formation suit et analyse la réussite des étudiants. Les éléments sont analysés grâce aux données de la scolarité, le conseil de perfectionnement et l'autoévaluation semestrielle. Il n'a pas été possible de calculer des taux de réussite.

La formation et l'URCA ne conduisent pas d'enquête sur le devenir des diplômés au niveau licence. Par ailleurs, la finalité de la formation est la poursuite d'études et non l'insertion professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour fonctionner. La formation s'appuie sur 23 enseignants et enseignants-chercheurs permanents et sur 17 enseignants temporaires pour assurer les enseignements de la formation ayant un nombre d'étudiants qui reste peu élevé par rapport à la capacité d'accueil.

La formation met en place une démarche d'évaluation de la formation. Un conseil de perfectionnement pour le parcours *SPI* est mis en place mais le dernier date de 2019 en raison de la pandémie. Les modifications de fonctionnement mise en œuvre sont analysées et synthétisées dans le procès-verbal du conseil de perfectionnement et des améliorations possibles sont suggérées et notées. Un questionnaire d'évaluation est proposé aux étudiants du parcours *CPI*.

Conclusion

Points forts

- Une attractivité en hausse grâce à l'implication de l'équipe pédagogique dans les dispositifs de communication visant à faire connaître la formation,
- Dynamisme de l'équipe pédagogique pour la proposition d'amélioration de la formation et l'ouverture de nouveaux parcours.

Points faibles

- Lien avec le tissu socio-économique modeste,
- Formation essentiellement axée sur le contenu disciplinaire,
- Pas de suivi des diplômés à travers des enquêtes,
- Taux de remplissage de 55 %.

Recommandations

- Renforcer le nombre d'intervention d'industriels dans les enseignements,
- Développer les approches pédagogiques de type projets interdisciplinaires et les stages industriels dès la deuxième année, voire la L,
- Formaliser la formation à la recherche dans des modules spécifiques de la maquette,
- Renforcer l'aspect développement durable dans la maquette pour une formation qui vise à former de futurs ingénieurs.

LICENCE SCIENCES POUR LA SANTÉ

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence *Sciences pour la santé (SPS)* est une des trois mentions de licence du portail BBTE (Biologie, Biochimie, Terre et environnement), les deux autres mentions étant *Sciences de la vie et de la Terre (SVT)* et *Sciences de la vie (SV)*. Les trois premiers semestres sont communs aux trois mentions. Cette licence permet l'accès aux filières de santé (*Maïeutique, Médecine, Pharmacie, Odontologie, Métiers de la rééducation*). En troisième année, la licence *SPS* offre la possibilité de suivre deux parcours : *Biochimie et Biologie santé*. Après la L2 ou L3, certains étudiants peuvent accéder à une licence professionnelle (LP *Transformation et valorisation des agro-ressources* et LP *Biotechnologies et Bio-industries*). Après obtention de la licence, l'étudiant peut s'orienter soit vers un master à visée recherche puis un doctorat, soit un master à visée professionnelle soit vers une école d'ingénieur en école nationale vétérinaire. En ce qui concerne la poursuite en master recherche, chaque parcours a été conçu pour alimenter et être en adéquation avec une mention ou un parcours de master proposé par l'URCA : le master *Chimie et Sciences du vivant* pour le parcours *Biochimie* et le master *Biologie santé* pour le parcours *Biologie santé*. La licence *SPS* permet aussi de se présenter à certains concours administratifs, scientifiques, techniques de la fonction Publique d'État.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La licence *Sciences pour la santé* s'inscrit dans un des quatre grands pôles à forte expertise scientifique de l'URCA : le pôle santé et plus particulièrement dans l'axe "santé et vieillissement" de la politique scientifique de l'établissement. Cette licence a pour objectif de fournir un vivier important d'étudiants destinés à intégrer un second cycle (masters), et participe de ce fait aux activités de recherche développées, dans ce domaine, en Champagne-Ardenne et plus généralement dans le Grand Est. Il existe localement un partenariat entre la licence *SPS* de l'UFR Sciences exactes et naturelles (SEN) et l'UFR de médecine de Reims, via le parcours L.AS (licence Accès Santé), permettant de recruter les futurs professionnels de santé (filières MMOPK) en fin de première année ou de deuxième année de licence. Les étudiants qui échouent à cette sélection en fin de première année peuvent poursuivre en deuxième année licence *SPS* dès lors qu'ils valident leurs 60 ECTS et retenter l'admission en fin de deuxième année. La formation est à la fois pluridisciplinaire et interdisciplinaire. En effet, elle permet l'acquisition d'une culture scientifique large avec l'apprentissage de disciplines telles que la biologie, la physiologie animale et végétale, la biologie moléculaire, l'écologie, la géologie, la chimie, la physique, l'informatique, les mathématiques.

L'interdisciplinarité est également présente de part les semestres communs avec deux autres mentions de licences (*SVT* et *SV*). La formation intègre en partie certains des 17 objectifs de développement durable (ODD) tels qu'énoncés par l'ONU dans son agenda 2030, d'une part par les sujets abordés au cours de l'enseignement (Écologie, bioénergie, santé humaine, conservation de la biodiversité, biotechnologies au service de l'environnement et de la santé) mais également par son organisation elle-même (accès à une éducation de qualité à tous les étudiants, égalité entre les sexes, innovation...).

La formation n'est pas ouverte à l'international. La formation ne développe pas actuellement une offre spécifique à l'international et le reconnaît comme une véritable faiblesse. Elle l'explique en partie par l'absence d'enseignement en langue anglaise au cours du cursus limitant de ce fait la venue d'étudiants étrangers. Les mobilités tant entrantes que sortantes restent peu nombreuses. Le projet d'un semestre où l'enseignement serait dispensé en langue anglaise (S4) est en cours de réflexion.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Au cours du cursus, les étudiants sont initiés à la méthodologie de la recherche (synthèse des données de la littérature ou acquises expérimentalement, analyse critique de résultats scientifiques, utilisation de la littérature scientifique liée à un thème donné afin d'élaborer une stratégie expérimentale pour répondre à un problème biologique donné, restitution par écrit et par oral d'un travail scientifique). Dès la première année, les étudiants bénéficient d'une visite de la bibliothèque universitaire (BU). Au cours du S3, un élément de cours est consacré à la présentation du monde académique et privé de la recherche. L'étudiant a la possibilité également au cours de son cursus (S3 et S6) de réaliser des stages en laboratoire de recherche.

Le nombre d'heures consacré à la formation à et par la recherche est important (évalué à 65 heures). Une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie semble présente au cours du cursus, pas en tant que telle mais distillée au sein de plusieurs éléments de cours (EC). La formation offre également (et cela est à souligner) la possibilité d'effectuer un stage libre hors périodes universitaires. Un nombre non négligeable d'étudiants (22) ont profité de cette opportunité lors des trois dernières années. Cette initiative est à encourager, cependant il n'est pas précisé dans le dossier comment est assuré le suivi des étudiants en stage.

La formation entretient peu de relations avec le monde socio-économique mais intègre des éléments de professionnalisation. Les acteurs socio-économiques sont relativement peu sollicités au cours de la formation. Ils interviennent principalement au cours des stages ou en tant que participant au conseil de perfectionnement. Bien qu'il soit logique que la majorité de l'enseignement soit dispensé par des chercheurs et enseignants-chercheurs, garantissant ainsi un enseignement au plus près de la recherche, le nombre de professionnels intervenant dans la formation doit être augmenté pour permettre aux étudiants d'être confrontés le plus tôt possible à leur futur milieu professionnel, la licence SPS permettant de plus d'intégrer une LP après une L2 ou une L3. Concernant les stages, certains éléments présents dans le dossier peuvent également prêter à confusion. Des stages en S3 et S6 sont intégrés dans les maquettes de formation avec des ECTS attribués pour ces stages. Cependant, il est noté par ailleurs que ces stages seraient uniquement optionnels en raison de la difficulté de trouver des terrains d'accueil pour tous les étudiants. Le caractère non obligatoire de ces stages d'insertion professionnelle ainsi que le faible nombre d'acteurs socio-économiques intervenant dans la formation est sans aucun doute un point faible de cette licence. Bien que la licence SPS soit annoncée comme une licence généraliste qui a vocation à la poursuite d'études en master, elle offre toutefois la possibilité d'intégrer une L3 professionnelle à la fin de la L2 (sans que l'on sache d'ailleurs le nombre d'étudiants concernés) et elle se doit d'augmenter ses efforts sur cette préparation à l'insertion professionnelle.

Il semble exister une commission spécifique mise en place pour étudier les demandes de VAP (validation des acquis professionnels) et VAE (validation des acquis de l'expérience). Cependant, aucune demande ne semble avoir été formulée au cours des trois dernières années.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met partiellement en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation ne s'inscrit pas dans une approche programme ou approche par compétences. On ne peut que l'encourager à le faire et la crise sanitaire ne peut en être la seule cause. L'implication dans une telle démarche facilitera l'interdisciplinarité et favorisera certainement l'insertion professionnelle des étudiants. La formation privilégie les enseignements en présentiel, la présence de travaux pratiques et la nécessité d'un contact avec les étudiants le justifiant.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Il est remarquable de souligner que la formation a mis en place un enseignement hybride avec de nombreux outils utilisables à distance (capsules mises à disposition sur Moodle afin de préparer aux travaux pratiques, tests Moodle permettant l'auto-formation et l'auto-évaluation des étudiants, forums de discussion). Elle envisage d'utiliser ces mêmes outils dans le cadre de la formation continue où un accueil plus flexible des étudiants est requis. La formation fait donc de réels efforts pour diversifier ses méthodes pédagogiques afin de favoriser la réussite de ses étudiants. Ainsi, elle offre également à ses étudiants, avant leur entrée en première année, la possibilité de se préparer à leur entrée à l'Université en se connectant sur un portail numérique interactif (BBTE Training Lab – portail ImmerSUP). Un partenariat avec l'université des Sciences en ligne (UniSciEL) a permis l'introduction de tests d'auto-positionnement dans toutes les matières de 1^{ère} année. La formation utilise également des outils numériques innovants tels Moodle et Wooclap mis à disposition par l'URCA.

Les espaces d'enseignement sont totalement en cohérence avec les objectifs et les modalités pédagogiques utilisées : salles de cours, salles de travaux pratiques spécialisées, laboratoires de recherche pour certains TP, salles informatiques, laboratoires de langues, bibliothèque universitaire, sorties de terrain... La formation regrette cependant un manque de moyens concernant l'équipement informatique et numérique par rapport aux effectifs.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation en langues étrangères est un des points faibles de la formation et il faut que celle-ci y remédie rapidement. Le volume horaire alloué à la pratique de l'anglais est relativement faible (72 heures maquette réparties sur l'ensemble des années). Les étudiants ont également accès à la plateforme ALTISSIA mais aucune évaluation de l'accès ne semble être faite. L'enseignement s'appuie cependant sur des articles scientifiques en anglais. Bien qu'un test de certification soit mis en place suite à l'arrêté du 3 avril 2020 le rendant obligatoire en licence, il est surprenant de voir qu'aucun niveau seuil ou plancher ne soit exigé.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation n'est pas proposée en alternance. Bien qu'elle propose des VAE ou des VAP, il n'y a eu aucune demande dans les trois dernières années.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La formation participe à de nombreux dispositifs d'information afin d'améliorer sa visibilité et son attractivité auprès des lycéens : participation aux journées portes ouvertes, aux forums étudiants, et mise en place de partenariat avec les lycées de l'académie. La création du portail numérique d'orientation active dans les filières scientifiques et de préparation à l'entrée à l'Université (portail ImmerSUP) déjà évoqué plus haut est une aide supplémentaire et une initiative remarquable. Le nombre de candidats est en perpétuelle augmentation ces trois dernières années (841 en 2018-2019, 1131 en 2019-2020 et 1263 en 2020-2021) ce qui montre une bonne attractivité de la formation. Cette dernière se visualise également par la saturation des capacités d'accueil. Cette augmentation de l'attractivité ne s'explique pas uniquement par la mise en place de la L.AS accès Santé mis en place en 2020-2021. La formation est principalement choisie par les bacs généraux (environ 90 à 95 % des admis) et principalement ceux ayant les spécialités requises. Les candidats admis sous condition « Oui si » suivent la L1 sur deux ans avec des heures consacrées à une remise à niveau dans les disciplines suivantes : *Physique, Chimie, Mathématiques* et *Géosciences* et un renforcement disciplinaire en *Sciences de la vie*.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite aux examens varient selon les années et les promotions entre 59 et 86 % (exception de 97 % pour la L2 en 2019-2020). Il faut souligner en particulier que le pourcentage de réussite en L1 est en constante augmentation ces trois dernières années (63 %, 72 % et 79 %). Cette augmentation du taux de réussite est en partie liée aux dispositifs efficaces mis en place par la formation pour aider ces étudiants et déjà évoqués plus haut : portail numérique ImmerSup, partenariat UNICSCIEL ayant permis l'introduction de test d'auto-positionnement dans différentes matières, parcours aménagé « Oui si » en deux ans pour les étudiants n'ayant pas les attendus de la formation, tutorat étudiant-étudiant. La formation est à féliciter pour la mise en place de tels dispositifs.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle ni la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.

Les enquêtes d'insertion professionnelle ne sont actuellement plus réalisées et la formation est consciente de cette faiblesse et de l'importance de ces enquêtes pour son attractivité.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre total d'enseignants permanents intervenant dans la formation est de 118 et celui des enseignants temporaires de 26. La formation indique que la grande majorité des enseignants est en sur-service et que le nombre total d'enseignants reste insuffisant compte tenu des effectifs grandissants de la licence. Il est effectivement évident que le nombre d'étudiants a fortement augmenté ces trois dernières années (283 en 2018-2019 et 446 en 2020-2021). Cependant le ratio étudiants/enseignant est inférieur à 4 (=3,78) et le nombre d'heures de TP est généralement égal à la moitié des heures de cours magistraux (sauf au semestre 5), le sous encadrement ne semble donc pas évident. Aucune mobilité entrante ni mobilité sortante enseignante n'ont été constatées ces trois dernières années, ce qui confirme la faible ouverture de la formation à l'international, et on ne peut qu'encourager la formation à favoriser la mobilité de ses enseignants. Les enseignants ont la possibilité de bénéficier de formations à différents outils pédagogiques (ex : Moodle, Wooclap, RapidMooc, Teams...). On peut également souligner le projet ImmerSup déjà cité et impliquant plusieurs enseignants de la formation. Des membres de l'équipe pédagogique sont impliqués dans un projet d'hybridation en licence scientifique (Projet HILLSIT) porté en partie par Unisciel. Il est donc évident que de nombreux enseignants sont impliqués dans des projets pédagogiques. Cependant, aucune information n'est donnée dans le dossier sur l'essaimage de ses bonnes pratiques pédagogiques au sein de l'équipe. La formation regrette que les données la concernant ne lui soient transmises par l'établissement qu'au moment de la période d'auto-évaluation pré-évaluation Hcéres. L'équipe pédagogique tente cependant de tirer des enseignements à partir de données qu'elle possède sur l'évaluation des étudiants et des enseignements afin d'améliorer son pilotage.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

L'évaluation des enseignements n'est pas systématique, la formation donnant pour raison essentielle l'interdiction par l'URCA de la faire en raison du règlement général sur la protection des données (RGPD), ceci peut paraître surprenant étant donné que l'évaluation peut ne pas être obligatoire et que le consentement éclairé de l'étudiant doit systématiquement être demandé. Il existe un conseil de perfectionnement comprenant des étudiants, des enseignants ainsi que des professionnels. Il est intéressant de souligner l'initiative d'inviter d'anciens étudiants au sein de ce conseil. Ce conseil analyse les résultats de l'évaluation des enseignements et met en place des actions qui visent à une amélioration de la formation. Cependant, ce conseil ne semble pas siéger régulièrement puisque le compte-rendu présent dans le dossier date de juillet 2019. La crise sanitaire ne peut en être la seule raison, un conseil de perfectionnement pouvant parfaitement se tenir en visioconférence.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche avec une construction des parcours en lien avec les masters de l'établissement,
- Les dispositifs de soutien à la réussite des étudiants (portail ImmerSUP, dispositif Unisciel, tutorat...),
- L'augmentation régulière du taux de réussite en L1.

Points faibles

- Approche par compétences non encore mise en place,
- Évaluation non systématique des enseignements,
- Peu d'ouverture à l'international.

Recommandations

- L'approche par compétences actuellement en réflexion doit devenir un réel objectif,
- L'évaluation des enseignements doit être faite plus régulièrement,
- La formation doit également s'ouvrir à l'international et la mise en place d'enseignements en langue anglaise en sera certainement un des leviers.

LICENCE PROFESSIONNELLE ANIMATION, GESTION ET ORGANISATION DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle est proposée par l'UFR STAPS. L'effectif de la formation est en constante progression et est actuellement de 40 étudiants. Elle s'inscrit à la fois dans le secteur de l'animation et dans celui du sport. Cette formation se caractérise par de la multi-diplomation avec des fédérations sportives. Cinq parcours la composent dans le cadre de partenariats avec les fédérations sportives d'athlétisme, de boxe, de football, de judo et de natation. Le montage de cette formation est original sur le plan national dans le sens où peu d'universités proposent cette offre dans le cadre d'un partenariat avec une collectivité territoriale et les Ministères en charge des sports et de l'animation. Il est à souligner que les étudiants bénéficieront d'une multi-diplomation (universitaire de niveau 6 et fédérale de niveau 4-5). Les enseignements sont la fois en présentiel et en distanciel (synchrone ou asynchrone).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Il est difficile d'évaluer si cette formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.

Elle associe des territoires et des acteurs sectoriels et peut être une solution professionnalisante pour des étudiants ayant suivi un cursus STAPS de l'UFR STAPS de Reims (L1 et L2 STAPS) ou en reprise d'études mais venant de formations des Ministères en charge des sports et de l'animation (65 % /35 %). Elle est donc le fruit d'un partenariat avec le centre régional d'expertise du Ministère en charge des sports (historiquement jeunesse et sport) et du territoire de la ville de Reims.

Cette formation fait écho à certains des dispositifs mis en place dans le cadre du PIA (continuum Bac+3: dispositif AILE) et même si elle ne concerne que peu d'étudiants (une quarantaine) a une envergure nationale. Elle permet de la pluri-diplomation. La partie universitaire positionne la formation au niveau licence et les diplômes des fédérations assurent une reconnaissance par le milieu professionnel même si les niveaux sont inférieurs (six et cinq sous la forme de brevets professionnels ou de certificats de qualifications professionnelles).

Son adossement à la recherche concerne essentiellement la mise en place de 12 heures de TD par des enseignants-chercheurs, mais aussi l'organisation de tables rondes et de conférences en rapport avec les thématiques enseignées.

La dimension internationale n'est pas développée à ce jour mais des partenariats avec des universités belges et luxembourgeoises sont à l'étude.

En 2018-2019 il y a eu deux mobilités sortantes dans le cadre du programme Erasmus.

La formation entretient des liens forts avec le monde socio économique et intègre des éléments de professionnalisation.

Elle a de nombreux partenariats avec l'État (délégation régionale académique à la jeunesse à l'engagement et au sport du Grand Est, la direction des services départementaux de l'Éducation Nationale de la Marne) et des fédérations sportives locales. Ce sont ces partenariats avec ces dernières qui ont permis la création des parcours permettant la pluri-diplomation.

Ces partenariats permettent aussi aux étudiants d'accéder aux publics scolaires lors de leur formation.

Les conditions de développement de la formation en alternance et en formation continue ont été mises en place à la fin du contrat. Par ailleurs, 49 VAP ont été accordées au cours des dernières années notamment pour des étudiants possédant des brevets professionnels ou de Diplômes d'État JEPS.

Les 19 professionnels qui interviennent dans la formation le font dans le cadre des partenariats ci-dessus, notamment dans l'EC 521 où est abordé l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées par la fiche RNCP.

Cette licence professionnelle utilise les outils classiques des formations professionnelles et bénéficie de l'expérience des formations professionnelles du Ministère en charge des sports. La maquette n'est pas organisée en blocs de compétences. Différents modes pédagogiques sont assurés tout au long de la formation pour développer les compétences des étudiants : études de cas, mises en situation, implications en structures, projets pédagogiques et de développement.

La formation développe et diversifie des pratiques pédagogiques innovantes notamment par la mise en place d'enseignements à distance ressemblant au dispositif modulaire et flexible "SHIFT".

La partie commune de la formation est assurée selon un mode hybride (cours en distanciel synchrones et asynchrones) apportant une flexibilité utile pour certains publics étudiants (salariés, sportifs de haut-niveau). Des pratiques pédagogiques variées sont mises en place aussi bien pour la partie en distanciel que pour les parties spécifiques en présentiel, avec entre autres l'utilisation d'outils numériques tels que Moodle, Teams, Zoom, Wooclap.

La dimension internationale n'est pas développée. Cependant, des enseignements en anglais (20 heures) sont proposés et les étudiants ont accès à la plateforme Altissia pour l'enseignement des langues, mise à disposition par la maison des langues de l'URCA. Aucune certification en langue n'est demandée aux étudiants dans cette formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.

Pour réussir l'ouverture de la formation au public en alternance, la maquette a été aménagée, et des rubans pédagogiques ont été réalisés.

La formation est ouverte au public de la formation continue et leur propose un cursus particulier grâce à "l'hybridation agile", il n'y a cependant pour l'instant pas encore d'étudiants qui se sont inscrits sous ce régime.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le partenariat mis en place contribue à la connaissance de la formation et le réseau des partenaires (qui contribuent à faire la promotion de la formation) et facilite son attractivité notamment pour des titulaires de diplômes des Ministères en charge de l'animation et des sports. L'équipe pédagogique participe aussi aux dispositifs d'information sur la formation (flyers de communication, journées portes ouvertes de l'URCA, forums étudiants, actions dans les lycées, réseaux sociaux, etc.). Si le nombre de candidats et leur origine ne sont pas fournis, il est à noter cependant que le nombre d'inscrits a été multiplié par cinq en deux ans (huit étudiants en 2018-2019 pour 40 en 2020-2021), grâce notamment à l'ouverture du parcours *Football*. La possible mise en concurrence avec la L3 Management nécessiterait de connaître l'origine des entrants.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La nature de l'organisation pédagogique facilite le suivi des étudiants (stages et parcours flexibles possibles à distance). L'organisation est en ce sens innovante et inspirée du projet national SHIFT (Staps Hybride Interuniversitaire Flexible Tutorée) au sein duquel plusieurs EC sont actifs. Le projet SHIFT propose une personnalisation des parcours de formation en licence. Ce projet est lauréat de l'appel à projet « parcours *licence flexible* ». La formation s'appuie sur le dispositif d'accompagnement et d'aide à la réussite de l'UFR STAPS (dispositif "100 % Réussite"). De bons taux de réussite sont fournis dans le dossier pour les étudiants de la LP AGOAPS (de l'ordre de 80 % sur les deux dernières années mais variables selon les parcours) ; ils sont attribués aux accompagnements pédagogiques et à l'engagement de l'équipe enseignante.

La formation ne dispose pas d'un outil institutionnel de suivi de l'insertion professionnelle. L'URCA n'a pas mis en place d'enquête pour cette formation. Le responsable de formation s'appuie sur le retour des diplômés et des partenaires pour connaître le devenir des étudiants (structures d'accueil et niveaux de responsabilités). Certains étudiants continuent leurs études en master mais aucun chiffre n'est fourni dans le dossier.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour répondre à ces objectifs autant sur le plan de l'adéquation des contenus à ses objectifs en termes de compétences que sur celui de la reconnaissance de la formation par les partenaires et l'environnement socio-économique. Dix enseignants et enseignants-chercheurs permanents de l'UFR interviennent dans la LP AGOAPS.

La formation s'appuie sur plus sur 19 enseignants temporaires (vacataires, ATER, contractuels) pour assurer les heures d'enseignement. Les enseignants sont accompagnés par le responsable de la formation et le directeur adjoint de l'UFR pour la planification des enseignements, l'appropriation des outils numériques, les modalités de contrôle des connaissances.

La formation a défini un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. En effet, il n'y a pas d'évaluation systématique des enseignements mais un conseil de perfectionnement, composé de représentants académiques, de personnalités extérieures, de professionnels et de représentants étudiants, se réunit chaque semestre. Néanmoins la nature du suivi des étudiants contribue à une évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue. Des bilans pédagogiques et des sondages sont effectués régulièrement par le responsable de la formation.

Conclusion

Points forts

- Formation originale,
- Pluri-diplomation,
- Formation professionnelle associant les principaux acteurs socio-économiques,
- Forte ingénierie de formation avec un conseil de perfectionnement actif.

Points faibles

- Pas de suivi de l'insertion professionnelle,
- Déficit de mobilité notamment à l'international.

Recommandations

- Mettre en place une enquête sur le suivi des diplômés,
- Développer l'ouverture à l'international.

LICENCE PROFESSIONNELLE MAINTENANCE ET TECHNOLOGIE : SYSTÈMES PLURITECHNIQUES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La LP *Maintenance et technologie* mention *Systèmes pluritechniques* possède un parcours *Objets connectés pour l'industrie du futur*. La formation ouverte à la rentrée 2019, en complément du DUT *GEII*, et de certaines spécialités de BTS, elle ne sera pas intégrée au BUT. Elle affiche en 2020 une promotion de 16 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.

La formation s'intègre dans les axes stratégiques de l'établissement. Elle se fonde dans le continuum +3/-3, avec un accueil privilégié d'étudiants issus de DUT et BTS, mais ne montre aucun lien avec la composante SEN (sciences exactes et naturelles), notamment en licence. Aucun partenariat n'est affiché. La pluridisciplinarité fait partie intégrante de la formation, qui ouvre à un spectre large de métiers.

La formation n'est pas ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement.

La formation n'offre ni ouverture à l'international, ni mobilité entrante ou sortante.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche.

La formation n'affiche ni adossement à la recherche, ni enseignements spécifiques relatifs à la recherche, à la documentation, à l'intégrité scientifique et à la déontologie.

Sept EC participent à la formation pour environ 38 % des heures

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation.

La formation a été créée en partenariat avec le monde professionnel, notamment le pôle formation de l'UIMM. Elle est entièrement en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), et son objectif principal est l'insertion professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

Les objectifs et les compétences visés de la formation sont clairement professionnels, avec une prise en compte des compétences acquises en entreprises. Les méthodes pédagogiques ne sont pas encore adaptées à une approche par compétences.

La formation développe et peut diversifier ses pratiques pédagogiques.

La formation s'appuie sur un enseignement traditionnel, en présentiel uniquement. Les outils numériques sont très présents.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

La formation propose 30 heures de formation à l'anglais, mais aucune mobilité entrante ou sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation a été créée avec la contrainte de l'alternance, avec un accueil et un accompagnement personnalisé des étudiants (tutorat). Il n'y a en revanche aucune offre spécifique relative aux publics de formation continue. Le public est constitué de 100 % d'alternants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics.

La formation participe aux JPO. Elle offre 24 places aux candidats titulaires d'un DUT ou BTS, avec un taux d'attractivité inférieur à 1. Le taux de remplissage est seulement de 67 %.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation affiche 93 % de réussite.

La formation n'analyse pas encore l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Avec une insertion professionnelle de 67 % de ses diplômés, la formation ne remplit pas ses objectifs affichés de 75 % minimum d'insertion. Ces données viennent des conseils de perfectionnement, les enquêtes formelles n'ayant pas encore été mises en place.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

Les enseignements sont partagés entre titulaires, vacataires des lycées et vacataires professionnels (six pro pour 13 % des heures).

Les enseignants peuvent participer aux formations diverses portées par l'établissement. La mobilité n'est pas plus de mise que pour les étudiants. Le pilotage de la formation est aux standards de l'IUT, avec des outils communs et un fonctionnement efficace.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

Le service "formation continue" étant certifié ISO9001, il assure une évaluation de la formation.

Le conseil de perfectionnement voit une présence réelle des professionnels et des représentants de l'UIMM, mais pas des étudiants, pour un compte rendu très analytique.

Conclusion

Points forts

- Partenariat UIMM,
- Une formation professionnalisante.

Points faibles

- Faible attractivité,
- Communication vers candidats potentiels,
- Communication vers employeurs potentiels.

Recommandations

- Augmenter la visibilité de la formation, l'attractivité du secteur, l'intérêt des entreprises,
- Porter attention aux dérives de la poursuite d'études,
- Nécessité de réfléchir au maintien de cette licence professionnelle indépendamment d'un BUT.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'ÉNERGIE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Accréditée en 2018, la licence professionnelle *Métiers de l'électricité et de l'énergie (M2E)* est une formation de l'URCA présentant un seul parcours *Chargé de projet en électricité* (six UE de 408 heures d'enseignements + un stage + un projet). Les enseignements sont dispensés, au sein de l'EISINE (école d'ingénieurs en sciences industrielles et numérique) sur le campus sciences de Reims et dans les locaux du lycée Roosevelt de Reims.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est globalement en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Elle offre en effet la possibilité à des étudiants Bac+2 (L2, DUT, BTS) de se professionnaliser dans le domaine de l'électricité et de l'énergie (*Chargé de projet en électricité*). Ouverte à tous les étudiants de l'URCA et autres, elle s'articule particulièrement avec le BTS *Électrotechnique* du Lycée Roosevelt dont certains enseignants et locaux (61 heures sur 408 heures) sont impliqués dans la formation. À visée spécifique, une LP n'a pas vocation à la pluridisciplinarité mais on remarque favorablement la présence d'enseignements complémentaires et transversaux (*Gestion de projet, communication, droit du travail et technique de recherche d'emploi*). La question du développement durable, dont l'établissement fait une priorité dans ses axes stratégiques, n'est pas ou peu concernée dans la formation, ce qui est regrettable pour une offre dans les domaines porteurs de l'électricité et de l'énergie.

La formation n'est pas concernée par l'ouverture à l'international, en accord avec la visée première d'une LP. On note toutefois la présence d'enseignements d'anglais (24 heures) et d'anglais technique (12 heures).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche classique pour une LP, à savoir l'implication d'enseignants-chercheurs dans les enseignements dispensés. La question de l'éthique et de la déontologie est abordée au sein des UE.

La formation semble adapter son offre en relation avec le monde socio-économique mais n'intègre pas tous les éléments de professionnalisation nécessaires. La formation mentionne avoir fait son auto-analyse et choisi d'orienter ses débouchés en direction des besoins du secteur (bureaux d'étude ou production industrielle). Il est dommage que cette réflexion n'ait pas été plus développée dans le dossier. Les enseignements peuvent être suivis en formation initiale ou en formation par apprentissage (60 % des cas en moyenne). Les contrats d'apprentissage sont enregistrés par le CFA de l'Université. Au-delà du projet et du stage en entreprise, les étudiants sont préparés à l'insertion professionnelle par différents éléments constitutifs des enseignements (Droit du travail et de la communication, aide à la rédaction de lettres de motivation et de curriculum vitae). Mais le point le plus problématique est la faible part d'enseignants extérieurs issus du monde socio-professionnel (9 %) dans le volume global d'enseignements, ce dont la formation est consciente par ailleurs. Il est aussi dommage que la formation n'explique pas en quoi elle se différencie de la LP *Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable* de l'UTT.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les contenus pédagogiques sont cohérents avec les débouchés et le niveau d'emploi visé. La formation reste toutefois déclinée sous une approche programme et le développement en bloc de compétences est pour l'instant au stade de la réflexion.

La formation met en place des pratiques pédagogiques classiques. En lien avec son approche programme, la formation est suivie en présentiel sous la forme CM/TD/TP. L'hybridation se résume à la plate-forme Moodle pour les échanges et dépôt de documents. Aucun dispositif d'aide particulier n'existe et les étudiants sont incités à travailler en autonomie. Les enseignements impliquant l'étude et l'utilisation d'électricité ont lieu dans une salle spécifique et dédiée.

Les contenus et les dispositifs de la formation liés à son ouverture à l'international sont classiques pour une LP. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences en anglais (24 heures) et en anglais technique (12 heures). Une certification en anglais a été mise en place en 2021-2022.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont globalement adaptés aux publics de la formation en alternance. Le contenu est conforme à l'arrêté du 6 décembre 2019 (un stage + un projet) même si les crédits ECTS correspondants (18 crédits ECTS) sont légèrement inférieurs au nombre requis (1/3 soit 20 crédits ECTS). Les deux publics étudiants (FI et FA) suivent la formation au même rythme (15 jours en formation puis 15 jours en entreprise pour les alternants). Le pourcentage d'alternants est d'environ 2/3 en moyenne sur les trois dernières années. Tous les étudiants intègrent l'entreprise à partir du mois d'avril (les alternants pour terminer leur contrat et les non-alternants pour réaliser leur stage). Il est dommage que ne soit pas précisé comment s'organise la période de 15 jours pour les non-alternants lorsque les alternants partent en entreprise. Aucun étudiant en formation continue (FC), VAE ou VAP n'est recensé sur la période concernée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe modérément son attractivité auprès de ses différents publics. La diffusion de la formation est surtout locale par le biais du responsable de formation (envoi de plaquettes et présentation dans les lycées et IUT, JPO). Aucune mention du site web n'est faite dans le dossier. En conséquence, le taux de pression est moyen et en légère augmentation : de 1.8 à 2.9 (8, 14 et 15 inscrits pour 14, 23 et 43 candidatures les trois dernières années ; la capacité d'accueil est de 25 places sur la base des dossiers sélectionnés).

La formation suit la réussite de ses étudiants mais manque d'analyse sur certains points. La formation suit bien les taux de réussite de ses étudiants qui sont excellents en FA. Un point reste nébuleux pour ce qui est des étudiants en FI dont le nombre n'est pas cohérent suivant l'onglet du dossier (2, 5, et 7 les trois dernières années selon volet 2. ; 2,1 et 4 selon volet 4.) Selon le calcul, le taux de réussite passe de 100 à 20 et 57 % sur les deux dernières années pour les FI. Le dossier mentionne d'ailleurs que « le taux de réussite des étudiants en FI qui terminent l'année est très satisfaisant (100 %) », ce qui indiquerait un fort taux d'abandon des étudiants en FI qui aurait mérité discussion si cela était avéré.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation analyse la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études mais la nature des enquêtes n'est pas claire. Pour les promotions 2016-2018 qui n'ont donc pas suivi la licence sous cette forme puisque l'accréditation date de 2018, le dossier fournit des résultats qui semblent institutionnels quand il est mentionné dans le dossier que ces enquêtes sont réalisées par le responsable du diplôme, notamment lors des soutenances de stages de fin d'année. Pour ces promotions, le pourcentage de répondants est de 38, 71 et 66 %. Sur la base de ces réponses partielles issues de petits effectifs, le taux d'insertion professionnelle est très bon à 30 mois (90 %) dont 92 % en CDI. Le mode d'enquête est un point d'amélioration à prioriser. Les métiers obtenus (technicien et cadre intermédiaire) sont en cohérence globale avec le niveau visé. La poursuite d'études est marginale (un étudiant en trois ans) en accord avec le rôle d'une LP.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs mais est fragile. La formation implique 14 enseignants pour 408 heures d'enseignements et une promotion de 15 étudiants. Cependant, le pilotage semble beaucoup reposer sur le responsable de formation. Avec un faible effectif, peu de professionnels dans l'équipe pédagogique, un adossement et une dépendance forte d'un lycée en ce qui concerne les entrants (11/18 pour la prochaine année), la formation reste fragile.

La formation ne définit pas clairement son processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation ne bénéficie pas d'une évaluation des enseignements institutionnelle par les étudiants. Le dossier précise toutefois qu'une enquête de fin d'année est réalisée par le responsable, sans plus de détails. Un conseil de perfectionnement existe mais dont la composition ne contient pas d'étudiant si on se réfère au CR versé au dossier.

Ce dernier précise par ailleurs que « la formation répondant au besoin local, avec une insertion professionnelle largement satisfaisante, le conseil de perfectionnement ne peut dégager de marges d'amélioration. Il remarque également que le nombre d'intervenants extérieurs reste limité ». Selon le CR, le CP a surtout vocation à faire un bilan et une présentation des résultats de l'année et de l'emploi du temps de la prochaine ce qui est insuffisant.

Conclusion

Points forts

- Bonne insertion professionnelle à ramener au % de répondants modéré dans les enquêtes.

Points faibles

- Fragilité de la formation en termes de pilotage,
- Une participation de professionnels dans le cœur de métier insuffisante (9 %) et déjà remarquée dans l'évaluation précédente,
- Manque de clarté de l'autoanalyse sur de nombreux points (abandon des étudiants FI ?, étudiant dans le CP ?, % de répondants dans les enquêtes).

Recommandations

- Réflexion de l'établissement sur un soutien à cette formation à court terme pour aider à améliorer son pilotage, son maintien, sa diversification (développement durable notamment) et son ouverture,
- Augmenter le nombre d'intervenants professionnels dans la formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : CONCEPTION DE PRODUITS INDUSTRIELS

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : conception de produits industriels* est portée par département GMP le I'UT de Troyes. La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : conception de produits industriels* fait l'objet d'un partenariat avec le CFAI Sud Champagne et le pôle de formation de l'UIMM. La licence professionnelle (LP) propose un parcours intitulé *Métiers de l'industrie : conception de produits industriels*. La licence professionnelle forme des techniciens bureau d'études, industrialisation, qualité, R&D, concepteur produit ou process.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP s'inscrit dans une offre régionale cohérente et fait partie intégrante du Pôle Sciences du numérique et de l'ingénieur de l'université. Depuis septembre 2021, la LP a ouvert en partenariat avec le CFAI de l'Aube un groupe réservé aux étudiants de BTS *CPI*. Dans le cadre de la mise en place du BUT, le département GMP qui porte la LP, a fait le choix de garder cette licence comme licence « suspendue », afin de préserver le partenariat avec le CFAI de l'Aube. Le positionnement de la formation par rapport aux parcours BUT n'est pas connu.

La formation n'est pas concernée par l'ouverture à l'international, du fait de son positionnement régional et national. A ce jour, La LP ne propose pas de mobilités sortantes ou entrantes. Il n'est fait mention d'aucun partenariat spécifique avec des universités étrangères.

L'adossement à la recherche n'est pas formalisé, néanmoins, des enseignants-chercheurs impliqués dans la formation participent à la sensibilisation des stagiaires à la recherche à travers des TP réalisés dans les laboratoires de recherche (38 heures en matériaux en conception (composites) et 33 heures en *Conception mécanique avancée*).

Le lien avec le monde avec socio-économique du territoire est renforcé par les partenariats avec le CFAI Sud Champagne, le pôle de formation de l'UIMM et le CFAI de l'Aube. L'objectif de professionnalisation de la formation est clairement défini, avec un large panel de métiers identifiés dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'UE connaissance de l'entreprise, dispensé par deux vacataires professionnels permet la sensibilisation des stagiaires au mode de l'entreprise et à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les contenus pédagogiques sont cohérents avec les débouchés et le niveau des emplois visés. Cependant, les approches par compétences ne sont pas encore formalisées. La professionnalisation des étudiants est effective tout au long de la formation grâce aux périodes d'alternance, au projet tutoré industriel et à des visites d'entreprises avec études de cas sur sites industriels. La formation pourra être associée au PIA DEMETERE obtenu fin 2021 dans le cadre d'une virtualisation des postes informatiques de travail afin de faciliter l'accès aux logiciels spécifiques liés à la formation.

La formation met en place des pratiques pédagogiques classiques. La formation est dispensée sous forme de travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). Les enseignements sont dispensés par une équipe pédagogique variée qui regroupe des enseignants-chercheurs, enseignants, et formateurs professionnels, ce qui permet de diversifier les approches pédagogiques.

Une ouverture à l'international qui reste à renforcer. La LP contient une UE dédiée à l'apprentissage et au renforcement de la langue anglaise d'un volume de 42 heures TD (9.5 % des heures de formation). Une Certification ALTISSIA a été mise en place par l'arrêté de licence professionnelle de décembre 2019. Les étudiants peuvent passer une certification TOEIC dans le cadre de l'IUT qui est centre d'examen.

La professionnalisation des étudiants est effective tout au long de la formation grâce aux périodes d'alternance.

La LP est organisée exclusivement en alternance et elle est également accessible par les dispositifs VAE/VAP. Elle est également accessible en formation continue en alternance pour des salariés en reconversion.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité par la participation aux JPO et des forums. La formation affiche une progression de nombres des candidatures (3,3 candidats par place) et des admis, avec un recrutement ouvert à des candidats issus principalement du DUT GMP de l'IUT de Troyes (17/20 stagiaires en 2021-2022), mais on trouve aussi des BTS CPI et CRSA.

Des méthodes pédagogiques pour l'aide à la réussite des stagiaires à formaliser. Le seul moyen d'aide à la réussite mis en place par la formation consiste à réaliser deux enquêtes de satisfaction par année.

La formation affiche un taux d'insertion professionnelle de 100 %, avec un vivier d'emploi localisé principalement dans la région Champagne-Ardenne et l'Aube. Le taux de poursuite d'étude conséquent questionne sur les missions d'une LP (50 % en 2018-2019, 55 % en 2019-2020 et 43,47 % en 2020-2021).

Environ 50 % des stagiaires continuent dans une formation Bac+5, écoles d'ingénieur ou master en alternance. La poursuite d'étude se réalise le plus souvent à l'initiative de l'entreprise qui accueille le stagiaire à la fin de ses études en LP.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation s'inscrit dans une démarche qualité à travers la certification ISO 9001 du service formation continue et en alternance de l'IUT. Chaque année, deux enquêtes de satisfaction sont réalisées dans le cadre d'une démarche qualité. Les stagiaires évaluent les enseignements à la fin de chaque semestre. L'équipe pédagogique est variée et complémentaire, elle est composée de 20 personnes, enseignants-chercheurs, enseignants, et formateurs professionnels qui assurent 35 % des enseignements.

Le livret de l'alternant reste à être formalisé pour l'ensemble des stagiaires. Pour l'instant, le livret a été mise en place que pour les stagiaires gérés par la CFAI.

La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement qui doit se réunir à la fin de l'année universitaire et auquel participent enseignants de l'IUT, enseignants extérieurs et stagiaires. Cependant, les indicateurs du dossier d'autoévaluation ne permettent pas d'évaluer la régularité des ces conseils et la mise en place des décisions du conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Implication forte des professionnels.

Points faibles

- Positionnement par rapport aux parcours BUT GMP,
- Poursuite d'études élevé.

Recommandations

- Positionner plus clairement la formation par rapport aux parcours BUT, afin d'éviter une mise en concurrence au sein même du département qui porte la licence professionnelle,
- Analyser le taux des stagiaires en poursuite d'études et veiller aux objectifs d'insertion professionnelle immédiate d'une LP.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : CONCEPTION ET PROCESSUS DE MISE EN FORME DES MATÉRIAUX

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers de l'industrie : Conception et processus de mise en Forme des matériaux* de l'École d'ingénieurs en Sciences industrielles et numérique - EISiNe s'inscrit dans l'offre de formation de l'URCA. La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux* (MICPM) propose trois parcours *Conception et fabrication Intégrée (CFI)*, *Fabrication additive (FA)* et *Métallurgie, forge, fonderie (MFF)* ouvert en 2019.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP s'inscrit dans la stratégie de l'établissement en adéquation avec le plan de relance industriel de la France. La licence professionnelle répond à un besoin socio-économique et industriel local, en adéquation avec le marché du travail et la stratégie de l'EISiNe et de l'URCA notamment autour des axes « Industrie du futur » et « Procédés et matériaux ». Le positionnement de la formation par rapport aux parcours BUT proposés par l'IUT n'est pas connu.

Des mobilités sortantes ou entrantes peuvent être proposées par la direction des relations extérieures et du développement international (DREDI) de l'URCA. Cependant aucun étudiant n'a profité de mobilité entrante ou sortante dans la formation ces trois dernières années.

L'adossement à la recherche n'est pas formalisé, néanmoins, des enseignants-chercheurs impliqués dans la formation participent à la sensibilisation des stagiaires à la recherche. Un fablab et des équipements de recherche sont mis à disposition des stagiaires dans le cadre de leur TP. Les étudiants peuvent également effectuer des stages industriels au sein des laboratoires.

Le lien avec le monde socio-économique du territoire est renforcé par un partenariat avec le CFAI/Pôle formation et la participation au campus des métiers et des qualifications d'excellence procédés et matériaux innovants Grand Est. La collaboration avec le CRIT matériaux innovation, qui se concrétise par la participation des deux intervenants du CRIT dans la formation renforce les liens socio-économique de la formation. L'objectif de professionnalisation de la formation est clairement défini, avec un large panel de métiers identifiés dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Plus de 60 % de la formation est dispensée par des vacataires professionnels.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les contenus pédagogiques sont cohérents avec les débouchés et le niveau des emplois visés. Toutefois la structuration de la formation en bloc de compétences est pour l'instant au stade de la réflexion.

La formation met en place des pratiques pédagogiques classiques. Les enseignements qui totalisent 502 heures équivalent TD et 200 heures de projet tutoré sont faits sous forme de travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et cours magistraux (CM). Le contenu pédagogique apporte les compétences nécessaires en adéquation avec les périodes d'alternance. La formation est dispensée par une équipe comprenant quatre enseignants-chercheurs, cinq enseignants titulaires en contractuels et 15 formateurs professionnels.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour l'ouverture à l'international. 30 heures TD sont dédiées à l'apprentissage et au renforcement de l'anglais. Les étudiants bénéficient également d'une plateforme d'enseignement des langues Altissia accessible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 qui propose 23 langues. Ils ont d'autre part la possibilité de passer le TOEIC.

La professionnalisation des étudiants est effective tout au long de la formation grâce aux périodes d'alternance ou à travers un projet tutoré (+200 heures) ou des stages (de 12 à 16 semaines) pour les étudiants en formation initiale. La LP est proposée en formation initiale et par alternance et en formation continue (avec un ou deux étudiants en formation continue (FC) par promotion) mais sans dispositifs spécifiques. 1/3 des étudiants sont en formation initiale et 2/3 en formation initiale par alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe son attractivité par la mise en place de dispositifs d'information via des présences à des JPO, la nuit de l'orientation, les réseaux sociaux, média le site de l'école la participation au campus des métiers et des qualifications d'excellence procédés et matériaux innovants Grand Est et aux partenariats avec l'UIMM/Pôle formation / CFAI qui assure cohérence de la formation par rapport aux besoins du monde économique.

La formation affiche une réelle attractivité auprès de ses différents publics (3,4 candidats pour une place) , avec un recrutement ouvert à des candidats issus de Bac+2 dans le domaine de la conception mécanique, des procédés de fabrication et de la transformation des matériaux.

Les capacités d'accueil sont remplies seulement à 80 %.

Les démarches d'aide à la réussite et les dispositifs d'accompagnement ne sont pas pour l'instant formalisés.

Sur les trois dernières années (2018-2021) le taux de réussite dans les trois parcours varie entre 78 et 85 %.

La formation a mis en place des enquêtes sur le devenir des stagiaires. L'analyse de l'insertion professionnelle et celle de la poursuite d'études des diplômés font l'objet d'une enquête systématique et sont assurées par l'Observatoire du suivi de l'insertion professionnelle des étudiants (OSIPE) de l'université de Reims Champagne-Ardenne. Le taux des réponses aux enquêtes reste faible, entre 42 et 64 % pour les enquêtes réalisées entre 2018 et 2021. On remarque 50 % de poursuites d'études parmi les réponses données.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'un processus d'évaluation interne partiel. Les démarches qualité mise en place dans le cadre de la formation ne sont pas formalisées. Le suivi des stagiaires et les relations avec les partenaires industriels est organisé via l'Observatoire du suivi de l'insertion professionnelle des étudiants (OSIPE) de l'URCA.

La formation dispose d'un potentiel de 24 formateurs (enseignants-chercheurs, enseignants, contractuels et vacataires professionnels) pour un volume horaire de 502 heures équivalent TD et 200 heures de projet tutoré.

La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement composé de 12 membres : quatre enseignants, quatre étudiants et quatre professionnels. Cependant la formation rencontre des difficultés de constitution pour réunir Le conseil de perfectionnement, ce qui peut être préjudiciable pour la mise en place des actions correctives.

Conclusion

Points forts

- Implication forte des professionnels,
- L'équipe pédagogique variée et complémentaire.

Points faibles

- Absence de la régularité du conseil de perfectionnement,
- Dispositifs d'aide à la réussite peu développés,
- Positionnement par rapport aux BUT de l'IUT.

Recommandations

- Rendre le conseil de perfectionnement plus effectif,
- Développer les dispositifs d'aide à la réussite pour améliorer les taux,
- Éclaircir le positionnement de cette LP par rapport aux BUT de l'IUT.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : GESTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : Gestion de la production industrielle (GPI)* est rattachée au département génie mécanique et productique (GMP) de l'IUT de Reims-Châlons-Charleville. La licence professionnelle *PMI* se déroule sur le site de Reims de l'IUT RCC et au pôle formation de l'UIMM Champagne-Ardenne. La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : Gestion de la production industrielle* propose un parcours *Production et maintenance industrielles* qui a pour vocation de former des cadres intermédiaires en charge des équipements de production dans les entreprises manufacturières.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP s'inscrit dans une offre régionale cohérente. La formation a pour objectifs de répondre à une forte demande des industriels des bassins champenois et ardennais, de techniciens d'encadrement de haut niveau, polyvalents dans les métiers de la production et de la maintenance. Par son offre de formation, la LP *Métiers de l'industrie : Gestion de la production industrielle (GPI)* complète une offre de formation autour de l'industrie du futur composée des formations industrielles de l'IUT RCC et de l'EisiNE. Par sa formation la LP offre une double compétence, productique/maintenance. Le positionnement par rapport aux parcours du BUT n'est pas clairement défini.

Une formation ouverte à l'international. De la mobilité entrante est favorisée grâce au programme « Mexprotec » de l'ADIUT. Du fait de sa formation en alternance, la LP ne propose des mobilités sortantes.

L'adossement à la recherche n'est pas formalisé, néanmoins, des enseignants-chercheurs (10/23) rattachés au laboratoire ITheMM interviennent activement dans la formation pour un volume 244 heures (60 %), ce qui favorise la sensibilisation des stagiaires à la recherche. Les étudiants sont sensibilisés à la déontologie et à l'intégrité scientifique via les cours de "création d'entreprise" et de "communication".

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique grâce au Club entreprises de l'IUT, créé en 2019 qui regroupe plus de 80 partenaires industriels, ce qui facilite les échanges entre les représentants de la filière et la formation. L'objectif de professionnalisation de la formation est clairement défini, avec un large panel de métiers identifiés dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le volume horaire assuré par des vacataires professionnels représente 40 % d'un volume total de 409 heures. La professionnalisation des étudiants est effective tout au long de la formation grâce aux périodes d'alternance ou les stages pour la formation initiale (15 semaines de stages en formation initiale et 30 à 38 semaines pour la formation en alternance).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les contenus pédagogiques sont cohérents avec les débouchés et le niveau des emplois visés. Toutefois la structuration de la formation en bloc de compétences est pour l'instant au stade de la réflexion, une approche par apprentissage et une approche plus académique par le biais de blocs de compétences sera mise en place. Le contenu pédagogique apporte les compétences nécessaires et en adéquation avec les périodes d'alternance. Par sa formation la LP offre une double compétence, productique/maintenance. En 2021, l'IUT RCC a mis en place un e-portfolio (MAHARA) qui sera actif en LP dès la prochaine rentrée.

La formation met en place des pratiques pédagogiques classiques. 440 heures de formation équivalent TD sont dispensées sous la forme des travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et cours magistraux (CM).

Les contenus et les dispositifs de la formation, liées à son ouverture à l'international sont classiques pour une LP. Dans le cadre de l'ouverture internationale, 20 heures TD sont dédiées à l'apprentissage et au renforcement de l'anglais. La certification obligatoire en langue anglaise est mise en place depuis la rentrée 2021.

La formation est adaptée aux publics de la formation continue et en alternance. La LP est proposée en alternance (17 stagiaires / 25 en 2021-2022) et formation initiale, et elle est également accessible par les dispositifs VAE et VAP. Cependant la formation en alternance est privilégiée. Possibilité de formation continue par l'intermédiaire du dispositif Pro-A.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation veille à sa promotion par la mise en place des dispositifs d'information via des présences à des JPO et forums. La formation affiche une réelle attractivité auprès de ses différents publics, avec un recrutement ouvert à des candidats issus des DUT Scientifiques (1/3), BTS Technologiques (2/3). La formation s'adresse également à des étudiants de L2 scientifiques et des formations type Bac+2 étrangers notamment le programme « Mexprotec » de l'ADIUT.

Les démarches d'aide à la réussite et les dispositifs d'accompagnement sont formalisées. Le suivi des stagiaires et les relations avec les partenaires industriels se réalisent dans le cadre d'une démarche de certification ISO 9001. Les enquêtes de suivi sont réalisées dans le cadre de la démarche qualité de l'IUT, par le service des enquêtes et de l'insertion professionnelle de l'URCA. Un livret d'alternance est mis en place, afin de permettre aux alternants d'observer et analyser leur progression. La formation affiche un taux de réussite supérieur à 90 %.

La formation a mis en place des enquêtes sur le devenir des stagiaires. La formation affiche un taux d'insertion professionnelle à 30 mois ces trois dernières années se situe entre 60 et 78,9 %.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le pilotage de la formation est cohérent et répond aux exigences de la certification ISO 9001. Pour le pilotage de la LP, des procédures ont été mises en place dans le cadre de la certification ISO 9001 du SFCA de l'IUT notamment l'évaluation de la formation et du formateur et un suivi de l'insertion immédiate des diplômés. Une amélioration continue des pratiques professionnelles dans le respect de l'ensemble des règles législatives, réglementaires et institutionnelles est mise en place, afin de répondre aux exigences de la profession. Le suivi de l'acquisition des compétences par les équipes pédagogiques n'est pas formalisé. Les 440 heures équivalent TD sont assurées par une équipe de 23 formateurs, qui comporte des enseignants-chercheurs (40 %), enseignants et vacataires du secteur privé (30 %), ce qui permet de diversifier les méthodes pédagogiques.

La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement qui se réunit systématiquement. Un processus d'auto-évaluation est également mise en place.

Conclusion

Points forts

- Implication forte des professionnels,
- La professionnalisation des stagiaires.

Points faibles

- Ouverture à l'international,
- Le positionnement par rapport aux parcours du BUT.

Recommandations

- Positionner plus clairement la formation par rapport aux parcours BUT, afin d'éviter une mise en concurrence au sein même du département qui porte la licence professionnelle.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : MÉCATRONIQUE, ROBOTIQUE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : Mécatronique, robotique* est portée par l'institut universitaire de technologie de Reims-Châlons-Charleville (IUT RCC - site de Reims) en partenariat avec le pôle formation de l'union des industries et métiers de la métallurgie de Champagne-Ardenne (UIMM CA). La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique* propose un parcours *Robotique et industrie du futur* qui a pour vocation de former de techniciens intermédiaires de l'industrie dans les secteurs de la mécanique, de l'automobile, de l'aéronautique, de la plasturgie, etc.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en phase avec les défis de la "transition industrielle", l'une des trois priorités stratégiques régionales de l'enseignement supérieur, recherche, innovation 2020-2030 (SRESRI). La formation s'inscrit dans l'offre de formation dans le domaine de la robotique et des automatismes industriels, proposées par l'IUT de l'URCA (IUT RCC – IUT Troyes) et dans la continuité des formations à niveau Bac+2 *GMP*, *GIM*, *MP*, *PEC* et *GEII*. L'offre de formation est également renforcée par le partenariat académique avec le Pôle formation UIMM CA. Le positionnement de la formation par rapport aux parcours BUT n'est pas connu.

La formation n'est pas concernée par l'ouverture à l'international, du fait de son positionnement régional et national, néanmoins, 30 heures TD sont dédiées à l'apprentissage et au renforcement de l'anglais. A partir de 2021, une certification (Altissia) en anglais est obligatoire.

Un adossement à la recherche est à formaliser, néanmoins, des enseignants-chercheurs du CReSTIC (E.A. 3804) et de l'ITHeMM (E.A. 7548) qui mènent des recherches dans le domaine de l'industrie du futur et de la robotique sont impliqués dans la formation et participent à la sensibilisation des stagiaires à l'intégrité scientifique et à la déontologie.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique grâce au club entreprises créé en 2019 de l'IUT, qui regroupe plus de 80 partenaires industriels, ce qui facilite les échanges entre les représentants de la filière et la formation. L'objectif de professionnalisation de la formation est clairement défini, avec un large panel de métiers identifiés dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Un découpage disciplinaire de la formation cohérent qui s'appuie sur une maquette basée sur une approche par compétences. Les unités d'enseignements programmées permettent la maîtrise des connaissances dans le domaine de la robotique, les systèmes mécaniques poly articulés et la technologie des systèmes automatisés. L'organisation de la formation est claire et adaptée aux contraintes particulières à ses spécificités. Le programme et le calendrier de la formation montrent une cohérence certaine entre les thèmes traités en formation, et les compétences et savoir-faire à mettre en place ensuite en entreprise.

La formation met en place des pratiques pédagogiques classiques. La formation est dispensée sous forme des travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et cours magistraux (CM). Un bon équilibre des intervenants dans la formation, avec 40 % des enseignements réalisés à l'IUT par des enseignants-chercheurs et enseignants spécialisés. Les autres enseignements (60 %) sont réalisés au pôle formation UIMM CA par des formateurs professionnels.

Les contenus et les dispositifs de la formation, liés à son ouverture à l'international sont classiques pour une LP, avec un volume horaire de 30 heures TD dédiées à l'apprentissage et au renforcement de l'anglaise.

Une vraie cohérence entre les savoirs proposés par les périodes en formation, et les savoir-faire à mettre en œuvre en entreprise. La professionnalisation des étudiants se fait tout au long de la formation grâce aux périodes d'alternance. Le contenu pédagogique apporte également les compétences nécessaires en adéquation avec les périodes d'alternance. Le programme et le calendrier de la formation montrent une cohérence certaine entre la formation universitaire, et les compétences et savoir-faire à mettre en place en entreprise. Afin de préparer les stagiaires pour l'insertion professionnelle diverses ressources spécifiques à l'entrepreneuriat sont dispensées (40 heures). La formation est proposée à 100 % en alternance, en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation avec des entreprises locales et régionales. La formation est proposée également en formation continue (FC). Des démarches VAE et VAP sont également proposées, et la formation étant déclinée en blocs de compétence peut accueillir un public de formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation affiche une réelle attractivité auprès de ses différents publics, avec un recrutement ouvert à des candidats issus principalement des DUT *Génie mécanique et productique*, BTS *Maintenance des systèmes*, des BTS *Conception et réalisation de systèmes automatisés* et DUTGIM (*Génie industriel et maintenance*). Une progression du nombre des candidatures et des inscrits dans la LP est indiquée, corrélée avec les défis de la "transition industrielle" des partenaires industriels. Pour l'année 2020-2021 la LP affiche 84 candidatures pour 20 inscrits et une capacité d'accueil de 16.

Les démarches d'aide à la réussite et les dispositifs d'accompagnement ne sont pas pour l'instant formalisés. Cependant une remise à niveau dans certaines matières est mise en œuvre, afin de favoriser la réussite des divers publics entrants. La formation affiche un taux de réussite supérieur à 90 %.

La formation a mis en place des enquêtes sur le devenir des stagiaires. L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés font l'objet d'une enquête systématique réalisée à six mois et à 12 mois par le SFCa de l'IUT. La formation affiche des taux d'insertion professionnelle à 30 mois de 100 %.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le pilotage de la formation est cohérent et répond aux exigences certification ISO 9001. Des procédures ont été mises en place dans le cadre de la certification ISO 9001 du SFCa de l'IUT notamment l'évaluation de la formation et du formateur et un suivi de l'insertion immédiate des diplômés. Cependant, le suivi de l'acquisition des compétences par les équipes pédagogiques n'est pas formalisé. Les 455 heures de formation sont assurées par une équipe de 11 enseignants et vacataires professionnels, dont 46 % d'enseignants-chercheurs, 27 % formateurs spécialisés et 27 % vacataires professionnels.

La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement qui intègre des professionnels du secteur et qui se réunit systématiquement. La mise en place du conseil de perfectionnement permet la bonne connaissance de tous les acteurs et d'assurer la bonne adéquation entre formation et compétences attendues par les entreprises.

Conclusion

Points forts

- Implication forte des professionnels,
- L'insertion professionnelle.

Points faibles

- Le positionnement par rapport aux BUT de l'IUT.

Recommandations

- Positionner plus clairement la formation par rapport aux parcours BUT, afin d'éviter une mise en concurrence au sein même du département qui porte la licence professionnelle.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU BOIS

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) mention *Métiers du bois*, parcours GDCo (de la gestion durable de la forêt à la commercialisation des bois et dérivés) est dispensée à l'UFR sciences exactes et naturelles et à l'EPLFPA du Balcon des Ardennes. La formation s'insère au sein du Pôle de recherche agro-sciences-environnement, biotechnologies et bioéconomie et de la structure fédérative de recherche Condorcet de l'établissement. La formation est également labellisée par le pôle bioéconomie for change, bénéficiant ainsi d'une reconnaissance nationale et européenne. Elle peut accueillir, en formation initiale, des étudiants titulaires d'une L2 générale, d'un BTS ou d'un DUT. Elle est aussi ouverte à l'apprentissage.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La bioéconomie, priorité de l'établissement, est au cœur de cette licence professionnelle qui s'insère au sein du pôle de recherche agro-sciences-environnement, biotechnologies et bioéconomie et de la structure fédérative de recherche Condorcet de l'établissement. Elle dispense des enseignements dans la continuité du cycle L1-L2 et DUT de l'établissement et également ouverte aux BTS des établissements partenaires. Elle est présentée comme étant complémentaire aux autres LP de l'établissement. Les enseignements sont pluridisciplinaires avec un découpage en tronc commun et tronc spécifique. La formation est basée à la fois sur des connaissances scientifiques et techniques spécifiques à la filière bois et sur la commercialisation et le marketing. L'aspect lié au développement durable est inclus directement dans les thématiques des modules mais cela n'apparaît pas clairement dans la maquette d'après les intitulés.

La formation est peu ouverte à l'international. La formation est surtout dédiée à une insertion régionale. Il n'y a ni mobilité entrante, ni mobilité sortante sur les trois dernières années. Un partenariat est établi avec des organismes belges sur la gestion des forêts et la biodiversité. Il n'est pas donné de détails sur la forme et l'ampleur de ce partenariat.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche classique pour ce type de formation. L'adossement à la recherche de la formation tient principalement à l'implication d'une dizaine d'enseignants-chercheurs dans le tronc commun de la formation. Le nombre d'heures consacrées à la méthodologie informationnelle et documentaire est faible (deux heures).

La formation est bien ancrée dans le monde socio-économique. La maquette a été construite en collaboration avec des intervenants professionnels de la filière bois. La formation s'appuie sur différents intervenants (20 au total) : 30 % par des enseignants académiques de l'URCA, 20 % par les enseignants de l'EPL et 50 % par des professionnels du secteur. Ces derniers sont également impliqués dans le conseil de perfectionnement ainsi que dans les jurys de projets tutorés et de missions professionnelles. Des visites d'entreprises sont menées dans le cadre de la formation. Certains modules de la maquette sont directement en lien avec l'insertion professionnelle : droit du travail, management, gestion de projet, construction du projet professionnel. Cette LP est ouverte en alternance et à la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes et pratiques pédagogiques variées mais classiques sans détailler sa démarche d'approche par compétences. La maquette de la formation présente des formats d'enseignements de type cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et projets tutorés. Les unités d'enseignement sont conçues pour apporter des compétences techniques, scientifiques et professionnelles mais la matrice des compétences et le référentiel de compétences de la formation ne sont pas fournis. Il n'y a pas de certification PIX proposée aux étudiants ni d'évaluation des compétences par le biais d'un e-portfolio. Des mises en pratique sur le terrain permet aux étudiants de découvrir et utiliser des engins forestiers et autres matériels spécifiques du domaine.

La formation n'est pas destinée à l'international. La maquette indique cependant un module de 25 heures d'anglais technique et commercial en semestre 2 et un module de 40 heures destiné aux techniques commerciales internationales. Il n'y a pas à ce jour de certification obligatoire en langue.

La formation est adaptée à l'alternance. Il n'y a pas de dispositifs spécifiques pour les étudiants en formation continue mais ces derniers peuvent suivre les mêmes enseignements que les étudiants en formation initiale. Les étudiants en alternance suivent l'intégralité de la formation en 18 mois avec une alternance une semaine-une semaine. La formation accueille très peu d'étudiants en formation continue et en alternance, respectivement 2/16 et 3/16 en 2020-2021.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est en cours d'amélioration. L'équipe pédagogique en charge de la formation participe aux dispositifs tels que les salons, les portes ouvertes, les visites et l'utilisation des réseaux sociaux pour faire connaître la formation. L'utilisation de la plateforme e-candidat a permis d'augmenter le nombre de candidatures. Le taux de pression est passé de 1,1 candidats par place offerte à 2,8. Le taux de remplissage est, lui, passé de 56 % à 106 % (17 inscrits pour 16 places) en trois ans. L'origine des candidats (L2, BTS, IUT) n'est pas fournie. La mise en place des BUT peut-elle avoir une influence négative sur l'attractivité en termes de nombre de candidatures et d'admission ?

La réussite des étudiants dans la formation est moyenne pour une licence professionnelle. Les taux de réussite sont aux alentours de 75% sauf en 2019-2020 (36 %), conséquence de la crise liée au Covid-19.

La formation analyse l'insertion professionnelle de ses étudiants. Des enquêtes d'insertion sont mises en place à 6, 12 et 30 mois mais les taux de réponses sont faibles. Pour les années où les taux de réponses sont corrects, on note une très bonne insertion professionnelle à 18 mois et à 30 mois. Quelques rares étudiants (un ou deux par an) poursuivent en master.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose globalement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre d'heures équivalent TD de la formation est de 515 heures dont 130 heures sous forme de cours magistraux. Quatorze enseignants et enseignants-chercheurs participent aux enseignements ainsi que vingt-cinq enseignants temporaires dont des intervenants professionnels du domaine et des enseignants de l'établissement partenaire (EPL).

La formation s'appuie sur un conseil de perfectionnement pour faire évoluer ses contenus de formation mais aucun dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants n'a été mis en place pour cette formation.

Conclusion

Points forts

- Formation bien ancrée dans le monde socio-économique (55 % des enseignements assurés par des professionnels de la filière bois),
- Taux d'insertion professionnelle élevé.

Points faibles

- Nombre d'alternants faible,
- Attractivité peu élevée,
- Taux de réussite moyen.

Recommandations

- Améliorer l'attractivité et les taux de réussite par le biais de l'alternance et de pratiques pédagogiques basées sur le déploiement d'une approche par compétences,
- Développer l'alternance pour renforcer encore les liens avec le monde socio-économique.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU BTP : BÂTIMENT ET CONSTRUCTION

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La LP *Métiers du BTP mention Bâtiment et construction* portée par l'IUT Reims Châlons Charleville possède un parcours *Modélisation des informations du bâtiment (BIM)*. La formation ouverte à la rentrée 2019, en complément du DUT GCCD et de certaines spécialités de BTS, elle ne sera pas intégrée au BUT. Elle affiche en 2020 une promotion de 16 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.

La formation s'intègre dans les axes stratégiques de l'établissement. Elle se fonde dans le continuum +3/-3, avec un accueil privilégié d'étudiants issus de DUT et BTS, mais ne montre aucun lien avec la composante SEN (sciences exactes et naturelles), notamment la licence *Génie civil*. Des partenariats existent avec des lycées de la zone géographique, qui apportent les compétences technologiques de leurs équipes. La pluridisciplinarité et les enjeux du développement durable font partie intégrante de la formation, qui ouvre à un spectre large de métiers. La formation s'appuie plus sur les partenariats de l'IUT et le monde professionnel que sur les actions de l'établissement.

La formation n'est pas ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement.

La formation n'offre ni ouverture à l'international, ni mobilité entrante ou sortante.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche autre que la participation d'enseignants-chercheurs.

La formation n'affiche ni adossement à la recherche, ni enseignements spécifiques relatifs à la recherche, à la documentation, à l'intégrité scientifique et à la déontologie.

Cinq EC participent à la formation pour environ 20 % des heures.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation.

La formation a été créée en partenariat avec le monde professionnel. Elle est entièrement en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), et son objectif principal est l'insertion professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

Les objectifs visés de la formation sont clairement professionnels, avec une prise en compte des compétences acquises en entreprises. Les méthodes pédagogiques ne sont pas encore adaptées à une approche par compétences.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques.

La formation s'appuie intégralement sur les outils numériques, pour un petit groupe d'étudiants. Elle se passe sur un seul lieu (salle informatique dédiée), en présentiel, avec un bureau à distance possible si besoin en situation exceptionnelle.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

La formation propose 15 heures de formation à l'anglais, mais aucun accompagnement à la mobilité entrante ou sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.

La formation a été créée avec la contrainte de l'alternance, avec un accueil et un accompagnement personnalisé des étudiants (tutorat). Il n'y a en revanche aucune offre spécifique relative aux publics de formation continue. Le public est constitué de 100 % d'alternants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La formation participe aux divers forums, salons et JPO. Elle offre 16 places aux candidats titulaires d'un DUT ou BTS, avec un taux d'attractivité supérieur à neuf dès la deuxième promotion. Le taux de remplissage est de 100 %.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation affiche 100 % de réussite sur ses deux promotions.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Avec une insertion professionnelle de 87 % de ses diplômés, la formation remplit ses objectifs affichés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

Les enseignements sont partagés entre titulaires, vacataires des lycées et vacataires professionnels (sept pro pour 39 % des heures). Les enseignants sont tous formés aux évolutions des logiciels, avec un essaimage de leurs compétences vers les formations de l'IUT. La mobilité n'est pas plus de mise que pour les étudiants. Le pilotage de la formation est aux standards de l'IUT, avec des outils communs et un fonctionnement efficace.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

Le service formation continue étant certifié ISO9001, il assure une évaluation réelle de la formation, et même si le taux de réponses des usagers est faible, le bilan est positif.

Le conseil de perfectionnement voit une présence réelle des professionnels et des usagers, pour un compte rendu plus axé sur la présentation que sur l'évolution de la formation.

Conclusion

Points forts

- Les objectifs de professionnalisation des étudiants sont clairement affichés,
- Insertion professionnelle effective des diplômés,
- Liens forts avec le monde socio-économique régional,
- Une formation très attractive au taux de réussite élevé.

Points faibles

- Absence d'approche par compétences.

Recommandations

- Réfléchir à l'approche par compétences.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU BTP : GÉNIE CIVIL ET CONSTRUCTION

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La LP mention *Métiers du BTP : génie civil et construction* possède un parcours *Géomètre projeteur en travaux publics*. La formation ouverte à la rentrée 2020, en complément du DUT GCCD et de certaines spécialités de BTS, elle ne sera pas intégrée au BUT. Elle affiche en 2020 une promotion de 12 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est partiellement en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.

La formation s'intègre dans les axes stratégiques de l'établissement. Elle se fonde dans le continuum +3/-3, avec un accueil privilégié d'étudiants issus de DUT et BTS, mais ne montre aucun lien avec la composante SEN (Sciences exactes et naturelles), notamment la licence *Génie civil*. La pluridisciplinarité et les enjeux du développement durable font partie intégrante de la formation. Sans partenariat affiché, cette formation ne semble exister que pour répondre à une demande professionnelle ciblée.

La formation n'est pas ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement.

La formation n'offre ni ouverture à l'international, ni mobilité entrante ou sortante.

La formation ne bénéficie pas d'un adossement à la recherche.

La formation n'affiche ni adossement à la recherche, ni enseignements spécifiques relatifs à la recherche, à la documentation, à l'intégrité scientifique et à la déontologie. Trois EC participent à la formation pour environ 12 % des heures.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation.

La formation a été créée en partenariat avec le monde professionnel. Elle est entièrement en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), et son objectif principal est l'insertion professionnelle

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

Les objectifs visés de la formation sont clairement professionnels, avec une prise en compte des compétences acquises en entreprises. Les méthodes pédagogiques ne sont pas encore adaptées à une approche par compétences.

La formation développe et peut diversifier ses pratiques pédagogiques.

La formation s'appuie sur un enseignement traditionnel, en présentiel, avec un bureau à distance possible si besoin en situation exceptionnelle.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

La formation propose 12 heures de formation à l'anglais, mais aucun accompagnement à la mobilité entrante ou sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.

La formation a été créée avec la contrainte de l'alternance, avec un accueil et un accompagnement personnalisé des étudiants (tutorat). Il n'y a en revanche aucune offre spécifique relative aux publics de formation continue. Le public est constitué de 100 % d'alternants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics.

La formation participe aux divers forums, salons et JPO. Elle offre 14 places aux candidats titulaires d'un DUT ou BTS, avec un taux d'attractivité de quatre pour sa première promotion. Le taux de remplissage est de 85 %.

La formation suit la réussite de ses étudiants.

La formation affiche 92 % de réussite sur sa première promotion.

La formation n'analyse pas formellement l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.

Il n'y a aucune enquête formelle, mais le conseil de perfectionnement affiche un taux d'emploi de 100% des diplômés. 10 % d'entre eux environ poursuivent des études par la voie de l'alternance.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

Les enseignements sont partagés entre titulaires, vacataires des lycées et vacataires professionnels (11 pro pour 53 % des heures).

Les enseignants sont formés en interne aux logiciels et matériels dédiés. La mobilité n'est pas plus de mise que pour les étudiants. Le pilotage de la formation est aux standards de l'IUT, avec des outils communs et un fonctionnement efficace.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

Le service formation continue étant certifié ISO9001, il assurera une évaluation de la formation, pas encore effective sur la 1^{ère} promotion.

Le conseil de perfectionnement voit une présence réelle des professionnels et des usagers, pour un compte rendu équilibré entre présentation et évolution de la formation.

Conclusion

Points forts

- Les objectifs de professionnalisation des étudiants sont clairement affichés,
- Insertion professionnelle effective des diplômés,
- Liens forts avec le monde socio-économique régional.

Points faibles

- Attractivité ne permettant pas de remplir la formation,
- Attention aux dérives possibles de la poursuite d'études (actuellement, 50 % de PE en alternance).

Recommandations

- Améliorer communication et partenariats académiques (lycée et composante SEN) pour augmenter visibilité, attractivité, candidatures, et inscriptions.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NUMÉRIQUE : CONCEPTION, RÉDACTION ET RÉALISATION WEB

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* est proposée au sein de l'école d'ingénieurs en sciences industrielles et numériques créée en 2019 située sur le site de Charleville-Mézières. D'après les enquêtes fournies sur cette licence professionnelle, elle est issue de la licence *Communication numérique et développement d'applications internet*. Il n'y a pas de documents pour les promotions 2019 et 2020. Il aurait été intéressant de préciser les évolutions de cette licence dans un document annexe, car les enquêtes jointes ne sont pas très probantes, de plus il n'est fait mention à aucun moment de son positionnement par rapport au BUT *Métiers du multimédia et de l'internet*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.

La formation proposée au sein de la nouvelle École d'ingénieurs de l'URCA créée en 2019 s'inscrit dans la politique de l'établissement tournée vers le numérique, formation d'autant plus d'actualité que se développe le télétravail.

Elle est pluridisciplinaire par nature puisqu'elle allie communication et informatique.

"La formation est une suite possible de la licence *SPI* réalisée au sein de l'EiSINe. Elle accepte des étudiants de nombreuses formations différentes et s'inscrit en poursuite d'études pour tout étudiant Bac+2 désireux d'ajouter la composante web à sa formation initiale (BTS, DUT, licence2, ...)."

La formation ne propose pas d'offre spécifique à l'international, les étudiants internationaux qui la suivent le font dans le cursus normal.

Il n'y a pas de mobilités entrantes les trois dernières années et deux mobilités sortantes en Europe dans un cadre Erasmus +. Il n'est pas fait mention de partenariat spécifique avec des universités étrangères.

La formation étant à visée professionnalisante n'intègre pas de formation par et à la recherche. Cependant un enseignant-chercheur y enseigne. Il est indiqué que les laboratoires de recherche accueillent des étudiants en stage (il n'est précisé pour ce stage ni le contexte, ni le contenu ni le nombre d'étudiants concernés).

Un cours de droit les familiarise avec la déontologie en lien avec leur formation RGPD.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation.

28 % des heures sont assurées par des professionnels, deux crédits ECTS de stage, et huit de projet, ce qui correspond à un tiers de la formation.

Les enseignants de la formation sont pour moitié des professionnels, pour moitié des permanents.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en partie en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation n'est pas déclinée en blocs de compétences, mais évalue les compétences transversales (non définies) au sein des projets et stages.

Elle ne propose pas de certification PIX mais le contenu de la formation les conduit à créer leur propre portfolio.

La formation n'indique pas développer ou diversifier ses pratiques pédagogiques. La formation a été proposée en distanciel pendant la crise sanitaire mais cela n'est que provisoire, il n'est pas question d'enseignement hybride non plus.

La formation n'est pas adaptée pour son ouverture à l'international, aucun enseignement n'est en langue étrangère.

Une UE de langue de deux crédits ECTS sont prévus au premier semestre.

La certification est obligatoire en anglais comme pour toutes les autres formations de l'établissement.

La formation est ouverte à l'alternance mais n'avait pas d'alternants les trois dernières années faute d'assez de candidats pour ouvrir en alternance.

Rien de spécifique n'est proposé pour le public de la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics : 29 étudiants, pour une capacité d'accueil de 32, 2,8 candidats par place.

La formation participe aux moments d'information à l'égard des différents publics mis en place par l'établissement.

Elle se déplace aussi dans les lycées alors que son public est à Bac+2.

La formation ne suit pas la réussite de ses étudiants.

Aucune enquête n'est faite au sein de la formation concernant les enseignements et elle n'a pas encore fait partie du panel choisi par l'établissement.

Il n'est pas possible de savoir si la formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les enquêtes auprès des étudiants et de leur devenir concernent la formation telle qu'elle était auparavant habilitée et ne correspondent pas à celle actuellement évaluée. D'autre part le taux de réponse est trop faible pour en tirer des conclusions.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Six intervenants pour 29 étudiants.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le compte rendu du conseil de perfectionnement de la version actuelle de cette licence ouvre de nombreuses pistes, on ne peut pour l'instant pas en mesurer l'impact.

Conclusion

Points forts

- La nouvelle version de cette licence mise en place en cours de contrat est dotée d'un conseil de perfectionnement efficace,
- Taux de réussite supérieur à 90 %.

Points faibles

- Manque de données permettant d'appréhender cette nouvelle version de la licence professionnelle,
- Suivi du devenir des étudiants à améliorer,
- Approche par compétences à développer,
- Parcours en alternance à soutenir.

Recommandations

Le comité, en l'absence d'un certain nombre de données sur cette version de la licence, ne peut faire des recommandations complètes.

- Améliorer le nombre d'étudiants en alternance en aidant les étudiants à trouver des entreprises,
- Mettre en place une réflexion sur l'approche par compétences.

LICENCE PROFESSIONNELLE PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Productions végétales parcours Viticulture et environnement (VEN)* de l'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), portée par l'unité de formation et de recherche des sciences exactes et naturelles (SEN) en partenariat avec l'établissement public local (EPL) Avizeviticampus, est une formation en un an (18 mois pour les apprentis) accessible au niveau Bac+2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'URCA de favoriser l'insertion professionnelle.

Cette formation professionnelle entre dans l'axe agro-sciences-environnement, biotechnologies et bioéconomie (AEBB) qui constitue avec santé, sciences humaines et sociales (SHS) et sciences du numériques (SNI), les quatre grands pôles scientifiques de l'URCA. Elle est soutenue par l'Institut Georges Chappaz de la vigne et du vin de champagne, rattaché à l'URCA.

Elle accueille des étudiants ayant validé une L2 ou un brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) ou un diplôme universitaire de technologie (DUT) *Agronomie et génie biologique*. La formation est professionnalisante à Bac+3 et n'a pas vocation à la poursuite d'étude.

La formation a des partenariats avec trois EPL qui assurent un tiers des enseignements, avec des professionnels qui effectuent un tiers des enseignements, le tiers restant étant pris en charge par les universitaires.

La formation propose des unités d'enseignement (UE) transverses (anglais, gestion de projets, droit du travail) mutualisées avec d'autres LP, des UE mutualisées avec les licences professionnelles *Agro (Métiers du Bois, Valorisation des agroressources et métiers du commerce international)* et des UE spécifiques à la formation (11 crédits ECTS).

L'UE15 Viticulture durable ainsi que d'autres UE sont consacrées aux enjeux du développement durable.

La formation ne bénéficie pas de projets d'établissement d'envergure à visée pédagogique.

La formation est essentiellement à visée régionale et nationale.

En trois ans, il n'y a pas eu de mobilités entrantes et très peu de sortantes (2).

La formation n'a pas vocation à former des acteurs de la recherche.

L'enseignement des UE en lien avec des problématiques de recherche (Biotechnologies végétales et phytopathologie) (110 heures) est assuré par 17 enseignants-chercheurs ayant une activité de recherche au sein de laboratoires de l'URCA, en lien avec les disciplines enseignées.

La formation n'est adossée à aucune unité de recherche, car ce n'est pas sa finalité.

Les enseignants assurent une formation à l'intégrité scientifique avec notamment une sensibilisation au plagiat. Les étudiants ont accès à la bibliothèque numérique de l'URCA.

La formation est professionnalisante et entretient des fortes et nombreuses relations avec le monde socio-économique.

La formation a de fortes relations avec les acteurs socio-économiques de son domaine. Ceux-ci interviennent dans un tiers des enseignements (140 heures assurées par 16 intervenants), font partie du conseil de perfectionnement et accueillent les étudiants en apprentissage ou en stage (16 semaines 18 crédits ECTS).

La LP VEN est dispensée en formation initiale, en alternance (environ 25 % en apprentissage et un contrat de professionnalisation en trois ans) et en formation continue (aucun inscrit en trois ans).

Des UE de professionnalisation (neuf crédits ECTS), directement en lien avec l'insertion professionnelle sont proposées, sous la forme de gestion de projets, management, information au droit du travail.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne présente pas de portefeuille de compétences.

La formation n'a pas encore mis en place l'approche par compétences et ne propose pas de portfolio de compétences.

La valorisation de l'engagement étudiant n'est pas mentionnée dans la maquette de la formation.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques.

La formation propose une pédagogie variée, avec des travaux individuels ou en groupe, en présentiel et distanciel, sous la forme de travaux pratiques et de sorties sur le terrain, à l'université, en entreprise et dans les EPL partenaires. Il n'y a pas d'adaptation particulière pour un public diversifié.

La formation est essentiellement tournée vers un public régional et national.

La formation propose un enseignement de l'anglais (18 heures) et une certification via la plateforme Altissia. La formation n'est pas concernée par l'international.

La formation accueille principalement un public en formation initiale sur 12 mois et un petit public en alternance sur 18 mois.

L'organisation de l'emploi du temps est compatible avec un accueil d'étudiants en formation initiale et en alternance. En effet, les alternants suivent de septembre à mars de l'année n, les enseignements en semaines impaires et sont en alternance en semaines paires et inversement en année n+1. La formation dure ainsi 18 mois pour ces apprentis qui sont en continu dans l'entreprise d'avril à septembre de l'année n. Ceux-ci sont encadrés par un tuteur académique et un maître d'apprentissage. Le public en formation initiale est à l'université de septembre à mars puis en stage en entreprise d'avril à juillet-août.

La formation n'a pas de demande d'inscription en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation maintient son attractivité auprès de ses différents publics.

Les campagnes d'information variées (salons, journées portes ouvertes, visites d'établissements et informations sur les réseaux sociaux) utilisées par l'URCA et la formation permettent à celle-ci d'atteindre sa capacité maximale d'accueil (16).

La formation mesure son attractivité. Le nombre de candidatures est passé d'une trentaine à 67 en 2020-21 grâce à la dématérialisation du dossier. Néanmoins, l'effectif inscrit est en baisse et passe de 16 en 2018 à 10 en 2020 à cause d'un dysfonctionnement de la procédure d'inscription sur e-candidat.

La formation suit la réussite de ses étudiants.

La formation suit le taux de réussite des étudiants mais les dispositifs d'aide à la réussite des étudiants ne sont pas explicités. Le taux de réussite est excellent et d'environ 100 %.

La formation analyse le devenir de ses étudiants.

La formation réalise des enquêtes à 6 et 12 mois après obtention du Diplôme et l'URCA à 18 et 30 mois après obtention du diplôme (30 mois après l'obtention du Diplôme, 73 % en emploi 27 % en poursuite d'études en moyenne sur trois ans).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les membres de la formation ont la possibilité de se former aux pédagogies innovantes.

L'URCA propose des formations pédagogiques aux enseignants sans que l'on connaisse leur succès auprès de l'équipe pédagogique de la formation. Aucun membre n'a formulé de demande de mobilité entrante ou sortante.

La formation effectue un dialogue mensuel avec ses étudiants et a mis en place un conseil de perfectionnement. La formation organise des réunions mensuelles avec les étudiants pour recueillir leurs remarques. Ceux-ci complètent une fiche d'évaluation de la LP VEN à l'issue leur formation et l'analyse des enquêtes est menée lors du conseil de perfectionnement. Celui-ci se réunit une fois par an et comprend quatre membres de l'équipe pédagogique, quatre étudiants, un représentant des établissements partenaires et quatre personnalités extérieures.

Conclusion

Points forts

- Très bon partenariat avec les acteurs socio-économiques et établissements publics locaux du domaine,
- Très bon taux de réussite,
- Bon taux d'insertion, en rapport avec la formation.

Points faibles

- Organisation de la formation en 18 mois (deux années universitaires) pour les apprentis,
- Seulement 25 % d'apprentis contre 75 % en formation initiale,
- Onze crédits ECTS spécifiques à la formation, le reste étant mutualisé,
- Pas d'approche par compétences, indispensable pour une LP.

Recommandations

- Une formation en un an au lieu de 18 mois pour les apprentis serait plus adaptée à une licence professionnelle et permettrait d'augmenter l'accueil du public en apprentissage,
- La mise en place d'UE spécifiques à la formation contribuerait aussi à sa lisibilité par le public de formation continue,
- L'élaboration d'un portfolio de compétences pour cette formation professionnalisante conduirait à une meilleure visibilité de la formation par la profession.

LICENCE PROFESSIONNELLE QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ, SANTÉ, ENVIRONNEMENT

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement (QHSSE)* a pour objectif de former des personnes capables de garantir la santé au travail des salariés ainsi que la sécurité des installations et de préserver l'environnement. C'est une formation qui accueille des étudiants à la fois en formation initiale (95%) et en formation continue (5%). Une grande majorité des étudiants (70 %) la suivent en alternance. La licence pro QHSSE recrute des étudiants issus de DUT, BTS ou L2 présents au niveau local principalement mais également au niveau national. A la fin de la formation, les diplômés peuvent devenir responsables sécurité qualité hygiène environnement au sein de PME/PMI ou collaborateur dans ce secteur dans de plus grandes entreprises.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement.

La licence professionnelle QHSSE, rattachée à l'UFR sciences exactes et naturelles (UFR SEN) répond tout à fait aux différents rôles que tient à jouer l'URCA au sein de son territoire : un rôle social en facilitant l'accès au savoir en particulier en ouvrant la formation à la formation continue, un rôle économique avec une formation permettant l'apprentissage en collaboration avec les industriels locaux, un rôle citoyen en formant les cadres et salariés de demain dans le secteur de la gestion des risques.

La formation recrute à niveau Bac+2 (DUT, BTS, L2). Elle a pour objectif de former des professionnels de la gestion des risques dans le domaine de la *Santé et de la sécurité au travail, de la qualité et de l'environnement*. Elle s'inscrit principalement dans la continuité du DUT (futur BUT) *Hygiène, sécurité, environnement (HSE)* du site de Reims-Charleville mais également du DUT /BUT *Génie civil construction durable* de Reims.

Le domaine de la *Qualité-Hygiène-Sécurité-Santé-Environnement* requiert de posséder des bases scientifiques solides dans différentes matières telles que la chimie, la physique, les mathématiques et la biologie. C'est donc un secteur à forte pluridisciplinarité et transversalité et les métiers envisagés à l'issue de cette formation sont très divers (tertiaire, industriel, BTP, énergie, automobile, ...)

L'intitulé de la licence a été changé lors de la dernière habilitation afin d'intégrer la partie environnementale. Plusieurs UE ont intégré des modules spécifiques à la partie environnement où l'on retrouve notamment les enjeux du développement durable (par exemple risques majeurs et protection de l'environnement, gestion et prévention des risques...).

La formation n'est pas réellement ouverte à l'international.

Compte tenu de la spécificité de la profession qui est en lien étroit avec la réglementation nationale et européenne et la faible probabilité d'insertion professionnelle à l'international, aucune demande de mobilité entrante ni sortante n'a été faite ces trois dernières années bien que cela soit autorisé par la formation.

La formation n'a pas vocation à former des acteurs de la recherche.

Il n'est pas dans l'objectif d'une licence professionnelle d'intégrer une formation à la recherche dans sa formation. Cependant, il n'est pas précisé dans le dossier si les enseignements reposent en partie sur des analyses de publications scientifiques, en particulier sur des sujets comme la gestion des risques, l'environnement, les méthodes d'analyse du risque... Toutefois, dès le début d'année, les étudiants ont accès à la bibliothèque universitaire et le cursus prévoit 16 heures de formation et d'exercice à la recherche documentaire, quatre de ces 16 heures étant assurées par le personnel de la bibliothèque universitaire.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation.

Cette formation prépare tout à fait à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat de part la possibilité de l'effectuer en alternance, la présence de certains éléments de cours comme « Droit, Législation, Connaissance de l'entreprise », la présence de nombreux professionnels participant à la formation ainsi que le projet tutoré et le stage de 13 semaines en entreprise pour les non-alternants. Elle a mis en place un vaste réseau de partenaires socio-économiques au sein de son territoire.

Un véritable système interne d'assurance qualité semble exister : en effet, l'accompagnement au cours des stages, la présence de professionnels au cours de la formation et le retour d'anciens étudiants permettent à ces partenaires de faire un retour sur la formation, ses forces, ses faiblesses, ses freins et ses opportunités permettant ainsi une remise en cause permanente de la formation et son évolution en fonction des besoins des partenaires économiques locaux. La formation annonce clairement, dans le dossier, sa politique de recrutement : 20 à 25 étudiants/an dont 70 % d'alternants, 25 % en formation initiale et 5 % en formation continue. L'offre en alternance est fondamentale, car elle permet à la formation d'avoir un contact privilégié avec les acteurs socio-économiques. Le nombre de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation ne cesse d'augmenter d'année en année et atteint même 96 % lors de l'année universitaire 2021-2022 (23/24 étudiants).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

Il est regrettable qu'aucune information dans le dossier ne permette de dire si une approche par compétences est totalement ou partiellement mise en place au niveau de la formation. On ne peut qu'encourager la formation à établir un référentiel des compétences à acquérir. Le nombre d'heures d'enseignements dirigés et de travaux pratiques est pratiquement égal à celui des enseignements magistraux montrant des activités pédagogiques favorisant l'acquisition des gestes pratiques et l'interactivité. Les méthodes d'évaluation sont variées (épreuves écrites, orales, comptes-rendus de TP, évaluation de projet tutoré...). On peut regretter de ne pas avoir plus de détails sur l'évaluation des stages puisqu'apparemment l'évaluation par portfolio n'a pas été mise en place.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques.

La formation, essentiellement en présentiel, offre toutefois à ses étudiants la possibilité de suivre des enseignements en e-learning. Ces enseignements sont soit mis à disposition par la formation elle-même soit en accès gratuit sur des sites liés à la formation (INRS par exemple). Une attestation de réussite semble délivrée à l'étudiant si ces formations sont validées. On a toutefois du mal à comprendre comment se positionnent les formations à distance précédemment citées : sont-elles optionnelles ? et si oui combien d'étudiants valident une attestation de réussite à ces formations ? La formation indique également qu'il existe des enseignements partagés avec l'Institut catholique de Paris (ICP) à distance en synchrone ou asynchrone. On a donc du mal à réaliser quelle est la part de l'enseignement en présentiel et celle de l'enseignement à distance. Le suivi des étudiants en alternance semble très rigoureux avec présence d'un tuteur pédagogique, suivi sur le terrain de stage, bilan lors des retours à la formation et état des lieux à mi-parcours.

La formation s'appuie totalement sur des espaces variés d'enseignement, totalement en cohérence avec ses objectifs pédagogiques. Ainsi, elle possède une convention de partenariat avec le lycée Raymond Kopa de Reims, où une salle de cours lui est dédiée. Les étudiants ont également accès à d'autres facilités (salle de cuisine, ateliers) où ils peuvent mettre en pratique, grâce à leur projet tutoré, les connaissances et compétences acquises au cours de la formation. De plus les terrains de stage permettent également l'application de ces connaissances et compétences.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

Il existe un enseignement en langues étrangères au cours du S1 (30 heures). Cet enseignement repose sur de l'anglais professionnel en rapport avec HQSE permettant ainsi une possible ouverture à l'international. La formation a rendu obligatoire une certification en langue anglaise à partir de l'année universitaire 2021-2022. La possibilité de faire son stage à l'étranger est ouverte. Cependant, cette possibilité est très rarement voir jamais retenue par les étudiants du fait de la spécificité de la discipline étudiée (QHSSE) qui est fortement liée à la réglementation nationale et européenne. Il n'est pas évoqué dans le dossier la possibilité d'établir des partenariats européens avec d'autres établissements offrant la même formation (comme il a été fait avec l'ICP par exemple) ou des entreprises afin de faciliter cette possibilité d'ouverture à l'international.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.

Si l'organisation des enseignements en formation initiale ou en alternance est bien décrite dans le dossier, l'organisation pour les étudiants en formation continue (demandeurs d'emploi, dispositifs VAE et VAP, reconversion professionnelle...) est beaucoup plus floue (enseignement présentiel ? enseignement à distance ?). Aucune information sur de possibles aménagements du dispositif formation continue par rapport à celui de la formation initiale n'est donnée dans le dossier.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics.

En raison du fort nombre de demandes par rapport aux capacités d'accueil (140 à 150 dossiers pour 20 places), la formation n'a pas spécialement besoin de développer des dispositifs d'information aux différents publics. Cependant il faut souligner l'existence de son partenariat avec le lycée Raymond Kopa de Reims qui permet de rendre présente la formation au sein du lycée et de la valoriser auprès des lycéens.

La formation est de plus en plus attractive, en partie dû au fait qu'elle est possible en alternance (65 dossiers déposés en 2017, 90 en 2018, 130 en 2019 et 152 en 2020). Le taux d'acceptation sur ces dernières années est d'environ 20 %. Les étudiants sélectionnés ne sont pas tous originaires de la région Grand Est mais de l'ensemble du territoire français, ce qui montre l'attractivité de la formation, sans que l'on sache exactement le pourcentage d'étudiants hors région Grand Est. Les demandes d'étudiants étrangers ne sont pas acceptées du fait que les capacités d'accueil sont déjà remplies par les étudiants français. On peut se demander cependant si cette volonté est judicieuse étant donné qu'une attractivité internationale serait un plus pour la formation.

La formation suit la réussite de ses étudiants.

La formation semble avoir mis en place un système d'aide aux étudiants en difficulté très efficace puisque le taux d'échec est nul. Les rares abandons ne sont pas dus à un échec dans la formation mais plus à des aléas de la vie ou professionnels.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.

Chaque année, la formation publie les résultats du devenir de ses diplômés à 18 et 30 mois après diplomation et ces études sont remarquables de précision : % d'étudiants étant directement entrés dans la vie active, % d'étudiants ayant poursuivi des études, taux d'insertion à 18 et 30 mois, taux d'emploi stable, taux d'emploi niveau cadre ou intermédiaire, taux d'insertion en région Champagne-Ardenne, salaire médian... Les taux d'insertion sont excellents puisque, pour les étudiants entrant dans la vie active après diplomation, ils sont de 71 à 92 % à 18 mois et de 100 % à 30 mois. L'insertion s'effectue majoritairement dans les secteurs visés par la formation. Les étudiants poursuivant des études le font en master et le plus souvent en alternance à la demande de l'entreprise où ils sont déjà embauchés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

La formation semble posséder une gouvernance contribuant à un fonctionnement cohérent et efficace : un pool d'enseignants permanents, des professionnels nombreux intervenant dans la formation, un dispositif d'aide aux étudiants en difficulté, un réseau étendu avec les acteurs socio-économiques de la région, un suivi précis des étudiants en stage, un réseau d'Alumni pouvant accueillir les étudiants en stage

La formation étant professionnalisante, il est logique de compter quatre enseignants à temps plein et 24 à temps partiel qui sont en fait des professionnels intervenant dans la formation. Aucun enseignant n'a demandé de mobilité internationale. La formation l'explique par la spécificité de la profession qui est en lien étroit avec la réglementation nationale et européenne. Des mobilités au niveau européen voir international pourraient cependant apporter un regard extérieur sur la formation et pourraient peut-être permettre de s'inspirer des meilleures pratiques de nos voisins. Aucune information n'est donnée dans le dossier sur d'éventuelles formations à la pédagogie des quatre enseignants permanents ni sur un éventuel essaimage des pratiques pédagogiques au sein de l'équipe enseignante.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

Mis à part l'année dernière, une évaluation systématique et anonyme des enseignements est mise en place et la formation semble prendre en compte cette évaluation et est consciente qu'elle permet de mettre en place des évolutions bénéfiques à la formation et aux étudiants.

Il existe un conseil de perfectionnement comprenant des étudiants, des enseignants ainsi que des professionnels et des tuteurs de stage. Il est intéressant de souligner l'initiative d'inviter d'anciens étudiants au sein de ce conseil.

Conclusion

Points forts

- Retour permanent sur la qualité de la formation des tuteurs de stage, des professionnels enseignants et des anciens étudiants,
- Suivi rigoureux des stagiaires sur les terrains de stage,
- Étude systématique et précise du devenir des diplômés,
- Taux de réussite et d'insertion élevés.

Points faibles

- Absence d'un portfolio de compétences acquises en stage,
- Pas d'approche par compétences,
- Bien que possible, aucune mobilité européenne voire internationale.

Recommandations

- Mettre en place une réelle approche compétences avec la mise en place notamment d'un portfolio de compétences à acquérir au cours des stages.

LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNICO-COMMERCIAL

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) est proposée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Troyes est régie par une convention de partenariat définie dans le cadre d'une collaboration entre l'établissement et le partenaire CFAI-UIMM. La LP *Technico-commercial* propose un parcours *Technico-commercial industriel* avec une offre de formation pluridisciplinaire qui a pour vocation de former notamment aux métiers de négociateur industriel et technicien supérieur commercial pour des entreprises spécialisées dans la mécanique, l'électronique, l'informatique industrielle, les systèmes de production, la mesure et l'instrumentation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans une offre régionale cohérente et s'intègre dans le contrat de site de l'établissement. La formation est proposée avec le CFAI Champagne-Ardenne (pôle formation de l'UIMM) dans le cadre d'une convention de partenariat. La formation bénéficie des plateformes industrielles de l'IUT et du pôle formation IUMM.

La formation n'est pas concernée par des mobilités à l'international du fait de son positionnement régional et national. A ce jour, La LP ne propose pas des mobilités sortantes ou entrantes. Aucun partenariat spécifique avec des universités étrangères n'est référencé.

L'adossement à la recherche est inexistant dans cette formation, car la formation à la recherche et par la recherche ne constitue pas une priorité et à cause des difficultés à trouver des intervenants enseignants-chercheurs (EC) pour cette formation. Le volume horaire assuré par deux enseignants-chercheurs, membres du laboratoire CRESTIC, est très restreint (12 heures), moins de 2 % des heures de formation.

La formation répond à un besoin local des partenaires industriels et des formations à Bac+2. Cette formation s'intègre donc dans les enjeux socio-économiques locaux. Le partenariat avec le CFAI Champagne-Ardenne (pôle formation de l'UIMM) permet à la formation de bénéficier d'un vivier des formateurs professionnels en l'adéquation avec la formation (5/8 formateurs professionnels provient de CFAI). L'alternance (31-39 semaines distribuées sur les deux semestres), avec un découpage une semaine en formation / une semaine en entreprise, permet aux stagiaires une professionnalisation tout au long de la formation qui leur permet d'être opérationnels à la fin de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le découpage disciplinaire de la formation est cohérent. Les unités d'enseignements programmées permettent la maîtrise des outils de communication, marketing industriel, outils commerciaux et la connaissance des technologies de base en électrotechnique et automatisme. L'enseignement numérique est considéré au travers d'un module d'enseignement Informatique appliquée à la communication (12 heures).

La formation met en place des pratiques pédagogiques classiques. La formation est dispensée exclusivement en format travaux dirigés (TD). Le contenu pédagogique apporte les compétences nécessaires en adéquation avec les périodes d'alternance.

Les contenus et les dispositifs de la formation, liées à son ouverture à l'international sont classiques pour une LP, avec un volume de 32 heures de cours dédiées à l'apprentissage et au renforcement de l'anglaise technique et commercial, afin de donner aux stagiaires les compétences linguistiques nécessaires à communiquer et à changer dans le cadre de leur futures activités professionnelles. Les stagiaires ont la possibilité de passer une certification TOEIC proposée par l'IUT et une certification Altissia mise en place à l'université.

La professionnalisation des étudiants est effective tout au long de la formation grâce aux périodes d'alternance (jusqu'à 36 semaines en entreprise ; une semaine en formation - une semaine en entreprise). Afin de préparer les stagiaires pour l'insertion professionnelle diverses ressources leur sont proposées, avec notamment les enseignements autour des techniques de recherche d'emploi. La formation est organisée exclusivement en alternance et elle est également accessible par les dispositifs VAE/VAP, mais ne propose pas de dispositifs spécifiques pour la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les effectifs 2020-2021 posent question sur l'attractivité de l'offre de formation. Le nombre d'inscrits dans la LP est en forte baisse, six stagiaires (pour une capacité d'accueil de 24) en 2020/2021. Le recrutement est ouvert à des candidats issus principalement des BTS (CIRA, CRCI et CPI), DUT (GMP et GEII) et le pôle formation de l'IUMM (BTS). Cette ouverture trop large par rapport aux profils des candidats, provenant des différents secteurs, scientifique, production, secondaire ou tertiaire, peut être préjudiciable par rapport à la perception des attendus de cette licence.

Le suivi du taux de réussite se fait dans le cadre d'une démarche qualité (ISO 9001) et il est de 100 % sur la période 2018-2019. L'alternance mise en place dans le cadre de cette formation semble adaptée à la réussite et l'insertion professionnelle des stagiaires. La participation de professionnels dans la formation, avec la mise en place des méthodes pédagogique diversifiées qui permettent une meilleure assimilation des contenus pédagogique fait également partie des dispositifs sur lesquels la formation mise pour la réussite des stagiaires.

Le suivi des stagiaires et les relations avec les partenaires industriels se réalisent dans le cadre d'une démarche de certification ISO 9001. Les enquêtes sur l'insertion professionnelle à 30 mois sont mis en place par le Service des Enquêtes et de l'Insertion Professionnelle de l'URCA. La formation affiche un taux d'insertion professionnelle de 83 %, sur une promotion 2020-2021 de six stagiaires. Au niveau de la poursuite d'études en moyenne un stagiaire / promotion continue ses études dans une école de commerce. Les enquêtes sur l'insertion professionnelle et les taux de réussite font l'objet d'une analyse dans le cadre du conseil de perfectionnement. Cependant, le devenir des diplômés n'est pas renseigné, car « La formation est trop récente pour avoir fait l'objet d'une enquête sur le suivi de ses diplômés ».

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le pilotage de la formation et les démarches d'amélioration continue s'inscrivent dans le cadre d'une certification ISO 9001. Les missions du responsable de la formation sont référencées dans le cadre d'une fiche de poste et une lettre d'engagement. Les formateurs sont généralement des vacataires. Le suivi de l'acquisition des compétences par les équipes pédagogiques n'est pas formalisé.

La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement qui se réunit systématiquement à la fin de l'année universitaire et auquel participent enseignants de l'IUT, enseignants extérieurs et stagiaires. Les enseignements et la formation font l'objet d'une évaluation semestrielle par les stagiaires.

Conclusion

Points forts

- Implication forte des professionnels,
- Le partenariat avec le CFAI.

Points faibles

- Les profils des candidats (trop diversifiés), avec un risque de confusion sur les objectifs de formation (plutôt technique ou commercial),
- Trop faible participation des EC à la formation (12 heures),
- Faible attractivité,
- Ouverture à l'international.

Recommandations

- Renforcer les campagnes de communication sur les métiers proposés par la formation en vue d'augmenter l'attractivité,
- Clarifier le positionnement vis-à-vis des profils des candidats dont la diversité des secteurs d'origine (industriel, secondaire, tertiaire ou scientifique) peut prêter à confusion par rapport aux objectifs de formation,
- Améliorer l'adossement à la recherche notamment en augmentant le nombre d'EC participant à cette formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE VALORISATIONS DES AGRO-RESSOURCES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Valorisations des agro-ressources* de l'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) des sciences exactes et naturelles (SEN) propose deux parcours, *Transformation et valorisation des agro-ressources (TVA)* et *Grandes cultures et environnement (CEN)*. Elle se déroule en partenariat avec quatre établissements publics locaux (EPL) agricoles c'est une formation en un an (18 mois pour les apprentis) accessible au niveau Bac+2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'URCA de favoriser l'insertion professionnelle.

La formation entre dans l'axe agro-sciences-environnement, biotechnologies et bioéconomie (AEBB) qui constitue avec santé, sciences humaines et sociales (SHS) et sciences du numériques (SNI), les quatre grands pôles scientifiques de l'URCA.

Elle accueille des étudiants ayant validé une L2 ou un brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) ou un diplôme universitaire de technologie (DUT) *Agronomie et génie biologique*. La formation est professionnalisante à Bac+3 et n'a pas vocation à la poursuite d'étude.

La formation a des partenariats avec quatre EPL qui assurent un tiers des enseignements, avec des professionnels qui effectuent un tiers des enseignements, le tiers restant pris en charge par les universitaires.

La formation comprend des unités d'enseignement (UE) transverses (anglais, gestion de projets, droit du travail) mutualisées avec d'autres LP, des UE scientifiques mutualisées avec les LP *Agro (Métiers du Bois, Valorisation des Agroressources et Métiers du commerce international)* et des UE spécifiques à la formation (11 crédits ECTS pour le parcours CEN, 21 crédits ECTS pour le parcours TVA).

Plusieurs UE sont consacrées aux enjeux du développement durable.

La formation ne bénéficie pas de l'aide de projets d'établissement d'envergure à visée pédagogique.

La formation est essentiellement ouverte au régional et au national.

Il n'y a pas de mobilités entrantes et très peu de sortantes (une en trois ans).

La formation sensibilise ses étudiants à l'approche expérimentale.

Quelques unités d'enseignement (UE) (160 heures) telles que microbiologie, biotechnologie végétale et phytopathologie en lien avec des problématiques de recherche sont prises en charge par 18 enseignants-chercheurs (EC) et chercheurs ayant une activité de recherche au sein de laboratoires de l'URCA, en lien avec les disciplines enseignées. Ils interviennent pour 186 heures dans la formation (84 heures pour le parcours CEN et 102 heures pour TVA). La formation n'est adossée à aucune unité de recherche, car ce n'est pas sa finalité.

Les enseignants sensibilisent les étudiants à l'intégrité scientifique et à la déontologie. La bibliothèque numérique de l'URCA est accessible à tous.

La formation est professionnalisante et entretient de fortes relations avec le monde socio-économique.

La formation a de fortes relations avec les acteurs socio-économiques de son domaine. Ceux-ci interviennent dans 36 % des enseignements (164 heures assurées par huit intervenants) pour le parcours CEN et moins de 25 % pour le parcours TVA (90 heures assurées par 24 intervenants), font partie du conseil de perfectionnement et accueillent les étudiants en apprentissage ou en stage (16 semaines 18 crédits ECTS) ou lors de visites.

La LP VA est dispensée en formation initiale, en alternance (25 % des inscrits) et en formation continue (aucun inscrit en trois ans). Des UE préprofessionnalisation (neuf crédits ECTS) directement en lien avec l'insertion professionnelle sont mutualisées pour différentes LP (*Gestion de projets, management, droit du travail*).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne propose pas de portefeuille de compétences.

La formation n'a pas encore mis en place l'approche par compétences.
La maquette de la formation ne mentionne pas l'engagement étudiant.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques.

La formation propose une pédagogie variée, avec cours magistraux en présentiel et distanciel, des travaux individuels ou en groupe, des présentations orales, des travaux pratiques et dirigés.

Il n'y a pas d'adaptation, à proprement parlé pour le public en alternance qui suit les mêmes enseignements que le public en formation initiale, mais sur deux années universitaires, une semaine sur deux.

Les enseignements ont lieu à l'université, en entreprise et dans les EPL partenaires.

La formation est essentiellement tournée vers un public régional et national.

La formation propose un enseignement de l'anglais (18 heures) et une certification via la plateforme Altissia.
La formation n'est pas concernée par l'international.

La formation accueille principalement un public en formation initiale sur 12 mois et un petit public en alternance sur 18 mois.

L'organisation de l'emploi du temps est compatible avec un accueil d'étudiants en formation initiale et en alternance. En effet, les alternants suivent de septembre à mars de l'année n, les enseignements en semaines impaires et sont en alternance en semaines paires et inversement en année n+1. La formation dure ainsi 18 mois pour ces apprentis qui sont en continu dans l'entreprise d'avril à septembre de l'année n. Ceux-ci sont encadrés par un tuteur académique et un maître d'apprentissage. Le public en formation initiale est à l'université de septembre à mars puis en stage en entreprise d'avril à juillet-août.

La formation n'a pas de demande d'inscription en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation maintient difficilement son attractivité auprès de ses différents publics.

Les campagnes d'information variées (salons, journées portes ouvertes, visites d'établissements et informations sur les réseaux sociaux) utilisées par l'URCA et la formation ne permettent pas à celle-ci d'atteindre sa capacité maximale d'accueil (32, 16 pour chaque parcours).

La formation mesure son attractivité. Le nombre de candidatures est passé de 55 à 84 en 2020-2021 grâce à la dématérialisation du dossier. Néanmoins, l'effectif inscrit est en baisse et passe de 15 en 2018 à 12 en 2020 pour le parcours CEN et de neuf à six pour le parcours TVA.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation suit le taux de réussite des étudiants mais les dispositifs d'aide à la réussite des étudiants ne sont pas explicités. Le taux de réussite est bon, d'environ 80 %, à noter toutefois un taux d'abandon d'environ 17 %.

La formation analyse le devenir de ses étudiants. La formation réalise des enquêtes à 6 et 12 mois après obtention du diplôme et l'URCA à 18 et 30 mois après obtention du diplôme (30 mois après l'obtention du diplôme, 45 % en emploi 55 % en poursuite d'études en moyenne sur trois ans).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les membres de la formation ont la possibilité de se former aux pédagogies innovantes.

L'URCA propose des formations pédagogiques aux enseignants sans que l'on connaisse leur succès auprès de l'équipe pédagogique de la formation. Aucun membre n'a formulé de demande de mobilité entrante ou sortante.

La formation n'a pas émis d'avis concernant les critères de pilotage et les moyens humains et matériels mis à sa disposition.

La formation dialogue avec ses étudiants régulièrement et a mis en place un conseil de perfectionnement.

La formation organise des réunions mensuelles avec les étudiants pour recueillir leurs remarques. Ceux-ci complètent une fiche d'évaluation pour chacun des parcours de la LP à l'issue de leur formation et l'analyse des enquêtes est menée lors du conseil de perfectionnement. Celui-ci se réunit une fois par an et comprend six membres de l'équipe pédagogique, quatre étudiants, un représentant des établissements partenaires et quatre personnalités extérieures.

Conclusion

Points forts

- Très bonne participation dans la formation des acteurs socio-économiques et établissements publics locaux du domaine.

Points faibles

- La LP *Valorisations des agro-ressources* manque d'attractivité et n'a jamais atteint sa capacité maximale en trois ans,
- Le taux de réussite est moyen avec un fort taux d'abandon,
- Le taux d'insertion est inférieur à celui de la poursuite d'étude, ce qui n'est pas le but d'une formation professionnalisante,
- L'organisation de la formation sur 18 mois pour les apprentis dessert le diplôme et réduit le taux d'étudiants en alternance,
- Pas d'approche par compétences, indispensable pour cette formation professionnalisante.

Recommandations

- Conduire une réflexion par l'équipe pédagogique sur l'identité de cette LP et sa visibilité dans le monde professionnel,
- Mener des échanges plus approfondis avec les partenaires, sur les débouchés dans les filières, pour identifier les besoins et pouvoir ainsi proposer une formation attractive, en lien avec une insertion professionnelle,
 - La mise en place d'un portefeuille de compétences, spécifiques à la formation et reconnues par la profession pourrait être une aide à la visibilité de la formation,
 - Les périmètres avec les autres licences professionnelles Agro de l'URCA doivent être bien définis, pour que chacune ait son identité et sa visibilité et propose une formation professionnelle spécifique, avec des débouchés bien identifiés. L'accueil d'apprentis est essentiel pour une formation professionnalisante et représente une reconnaissance par la profession,
- L'organisation de la formation doit être revue pour une formation en apprentissage sur un an.

Observations de l'établissement

Reims, le 8 février 2023

***Le Président de l'université de Reims
Champagne-Ardenne***

À

Monsieur Thierry COULHON
Président du Hcéres

Objet : Observations sur le rapport d'évaluation du bilan du premier cycle

Monsieur le Président,

L'université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation même si la plupart de nos points d'amélioration avaient déjà été identifiés.

Il me paraît toutefois important de revenir sur quelques points concernant le rapport cycle en me centrant sur les points qui ont été relevés comme révélant des faiblesses, les responsables de formations feront ensuite quelques observations concernant les formations proprement dites.

Si la communication a pu paraître limitée sur les enjeux pédagogiques et les moyens, c'est sans doute dû à la récence des PIA que nous avons obtenus dans le champ de la pédagogie. En effet, le projet DeMETeRE a été obtenu en 2021 et son déploiement n'a commencé qu'au premier semestre 2022. Il est donc normal que les dossiers d'autoévaluation finalisés en juin 2022 révèlent une méconnaissance sur le sujet. Le projet AILES a lui débuté en 2020 et est désormais connu de l'ensemble des responsables de formations post-bac (licences et BUT). Mais s'ils connaissent le nouveau service « Transition lycée-université » de notre université, beaucoup ignorent sans doute qu'il provient de l'obtention et du déploiement d'un PIA, ce qui explique sûrement l'absence de réponse à cet item dans les dossiers.

S'agissant de l'engagement étudiant, et malgré une volonté politique affirmée, force est de constater que toutes les formations ne se sont pas emparées du dispositif. Cela sera corrigé dans la nouvelle accréditation puisque l'engagement étudiant figure en toutes lettres dans la lettre de cadrage pour la construction des nouvelles maquettes.

La mise en place de la réforme des BUT n'a pas fait l'objet d'un cadrage interne *stricto sensu* dans la mesure où il s'agit d'un diplôme national régi par un cadrage national. Les DUT de l'établissement ont tous fait l'objet d'une transformation en spécialités de BUT, les anciennes options ayant été transformées en parcours. De nombreuses licences professionnelles ont été intégrées à ces BUT en tant que parcours. Pour celles qui ne l'ont pas été, trois raisons peuvent être évoquées : soit elles n'entrent pas dans les domaines thématiques des BUT de l'établissement, soit elles sont construites conjointement avec des centres de formation d'apprentis dont les exigences ne peuvent entrer dans le cadrage national des BUT, soit une partie de leur vivier d'étudiants ne pourraient intégrer une troisième année de BUT (certains diplômés de BTS notamment).

S'agissant de la mise en place de la réforme de l'accès aux études de santé, à la rentrée 2019, nous avons maintenu la PACES pour les redoublants et ouvert deux voies d'accès différentes,

conformément à l'arrêté. Il s'agissait d'un PASS (parcours accès spécifique santé) qui comprenait six options en partenariat avec six licences différentes (à Reims exclusivement) et de dix L.AS (licence accès santé) avec huit licences impliquées dont deux sur deux sites différents (nous avons donc ainsi permis l'accès aux études de santé à Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières et Troyes, en plus de Reims). Cette configuration a amené à proposer sur Parcoursup 16 entrées différentes pour accéder aux études de santé, là où il n'y en avait qu'une seule l'année précédente. Malgré une campagne de communication très importante, les bacheliers se sont sentis perdus. De plus, logiquement, il était très complexe de faire cohabiter les deux systèmes, tant au niveau des emplois du temps, que de l'interclassement pour l'acceptation en deuxième année. C'est la raison pour laquelle, dès la rentrée 2020, nous avons décidé de simplifier le dispositif en supprimant le PASS et en adossant l'ensemble des accès aux études de santé à une licence Sciences pour la santé comprenant 10 parcours (correspondant aux 10 L.AS de l'année 2019). C'est ce dispositif qui a été maintenu jusqu'ici et qui sera conservé lors de la nouvelle accréditation.

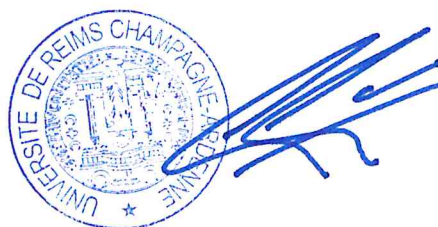
Si l'arrêté licence n'a pas été pleinement mis en place, c'est pour des raisons de calendrier, comme cela a été expliqué dans le dossier d'autoévaluation. En effet, l'arrêté a été publié durant l'été 2018 alors que les maquettes de la nouvelle accréditation venaient d'être finalisées. Il a donc été décidé en interne de prendre le temps de la réflexion et de modifier l'ensemble des maquettes de licence pour la rentrée 2020. La crise sanitaire nous a obligé à orienter nos forces vers l'accompagnement des étudiants plus que vers les modifications structurelles des formations.

Le cadrage de la prochaine accréditation nous permettra de répondre à l'ensemble des exigences des diplômes nationaux de licence, qu'il s'agisse de la personnalisation des parcours étudiants, de la construction des diplômes en blocs de connaissances et compétences (BCC), etc. La structuration en BCC permettra également d'accueillir de façon plus importante et plus pertinente les publics en formation tout au long de la vie.

S'agissant de l'évaluation des enseignements par les étudiants, tout est désormais en place dans l'établissement pour qu'elle puisse être généralisée.

Enfin, l'université de Reims Champagne-Ardenne s'est associée à l'alliance européenne INVEST qui réunit les universités de Nitra (Slovaquie), Carélie (Finlande), Thessalie (Grèce), Plovdiv (Bulgarie), Cordoue (Espagne) et Milan (Italie), dans le cadre de sa demande d'élargissement. La participation de notre établissement dans ce consortium est l'aboutissement d'un investissement important pour internationaliser nos formations et permettra d'impulser une dynamique dans l'ensemble des équipes pédagogiques tant en premier qu'en deuxième cycle.

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne
Guillaume GELLÉ



Domaine Arts, lettres et langues :

Licence professionnelle *Métiers du design*

« on s'interroge sur la présence de cours sur le site de l'INSPE, puisque la formation n'a rien à voir avec les métiers de l'enseignement » : que l'URCA ait naturellement vocation à héberger ses étudiants n'a rien d'étonnant. Il est même souhaitable que l'INSPE accueille ces promotions. Ajoutons qu'un étudiant pourrait très bien être amené à participer lui-même en tant qu'enseignant ou en tant que professionnel à ce type de formation. Le cas s'est déjà produit en l'espèce.

« Pas de port-folio » : dans le recrutement, on s'appuie justement sur un « book ou port-folio » et c'est un point travaillé tout au long de la formation. La formation contribue à la perpétuation et au renouvellement des portfolios des promotions.

Licence professionnelle *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*

L'attractivité au niveau national a toujours été importante : la moitié de effectifs en moyenne des étudiants sélectionnés provient d'académies autres que celle de Reims Champagne-Ardenne.

Licence professionnelle *Bois et ameublement*

Le rapport Hcéres indique « 15 h sur 344 assurées par l'URCA », ce chiffre se fonde sur des données qui ne prennent pas en compte l'effort qui a été réalisé depuis un an. La maquette 2018 compte 376 heures au total. En 2022-2023, l'URCA assurait un total de 65 heures.

« un contrat pro par an seulement », là encore un fléchissement a été réalisé : pour 2022-2023, on compte trois contrats professionnels.

« On peut s'interroger sur l'hébergement partiel à l'INSPE » : que l'URCA ait naturellement vocation à héberger ses étudiants n'a rien d'étonnant.

« un adossement à la recherche très faible » : les liens entre le laboratoire et la formation ont été récemment formalisés à travers les « Carnets Hypothèses », en ligne. Certaines institutions chaumontaises figurent d'ailleurs explicitement dans le nouveau projet du CRIMEL 2024-2028 qui cite explicitement la formation. Ce laboratoire travaille de fait sur les notions de modèle, de représentation, de scénographie, de spatialité. Il faut noter que des liens pérennes ont été noués avec le musée de la crèche de Chaumont (encadrements, figurines sur bois) ; avec les responsables du patrimoine culturel chaumontais (œuvres sculptées sur bois de Bouchardon dans plusieurs institutions de la ville). Ajoutons que la formation est assurément au sein du laboratoire CRIMEL l'une de celles qui est le plus impliquée dans le développement durable.

L'ouverture à l'international ne constitue pas un argument recevable eu égard au recrutement des étudiants qui, en totalité, provient d'un vivier régional. Or il semble qu'on est en droit de se féliciter que cette licence contribue à la bonne marche économique de sa région, comme en attestent les actions politiques qui ont été menées depuis deux ans pour que cette formation perdure. On ne saurait de fait appliquer les mêmes critères aux deux formations professionnalisantes de Chaumont. La différence est majeure avec l'autre LP hébergée par le Lycée Ch. de Gaulle de Chaumont, « Graphisme et conception éditoriale », qui elle, recrute beaucoup plus largement au niveau national et à une ouverture beaucoup plus naturelle sur l'international.

L'idée de méthodes pédagogiques adoptées aux compétences est formalisée dans la nouvelle maquette qui sera considérablement modifiée.

La nécessité d'ouvrir davantage aux professionnels en ne restreignant pas les cours aux enseignants du lycée Charles de Gaulle est également prise en compte par la nouvelle maquette qui insiste sur la notion fondamentale de « projet », laquelle doit être désormais centrale.

Domaine Droit, économie et gestion :

Formations relevant du périmètre BUT *Carrières Juridiques*

Concernant l'absorption évoquée par le BUT 3ème année *Carrières Juridiques* de la licence professionnelle *Métiers du notariat* proposée par l'URCA, il convient de souligner que les 125 kilomètres qui séparent Reims et Troyes rendent difficile cette possibilité. En revanche, le département Carrières juridiques s'attachera à rencontrer le responsable de cette formation pour échanger sur d'éventuels partenariats.

Concernant la licence professionnelle *Activités juridiques : métiers du droit social* dispensée à Troyes, le département Carrières juridiques propose de se rapprocher du responsable de cette formation pour envisager d'intégrer au sein du BUT3 cette LP.

Concernant les poursuites d'études jugées trop nombreuses en licence générale, l'ouverture du parcours *Entreprise et Association* en BUT 3 par alternance va naturellement augmenter le nombre d'étudiants entrant sur le marché de l'emploi à l'issue du bachelor. De plus, de nombreux étudiants ont pour ambition de passer des concours à bac + 3, ce qui expliquait la nécessité pour eux de valider une 3ème année en faculté de droit. Désormais, le bachelor leur permettra de candidater directement à ces concours sans que les étudiants ne soient obligés de poursuivre leurs études. Le parcours *Administration et Justice* a été construit en ce sens dans les programmes.

Licence Droit

La formation « ne propose pas de certification PIX » (p. 2) : En réalité, la certification PIX n'est pas obligatoire et ne figure donc pas dans la maquette, mais est proposée systématiquement aux étudiants de L3, étant adossée à l'enseignement de « Culture et pratique du numérique ».

S'agissant du caractère artificiel du découpage en deux parcours (Droit et Administration publique) de la licence, le découpage est en réalité assez classique dans les facultés de droit, nombreuses étant celles ayant fait le choix de faire de la partie *Administration publique* un parcours et non une mention autonome. Ce choix s'explique notamment, du moins à l'UFR Droit et science politique de l'URCA, par le fait que d'une part, les deux premières années communes aux deux parcours sont indispensables à ce niveau d'études pour offrir aux étudiants un socle de connaissances et compétences fondamentales communes, et d'autre part par le fait que l'élévation du parcours *Administration publique* en mention autonome induirait une augmentation significative du nombre d'heures d'enseignements spécifiques à une licence mention *Administration publique* (sans préjudice des quelques heures qui pourraient être mutualisées, nécessairement réduites si l'on ne souhaite pas que le découpage en deux mentions distinctes soit artificiel). Or, une telle dissociation des licences n'est pas soutenable financièrement, compte tenu du nombre d'inscrits réduit dans cette filière sélective.

S'agissant en outre du taux de réussite des étudiants dans le parcours *Administration publique*, il reste largement supérieur au taux de réussite en L3 parcours *Droit*.

Toujours s'agissant de la LAP, le Hcéres s'étonne que « 14 ?, pour 10 ayant réussi (ce qui n'est pas cohérent) », il s'avère en réalité que le nombre de 10 correspond aux étudiants ayant validé l'intégralité des crédits ECTS, excluant ainsi ceux qui ont validé leur année par le jeu de la compensation de certaines UE. En conséquence, les taux de réussite s'analysent comme suit (32/41 en 2018-2019 ; 25/32 en 2019/2020 et 31/32 en 2020/2021). Il n'est donc pas incohérent que sur les 31 diplômés de l'année 2020/2021 (dont 10 en ayant validé tous les ECTS), 14 aient poursuivi leurs études au niveau N+1.

Quant à la coloration « plus droit public et science politique que droit privé », dont attesterait les matières obligatoires, particulièrement en L3, il s'infère en réalité de la maquette actuelle du diplôme que les enseignements obligatoires en L3 sont limités à deux par semestre, l'un en droit privé (Régime général des obligations au S1 et Droit civil des biens au S2), les autres en droit public (Droit des contrats administratifs en S5 et Droit administratif des biens en S6). De la sorte, les étudiants bénéficient d'un tronc commun équilibré et peuvent ensuite dans les matières optionnelles, donner une coloration plus « privatiste » ou « publiciste » à leur parcours. En tout état de cause, une personnalisation des parcours plus importante est envisagée pour le prochain contrat.

Licence professionnelle Assurance, banque, finance : supports opérationnels

1. La politique et la caractérisation de la formation

Peu d'enseignants-chercheurs sont intégrés dans la formation dans la mesure où la moitié des enseignements sont assurés par des professionnels. Les enseignants-chercheurs interviennent sur leurs domaines de compétences en droit et en marketing notamment.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La maquette est construite autour de blocs de connaissances et les compétences à développer sont précisées dans les « Eléments de contenus » relatifs à chaque enseignement. De plus, la demande de renouvellement d'accréditation doit donner lieu à une modification de la maquette, en accord avec le conseil de perfectionnement. L'écriture de cette nouvelle maquette sera centrée sur les compétences à acquérir en adéquation avec le diplôme préparé. Une consultation des professionnels du secteur d'activité et du conseil de perfectionnement est prévue à cet effet.

En outre, l'enseignement est réalisé en très grande majorité en présentiel à la demande des alternants et entreprises, ce qui selon eux, favorise les mises en situation et l'appropriation des connaissances.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Il est possible d'illustrer l'adaptation du cursus en consultant l'évolution des maquettes et des volumes horaires des enseignements depuis la création de la formation. En effet, les volumes horaires ont été légèrement aménagés à la demande des intervenants et compte tenu de l'effet d'expérience. Quant aux enseignements, certains ont été introduits pour répondre à un souhait des alternants et entreprises partenaires.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Il est possible d'indiquer dans la prochaine maquette la délimitation des contenus pour les enseignements en co-animation. La coordination entre les deux IUT s'effectue au sein du conseil de perfectionnement commun aux deux sites, par l'intermédiaire de la correspondante du CFA Difcam qui est commune aux deux IUT et par l'échange régulier entre les responsables pédagogiques de la formation.

Licence professionnelle Métiers du notariat

Sur les points faibles de la formation et des recommandations faites :

Outil numérique : Il est regretté par le Hcéres que la LP n'assure pas de formation aux programmes informatiques de la profession notariale et il a été recommandé de se rapprocher de l'INFN pour le financement des cours d'informatique.

Les étudiants de la formation utilisent les outils numériques de référence dans la profession notariale (principalement les logiciels de rédaction d'actes, d'acte authentique à distance, Télé@ctes, COMEDec, FCDDV, etc.) dans le cadre du projet tutoré réalisé dans une étude notariale par les étudiants en formation initiale au 1^{er} semestre à raison de deux jours par semaine puis au 2nd semestre durant 12 semaines consécutives. Il en va de même pour les étudiants en alternance durant l'exécution de leur contrat de travail en apprentissage ou de professionnalisation.

Le cours d'informatique notariale a été supprimé à la rentrée 2020-2021. La suppression de cet enseignement dispensé pendant près de 10 ans a été actée à la suite de la demande répétée des étudiants de le faire (pour des raisons diverses : inadaptation du logiciel et difficultés à le mettre à jour ; un volume horaire qui aurait dû être très important, au détriment d'autres enseignements jugés fondamentaux, pour pouvoir traiter la conception des principaux actes courants ; une inutilité de l'enseignement face à des étudiants déjà habitués aux outils).

La suppression de cet enseignement a également été justifiée par le souhait de la profession notariale sur le plan local de mieux former les étudiants à la rédaction des clauses et à leur compréhension (le reproche étant souvent fait par les notaires d'avoir des stagiaires qui manient très bien l'outil numérique sans comprendre les enjeux des trames et des clauses que l'outil numérique leur propose d'intégrer). C'est la raison pour laquelle le cours d'informatique notariale a été remplacé par un cours de rédaction d'actes courants dispensé par un notaire.

Il est également traité des usages des outils numériques précités (principalement l'acte authentique à distance) lors des enseignements dédiés à la déontologie et aux règles d'exercice de la profession notariale.

Même si la licence professionnelle a conclu un partenariat avec l'INFN de Paris, la formation reste budgétairement indépendante de l'INFN.

Débouchés professionnels : Il est mis au titre des points faibles le manque d'ouverture de la LP aux « métiers connexes du notariat » et est recommandé « de sortir des études notariales ».

Même si la formation peut offrir des débouchés divers en matière patrimoniale ou immobilière, cette licence professionnelle a pour objectif principal de former ses étudiants au métier de collaborateur de notaire, rédacteur d'actes et ce afin de répondre aux demandes de la profession notariale sur le plan local (ce qui justifie d'ailleurs que la profession finance en partie la formation).

Par ailleurs et de manière très majoritaire, les diplômés de la LP, comme les diplômés du DMN, intègrent selon leurs souhaits de carrière, la profession de collaborateur de notaire et non une autre profession.

Adapter les dispositifs aux publics de la formation en alternance : Il a été recommandé d'adapter la LP à la formation en alternance, ses emplois du temps et ses modalités d'enseignement. Cela a été fait pour permettre l'ouverture de la formation à l'alternance depuis la rentrée 2022-2023. Un premier bilan du nouveau dispositif sera effectué lors du prochain conseil de perfectionnement en mai 2023.

Il a été recommandé de s'assurer que les notaires « peuvent et veulent répondre à la demande d'alternance ». Cela a été fait et ce d'autant plus que la chambre interdépartementale des notaires de la cour d'appel de Reims a émis le souhait d'une telle ouverture en 2021.

Domaine Sciences humaines et sociales :

Licence Sciences de l'éducation

Sur la nécessité de renforcer l'équipe pédagogique : un poste de MCF 70^{ème} section (sciences de l'éducation) a été créé pour la rentrée 2022-2023.

Une réflexion est en cours pour intégrer une logique de portfolio notamment pour valoriser les projets des étudiants menés dans la licence.

Sur le public de la formation continue, il n'y a pas d'offre spécifique, mais suite à la fermeture du parcours EA, le public de la formation continue est intégré dans le parcours EFI, généralement en L3. Sur le suivi de l'insertion, nous allons nous appuyer sur l'observatoire des formations de l'INSPE et sur les enquêtes de l'URCA pour initier un suivi de cohorte, sachant que nous attendons également les premiers résultats au concours du CRPE des premières promos de 2018-2019.

Sur l'accompagnement à la bimodalité, plusieurs initiatives ont été menées en 2021 et 2022 par l'INSPE : une journée institutionnelle organisée par l'INSPE le 22/11/21 ayant pour thème « Mutations des rapports et relations au travail : enjeux et perspectives ». Cette journée a permis de mieux comprendre localement les attentes, les apports et les freins concernant la bimodalité en premier cycle. Une étude est actuellement menée par des chercheurs du CEREP et par les enseignants de la licence sur les effets de la bimodalité sur l'expérience et les résultats des étudiants. À noter également la participation des étudiants de la licence à la conception d'un MOOC de pédagogie universitaire réalisé dans le cadre d'un projet Erasmus + (taststrategy), projet portant sur le décrochage des étudiants et la transférabilité des compétences à l'université.

Domaine Sciences, technologies, santé :

Diplôme de formation générale en Sciences pharmaceutiques (DFGSP)

La direction de l'UFR de pharmacie remercie les examinateurs et le Hcéres pour leur évaluation attentive et pour la synthèse qui a été faite du bilan de la formation en termes de points forts, de points faibles et de recommandations.

Dans le cadre de l'autoévaluation interne de ses formations, l'UFR de Pharmacie avait également identifié les points de recommandations relevés par le Hcéres dans son rapport d'évaluation comme des points à améliorer pour le DFGSP.

Ainsi, l'UFR de pharmacie a d'ores et déjà initié la mise en place du référentiel de compétences national afin de développer, dans le cadre de la prochaine accréditation, la formation de DFGSP en blocs de compétences et de connaissances. Afin d'atteindre cet objectif, plusieurs représentants de l'UFR participent déjà activement aux différents groupes de travail nationaux (Officine, Industrie-Recherche, PHBM, Métiers).

Par ailleurs, l'UFR de pharmacie s'est inscrite depuis 2021-2022 dans la mise en place pérenne d'une démarche « Qualité ». Cette démarche comprend la mise en place d'un conseil de perfectionnement, dont la composition et le fonctionnement

répondent au cadrage de l'établissement. L'évaluation des enseignements par les étudiants a également été initié en lien avec la direction des études et de la vie universitaire.

Formations relevant du périmètre BUT Génie Mécanique et productique (IUT de Troyes)

Page 1, "la présence d'une formation à la mention (et avec un parcours) identique à l'IUT de Reims...n'est pas évoquée même si elle ne doit pas poser de problème majeur".

Nous confirmons qu'il n'y a jamais eu de problème majeur à proposer la même formation sur les deux IUT de l'URCA éloignés de plus de 120 km puisque le vivier de candidats est différent. Cela ne devrait donc pas évoluer dans le futur, avec par ailleurs un parcours exclusivement proposé à l'IUT de Troyes.

Page 3, Points faibles "Concurrence possible de la LP Conception de produits industriels" portée par l'IUT et Recommandations "En absence d'intégration d'une LP déjà existante, réflexion sur la capacité de la formation à se déployer...".

L'éventuelle mise en concurrence de la LP avec les parcours de BUT Génie Mécanique et Productique proposés par les deux IUT (2 parcours à Troyes et 1 à Reims) ne semble pas évidente. Il est très probable que les étudiants actuels de 2e année de BUT poursuivent leur 3e année pour clore leur cursus afin d'obtenir le Bachelor Universitaire de Technologie. Le risque de mise en concurrence avec le groupe de LP CPI reste très faible. Celui-ci restera organisé exclusivement en alternance avec le partenaire, le CFAI de l'Aube, et seul le groupe majoritairement réservé aux étudiants de BTS CPI sera ouvert à partir de la rentrée 2023. Inversement, les diplômés de BTS CPI ne délaisseront pas à priori la LP CPI (poursuite d'étude naturelle) au détriment d'une demande d'intégration en 3e année de BUT, celle-ci étant construite avec certaines ressources nécessitant des prérequis (mécanique, dimensionnement des structures, science des matériaux, outils mathématiques).

Formations relevant du périmètre BUT Packaging, emballage et conditionnement

Page 1 : « La formation bénéficie d'un adossement à la recherche à travers des stages effectués par les étudiants dans les laboratoires de recherche (FARE, CRESTIC) et la réalisation de certains travaux pratiques au sein des laboratoires de recherche (CRESTIC). Des visites de laboratoire (FARE) sont effectuées dans le cadre de la formation. ».

Par ailleurs, la formation bénéficie de diverses compétences des enseignants-chercheurs de la formation qui sont membres de différents laboratoires de recherche (MATIM, CRESTIC, FARE-INRAE).

Page 1 : « La formation entretient des relations avec le monde socio-économique, par la mise en place de partenariats avec des branches professionnelles (AFIFOR dans le secteur du papier-carton) ou avec des entreprises dans le cadre de concours (exemple VERALLIA) »

Ces partenariats se font dans le cadre de concours nationaux (Conseil National de l'Emballage Emballé 5.0, Oscar de l'Emballage, VERALLIA, etc.) et internationaux (PIDA - Suède).

Page 2 : concernant l'insertion professionnelle

L'enquête d'insertion professionnelle de la promotion licence professionnelle « Métiers de l'emballage et du conditionnement, Conception, Design industriel et emballage » 2020-2021 montre que pour 12 répondants (soit environ 50% d'effectif), le taux de placement à 12 mois est de 83% en emploi et 17% en formation.

Page 2 : « La formation ne s'est pas dotée d'un conseil de perfectionnement, mais ce rôle est joué par le conseil du département réunissant à parité représentants des enseignants, des enseignants-chercheurs et des vacataires professionnels et les représentants des étudiants. Un conseil de perfectionnement sera mis en place dans le cadre de la réforme BUT. »

Un conseil de perfectionnement existait déjà dans la licence professionnelle « Métiers de l'emballage et du conditionnement, Conception, Design industriel et emballage » qui sera intégrée dans les deux parcours du BUT PEC et sera reconduit dans celui-ci. Par ailleurs ce rôle était tenu par le conseil de département et le point était fait au niveau de l'assemblée des chefs de département (ACD) sous couvert de la commission pédagogique nationale (CPN).

Page 3 : « Recommandations : Renforcer les relations avec les partenaires industriels grâce à l'alternance à partir du BUT 3. »

Pourtant cette recommandation est citée en points forts dans la conclusion. Aussi l'alternance est prévue pour les deux parcours, et ce depuis les premières réflexions sur la mise en place du B.U.T. PEC.

Licence Génie civil

La responsable de formation remercie les membres du comité pour leur travail d'expertise et leur analyse.

En accord avec les conseils et les recommandations prodigués, la future maquette de formation inclura de manière plus substantielle les enjeux de la transition énergétique et du bâtiment bas carbone.

La mise en place des blocs de connaissances et de compétences et du e-portfolio permettront l'accueil d'un public de formation continue d'une part, ainsi que la valorisation des compétences des diplômés de la formation, en accord avec la fiche RNCP nationale.

La démarche d'amélioration continue s'appuiera sur les outils d'évaluation de la formation et de suivi de cohortes, mis prochainement en place par l'établissement.

Concernant les éléments de professionnalisation, les visites de chantier, suspendues durant la pandémie, sont de nouveau organisées. Enfin, un projet transversal soumis par un groupement d'entreprises du BTP a d'ores et déjà été mis en place en troisième année de licence, suite aux préconisations du conseil de perfectionnement. Il sera pérennisé dans la future maquette de formation, comme élément substantiel de professionnalisation.

Licence Mathématiques

Le rapport ne mentionne que deux poursuites d'études possibles, les masters MEEF et *Calcul scientifique*, ce qui fausse certaines analyses, notamment pour ce qui est de l'adossement à la recherche, mais aussi du manque de diversité des débouchés.

Nous regrettons ainsi que les masters *Mathématiques fondamentales* et *Statistiques pour l'évaluation et la prévision* aient été omis lors de l'analyse décrite dans le rapport Hcéres. Ils drainent en effet la moitié de nos étudiants de licence, leur permettant parfois une poursuite d'études en doctorat et donc une insertion dans le domaine de la recherche. Cela laisse entendre que la licence *Mathématiques* n'est effectivement pas adossée à la recherche, ce qui, du point de vue de l'équipe pédagogique et du laboratoire qui accueille ensuite ces doctorants, n'est pas conforme à la réalité.

Pour finir, nous pensons que la possibilité de poursuivre dans quatre parcours de master, dont deux traitent de domaines aussi variés que la statistique ou le calcul scientifique, fait preuve d'une bonne diversité de débouchés professionnels.

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité

Pour commencer, nous vous prions de nous excuser pour le manque de précision du rapport d'autoévaluation.

En lien avec les travaux de la conférence des directeurs en STAPS ainsi que de sa fiche RNCP, la mention de licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité* permet de former des professionnels aux métiers de la formation et de l'encadrement des pratiques physiques et sportives, non seulement au sein de l'éducation nationale, mais aussi au sein dans toutes structures éducatives privées ou publiques.

La formation nous apparaît en adéquation avec la stratégie de l'établissement. Elle est soutenue du point de vue des ressources humaines et financières. Elle est notamment orientée sur l'éducation à la santé par la pratique d'activités physiques. La santé fait partie d'un des quatre axes stratégiques de l'URCA.

Il nous semble important de rappeler que son organisation en portail sur deux ans a été validée en 2017 par l'établissement en prenant en considération la situation de l'époque au regard des aspects de faisabilité et de soutenabilité (URCA en situation de tutelle budgétaire, 1000 étudiants accueillis en L1 en 2015 avant la mise en place des capacités d'accueil, laboratoire STAPS en cours de création, capacité d'encadrement plus faibles de l'équipe pédagogique). Aujourd'hui, grâce au soutien de l'établissement, la situation a évolué et permettra en 2023 d'envisager une organisation différente avec notamment une spécialisation plus précoce.

Il est exact que la formation est peu ouverte à l'international. Toutefois, les étudiants peuvent bénéficier de l'accompagnement du référent international de la composante et des services de la DREDI de l'établissement s'ils désirent effectuer une mobilité. Rappelons que les échanges internationaux ont été stoppés durant le contrat à cause de la pandémie de COVID. Conscient de l'intérêt de développer l'ouverture à l'international pour la mention mais aussi de la difficulté de la tâche, la composante a mis en place une cellule interne (quatre personnes) dédiée au développement des relations internationales.

Comme cela est indiqué dans le dossier d'évaluation nous souhaitons rappeler que « le mémoire de fin d'étude et les enseignements associés favorisent la pluri/interdisciplinarité autour d'un même objet d'étude : l'homme en mouvement ». Les enseignants-chercheurs intervenants sont membres du laboratoire de recherche en STAPS (Performance, Santé, Métrologie, Société, PSMS EA 7507). Ce Laboratoire incite fortement les enseignants-chercheurs à effectuer leurs recherches de manière interdisciplinaire, c'est-à-dire, en partageant les concepts et les méthodes d'au moins deux domaines scientifiques des STAPS. Ainsi, à titre d'exemple, les enseignements de biomécanique intègrent intrinsèquement la dimension d'interdisciplinarité (Biologie, neuro-musculaire, mécanique, etc.). Il nous semble important également de considérer que le concept d'interdisciplinarité est une notion relativement complexe qui nécessite la maîtrise de plusieurs champs scientifiques. C'est pour cette raison qu'elle est plus particulièrement développée au niveau du master qu'au niveau licence.

Une erreur a été commise en remplissant les données dans l'onglet du fichier Excel du Hcéres : Nombre d'étudiants ayant validé tous les ECTS des enseignements auxquels ils sont inscrits (3e année du cycle). Les chiffres indiqués correspondent au nombre de "oui si" présents en L3 et non aux nombres d'étudiants ayant validé tous les ECTS. Ceci explique l'incompréhension des experts concernant les 21 étudiants qui valident tous les ECTS alors qu'il y avait 73 étudiants diplômés. Nous vous prions de nous excuser pour cette erreur (glissement des cellules 4 lignes plus haut). D'autre part, le nombre de diplômés ainsi que les pourcentages de réussite de la formation étaient indiqués dans une ligne dédiée à l'étude de l'insertion professionnelle intitulée « Nombre de Diplômés ». De 2018/2019 à 2020/2021 les chiffres présents dans le dossier font état d'un taux de réussite de plus de 80 %.

Le rapport d'expertise indique "la formation analyse peu l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés". La mention souhaite préciser qu'elle ne réalise pas elle-même les études et la collecte des données concernant l'insertion professionnelle. Elle n'a pas la compétence ni les ressources humaines pour le faire. Cette mission est réalisée par le service des enquêtes et de l'insertion professionnelle de la direction des études et de la vie universitaire de l'établissement. Le rapport d'autoévaluation indique qu'une étude a été réalisée par le service des enquêtes et de l'insertion professionnelle en 2018. Rappelons que le présent contrat a été impacté par le covid qui a rendu indéniablement la réalisation des enquêtes plus complexe ou inappropriée. La mention souhaiterait pouvoir disposer pleinement de ces indicateurs pour le futur contrat.

Le rapport d'expertise indique que la formation ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les experts se questionnent sur le nombre d'enseignants-chercheurs en sciences de l'éducation. La mention *STAPS : éducation et motricité* étant par définition en STAPS, elle dépend principalement de la 74^{ème} section CNU et non de la 70^{ème} "Sciences de l'éducation". Entre la L1 et la L3, 104 enseignants participent à la formation dont 28 enseignants-chercheurs. Parmi les enseignants qui interviennent dans la mention, trois font partie de l'INSPE.

Comme indiqué dans le dossier d'évaluation, il nous semble important de préciser que la mention est dans une démarche d'amélioration continue. En effet, elle a analysé son fonctionnement interne à l'aide de la tenue régulière d'un conseil de perfectionnement composé d'étudiants, de professionnels et d'enseignants-chercheurs. La formation est également à l'écoute des retours des représentants de l'association rémoise des étudiants en STAPS (ARES) et s'appuie sur le dispositif "100% réussite" pour détecter et accompagner les étudiants en difficulté ou décrocheurs.

Le rapport d'expertise indique que la mention ne met pas en place d'évaluation des enseignements. Ce type d'évaluation répond à des critères bien spécifiques. C'est pour cette raison que celle-ci est portée non pas par la mention ou la composante mais par un service dédié de la direction des études et de la vie universitaire (DEVU) de l'établissement. Durant le présent contrat impacté notamment par le COVID, le service des enquêtes et de l'insertion professionnelle n'a pas pu matériellement mettre en place normalement les enquêtes de suivi. Conscient de l'intérêt de ce type d'indicateur, la formation souhaite obtenir de la DEVU ce type d'évaluation au cours du futur contrat.

Concernant les recommandations :

Dans la future accréditation une réorganisation du portail sera réalisée. La spécialisation sera réalisée plus tôt dans le cursus dès la L2 notamment par des UE de préprofessionnalisation ainsi que par des UE spécifiquement en lien avec les compétences attendues de la fiche RNCP. Ceci permettra d'augmenter très significativement le volume d'enseignements spécifiques à la mention. Des TP seront effectivement proposés dans la future maquette de la mention sur les trois années de licences notamment dans le but de renforcer les enseignements à haute intensité pédagogique avec des effectifs réduits, de développer davantage la pédagogie par projet et le développement des compétences.

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport

Pour commencer, nous vous prions de nous excuser pour le manque de précision du rapport d'auto-évaluation.

Adéquation avec la stratégie de l'établissement.

Le document d'autoévaluation fourni précise que la mention peut s'appuyer sur 28 enseignants-chercheurs et chercheurs. Cela n'est pas clairement indiqué dans le rapport d'évaluation mais la formation est adossée sur deux laboratoires de recherche de l'URCA : principalement sur le laboratoire STAPS (PSMS EA7507) et également sur le laboratoire CEREP. La mention bénéficie également du PIA AILES porté par l'établissement. Il est donc possible de considérer que la mention est en adéquation avec la stratégie de la composante et de l'établissement.

L'expertise indique que la formation ne bénéficie pas d'un adossement fort à la recherche.

Comme indiqué plus haut, la formation s'appuie sur deux laboratoires de l'URCA. Outre ces deux laboratoires, il est précisé dans le dossier que l'adossement de la formation à la recherche est assuré par l'intervention de 28 enseignants-chercheurs et chercheurs, qui délivrent 530 heures de formation dans la mention, ainsi que des UE dédiées (108h) en plus d'un travail d'étude et de recherche (TER) en L3 encadré par des universitaires.

Nous ne sommes pas sûrs de bien comprendre la dernière phrase du deuxième paragraphe du point 1 : « Ces enseignements sont communs aux trois L3 proposées par l'UFR STAPS mais reçoivent peu d'engagement de la part des étudiants ». Nous ne comprenons pas sur quels éléments se base le rapport d'expertise pour évoquer l'engagement de la part des étudiants ?

L'expertise indique que les relations avec le monde socio-économique ne constituent pas un point fort.

Il est exact que la mention ne fait intervenir qu'un seul vacataire professionnel (entrepreneur) spécifique au management sur 12h. En revanche, la formation s'appuie sur quatre contractuels « professionnels » qui interviennent tout au long du cursus sur un volume horaire important d'environ 1000 heures. Ces interventions ainsi que les mises en stages permettent une connexion de la mention avec le monde socio-économique. Il nous semble également important de préciser que des professionnels de l'EPS interviennent dans la mention principalement en L1 et L2.

Concernant les moyens de la mention pour atteindre ses objectifs.

Comme indiqué plus haut ainsi que dans le dossier d'autoévaluation, la mention s'appuie sur 87 enseignants dont 28 enseignants-chercheurs pour mener à bien son programme pédagogique sur trois ans (au total de 73 intervenants sur L1 et L2). La composante utilise les outils fournis par l'URCA (Omega, Celcat) pour mesurer le coût des formations, suivre et maîtriser sa soutenabilité.

Recommandations

Dans la future accréditation conformément aux indications du Hcéres, une réorganisation du portail sera réalisée. La spécialisation sera réalisée plus tôt dans le cursus dès la L2 notamment par des UE de préprofessionnalisation ainsi que par des UE spécifiquement en lien avec les compétences attendues de la fiche RNCP. Ceci permettra d'augmenter significativement le volume d'enseignements spécifique à la mention.

Des TP seront effectivement proposés dans la future maquette de la mention sur les trois années de licences notamment dans le but de renforcer les enseignements à haute intensité pédagogique avec des effectifs réduits, de développer davantage la pédagogie par projet et le développement des compétences.

Conformément aux recommandations du Hcéres, l'équipe pédagogique de la mention s'est récemment renforcée par le recrutement d'un contractuel en CDI spécialiste du domaine et par le recrutement d'un enseignant-chercheur spécifiquement orienté sur les compétences de la mention management du sport.

Un renforcement de l'équipe pédagogique est envisagé dans le prochain contrat sous la forme de recrutements d'enseignants-chercheurs orientés sur les compétences spécifiques de la mention et/ou sous la forme de recrutements de MAST (professionnels en activité) pour renforcer l'ancrage socioéconomique.

Licence Sciences pour l'ingénieur

Formation essentiellement axée sur le contenu disciplinaire : La licence SPI est une licence généraliste, les contenus disciplinaires sont indispensables pour bien appréhender la suite du cursus des étudiants soit en MASTER soit en spécialités d'ingénieur. Il existe des projets interdisciplinaires dès la première année de la licence SPI.

Taux de remplissage 55% : C'est au niveau du rectorat qu'est fixé la capacité d'accueil. Il nous a été demandé d'annoncer des capacités d'accueil importantes. De plus la plateforme Parcoursup ne permet pas de savoir vraiment combien de candidats seront inscrits effectivement dans la licence. Les capacités d'accueil ne sont donc pas en adéquation avec la réalité du territoire.

Projets interdisciplinaires et stages industriels dès la L2, voire la L1 : il existe actuellement des projets déjà en place en L1 et L2 avec une journée complète consacrée aux présentations des projets avec l'ensemble des étudiants et l'équipe pédagogique. En L3, il y a un stage professionnel d'au moins 4 semaines.

Licence Sciences pour la santé

Au S1 (géré par la maison des langues de l'URCA), les étudiants suivent 20hTD entièrement dématérialisées sur la plateforme Altissia, et ont également accès à un webinaire hebdomadaire (cours en ligne animé par une enseignante) portant sur des points précis qu'ils ont à travailler. L'enseignante assure également le suivi pédagogique de leur travail. À partir du S2, les 12h TD d'anglais en licence sont organisés en groupes d'objectifs : Objectif B1, Objectif B2, Objectif C (niveaux CECRL). Les étudiants y sont répartis selon leur résultat au test de positionnement Altissia pour le S2 puis en fonction de la note de production (écrite ou orale) obtenue l'année précédente pour les S3, S4, S5 et S6. Ces 12h TD sont assorties de 12h de travail hors présentiel dont l'encadrement, le suivi et l'évaluation sont assurés par l'enseignant d'anglais de chaque groupe TD. Selon les semestres, ce travail hors présentiel consiste soit en un programme de travail sur la plateforme Altissia en lien avec le contenu thématique et grammatical des TD (S2, S3), soit en un travail de projet qui est la continuité du travail amorcé en TD (S4, S5). Les volumes horaires de travail pour les étudiants sont donc de 20h au S1, 24h aux S2, S3, S4 et S5, et 12h au S6 (uniquement en présentiel).

Licence professionnelle Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques

Le taux d'attractivité des deux premières années évaluées est effectivement de l'ordre de 1, mais suite à des opérations de communication de la part de l'UIMM, nous constatons une nette amélioration en 2021/2022 (57 candidatures) et en 2022/2023 (49 candidatures).

Licence professionnelle Métiers de l'électricité et de l'énergie

La question du développement durable dont l'établissement fait une priorité dans ses axes stratégiques, n'est pas ou peu concernée dans la formation ...

Le développement durable n'est pas intégré à la formation sous la forme d'une UE spécifique. Cependant il l'est dans chaque enseignement qui aborde les notions de production électrique en apportant des illustrations mettant en jeu des sources d'énergie électrique renouvelables. Plus particulièrement, l'unité d'enseignement intitulée *Architecture des réseaux du futur* présente la distribution des énergies produites par des sources renouvelables intermittentes (éolien, photovoltaïque, hydraulique), ainsi que leur couplage au réseau public. D'autres applications s'inscrivant dans le contexte des énergies renouvelables sont également étudiées telles les contraintes et technologies spécifiques aux bornes de recharge de véhicules électriques.

Un conseil de perfectionnement existe mais dont la composition ne contient pas d'étudiants ...

Le conseil de perfectionnement intègre naturellement des étudiants (présents et de promotions précédentes) qui exceptionnellement n'étaient pas présents lors de la séance du 25 août 2021. Le rédacteur du PV a omis de mentionner ces absences. Ce PV sera corrigé en conséquence.

Une participation de professionnels dans le cœur de métier insuffisante (9%)

Le pourcentage de professionnel est certes peu élevé, mais ceux qui interviennent sont impliqués dans des enseignements thématiquement centraux pour la formation bien que non présentés sous forme académique, en apportant une vision *entreprise* illustrés d'exemples, de retours d'expérience, de statistiques et d'études de cas : les sujets ainsi abordés sont la distribution de la HTA (Haute Tension inférieure à 20kV) en entreprise ou encore ainsi la gestion de projet électrique en milieu professionnel.

De plus, de nombreuses visites d'entreprises sont proposées tous les ans afin de donner aux étudiants une culture industrielle du domaine : visite de centres de production d'électricité (centrale nucléaire de Chooz, station de transfert d'énergie par pompage de Revin), d'un poste de transformation (RTE/Enedis), de la distribution électrique (HTA et BT) de

l'entreprise DELPHARM, de la distribution électrique du CHU de Reims notamment pour aborder l'aspect de fonctionnement dans le mode normal / secours, d'un centre Orange de télécommunications / serveurs.

Un adossement et une dépendance forte d'un lycée en ce qui concerne les entrants...

Compte tenu de la collaboration entre le lycée Roosevelt et l'URCA mise en place lors de la création de la LP MEE, cette dernière constitue une poursuite naturelle au BTS ETT enseigné dans ce lycée. Les flux intégrant la LP MEE n'en sont pas exclusivement issus. La LP MEE accueille également des BTS ETT d'autres établissements ainsi que des DUT GEII. A ce titre, l'année 2021-2022 doit être considérée comme une exception et non la règle.

La formation ne bénéficie pas d'une évaluation des enseignements institutionnelle par les étudiants

Une réflexion sur les évaluations des enseignements va être rapidement menée, en s'appuyant sur l'ENT (Moodle) de l'établissement.

Il est aussi dommage que la formation n'explique pas en quoi elle se différencie de la LP Maitrise de l'énergie, électricité et développement durable de l'UTT

Il n'y a pas de comparaison à établir entre la LP *Maitrise de l'énergie, électricité et développement durable* (MEEDD) et la LP *Métiers de l'électricité et de l'énergie* : il s'agit de deux mentions différentes de la nomenclature nationale, et au regard de celle-ci, les formations n'adressent ni les mêmes notions techniques ni les mêmes débouchés professionnels (cf. fiches RNCP nationales) : la LP MEEDD est axée sur la production d'énergie issue de sources renouvelables, l'optimisation de la consommation alors que la LP MEE traite de la distribution et de la qualité de l'énergie électrique, principalement en secteur industriel.

Cette suggestion est surprenante car le processus d'évaluation n'intègre pas de rubrique destinée à analyser le positionnement du diplôme évalué au sein du paysage régional ou national de formation, ce dernier ayant fait l'objet d'une étude spécifique et approfondie à l'ouverture de la LP MEE, lors de la dernière accréditation. De plus le positionnement sur la nomenclature nationale *Métiers de l'électricité et de l'énergie* a été choisi pour se différencier de la nomenclature *Maitrise de l'énergie, électricité et développement durable* d'une part et correspondait au mieux au programme pédagogique qui allait être dispensé d'autre part.

Licence professionnelle *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*

Les experts ont dressé un bilan positif et très réaliste de la licence pro SQHE. Je me permets d'ajouter quelques éléments et répondre aux questions supplémentaires (hors dossier) qui ont été adressées.

Même si cette licence recrute majoritairement des étudiants issus du DUT HSE du site de Charleville, nombreux autres étudiants issus d'autres DUT sont acceptés. Il est aussi à indiquer qu'environ ¼ de l'effectif est constitué par des étudiants de BTS. Les experts ont bien souligné que nos étudiants étaient recrutés au national. La part hors région Grand Est de l'ordre de 30% chaque année.

En effet comme indiqué par les experts, il n'est pas dans l'objet de la licence d'intégrer une formation à la recherche dans sa formation. Cependant, certains intervenants s'appuient sur des publications, articles pour appuyer leurs interventions et pour faire travailler les étudiants (cours d'anglais, analyses des risques, environnement, etc.). De plus les travaux publiés par l'INRS sont énormément utilisés. Comme remarqué, tous nos étudiants ont accès à la bibliothèque universitaire et reçoivent une formation à la recherche documentaire très utile pour certains TP.

Concernant l'absence d'évaluation de l'étudiant par compétences, il est vrai que notre université n'a pas encore mis en place ce mode d'évaluation global mais il sera rendu obligatoire à partir de la rentrée 2024. Cependant, depuis la création de la licence professionnelle, nous nous attachons à demander au moins deux fois par an à tous les tuteurs entreprises (pour les initiaux et les apprentis) de remplir des grilles dans lesquelles nous prenons en compte les compétences humaines, organisationnelles, rédactionnelles, terrain, scientifiques, etc. Cette grille nous permet d'observer l'évolution de l'étudiant tout au long de la période entreprise.

Concernant le portfolio dont font part les experts, il n'existe pas en tant que tel mais les grilles d'évaluation pourraient rentrer dans le cadre du portfolio d'évaluation/le portfolio de validation ou certification. Les rapports de synthèse que nous demandons régulièrement aux étudiants pourraient eux rentrer dans le portfolio de présentation. Un travail est à opérer en ce sens.

Toutes les formations en e-learning proposées à nos étudiants sont obligatoires et sanctionnées par une certification. La quasi-totalité de nos étudiants obtient du premier coup un bon résultat mais pour ceux qui échoueraient, il est demandé de refaire l'exercice.

Concernant les enseignements partagés avec l'ICP, il s'agit ponctuellement de conférences, de partage de ressources informatiques, cours en e-learning et surtout d'une semaine commune de travail en présentiel sur le site de Paris. Cette semaine demande de la part des deux universités un grand temps de préparation et une organisation importante.

Concernant les demandeurs d'emploi, ils sont totalement intégrés au groupe et suivent la formation sur l'année. Les dossiers de VAE sont auditionnés sur deux périodes dans l'année. Dans le cas d'une VAE obtenue partiellement, la personne est invitée à venir suivre les différentes UE qu'elle n'aurait pas validées ou elle peut avoir le choix de nous présenter un mémoire sur un sujet défini par le jury si la validation est quasi-totale (seule une UE n'est pas validée).

Comme les experts ont pu le souligner dans le dossier, la réglementation en matière de QHSE est très spécifique et nous n'avons pas de mobilité en matière de stage à l'étranger. Il est cependant à noter que nous recevons quand même de temps en temps des offres de ce genre mais le nombre de candidats à l'initial devenant infime par rapport à l'alternance, nous n'avons que très peu d'étudiants susceptibles d'être intéressés. Il est à noter que depuis la création de la formation nous avons eu quelques diplômés qui sont partis faire une carrière à l'international après l'obtention du diplôme.

Concernant les partenariats avec les établissements étrangers, une amorce a été faite avec le Maroc juste avant le confinement mais n'a pas donné suite.

La volonté de la formation est de travailler en petit groupe (environ 25 étudiants). Le nombre de demandes étant au national largement suffisant pour composer le groupe, il ne nous a pas semblé intéressant d'ouvrir les candidatures à l'international.

Concernant la formation à la pédagogie des enseignants-chercheurs impliqués dans la formation, elle reste ouverte à tous sur demande. Certains d'entre nous ont déjà d'ailleurs pu assister à certaines formations extérieures pour compléter nos enseignements ou notre pédagogie.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)